Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/laviedesfondateu0000unse

La Vie des Fondateurs des Maisons de Retraite

LA VIE DES FONDATEURS DES MAISONS DE RETRAITE

M. de Kerlivio - Le Père Vincent Huby

Mlle de Francheville

auth. Pierre CHAMPION

RÉÉDITÉE D'APRÈS LE TEXTE ORIGINAL

PAR

J.-V. BAINVEL, S. J.

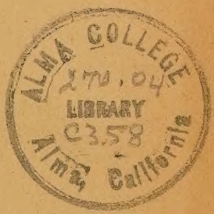

CHEZ GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR
A PARIS, RUE DE RENNES, 117
MCMXXIX

29684

Nihil obstat.

6 Januarii 1929

J. AURIAULT, S. J.

IMPRIMATUR :

V. DUPIN, v. g.

Lutetiae Parisiorum, die 1° Martii 1929

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

I

Le P. Vincent Huby, de la Compagnie de Jésus, tient une grande place dans l'histoire religieuse de la Bretagne au XVII[e] siècle, non seulement comme missionnaire et comme fondateur des maisons de retraite, mais aussi comme écrivain pieux. Sa vie fut écrite, quelques années après sa mort, par le P. Champion, son disciple, son collaborateur et son successeur dans l'œuvre des retraites. Mais le P. Huby est inséparable, dans cette œuvre des retraites, de M. de Kerlivio et de Mlle de Francheville. Aussi le P. Champion ne les sépara-t-il pas dans son livre intitulé : *La vie des fondateurs des maisons de retraite, Monsieur de Kerlivio, le Père Vincent Huby, et Mademoiselle de Francheville.*

Ce n'est pas comme missionnaire et fondateur que le P. Huby a d'abord attiré mon attention, mais comme écrivain, auteur de livres pieux, dont quelques-uns ont été lus et réédités, autant peut-être ou plus que l'*Introduction à la*

vie dévote de saint François de Sales. Comme l'*Introduction*, les opuscules du P. Huby ont été retouchés, presque refaits pour être mieux compris et de lecture plus facile. Or si l'excuse est plausible pour saint François de Sales, elle ne l'est pas pour le P. Huby, qui écrivait dans la seconde moitié du grand siècle, en un style très limpide et intelligible pour tous. J'ai donc pensé qu'il serait utile de les donner au public dans le texte même de l'auteur, quitte à y joindre, en cas de besoin, quelques notes ou explications.

Il m'a semblé bon de faire connaître d'abord l'écrivain lui-même — d'autant que sa vie, écrite par le P. Champion, son compagnon de missions, est, en grande partie, un tissu de textes ou de paroles du P. Huby, sans parler des *Maximes* et des petits *Traités spirituels*, mis par l'historien à la suite de la *vie*. Mais à la vie du P. Huby sont intimement mêlées celles de ses collaborateurs, M. de Kerlivio et Mlle de Francheville — et ce serait dommage de les séparer (1). Ces trois vies d'ailleurs ne sont pas seulement édifiantes et intéressantes, elles projettent une vive lumière sur le progrès, en Bretagne, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle,

(1) Aussi bien le P. Champion les a-t-il unies dans le même volume intitulé *La Vie des Fondateurs des Maisons de Retraite, Monsieur de Kerlivio, le Père Vincent Huby, de la Compagnie de Jésus, et Mademoiselle de Francheville*, Nantes, chez Jacques Mareschal, 1698.

de l'instruction religieuse et de la ferveur, non seulement chez une élite, mais aussi dans le peuple, déjà remué par M. le Nobletz, le V. P. Maunoir, les prédicateurs dominicains, jésuites et autres, et devenu, grâce aux missions et aux retraites, un peuple fervent. Je me suis donc décidé à publier le livre du P. Champion, sans séparer ce que Dieu a uni.

Mon rêve serait de voir instruire par les autorités compétentes le procès de béatification de ces trois serviteurs de Dieu, dignes, tous les trois, autant que nous pouvons en juger, d'être sur les autels. Il est question, je crois, de pousser la cause de Mlle de Francheville. Ne pourrait-on pas faire de même pour les deux autres? Sans préjuger le jugement de l'Eglise, on ne peut que voir en ces trois fondateurs de la grande et belle œuvre des retraites, maintenant répandue à travers le monde, de saintes âmes choisies par Dieu pour lancer de plus en plus cette œuvre, si féconde en fruits de salut. On a béatifié, puis canonisé les sept fondateurs de l'ordre des Servites : pourquoi ne pas espérer que l'Eglise pourrait béatifier un jour les trois fondateurs des maisons de retraite? La voix publique, en Bretagne, les unit aussi dans le même renom de sainteté, dans la même vénération.

Dieu veuille que la publication du présent volume aide à ce mouvement, en attirant l'at-

tention sur les trois vénérables personnages dont l'histoire fait l'objet du présent volume.

Il va sans dire que, en employant ici les mots de *saint* et de *vénérable*, nous ne prétendons ni prévenir le jugement de l'Eglise, ni donner à ces mots d'autre sens que celui de l'usage courant.

II

Le livre du P. Champion, publié à Nantes, chez Jacques Mareschal, en 1698, a déjà été réédité par le P. Watrigant, en 1886, avec une *Préface* éloquente sur l'œuvre des retraites, dont il a été l'apôtre et le vaillant promoteur, surtout en ce qui regarde les retraites d'hommes; mais trop occupé par ses multiples travaux, il a remis le soin du livre — c'est lui-même qui me l'a dit — en des mains incompétentes, nullement préparées pour semblable tâche. On s'est permis de retoucher le texte, de retrancher ou d'ajouter à sa guise, d'expurger ce qui, pensait-on, pouvait mal édifier les jeunes filles, etc.; mais on n'a pas su corriger les épreuves : des lignes entières sont tombées, les fautes d'impression pullulent, de façon à rendre la lecture difficile, et le texte inintelligible.

Une nouvelle édition s'imposait. Le livre du P. Champion est fort intéressant, bien écrit, comme on écrivait à la fin du XVII[e] siècle, avec

des négligences de style, mais de lecture facile pour tout le monde. Là aussi, les fautes d'impression sont nombreuses, et la liste d'*errata*, mise à la fin des préliminaires, est loin d'être complète. J'ai revu le texte de mon mieux. Je n'y ait rien changé, sauf à corriger les fautes d'impression (1); j'ai seulement essayé d'en faciliter la lecture. Tout d'abord, suivant l'usage actuel, j'ai pris l'orthographe moderne, sauf pour les noms propres, que j'ai parfois laissés tels quels. Puis j'ai mis des divisions et des titres. Dans l'édition de 1698, le livre va du début à la fin sans autre division ni indication que celle des trois biographies. A la fin seulement, une table rappelant les sujets traités, avec indication de la page. J'ai cru qu'il était bon, sans rien y mettre du mien, de distribuer, en les numérotant, les indications de la table, pour orienter le lecteur et faciliter les références ou les recherches. J'en ai profité aussi pour les titres courants, mettant à gauche le nom de chacun des personnages et à droite le titre de chaque article.

L'auteur n'a mis aucune note au bas des pages : toutes les notes sont de moi. D'ailleurs, j'en ai mis le moins possible.

(1) Le P. Champion, suivant l'usage du temps, est prodigue de majuscules. Je suis la coutume actuelle, tout en laissant d'ordinaire les titres comme Monseigneur, Monsieur, Madame, Père, et aussi les dates.

A la fin de chacune des biographies, Champion a joint, comme en appendice, mais sans indication spéciale autre que celles de la table, diverses pièces, parmi lesquelles cinq lettres de M. de Kerlivio, et divers écrits du P. Huby, les uns sous le titre de *Maximes spirituelles*, d'autres sous celui de *Traités spirituels*. J'ai laissé à leur place les lettres de M. de Kerlivio; mais j'ai enlevé les *Maximes* et *Traités* du P. Huby, pour les ranger, dans un volume à part, parmi ses œuvres, comme cela se fait depuis longtemps.

Dans la vie du P. Huby, le P. Champion a cité de longs extraits des notes spirituelles de son ami. Ces notes ont souvent été recueillies, avec d'autres écrits du Père, et groupées en volume, de façon à faire un tout, sous le titre: *Règlement de vie*, ou titres analogues. Je n'ai pas cru devoir les ôter de leur contexte; mais pour qu'on puisse les trouver facilement, j'ai indiqué, après la table, sous la rubrique *Notes intimes du P. Huby*, les numéros de la *vie* où se rencontrent les passages en question (1).

J'avais pensé à grouper de même, dans une autre table, les noms des personnages secondaires dont le P. Champion a fait l'éloge après

(1) Ces notes intimes seront reproduites, mais avec plus de soin que n'ont fait les éditions courantes, dans le premier volume des écrits du P. Vincent Huby, qui va paraître prochainement à la librairie Beauchesne.

chacune des trois vies (trois après la première, sept après la seconde, quatre après la troisième), mais comme ils sont faciles à trouver chacun à sa place, j'ai cru qu'une table à part était inutile.

A ce propos, je note, au passage, que le P. Champion voit plutôt en beau et aime à louer; mais il faut reconnaître aussi que Dieu s'est plu à verser ses grâces de choix, non seulement sur les trois fondateurs des retraites de Vannes, mais aussi sur beaucoup de leurs amis ou collaborateurs.

Il me reste, en finissant, à prier Dieu, par Marie, de bénir aussi les lecteurs de ces trois admirables vies, pour que, à leur tour, ils lui demandent d'honorer ces trois grandes et belles âmes, en menant à bien, si telle est sa volonté, l'œuvre de leur béatification (1).

En la fête de Noël, 1928.

---

(1) Ces trois personnages sont en odeur de sainteté dans le diocèse de Vannes, dans toute la Bretagne et partout où ils sont connus. Les filles de Mlle de Francheville ont déjà fait les premières démarches pour introduire la cause de leur fondatrice. Il serait désirable que l'on pût mener les trois causes ensemble, pour ne pas séparer ce que Dieu a si intimement uni, comme cela s'est fait pour les sept fondateurs des Servites. Daignent l'évêque de Vannes et ses collègues de Bretagne prendre à cœur ces trois belles causes.

Note sur le P. Champion

Le P. Pierre Champion naquit à Saint-Martin-de-Chaulieu (Manche), le 14 octobre 1632. Après une enfance très pieuse et très mortifiée, où il fréquenta beaucoup les Franciscains et les Dominicains, il entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 19 ans, 18 novembre 1651.

Au cours de son noviciat, il vit et entendit le P. Alexandre de Rhodes, et s'enflamma pour les missions du Levant. Il en écrivit au P. Goswin Nickel, alors général de la Compagnie; mais ce n'est qu'après 15 années de sollicitations et d'épreuves qu'il fut enfin exaucé. Durant cette longue attente, il avait fait ses études et sa troisième année de probation, enseigné la grammaire et les humanités. Il allait partir pour ses chères missions du Levant, et s'était déjà rendu à Marseille. Mais il avait voulu faire la route à pied, sous une chaleur torride, et les médecins le trouvèrent si épuisé qu'ils le jugèrent incapable de supporter les fatigues du voyage.

Un peu remis, il fut appliqué aux missions de Normandie et de Bretagne; puis attaché, sur la demande du maréchal d'Estrées, comme aumônier aux vaisseaux du roi. Il faillit périr dans un naufrage, aux Antilles. Les officiers le pressèrent de se sauver avec eux; mais ils ne voulut pas quitter les matelots. Il passa

deux jours et deux nuits sur des roches aigües, au milieu des flots, sans nourriture et sans sommeil, les pieds nus et tellement déchirés qu'il fallut plus d'un mois pour fermer les plaies.

Revenu en France, il fut chargé de diriger la maison des retraites, établie à Vannes par le P. Huby. Envoyé à Nantes pour les mêmes fonctions, il y passa les vingt dernières années de sa vie. C'est là qu'il mourut, le 28 juin 1701, veille du jour où l'Eglise célèbre saint Pierre, dont il portait le nom.

Nous lui devons, outre *La Vie des fondateurs des maisons de retraite,* le dernier de ses grands ouvrages, Nantes, 1698, chez Jacques Mareschal (celui qui est ici réédité) : *La vie du P. J. Rigoleuc, avec ses traités de dévotions et ses lettres spirituelles,* Paris, chez Michallet, 1686; *La vie et la doctrine spirituelle du P. Louis Lallemant, Paris* 1694; les *Lettres spirituelles et les Dialogues spirituels du P. Surin,* Paris, 1704, sans parler de ses ouvrages plus personnels, comme *Le testament de Jésus-Christ montant au ciel,* Nantes, 1690.

Peut-être que, sans lui, nous n'aurions ni Rigoleuc, ni Lallemant, ni Surin; et quelle perte ce serait ! On peut donc lui appliquer — et je crois que l'application a déjà été faite — le mot célèbre sur saint Martin : *Trium mortuorum suscitator magnificus.* On peut aussi dire de lui ce que saint Thomas aurait dit, raconte-

t-on, de saint Bonaventure écrivant la vie de saint François : *Un saint qui a écrit des vies de saints*. La sienne a été racontée par le P. Louis Jobert; mais l'ouvrage est, jusqu'à présent, resté manuscrit.

Dans ce mst, il est question, non seulement de sa grande dévotion à la Sainte-Vierge, mais aussi d'un recueil contenant, sous forme de calendrier, les faveurs que les saints avaient reçues d'elle et leurs pratiques de dévotion envers elle. D'après le P. Jobert, il l'aurait commencé tout jeune écolier à Vire, et l'aurait continué à Bourges où il était élève en 1649. Au noviciat, c'était déjà un « petit ouvrage » qu'il permit au P. Jobert de transcrire. Depuis lors, ils y travaillèrent à deux. Champion ne cessa pas de s'en occuper, et le laissait, à sa mort, au dire de ce Père, en état d'être publié.

Note sur le style de l'auteur et sur l'orthographe adoptée

Le style du P. Champion n'est pas un style travaillé, et il s'y trouve pas mal de négligences. Il ne faut pas ranger parmi ces négligences nombre de tournures ou de formules maintenant tombées en désuétude, mais qui

étaient ou qui peuvent être encore d'excellent français. Çà et là, j'ai signalé quelques-unes de ces formules ou tournures grammaticales, notamment quand elles peuvent dérouter le lecteur ou l'étonner; mais d'ordinaire, je m'abstiens de les signaler ou de les expliquer, sauf le cas où le lecteur se trouverait dans l'embarras sur le sens de l'auteur. Il peut arriver que tel ou tel soit d'abord un peu gêné par ce style ou ces formules, qui ne sont plus d'usage courant; mais vite, il s'y fera et peu à peu goûtera la saveur de ce style plus proche de la réalité que celui d'aujourd'hui, et partant plus expressif et plus vivant que nos formules toutes faites, ternes et banales. Même les lecteurs les moins cultivés arriveront vite à comprendre et à goûter le charme de ces formules moins usées que les nôtres. Qu'ils ne se laissent donc pas déconcerter; avec un peu d'habitude on comprendra sans peine, et bientôt on trouvera ce langage plus savoureux que celui d'aujourd'hui. Ce que je dis de Champion sera plus vrai encore du P. Huby.

Qu'on me permette d'ajouter quelques détails d'ordre technique.

Le P. Champion dit presque toujours *Monsieur*, comme on faisait de son temps, devant le nom des évêques. J'ai respecté cet usage. Mais il dit *Monseigneur* de Vannes, de Quim-

per, etc. (1). Il écrit aussi *Monseigneur*, quand il s'adresse à un évêque, et parfois même quand il en parle, comme nous faisons à présent. Il met presque toujours en toutes lettres *Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle;* de même *Père, Mère, Révérend,* et aussi *Saint et Sainte, Bienheureux* et *Bienheureuse, Vénérable*. J'avais cru pouvoir mettre ces mots en abrégé, sauf les formules protocolaires *Monsieur, Madame, Monseigneur,* quand on s'adresse à la personne elle-même; mais on me dit que c'est là du sans-gêne moderne. Cette raison ne m'aurait probablement pas convaincu; mais, réflexion faite, j'ai pensé que mieux valait ne pas toucher à ces vieux usages, qui font comme partie du style de l'auteur (2). A ce compte, pourrait dire un amateur de vieux livres ou de vieux usages, il faudrait aussi garder la vieille orthographe. Il suffirait de répondre que l'usage contraire a prévalu dans la réédition des classiques du XVII[e] siècle.

Le sens pratique nous dit la même chose. Mais précisément, disent des gens pratiques, il faut faciliter la lecture en rajeunissant ces vieux livres. C'est malheureusement ce qui a été fait pour les œuvres du P. Huby, comme

(1) Ce titre n'était pas alors exclusivement réservé aux évêques; il s'appliquait aussi aux grands seigneurs laïcs.

(2) Notons cependant que Champion abrège quelquefois. En ce cas, je le suis.

pour beaucoup d'autres. On a en conséquence rajeuni le style et retouché la pensée. Erreur funeste, qui a gâté tant d'ouvrages exquis. Prenons l'orthographe actuelle, mais ne touchons pas au style : en y touchant, on touche à la pensée, on gâte l'expression.

Quant aux noms propres de personnes, de villes, de pays, j'ai cru d'abord qu'il valait mieux les écrire comme fait l'auteur : Vennes (pour *Vannes*), Kimper, Saint Brieu, Hennebond (avec *h* aspirée et *d* final), etc; Rigoleu (sans *c*) (1), Dandigné (sans d'), etc. Mais tout bien pesé, je me suis décidé à les écrire suivant l'usage actuel, pour ne pas dérouter le lecteur ordinaire.

Même adaptation pour les chiffres. Champion les écrit souvent en toutes lettres; quand il emploie les chiffres ordinaux, il les traite souvent comme cardinaux; parfois il les distingue par un point après le chiffre (3. = 3e). Sauf cas exceptionnels, je les écris comme c'est maintenant l'usage, quitte à garder en bien des cas le nombre en toutes lettres.

---

(1) Dans ce volume, Champion écrit toujours *Rigoleu*, sans *c*; dans *La Vie du P. Rigoleuc*, publiée à Paris en 1686, il l'avait partout écrit avec *c*. C'est l'orthographe de 1686 qui a prévalu. C'est elle que j'ai cru devoir adopter.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MONSEIGNEUR FRANÇOIS D'ARGOUGES

ÉVÊQUE DE VANNES

Monseigneur,

Je donne au public un ouvrage qu'il est également de mon devoir et de mon intérêt de présenter à Votre Grandeur. Les fondateurs des maisons de retraite sont nés dans votre diocèse. Ils y ont vécu et ils y sont morts en réputation de sainteté. Ils y ont laissé des monuments éternels de leur zèle. C'est à Vannes, et sous l'autorité des évêques de Vannes, que s'est faite une institution si utile à l'Eglise.

Votre illustre famille, Monseigneur, y a eu part. Ce fut Madame la première Présidente, votre mère, qui obtint la permission de bâtir la maison de retraite des femmes; et quand le Parlement fut transféré à Vannes, ce fut Monsieur le premier Président d'Argouges qui détourna le dessein qu'on avait de prendre la mai-

son de retraite des hommes pour servir de palais à l'exercice de la justice. Ces deux maisons de bénédiction ressentent tous les jours les effets de votre bienveillance.

Ce que Monsieur de Kerlivio, le Père Huby et Mademoiselle de Francheville, appuyés de vos prédécesseurs, ont fait pour le bien de votre diocèse, vous le soutenez, vous le perfectionnez et vous l'augmentez par votre zèle et par votre sagesse, et si les retraites, les missions, le séminaire, les études de la jeunesse florissent, c'est à vos soins, à votre vigilance pastorale et à vos largesses qu'il en faut attribuer le succès.

Ainsi, Monseigneur, écrivant la vie de ces ouvriers apostoliques dont les travaux ont produit tant de fruits, ce m'était un devoir indispensable de vous la dédier. Mais j'avoue que j'ai eu aussi en vue, avec mon devoir, l'intérêt de mon ouvrage, et je n'ai pas cru qu'il dût être bien reçu, s'il ne paraissait sous vos auspices.

C'est aux évêques à juger de la sainteté aussi bien que de la doctrine des personnes de leurs diocèses. Ce jugement leur appartient de droit. Ils en sont les juges naturels; et quand on saura que l'évêque diocésain, et un évêque aussi distingué qu'est Votre Grandeur, d'une vertu aussi reconnue, d'un savoir aussi solide, d'une prudence aussi éclairée, a jugé Monsieur de Kerlivio, le Père Huby, et Mademoiselle de Francheville dignes de la vénération que les peuples

ont pour leur mémoire, cette estime qu'on verra que vous faites de leur mérite sera l'approbation la plus authentique que mes lecteurs puissent désirer.

Agréez donc, Monseigneur, que je m'en serve pour donner crédit à ces excellents modèles de vertu que je propose aux âmes qui aspirent à la perfection, et faites-moi la grâce de les recevoir vous-même comme une marque du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur (2).

(2) La signature n'est pas donnée, l'ouvrage étant anonyme. On sait qu'il est du P. Champion.

PRÉFACE[1]

Entre tant de pieux établissements qui se sont faits de notre temps, il n'y en a point, ce semble, de plus utiles aux âmes que ces maisons de retraite, où les fidèles de l'un et de l'autre sexe, de tout âge et de toute condition, s'assemblent en certains temps pour faire les *Exercices* de saint Ignace, c'est-à-dire pour s'appliquer à la méditation des grandes vérités du Christianisme et à la réformation de leurs mœurs. Car, bien que chacun se puisse choisir pour cela un lieu particulier, ce qui n'est pas néanmoins facile à toutes sortes de personnes, l'expérience fait voir que la retraite qu'on fait en commun est plus efficace et moins ennuyeuse, tant à cause du bon exemple qu'on s'y donne mutuellement que des instructions qu'on y reçoit et de la variété des exercices que l'on y pratique.

C'est là que Dieu fait éclater ses plus grandes miséricordes, que la grâce opère de continuels

(1) Cette *Préface* est du P. Champion, comme le livre.

miracles, qu'elle remporte ses victoires les plus signalées et qu'elle fait ses plus belles conquêtes.

Ceux qui, dans ces maisons de bénédiction, goûtent les doux fruits du salut, seront bien aises de connaître les auteurs d'une si sainte institution, et la postérité aurait sujet de se plaindre de notre négligence si nous laissions tomber leurs noms dans l'oubli.

C'est pour conserver leur mémoire que j'entreprends d'écrire leur vie, ayant eu l'avantage de les connaître, de vivre familièrement avec Monsieur de Kerlivio, et d'être disciple et confesseur du Père Huby.

Dieu, qui voulait unir ces deux grands hommes dans l'exécution de ses desseins, mit entre eux une si parfaite conformité, qu'on ne pouvait voir deux amis qui eussent plus de rapport l'un avec l'autre, soit pour les qualités naturelles, soit pour les dons surnaturels, et pour le caractère de leur vertu et de leur conduite. On eût dit qu'ils n'avaient qu'une même âme. D'ailleurs la diversité de leur genre de vie servit aux desseins de Dieu et au succès de leurs projets.

Pour établir une maison de retraite, il fallait un fondateur qui, dans l'état séculier, retînt la propriété de ses biens, et un directeur qui, dans l'état régulier, étant disciple de saint Ignace, possédât l'esprit de ce saint instituteur des re-

traites spirituelles. Pour soutenir cette maison dans ses commencements, et pour y attirer les prêtres avec le peuple, la faveur et l'autorité d'un supérieur ecclésiastique du mérite de Monsieur de Kerlivio était nécessaire; et pour la maintenir dans la suite des temps et lui donner un fond de stabilité perpétuelle, il fallait l'attacher à une Compagnie qui regardât l'emploi des retraites comme un de ses ministères le plus essentiel, et comme une portion de l'héritage que son Père lui a laissé.

Dans tout le reste de leurs entreprises pour la gloire de Dieu, ils n'agirent jamais que de concert. L'Esprit-Saint, qui les avait liés, voulait donner en leurs personnes, aux Ecclésiastiques et aux Réguliers, un modèle de l'union qu'ils doivent avoir ensemble, et un exemple des bénédictions que cette union attire sur leurs travaux.

Cette union, qui est si rare parmi les ouvriers de la vigne du Seigneur, la Bretagne l'a vue régner avec une merveilleuse édification entre tous ces hommes apostoliques qu'elle a donnés de notre temps à l'Eglise : entre Monsieur Le Nobletz et le Père Quintin de l'ordre de saint Dominique, les deux restaurateurs des missions en cette province; entre le même Monsieur Le Nobletz et le Père Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, que ce saint prêtre choisit pour successeur de son emploi évangélique;

entre le Père Maunoir et ces illustres missionnaires, Monsieur de Tremaria, Monsieur de Kérisac, et les autres prêtres, ses disciples et les compagnons de ses travaux; entre le Père Rigoleu (1) et les prêtres qu'il avait formés pour travailler avec lui au salut des âmes. Mais j'ose dire que la liaison du Père Huby et de Monsieur de Kerlivio a été plus étroite, et a produit des fruits aussi étendus, et d'une plus longue durée, que celle de ces autres grands serviteurs de Dieu.

C'est ce qu'on verra dans le détail de l'histoire de leur vie. Fasse le ciel qu'elle serve à exterminer cet esprit d'émulation qui divise si souvent les ministres de l'Eglise, et à ressusciter le vrai esprit de zèle et de charité qui animait les Apôtres et qui doit animer tous leurs successeurs.

PROTESTATION.

Pour obéir aux décrets du Pape Urbain VIII et des autres Souverains-Pontifes, je proteste que je ne prétends point attribuer le titre de Saint ni de Bienheureux à ceux dont j'écris la vie, et que je ne demande de ceux qui la liront qu'une foi purement humaine.

(1) C'est ainsi que le P. Champion écrit ici ce nom; mais dans *La Vie du P. Rigoleuc*, en 1686, il met le c. Il fait de même pour *Saint-Brieuc*, en supprimant ici le c final, après l'avoir mis en 1686.

APPROBATION

J'ai lu un manuscrit intitulé : *La vie des fondateurs des maisons de retraite, Monsieur de Kerlivio, le P. Huby, de la Compagnie de Jésus, et Mademoiselle de Francheville.*

En Sorbonne, le 12 de février 1698.

PIROT.

La vie de Monsieur de Kerlivio

PRÊTRE

GRAND VICAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE VANNES

I. SA NAISSANCE (1)

Louis Eudo de Kerlivio était de Hennebont, d'une famille ancienne et qui a eu des alliances fort considérables. Il naquit le 14e de novembre de l'année 1621, et fut baptisé le même jour dans l'Eglise paroissiale de saint Caradec. Son père François Eudo, et sa mère Olive Guillemotto Flabelle étaient riches, vertueux, et si charitables qu'on attribue à leurs grandes aumônes les bénédictions que le ciel a répandues sur leurs enfants.

Ils en eurent quatre : trois garçons et une fille. Celle-ci mourut fort jeune. Le second fils entra dans l'ordre des Carmes. Le cadet, nommé Monsieur de Kéronic, a laissé un fils unique, à présent conseiller au Parlement de Bretagne.

(1) Les titres numérotés sont transcrits de la *table des matières*, qui est du P. Champion.

II. SES ÉTUDES ET SES ENGAGEMENTS DANS LE MONDE.

L'aîné, dont j'écris la vie, après avoir fait ses humanités à Rennes et sa philosophie à Bordeaux, étant de retour à Hennebont, commença de voir le grand monde. Il avait tous les avantages pour s'y faire distinguer : l'esprit vif et solide, l'humeur accommodante et honnête, une belle éducation, bonne mine. Il savait la musique, jouait de toutes sortes d'instruments, chantait et dansait en perfection. Avec cela, il faisait grosse dépense, son père n'épargnant rien pour lui donner occasion de paraître. Il était l'agrément de toutes les compagnies.

Bientôt il attacha son cœur à une jeune demoiselle, d'une rare beauté mais sans fortune, et l'engagement alla si avant qu'il lui promit de l'épouser. Son père et sa mère n'omirent rien pour l'en détacher, et enfin lui défendirent de la voir. Comme il ne voulait pas leur déplaire, cette défense lui causa un chagrin mortel. Pour le dissiper, il résolut de faire un voyage, qui lui fut aisément permis. On espéra que l'éloignement amortirait sa passion. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, la demoiselle, moins constante que lui, en épousa un autre. Ses parents lui en donnèrent promptement avis, avec ordre de revenir au plus tôt, pour penser à s'établir selon leurs desseins

MONSIEUR DE KERLIVIO

G. Beauchesne, Édit. G. Deberque, Imp., Paris.

III. SA CONVERSION.

Mais Dieu, qui avait les siens, bien différents des leurs, commença de les lui faire connaître. Il lui ouvrit les yeux et lui toucha le cœur. Le monde ne lui parut plus ce qu'il était auparavant. Dégoûté de ses plaisirs et de ses vanités, il ne songe plus qu'à le quitter. Cachant néanmoins sa pensée à ses parents, il les pria de lui permettre de rester encore à Paris, et il alla faire une retraite chez les Pères Carmes des Billettes. Il y passa six semaines en solitude, sous la conduite du Père Donatien de Saint-Nicolas, homme fort éclairé dans les voies de la grâce, qui l'assura que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, et non pas à la religion (1). Ainsi la Providence voulut que, dans une retraite, celui qu'elle destinait pour être le premier fondateur des maisons de retraite, jetât les fondements de cette perfection évangélique et de cet état de mort dont il a fait depuis une si haute profession

IV. SA VOCATION A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Résolu de se donner à Jésus-Christ dans l'état du sacerdoce, il alla se présenter au Séminaire des Bons-Enfants, où il fut reçu par

(1) A la vie religieuse.

Monsieur Vincent de Paul, ce saint instituteur de la congrégation des Missionnaires de Saint-Lazare. De là il fit savoir sa résolution à son père et à sa mère, les suppliant de lui donner leur agrément et leur bénédiction. Cette nouvelle les pensa faire mourir. Ils lui écrivirent un refus, avec tout ce que la douleur leur put suggérer de plus pressant pour le détourner de son dessein. Mais la grâce l'avait déjà rendu insensible aux atteintes de la chair et du sang.

Il entra dès lors dans cette voie d'austérité, d'abnégation de lui-même, de mépris du monde et de recueillement, qu'il n'a jamais depuis quittée. Monsieur Vincent disait que, dès ses commencements, il avait égalé les plus fervents religieux; qu'il ne méritait pas de le conduire, et que, s'il vivait longtemps, il arriverait à un très haut degré de perfection.

V. IL PREND LES ORDRES ET ÉTUDIE EN SORBONNE

Dans ces saintes dispositions, il prit les ordres sacrés en la 24e année de son âge, et le même jour qu'il dit sa première messe, il fit un discours de piété aux ecclésiastiques du Séminaire. Il y demeura encore ensuite quatre ans, étudiant en théologie sous les professeurs de Sorbonne

Ce n'est pas qu'il eût dessein d'y prendre les degrés. Quoique son père lui eût témoigné

désirer qu'il les prît, il lui avait répondu que la vie qu'il se proposait de mener ne demandait pas qu'il fût docteur, que cela n'était pas nécessaire pour faire le catéchisme aux enfants et pour assister les pauvres. Cependant, sur ce que son père, irrité de cette réponse, lui avait mandé qu'il voulait absolument qu'il lui donnât cette satisfaction, Monsieur Vincent l'obligea d'obéir. Mais la mort de sa mère étant survenue et son père l'ayant rappelé en Bretagne, il revint sans achever sa licence, ne la croyant pas nécessaire pour le plan de vie qu'il s'était fait.

VI. SON RETOUR EN BRETAGNE.

A son arrivée à Hennebont, tout le monde fut surpris de voir Monsieur de Kerlivio si changé. Ce n'était plus ce jeune cavalier, si leste, si enjoué, si agréable en toutes ses manières. C'était un prêtre modeste, recueilli, solitaire, affectant en son parler, en son marcher, en tout son extérieur, des airs tout contraires à ceux du monde : un homme entièrement dégagé des choses de la terre et mort à lui-même.

VII. SON RÈGLEMENT DE VIE ET SON APPLICATION AU SERVICE DES PAUVRES.

Il s'occupait toute la matinée à l'oraison, à l'étude de l'Ecriture Sainte et à la lecture des

meilleurs interprètes qui l'ont expliquée, ne sortant de la maison qu'à onze heures pour aller dire la messe. Il a avoué à un de ses amis que cette retraite et cette étude lui avaient beaucoup servi pour s'avancer dans la vertu et dans la science.

Son père, qui avait eu d'abord beaucoup de peine à goûter cette conduite, en fut dans la suite tellement touché qu'il s'en rendit imitateur. Il prit même son fils pour directeur et pour confesseur, lui ouvrant son cœur avec une simplicité d'enfant, et réglant par ses avis les exercices de piété et les œuvres de charité qui partageaient tout son temps. Sa maison devint comme un hôpital. On y prit un valet exprès pour porter aux malades les bouillons et les médicaments, et une servante pour les préparer. Deux parentes, filles dévotes, étaient occupées à faire les chemises et les habits, et à les distribuer aux pauvres. Deux fois la semaine, on traitait tous ceux qui se présentaient, et après le dîner on leur donnait encore à chacun une petite aumône en argent. On faisait de grandes charités aux Carmes et aux Capucins. Cette maison de bénédiction leur était toujours ouverte, et ils y avaient recours dans tous leurs besoins, avec assurance de n'être jamais à charge.

VIII. IL PORTE SON PÈRE A LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

Le père donnait chaque jour au fils une somme réglée, pour l'employer aux bonnes œuvres. Il n'y avait sorte de bien que ce fils zélé ne suggérât au père, et à quoi ce père charitable ne se portât aussitôt Mais ils ne vécurent pas longtemps ensemble. La patience couronna toutes les vertus du père. Il souffrit avec un courage invincible de longues et très aigües douleurs de la pierre, et sentant sa fin approcher, il fit une confession générale à son fils et reçut de sa main tous les Sacrements. Dans cette extrémité, la confiance que le père marquait à son fils, et les sentiments de dévotion que le fils inspirait au père, tiraient les larmes des assistants. Ce qui les toucha le plus fut la manière de testament que fit le mourant.

Mon fils, dit-il, *je ne fais point de testament dans les formes, parce que je suis assuré que tout ce que je vous laisse de bien vous le donnerez aux pauvres et à l'Eglise.*

IX. SES AUMONES ET SA FERVEUR DANS LES BONNES ŒUVRES.

Jamais dernière volonté d'un père ne fut mieux exécutée par ses enfants. Monsieur de

Kerlivio, se trouvant héritier d'un bien fort considérable, se persuada qu'il n'en était que l'économe, sous la direction de Jésus-Christ, qui en devait régler l'usage pour sa gloire. Dans cette vue, il consacra presque tout son revenu aux bonnes œuvres, mais si secrètement qu'il tâchait d'en dérober la connaissance à ceux mêmes qui ressentaient le plus les effets de sa charité. Il n'y a que Dieu qui connaisse tout le bien qu'il fit. On sait seulement qu'il acheva de bâtir et de renter l'hôpital de Hennebont, qu'il le meubla, qu'il y fonda l'entretien des deux Sœurs de charité, outre les deux que son père y avait déjà fondées, pour avoir soin des malades; qu'il donna une maison pour recevoir les pauvres orphelins, et une somme d'argent pour leur faire apprendre des métiers; qu'il faisait subsister plusieurs honnêtes familles que la honte empêchait de déclarer leur nécessité; qu'il dota entièrement ou en partie plusieurs religieuses, dont quelques-unes sont mortes en odeur de sainteté.

Une demoiselle étrangère, s'étant laissé débaucher par un de ses cousins, vint à Hennebont, où ce malheureux l'abandonna. La nécessité l'obligeant de continuer ses désordres, Monsieur de Kerlivio en fut averti; aussitôt il l'alla trouver, et lui promit de l'assister si elle voulait se convertir. La pauvre fille n'attendait qu'un pareils secours pour quitter le péché. Sa

conversion fut constante. Monsieur de Kerlivio lui donna de quoi vivre honnêtement, et il eut la consolation de l'assister à la mort et de la voir mourir avec toutes les marques d'une prédestinée.

Dans toutes les occasions semblables, où il s'agissait de gagner à Dieu des âmes, il n'épargnait rien. Le zèle avait presque toujours part à ses largesses. Il avait soin qu'elles servissent au salut de ceux qui les recevaient, et il les plaçait d'ordinaire si bien qu'il voyait avec joie le fruit spirituel qu'elles produisaient.

X. IL GAGNE A DIEU SON FRÈRE, MONSIEUR DE KÉRONIC.

Monsieur de Kéronic, son frère, attiré par ses bons exemples, résolut de l'imiter. Il le prit pour confesseur et pour guide dans la vie spirituelle, où il fit de grands progrès. Il lui proposa même le dessein qu'il avait de se faire prêtre et d'entrer dans les saints ordres. Mais le sage directeur ne voulut ni l'y porter, ni l'en dissuader, Il lui recommanda seulement de bien consulter Dieu et de ne pas suivre légèrement les premiers mouvements de ferveur qu'il sentait alors. L'événement montra qu'il avait eu raison de lui donner ce conseil. Monsieur de Kéronic changea de dessein, et s'engagea dans le mariage, où il a vécu fort vertueusement.

XI. IL SE RETIRE DANS L'HOPITAL DE HENNEBONT.

Ainsi les deux frères se séparèrent, et Monsieur de Kerlivio se retira dans l'hôpital de Hennebont, où il s'était fait faire un petit appartement, en vue d'y employer le reste de ses jours au service des pauvres, en qualité de chapelain et de confesseur. Il s'acquittait admirablement de ces devoirs de charité, surtout à l'égard des malades, les visitant plusieurs fois le jour et la nuit, pour les consoler et pour les assister dans leurs besoins. On l'a vu passer quelquefois des trois semaines de suite sans se coucher, se tenant auprès des mourants et ne les quittant point qu'ils n'eussent expiré.

XII. IL Y VIT EN PAUVRE.

Il vivait avec les pauvres comme un pauvre, pratiquant à la rigueur la pauvreté évangélique. Ses habits étaient simples, usés et rapiécés. Il fallait le tromper pour lui en faire prendre de neufs. On les faisait porter par d'autres pendant quelque temps, et puis on les substituait à la place des vieux qu'on lui ôtait; et comme il ne donnait que fort peu d'attention aux choses extérieures, il ne s'apercevait pas d'abord de la tromperie.

En quelque lieu qu'il fût, il avait toujours la

vue baissée, ne permettant à ses yeux aucun regard inutile et tenant son esprit dans un profond recueillement. Il était à Hennebont, au milieu de ses parents, aussi retiré que s'il eût été dans un désert, ne faisant aucune visite que celles de zèle et de charité. Si ses parents l'allaient voir, ils ne retournaient guère une seconde fois, tant ils étaient rebutés de son air et de ses manières si éloignées de celles du monde. Quelques-uns d'eux lui en marquaient leur indignation, et le traitaient avec mépris; mais il ne faisait qu'en rire, et les mépris étaient ses délices.

Un jour de fête solennelle, Monsieur le Recteur l'ayant prié de chanter la grand-messe, il n'y consentit qu'à condition qu'il lui laisserait prendre le dernier rang parmi les prêtres; et, dans une procession générale, il se présenta pour porter la croix. Il fallut la lui ôter comme par force, et l'honneur qu'on lui rendait l'obligea de n'aller plus aux processions.

XIII. MONSIEUR DE ROSMADEC, ÉVÊQUE DE VANNES, COMMENCE A CONNAITRE SON MÉRITE ET LE DONNE POUR CONFESSEUR AUX URSULINES.

Monseigneur Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, faisant sa visite à Hennebont, fut informé par la voix publique de ses vertus et de son mérite. Il marqua s'étonner de ce qu'il ne le

venait pas voir. On lui dit que c'était un homme qui méprisait les maximes du monde, qui ne cherchait que la retraite et qu'on ne voyait qu'à l'autel et auprès des malades de son hôpital. Il l'envoya quérir. Monsieur de Kerlivio vint dans son air négligé. Le prélat n'en fut point choqué, et entrant en conversation avec lui, il reconnut qu'un extérieur de si peu d'apparence cachait un mérite extraordinaire. Il l'obligea de l'accompagner à sa visite des Ursulines, et ces bonnes filles le lui ayant demandé pour confesseur, il le pria de leur rendre ce service. Monsieur de Kerlivio le fit pendant plus de deux ans, par pure charité.

La cause pourquoi il quitta cet emploi est remarquable. Assistant une religieuse à la mort, et voyant les transports d'amour qu'elle avait sur les paroles qu'il lui suggérait, il ressentit lui-même un si violent assaut de ce divin amour qu'il en pensa mourir. Il se rompit une veine dans la poitrine, et jeta une grande abondance de sang. Les médecins le crurent mort. Il fallut le porter en chaise à son hôpital. Il fut six mois languissant, et ne vivant que de lait d'ânesse.

XIV. IL LIE AMITIÉ AVEC LES PÈRES RIGOLEUC ET HUBY, ET IL PREND LE DERNIER POUR DIRECTEUR.

Le Père Rigoleuc et le Père Huby, jésuites, étant venus faire une mission à Hennebont, eu-

rent occasion de le connaître et de traiter avec lui. Ce fut là le commencement de cette sainte union qui a toujours été depuis entre ces trois grands serviteurs de Dieu, et dès lors Monsieur de Kerlivio prit le Père Huby pour son directeur.

XV. L'ÉVÊQUE DE VANNES LE VEUT AVOIR AUPRÈS DE LUI.

Les deux Pères, au retour de la mission, étant allés en rendre compte à l'évêque, ils lui dirent tant de bien de Monsieur de Kerlivio qu'ils lui firent naître l'envie de l'avoir auprès de lui. Il lui manda de le venir trouver à Kerengof, qui est la maison de plaisance des évêques de Vannes, et, pour le connaître plus à fond, il le retint trois jours. Plus il avait de communication avec lui, plus l'estime qu'il avait pour lui croissait.

A son départ, il le pria de le venir voir dans peu de jours, parce qu'il voulait lui déclarer une pensée qu'il croyait être de Dieu, et qui l'avait occupé pendant toute la nuit, mais dont il voulait auparavant conférer avec le Père Huby. La pensée de l'évêque était que Monsieur de Kerlivio se donnât à lui. Le Père Huby, qui prévoyait les grands services qu'il pouvait rendre à l'Eglise étant auprès d'un prélat du caractère de Monsieur de Rosmadec, lui per-

suada de quitter sa retraite et de venir travailler au salut des âmes, sous la direction de son évêque.

XVI. IL RETOURNE A SON HOPITAL DE HENNEBONT

Il obéit; mais, peu de temps après, le prélat étant allé aux Etats de la province, qui se tenaient à Vitré, et ensuite ayant été député pour présenter au roi les cahiers des Etats, il obtint la permission de retourner à son hôpital de Hennebont, où il reprit ses exercices ordinaires avec plus de ferveur que jamais.

Il ne couchait que sur une paillasse piquée, il prenait chaque nuit une longue et rude discipline; il jeûnait souvent, et gardait une abstinence qu'on pouvait appeler un jeûne perpétuel; il passait une grande partie des jours et des nuits en oraison, à genoux et immobile comme une statue; il veillait beaucoup, se couchant tard et se levant toujours exactement à quatre heures du matin.

XVII. IL APPREND LA LANGUE BRETONNE POUR SE RENDRE PLUS CAPABLE D'AIDER LES AMES.

Pour se rendre plus capable de travailler au salut des âmes, il se mit à étudier la langue bretonne, qu'il ne savait pas bien, et il l'apprit en perfection. Ensuite, il assembla deux fois la se-

maine les artisans et les enfants pour leur faire le catéchisme, et il se rendit assidu à entendre les confessions. Il avait pour ce ministère un talent particulier. Sa douceur attirait les pécheurs, et Dieu le fit servir d'instrument à un grand nombre de conversions.

XVIII. IL EST NOMMÉ SUPÉRIEUR DES URSULINES.

Les Ursulines, voulant profiter de son retour à Hennebont, le demandèrent pour leur supérieur; et, en cette qualité, il continua de leur rendre tous les services d'un vrai père, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. C'est à lui principalement qu'elles se tiennent obligées du bon ordre et de la ferveur qu'on voit encore aujourd'hui dans leur communauté.

XIX. IL EST RAVI EN EXTASE.

L'oraison était l'exercice auquel il donnait le plus de temps. Il eut un jour une extase qui dura cinq heures. C'est presque la seule grâce sensible qu'on sache qu'il ait eue dans sa vie. Les douceurs et les consolations n'ont pas été son partage.

XX. SON DÉTACHEMENT DES BIENS DE LA TERRE.

Voici une preuve de son détachement des biens de la terre. Un de ses cousins lui devait

deux mille livres pour reste du paiement d'une maison qu'il avait achetée de son père. Le rencontrant un jour, il le salua fort civilement et lui demanda quand il aurait agréable de le payer. Celui-ci, le regardant avec dédain, lui répondit fièrement qu'il ne le payerait point qu'il ne l'eût fait signifier; qu'au reste, il n'avait que trop de bien, puisqu'il voulait vivre en gueux, et donner son bien aux gueux; qu'en sa jeunesse, il avait fait tant de folles dépenses en luxe et en galanteries qu'il était juste qu'il en portât la peine; qu'en un mot, il ne lui devait rien. Monsieur de Kerlivio ne fit que sourire de cette réponse, et jamais depuis il n'a songé à rien demander à son cousin.

XXI. LE P. RIGOLEUC L'ENGAGE A FAIRE BATIR UN SÉMINAIRE.

Le Père Rigoleuc lui ayant communiqué ses vues touchant l'établissement d'un séminaire, où les jeunes gens qui aspiraient à l'état ecclésiastique fussent élevés dans la piété en même temps qu'ils étudiaient au collège (1), il s'offrit d'employer ses biens, et sa personne même, s'il était nécessaire (2), pour exécuter ce dessein. Il vint à Vannes en traiter avec le Père Rec-

(1) Il s'agit du collège des Jésuites à Vannes.
(2) On dirait aujourd'hui : *Si c'était.*

teur des Jésuites; il acheta, au nom des Pères, un jardin joignant le collège; et pour commencer à y bâtir, il donna une grosse somme d'argent au Père Rigoleuc.

Mais les hommes avaient leurs vues, et Dieu avait les siennes. L'intention des hommes était de bâtir un séminaire; l'intention de Dieu était d'établir une maison de retraite. Cependant la Providence, qui voulait que Monsieur de Kerlivio servît à l'exécution de l'un et de l'autre de ces desseins, le mit dans l'emploi qui était le plus propre pour cela.

XXII-XXIII. MONSIEUR DE ROSMADEC LE FAIT SON GRAND-VICAIRE. QUITTANT L'HOPITAL, IL Y FONDE LA PENSION D'UN CHAPELAIN.

Monsieur de Rosmadec avait toujours conservé la pensée de le rappeler auprès de lui. La mort de Monsieur Basseline, docteur de Sorbonne, son grand-vicaire, lui en fit naître l'occasion. Il résolut de donner cette charge à Monsieur de Kerlivio, et ne doutant pas qu'on aurait de la peine à le tirer de son hôpital, il lui envoya le Père Huby, son directeur, auquel il jugeait qu'il ne pourrait résister. Il fit pourtant de fortes résistances, et représenta toutes les raisons que l'humilité lui put suggérer. Mais il fallut que l'humilité cédât à l'obéissance. Le Père Rigoleuc et le Père Huby l'obligèrent à se

soumettre à la volonté de Dieu, qui lui était déclarée par celle de son évêque.

Avant que de quitter Hennebont, il mit en sa place à l'hôpital un prêtre dont il fonda la pension, et auquel il laissa son appartement meublé. Il acheta un jardin pour les pauvres, et il le fit accommoder.

XXIV. SES QUALITÉS POUR LA CHARGE DE GRAND VICAIRE.

Il avait toutes les qualités et toutes les vertus requises pour remplir dignement la charge de grand-vicaire : la science, la prudence acquise et la surnaturelle, beaucoup de pénétration et de discernement, une maturité à ne jamais rien précipiter, une infatigable application au travail, une vigilance à laquelle rien n'échappait, un parfait désintéressement, une droiture et une fermeté que nulle considération ne pouvait ébranler, une étendue d'esprit et de zèle qui le rendait capable de s'occuper en même temps des affaires communes du diocèse, et des particulières que la charité lui faisait entreprendre; et tout cela tirait sa force d'une étroite union avec Dieu et d'une continuelle oraison

XXV. ON L'OBLIGE A MODÉRER SES AUSTÉRITÉS.

Il mit d'abord, selon sa coutume, ce nouvel emploi sous la protection de la sainte Vierge;

il en étudia les devoirs, et il s'y donna tout entier. Le Père Rigoleuc et le Père Huby, qui craignaient qu'il ne succombât sous le poids d'une si grande application, l'obligèrent de modérer ses austérités, d'user d'un matelas et de se mettre en pension dans une maison de la ville, où ils avaient donné ordre qu'on eût soin de lui, attendant qu'on lui eût préparé, dans le séminaire qu'on bâtissait, un petit appartement conforme à son esprit de pauvreté.

XXVI. IL S'INSTRUIT D'ABORD DE L'ETAT DU DIOCÈSE.

Son premier soin fut de s'instruire à fond de l'état de tout l'évêché, prenant lumière du Père Rigoleuc et de Monsieur Le Galois, qui en avaient acquis une parfaite connaissance, l'un par ses missions, l'autre par ses charges. Celui-ci était Guillaume Le Galois, que nous avons vu (1) réunir en sa personne les emplois de Recteur de la ville, de théologal, d'official et de vicaire général. Monsieur de Kerlivio disait souvent que le clergé de Vannes lui avait des obligations éternelles, s'étant employé dès sa jeunesse jusqu'à une extrême et vigoureuse vieillesse au service du diocèse, et particulièrement

(1) Ce mot ne porte pas ici sur une mention déjà faite dans le livre: il s'agit d'une connaissance personnelle de l'auteur.

à l'instruction des ecclésiastiques, qui étaient alors dans une grande ignorance de leurs devoirs. Il l'eut depuis pour collègue, et il entretint toujours avec lui une étroite correspondance. Il lui communiquait ses desseins et lui demandait avis, étant persuadé, comme je lui ai ouï dire plusieurs fois, que si les grands vicaires ne sont fort unis ensemble et n'agissent de concert, ils ne feront pas la moitié du bien qu'ils pourraient faire, et souvent l'un renversera le bon ordre que l'autre aura établi.

XXVII. POUR LE CONNAITRE PAR LUI-MÊME, IL LE VISITE TOUT ENTIER.

La première visite qu'il fit fut plutôt pour connaître tout par lui-même, que pour faire des règlements sur le rapport des autres. Il écoutait tout, marquait tout par écrit, et n'ordonnait que ce qui était évidemment nécessaire. Il jugeait sagement que rien n'est plus préjudiciable au bon gouvernement que la multitude des ordonnances, et la trop grande facilité à en faire de nouvelles. Sur quoi, je lui ai vu fort approuver le conseil que le Père Etienne Binet, de la Compagnie de Jésus, si estimé du cardinal de Richelieu, pour sa singulière sagesse, donna un jour à un évêque nouvellement sacré, qui lui demandait quelque maxime pour sa conduite : *Je n'en ai qu'une, Monseigneur, à vous donner*

pour maintenant, lui dit le Père, *c'est de ne point faire d'ordonnance d'ici à deux ans, observant cependant toutes choses pour les régler ensuite selon votre prudence.* Le prélat reconnaissait depuis, et disait en toute rencontre qu'ayant suivi l'avis du Père Binet, il avait évité bien des fautes, où un zèle trop ardent et moins éclairé l'aurait fait tomber.

Dès cette première visite, il gagna tellement les recteurs, que la plupart eurent toujours depuis toute leur confiance en lui, et plusieurs, qui étaient ligués contre l'évêque, reconnurent leur faute et employèrent ce charitable médecin pour faire leur paix.

XXVIII. SA SAGESSE ET SON ZÈLE A RÉGLER TOUT EN L'ABSENCE DU PRÉLAT.

Monsieur de Rosmadec, étant resté deux ans à Paris pour les affaires de la province, à son retour en son diocèse fut surpris du bel ordre qu'il y trouva par les soins de son nouveau grand-vicaire. Il ne se lassait point de lui en témoigner sa reconnaissance, de le louer en toute occasion, et de bénir Dieu de lui avoir donné un tel secours. La cure de Plumergat étant venue à vaquer, il la lui conféra, et voulut absolument qu'il l'acceptât. Il le prit pour son confesseur, lui fit promettre qu'il l'avertirait de ses fautes, et mit en lui toute son affection, de

telle sorte qu'il voulait toujours l'avoir auprès de lui presqu'en tous ses voyages.

XXIX. L'ESTIME ET L'AFFECTION QUE CE PRÉLAT A POUR LUI, JUSQU'A LE PRENDRE POUR SON CONFESSEUR.

La considération qu'il avait pour lui le retenait en plusieurs rencontres, et on lui entendait dire : *Si je faisais cela, Monsieur de Kerlivio ne l'approuverait pas.* Et en effet, celui-ci, usant de la liberté que son évêque lui avait donnée, le reprenait assez souvent, sans craindre de lui déplaire, et lui disait avec une franchise respectueuse : *Saint Charles aurait-il fait cela, Monseigneur?* Et quelquefois, le voyant se relâcher en certaines occasions, il le priait de reprendre ses lettres de grand-vicaire. Alors le prélat lui renvoyait les affaires, et rien n'était plus efficace pour l'obliger à tenir ferme que cette espèce de menace. Il disait hautement que nulle perte ne lui eût été plus sensible que celle d'un si fidèle ministre. S'il venait à être malade, le prélat était presque continuellement au chevet de son lit, et allait lui-même le recommander à toutes les maisons religieuses. Il dit une fois à la Mère Supérieure des Ursulines, qu'il donnerait de bon cœur un de ses bras pour conserver son grand-vicaire.

XXX. CHANGEMENT DU PRÉLAT A PROPOS DU SÉMINAIRE.

Mais quelque affection qu'il eût pour lui, il ne laissa pas de lui causer le plus sensible déplaisir qu'il ait eu en sa vie. Ce fut lorsque, le séminaire étant achevé, il fut question de l'employer à son usage, selon le projet du Père Rigoleuc. Le prélat, qui d'abord l'avait agréé, changea de sentiment, et la chose ayant été proposée dans le synode qui se tint en ce temps-là, tous les Recteurs s'y opposèrent avec éclat. Monsieur de Kerlivio, qui était présent, entendait paisiblement les invectives qu'on faisait contre lui et contre les Jésuites (1).

(1) Ce paragraphe est assez obscur. Pour bien le comprendre, il faut lire ce que dit le P. Champion dans *La Vie du P. Rigoleuc*, Paris, 1686, c. IX, p. 113-118. Le P. Rigoleuc désirait établir une sorte de petit séminaire, « où les jeunes écoliers qui se destinent à l'Eglise fussent élevés de bonne heure dans l'étude des lettres et de la piété, sous la conduite des Pères du collège de Vannes ». L'évêque agréa le projet. Le Père « en commença l'exécution, avec le secours de quelques-uns de ses amis touchés du même zèle. Ceux-ci fournirent à la dépense; et lui, de son côté, donna ses soins à cet ouvrage, avec une application qui le faisait descendre dans le détail des moindres choses qui regardent l'économie. » Son intention était-elle d'y donner l'enseignement, ou seulement de faire suivre les classes du collège aux enfants ainsi hébergés? On ne nous le dit pas; mais la seconde hypothèse est plus probable. Toujours est-il que le prélat « changea de sentiment, et la chose ayant été proposée dans le synode, tous les recteurs s'y opposèrent avec éclat ». On ne nous dit pas le motif de l'opposition, et mieux vaut ne pas le deviner; mais la Providence tira le bien du mal, en faisant de l'édifice la première des maisons de retraite.

Mais Dieu, qui n'afflige ses serviteurs que pour les disposer à recevoir ses consolations, ne tarda guère à le consoler, en lui faisant connaître à quel usage sa providence destinait cette maison que l'on croyait alors inutile.

XXXI. DIEU LUI FAIT CONNAITRE QU'IL DESTINE CETTE MAISON POUR LES RETRAITES.

Comme l'on juge ordinairement des entreprises par leur succès, la sienne était généralement blâmée de tout le monde. La plupart se moquaient de lui, et les plus gens de bien lui portaient compassion. Dans ce déchaînement du clergé contre lui, il eut la pensée de quitter la charge de grand-vicaire, et de se borner au soin de la paroisse dont il était recteur.

Pour consulter le Saint-Esprit, il se mit en retraite avec son directeur. Leurs vœux joints ensemble furent exaucés. Monsieur de Kerlivio, qui demeurait déjà dans un petit appartement de cette maison, entendit par trois fois, en divers temps, une voix intérieure qui lui disait distinctement : *Faites une maison de retraite.* Il communiqua cette inspiration au Père Huby, qui avait aussi eu la même pensée, et ils conclurent d'employer le nouveau bâtiment à faire faire des retraites de huit jours aux ecclésiastiques, et aux autres personnes que l'on y assemblerait pour cet effet à certains jours.

XXXII. L'ÉVÊQUE AGRÉE LA PROPOSITION AVEC JOIE.

Monsieur de Kerlivio en fit la proposition à l'évêque, qui la reçut avec joie. Il voulut même que cet établissement se fît par son autorité, et que ses officiers fussent les premiers à faire la retraite. Au commencement, il n'y venait que huit ou dix personnes à la fois; mais peu à peu le nombre crût tellement que la maison se trouvait remplie aux jours marqués pour la retraite. En quoi l'on admira la Providence, d'avoir fait bâtir cette maison comme pour être un séminaire, avec un grand nombre de petites chambres. Car, si d'abord on eût eu en vue de faire une maison de retraite, on n'eût pas cru qu'il eût dû y venir tant de personnes en même temps, ni qu'il eût fallu tant de chambres, n'y ayant point encore en aucun lieu de maison pareille, qui pût faire juger du succès de celle-ci. Le prélat même reconnut que son opposition et celle de son clergé avaient servi à l'accomplissement du dessein de Dieu, et ravi des fruits merveilleux que produisaient les retraites, il employa hautement son autorité à les soutenir et à y attirer tout le monde.

XXXIII. MANDEMENT DU PRÉLAT EN FAVEUR DES RETRAITES.

Voici le mandement qu'il envoya pour cet effet dans toutes les paroisses du diocèse :

« Charles de ROSMADEC, par la grâce de Dieu évêque de Vannes, à tous Recteurs et Vicaires de ce diocèse, salut en N.-S.

» Les biens que Dieu opère dans les âmes des fidèles par les retraites sont si grands qu'il paraît visiblement qu'il les a inspirées à son Eglise, dans ces derniers siècles, comme un moyen très efficace pour la conversion des pécheurs et pour la persévérance des justes. C'est le sentiment des Pères spirituels de ce temps, dont quelques-uns des plus employés à la conduite des âmes nous ont assuré, lorsque nous étions à Paris, que les conversions extraordinaires des pécheurs et l'avancement des justes dans la perfection et dans la sainteté se font à présent le plus souvent par les exercices qu'on pratique dans les retraites.

» Cela est confirmé par ces deux grandes lumières qui, de nos jours, ont éclairé l'Eglise, saint Charles et le bienheureux François de Sales, les restaurateurs, l'un de la discipline ecclésiastique et l'autre de la dévotion; dont le premier s'est servi des retraites comme du re-

mède le plus puissant pour déraciner les vices qui régnaient de son temps, et a sanctifié les retraites par sa mort, dont il sentit les attaques dans la solitude du mont Varal, où il avait coutume de se retirer de temps en temps pour vaquer à ces saints exercices; le second a recommandé à ses religieuses de la Visitation les retraites annuelles, comme le véritable moyen pour acquérir et pour conserver l'esprit intérieur qu'il voulait leur communiquer, et qu'il y puisait tous les ans, ne les omettant jamais, quelque occupé qu'il fût des soins de sa charge pastorale. Il les conseillait même aux personnes du monde, comme le moyen le plus aisé pour acquérir la dévotion, ainsi qu'il paraît par un chapitre particulier de son *Introduction à la Vie dévote*.

» Réfléchissant sur le sentiment et sur l'exemple de ces saints prélats, et considérant de plus combien Dieu a déjà donné de bénédictions aux retraites dans notre diocèse, à l'égard de toutes sortes de personnes, et particulièrement des ecclésiastiques, dont plusieurs en ont tiré de très grands avantages pour leur salut, nous nous sentons fortement poussé à vous exhorter de tout notre pouvoir d'avertir les ecclésiastiques et les laïques de vos paroisses de ne pas manquer de se servir d'un si puissant secours pour le bien de leur âme, et de ne laisser pas une si grande grâce que Dieu leur pré-

sente par une miséricorde particulière, sans la recevoir et sans y correspondre.

» Et pour les y convier avec plus de succès, nous vous conjurons de tout notre cœur de leur donner l'exemple, et de leur faire connaître par votre propre expérience de quelle importance sont ces retraites spirituelles, où l'on prend le temps et le loisir de penser pendant huit jours à la grande affaire qui est celle de notre salut, et où l'on peut le mieux examiner l'état de son âme, pour voir si, en éclairant les autres, on ne se consume pas, et si, en sanctifiant le prochain, on se sanctifie soi-même.

» Vous leur ferez voir la facilité qu'il y a de faire une retraite, et vous les assurerez de la consolation qu'on y reçoit, et en même temps vous tâcherez de leur ôter les difficultés imaginaires qu'ils pourraient avoir, et dont le démon se pourrait servir pour leur faire différer et omettre tout à la fois la retraite qu'ils se sentiraient inspirés de faire.

» Et comme une des difficultés des prêtres pourrait avoir pour prétexte l'obligation de dire la messe dans leur paroisse, vous leur représenterez qu'un dimanche, ou peut-être une fête qui pourrait se rencontrer dans leurs huit jours de retraite, ne doit pas les empêcher de jouir d'un si grand bien; et que, s'ils ne font pas de difficulté de s'absenter de la paroisse lorsqu'une affaire temporelle le demande, ils

ne doivent pas craindre de s'en absenter pour une affaire d'aussi grande conséquence que celle-ci, où il s'agit de ce qui peut le plus assurer leur salut.

» Et afin que les retraites se fassent avec plus de fruit et de consolation pour ceux qui y viendront, et avec plus de facilité pour ceux qui en ont la conduite, nous avons jugé à propos de régler les jours auxquels on y entrera, et nous vous adressons cet ordre, afin que vous avertissiez les ecclésiastiques et les laïques de vos paroisses de s'y conformer.

» Donné à Vannes l'onzième de janvier 1664. »

XXXIV-XXXV. PERSÉCUTION CONTRE LES RETRAITES ET CONTRE LEURS AUTEURS. VISIONS PROPHÉTIQUES EN FAVEUR DES RETRAITES.

Nonobstant ce mandement du prélat, beaucoup de recteurs et de personnes distinguées se déclarèrent contre les retraites et contre les auteurs d'un si saint établissement; et ceux-ci eurent besoin d'un courage invincible pour soutenir toutes les persécutions que l'enfer leur suscita dans les commencements; mais, ne se rebutant de rien, avec l'aide du ciel et avec la faveur du prélat, ils virent la tempête se dissiper peu à peu, et l'abondance des bénédictions que Dieu versa sur cette maison justifia certaines

vues comme prophétiques, que quelques personnes de piété avaient eues de la future sainteté de ce lieu lorsqu'il n'était encore qu'un jardin.

La première (c'était la bonne Armelle) y vit un jour en l'air une troupe d'oiseaux d'une espèce inconnue et d'une beauté ravissante, qui, par leur chant et par le battement de leurs ailes, donnaient des marques de réjouissance. La seconde vit qu'on y découvrait un riche trésor, mais qui n'était que pour les hommes : les femmes n'y avaient point de part. La troisième vit en détail toutes les attaques du monde et de l'enfer contre le séminaire que le Père Rigoleuc faisait bâtir, et ensuite une grande multitude d'hommes de toutes conditions qui venaient y faire les exercices spirituels.

Monsieur de Kerlivio et le Père Huby, auxquels on avait communiqué ces vues, n'en comprirent bien le sens qu'après qu'ils en eurent reconnu l'accomplissement, ce qui ne servit pas peu à les animer dans leurs travaux.

XXXVI-XXXVII. M. DE KERLIVIO TRAVAILLE AVEC LE P. HUBY AUX RÈGLEMENTS POUR LA CONDUITE DES RETRAITES, ET FONDE LA PENSION DE QUATRE PÈRES POUR LES DIRIGER.

Ils dressèrent ensemble tous les règlements qui regardent la conduite des retraites, et Mon-

sieur de Kerlivio ne cessa de faire jusqu'à sa mort de nouvelles dépenses pour agrandir et pour embellir la maison. Il y fonda l'entretien de quatre Pères, qui en fussent les directeurs, et, pendant vingt-six ans, il employa son pouvoir et toutes les industries de son zèle à donner vogue aux retraites.

XXXVIII. SON ZÈLE POUR LES RETRAITES.

C'était lui qui, comme grand-vicaire, envoyait dans les paroisses les billets des retraites, qui les faisait publier et afficher dans les églises, et qui engageait les recteurs, les prédicateurs, les missionnaires et les prêtres, à recommander les retraites, et à y venir eux-mêmes, pour y attirer le peuple par leur exemple. Il eut la consolation de les voir fréquentées par les ecclésiastiques, par la noblesse, et par toutes sortes de personnes des neuf évêchés de Bretagne, et les visites qu'il fit en celui de Vannes lui donnèrent occasion de connaître sensiblement la réformation générale qui s'était faite dans la province par cette sainte institution, dont il était le fondateur.

Je l'ai souvent vu triompher de joie lorsque les recteurs qui avaient été d'abord les plus opposés aux retraites, y venant ensuite eux-mêmes, et se détrompant par leur propre expérience, s'accusaient publiquement, les larmes

aux yeux, d'avoir imprudemment condamné un si excellent moyen de sanctifier les âmes; ou lorsqu'au sortir d'une retraite, des hommes vivement pénétrés de la grâce, venaient lui dire que, quand la maison qu'il avait bâtie n'aurait jamais produit d'autre fruit que celui qu'ils en remportaient, il ne devait pas plaindre ce qu'il y avait dépensé.

XXXIX. IL COOPÈRE A L'ÉTABLISSEMENT DE LA RETRAITE DES FEMMES.

La maison de retraite des femmes est en partie son ouvrage. Mademoiselle de Francheville, comme nous le dirons dans sa vie, en ayant formé le dessein, vint le communiquer à Monsieur de Kerlivio et au Père Huby, leur demandant leur assistance pour l'exécuter. C'était une entreprise difficile. Presque tout le monde la combattit, et ceux mêmes qui la devaient le plus appuyer, firent tous leurs efforts pour l'empêcher. Jamais elle n'eût réussi si elle n'eût été soutenue du zèle, de la prudence et de l'autorité de ces deux grands serviteurs de Dieu. Mais ils la conduisirent si bien que, contre toute apparence, elle a eu ce merveilleux succès que nous voyons.

XL. SA MANIÈRE DE FAIRE LES VISITES DU DIOCÈSE.

De toutes les fonctions de la charge de grand-vicaire il n'y en avait aucune à quoi Monsieur de Kerlivio apportât plus d'exactitude et de soin qu'à la visite du diocèse. Il la faisait régulièrement chaque année, et lorsque ses infirmités ne lui permirent plus d'aller à cheval, il se servit d'une chaise roulante, fort pauvre, dans laquelle il avait la commodité de pouvoir lire et écrire, de travailler sur les matières de la visite et de faire ses notes. Jamais il ne la commençait qu'il ne l'eût mise sous la protection de la sainte Vierge et sous celle des saints Archanges des lieux qu'il devait visiter. C'était une de ses pieuses pratiques d'invoquer les saints Anges des personnes avec lesquelles il traitait, et de se confier beaucoup en leur assistance.

Comme la fin des visites est de bien connaître l'état des paroisses, d'y maintenir le bon ordre et de remédier au mal qui pourrait s'y être glissé, il s'appliquait efficacement à tout cela.

Il conférait en secret avec les recteurs de ce qui se devait traiter à la visite, et s'il y avait des divorces et d'autres semblables affaires, il les examinait en particulier, et non à l'audience,

où souvent ces sortes de choses donnent sujet de raillerie aux assistants et de confusion aux parties, et d'où les esprits sortent plus aigris qu'ils n'étaient auparavant.

Après avoir fait le matin tout ce qui regardait la visite, il appelait encore l'après-dîner les prêtres à l'église au son de la cloche. C'était également pour les instruire de leurs devoirs et pour empêcher les excès auxquels ordinairement les assemblées des visites donnent occasion. Dans la même vue, après les avoir congédiés, il allait lui-même dans les cabarets voir si quelque ecclésiastique n'y était point resté.

XLI. CE QU'IL DISAIT AUX PRÊTRES DANS SES VISITES.

Le sujet des petits discours qu'il faisait aux prêtres était si propre, et la manière de le traiter si familière et si insinuante, que ses exhortations faisaient beaucoup d'impression sur les esprits.

Dans une visite, il leur représentait la dignité de leur état, et le pouvoir qu'il leur donne de produire sur nos autels le corps de Jésus-Christ et de remettre les péchés; les dispositions que demande l'exercice de ces deux pouvoirs : la sainteté de vie, le recueillement, la dévotion, pour le premier; le zèle, la prudence, la fidélité, pour le second; avec quelle pureté, quelle fer-

veur un prêtre doit approcher de l'autel; ce que c'est que d'en approcher indignement : faire du sacrifice un sacrilège, joindre à l'action la plus sainte et la plus glorieuse à Dieu le plus sanglant outrage; quels châtiments ce crime attire sur celui qui le commet; avec quel zèle un ministre du Sauveur doit correspondre aux desseins de son Maître, qui veut que le sang qu'il a répandu pour les hommes soit appliqué aux pécheurs; que s'il en fait l'application à des sujets indignes, il est responsable du sang du Fils de Dieu; qu'une infinité de prêtres sont damnés pour cet abus; que c'est en se confessant les uns les autres qu'ils font en cela plus de fautes.

Dans une autre visite, sur ces paroles de saint Paul à Tite : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc sæculo,* il leur expliquait les choses que les prêtres doivent principalement éviter : *l'indévotion et les convoitises mondaines;* leurs principaux devoirs envers eux-mêmes : de *tempérance,* dont l'obligation a une grande étendue; — envers le prochain : de *justice,* leur caractère les obligeant de travailler au salut des âmes; — envers Dieu : *de piété,* comme étant ses ministres, dévoués à son culte d'une façon particulière.

Une autre fois, il leur montrait les sources ordinaires des désordres du clergé : *l'oisiveté,*

l'intempérance, l'esprit d'indépendance. — 1° Qu'il n'y a point de condition qui porte plus à l'oisiveté que celle des ecclésiastiques, s'ils n'y prennent garde, surtout à la campagne, parce que, vivant de l'autel, ils n'ont pas besoin de travailler pour vivre; que quelques-uns, à la vérité, s'occupent, mais à des choses éloignées de leur profession; que leur véritable occupation sont les exercices spirituels, les ministères évangéliques, l'étude, quelque honnête travail des mains; qu'ils se doivent prescrire un règlement des actions de la journée; que s'ils l'observent exactement, leurs jours se trouveront pleins à l'heure de la mort; au contraire, quels regrets ils auront alors, si leurs jours se trouvent vides ! — 2° Que rien n'est plus scandaleux dans les prêtres que l'intempérance, même celle qui ne va pas jusqu'aux derniers excès; qu'elle les fait tomber en de plus grands désordres que les laïques; qu'elle est la cause de la damnation de la plupart des prêtres; que saint Paul ne leur recommande rien tant que la sobriété; que, sans cette vertu, la chasteté ne se peut garder dans le célibat. — 3° Que l'esprit d'indépendance qu'on remarque dans les prêtres, est l'ennemi mortel de l'esprit ecclésiastique, le clergé ne subsistant que par la subordination des inférieurs aux supérieurs; que l'orgueil étant le principe de cette indépendance, elle les rend incapables de recevoir les grâces,

qui ne se donnent qu'aux humbles; que ceux qui résistent à l'ordre de Dieu attirent sur eux la damnation.

Dans un autre entretien, il leur faisait voir l'obligation qu'ont les prêtres d'être des hommes parfaits, les moyens de parvenir à la perfection, et les aides que leur état leur donne pour cela. Il les invitait particulièrement à faire, chaque jour, pour le moins, une demi-heure d'oraison mentale, et de temps en temps une retraite.

Quelquefois il bornait son entretien à combattre un vice particulier, comme l'attache à leurs parents, ou à recommander la pratique d'une vertu particulière, comme de la mortification.

Il invectivait souvent contre cet esprit d'avarice qui règne dans les ecclésiastiques, même en ceux qui d'ailleurs sont exempts des autres vices, et il réfutait les raisons qu'ils allèguent pour couvrir la passion qu'ils ont d'amasser de l'argent : les uns, sous prétexte de le laisser à leurs héritiers, en reconnaissance de ce que leurs parents ont dépensé pour les entretenir aux études; d'autres, sous prétexte que, n'ayant point de bénéfices ni de patrimoine, ils ont besoin de faire quelque réserve pour se subvenir au cas qu'il leur arrive quelque longue maladie ou infirmité; d'autres, sous prétexte de faire un beau testament en faveur de l'Eglise ou des

pauvres, et de fonder des services ou d'autres bonnes œuvres. Il leur découvrait la tromperie de ces prétextes : du premier, parce que l'argent qu'ils laissent à leurs héritiers, loin de les accommoder, attire la malédiction sur le bien qu'ils ont d'ailleurs; du second, parce que Dieu permet que dans leurs maladies ils soient moins assistés que s'ils s'étaient confiés en sa providence, leurs parents ne désirant que leur mort pour se saisir bientôt de leur argent; du troisième, parce que leur testament d'ordinaire n'est point exécuté, Dieu le permettant ainsi pour punir leur avarice et leur vanité. Il confirmait tout cela par des exemples qu'ils avaient eux-mêmes vus ou entendus, et il leur donnait pour maxime : *Qu'un prêtre doit mourir sans dettes et sans argent;* que ce doit être là le principal article de son testament.

Un de ses plus ordinaires entretiens était de l'obligation qu'ont tous les prêtres d'assister les âmes; que c'est une grande illusion de croire qu'on en est dispensé parce qu'on n'est ni recteur, ni vicaire; que le précepte général de la charité regarde les prêtres d'une façon toute particulière; que les besoins spirituels des âmes, auxquels les prêtres seuls peuvent remédier, sont et plus fréquents et plus extrêmes que les nécessités corporelles des corps; qu'ils ne peuvent voir périr les âmes, comme elles périssent tous les jours, sans être coupables de leur perte,

puisqu'il leur serait si aisé de les secourir; qu'il ne faut pour cela que surmonter une certaine paresse et lâcheté qui les attache à leur repos; que Jésus-Christ étant mort pour le salut des âmes, il n'y a point de travaux qu'un ministre de Jésus-Christ ne doive entreprendre et souffrir avec joie pour sauver une âme; que le sacerdoce est un talent qu'on ne peut enfouir sans attirer sur soi une terrible sentence de damnation; quel aveuglement et quelle insensibilité de s'amuser à des bagatelles, à se divertir, pendant qu'une pauvre âme est prête de tomber dans l'enfer; que c'est une extrême ingratitude de vivre du temporel des peuples sans vouloir leur rendre le spirituel et travailler pour leur salut éternel; qu'ils doivent donc s'y employer de toutes leurs forces, à faire le catéchisme, instruire les enfants, se présenter pour entendre les confessions en tout temps, visiter les malades, assister les mourants.

Il les exhortait encore souvent à faire leurs fonctions, non par coutume, non par intérêt, non comme des gens de métier, mais par un esprit intérieur, avec une intention pure, avec une ferveur toujours nouvelle, comme ministres de Jésus-Christ.

Dans une des dernières visites, sa faiblesse lui faisant sentir qu'il ne pouvait plus guère vivre, il prit pour thème de son entretien ces paroles de la seconde Epître de saint Pierre :

Incipiam vos semper commonere de his. Justum autem arbitror, quandiu sum in hoc tabernaculo, suscitare, vos in commonitione, certus quod velox est depositio tabernaculi mei; et il montra l'obligation spéciale qu'ont les prêtres de se mortifier dans les choses mêmes qui ne sont pas défendues, et que, sans cela, ils sont en danger de leur salut, parce que la pente de la nature corrompue nous entraîne toujours au mal, de sorte que, si on lui donne une entière liberté au regard des choses licites et innocentes, elle n'en demeurera pas là, mais elle ira plus avant, à celles qui sont illicites et criminelles; si l'on donne à ses yeux la liberté de regarder tous les objets qui de soi ne sont pas mauvais, on viendra ensuite à regarder quelque objet dangereux, qui par les yeux passera dans l'imagination, et puis excitera du plaisir dans l'appétit, auquel enfin la volonté se joindra; si l'on donne à sa langue la liberté de dire des choses inutiles, on viendra ensuite à faire des médisances; si l'on donne à la chair toutes ses aises, elle deviendra rebelle; que c'est par cette facilité à trop accorder au corps que l'on tombe dans les péchés d'impureté.

Voilà les sujets des entretiens qu'il faisait aux prêtres dans les visites, comme je les ai trouvés écrits de sa main.

XLII. IL FAIT DES VISITES IMPRÉVUES.

Outre les visites réglées, il faisait de temps en temps des courses imprévues dans certains cantons du diocèse; et il estimait qu'il est à propos d'en user ainsi, afin que les ecclésiastiques sachent qu'on veille sur eux en tout temps, et se tiennent toujours dans leur devoir.

XLIII. CATALOGUE OU IL ÉCRIVAIT SES REMARQUES.

Sa vigilance semblait le rendre présent partout. Il portait ordinairement avec lui un catalogue où, par des chiffres connus de lui seul, il avait marqué l'état des paroisses; les bonnes et les mauvaises qualités des recteurs et des prêtres; les bons confesseurs et les bons catéchistes; ceux qui avaient du talent pour la prédication; ceux qui devaient remplir les stations pour l'année prochaine, lesquels il désignait dès la visite; le mois de chaque paroisse pour l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement; les missions qui se devaient faire, et les sujets qu'on y pouvait employer; ceux qui méritaient d'être promus aux bénéfices; les monastères soumis à la juridiction de l'évêque, et tout ce qui regardait leur conduite. Il confirmait ou changeait ses notes selon les nouvelles connaissances qu'il ac-

quérait sur les lieux, ou qui lui venaient de ses correspondants, gens qu'il savait être hors de soupçon de lui donner des avis par passion, ou légèrement, sans être bien assurés de ce qu'ils avançaient. Si les choses qu'on lui mandait paraissaient douteuses, il les marquait comme telles (1), jusqu'à ce qu'il en eût été pleinement informé.

XLIV. SON SOUCI DES MISSIONS ET DES MISSIONNAIRES.

Le Père Rigoleuc, en mourant, avait laissé le diocèse si bien fourni de prédicateurs et de missionnaires qu'il y en avait assez pour remplir des seuls prêtres (2) toutes les chaires, et pour faire sans cesse des missions. Monsieur de Kerlivio, héritier du zèle de ce Père, eut soin d'entretenir de si bons ouvriers, de faire former par eux les jeunes ecclésiastiques qu'on jugeait propres à ces emplois, et de procurer qu'il se fît presque continuellement des missions, et souvent deux à la fois en divers endroits, l'une bretonne et l'autre française.

Il avait de saintes adresses pour trouver de quoi fournir à tant de missions, pour engager

(1) Pour les *étudier*, ou pour les *consulter*.

(2) Cela doit s'entendre, je crois, *des seuls prêtres embrigadés par le P. Rigoleuc:* à eux seuls ils pouvaient suffire pour toutes les prédications et pour toutes les missions.

les recteurs et les personnes riches à en faire les frais, et pour lever les obstacles qui se rencontraient. Dès qu'on lui avait parlé d'une mission, il prenait ses mesures pour la faire dans la saison propre, et par les ouvriers qui pourraient y être appelés plus commodément et y travailler plus utilement. Il les en avertissait de bonne heure, et lorsqu'il s'était assuré d'eux, et que le temps approchait, il leur écrivait encore d'une manière si engageante qu'ils ne manquaient point de se rendre au lieu de la mission le jour qui leur avait été assigné.

XLV. RÈGLES QU'IL DONNAIT A SES MISSIONNAIRES.

Voici les règles qu'il avait prescrites à ses missionnaires :

1. Ceux qui ont l'honneur d'être appelés au ministère évangélique des missions doivent s'adonner à l'oraison pour être bien unis à Dieu.

2. Dès qu'un prêtre sera invité par ses supérieurs à une mission, il s'y rendra le jour qui lui aura été marqué, avec une intention pure de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

3. Qu'ils prennent garde par les chemins, soit en allant, soit en revenant. de ne boire et de ne manger qu'avec sobriété, donnant partout

témoignage des fonctions apostoliques qu'ils exercent.

4. Etant arrivés au lieu de la mission, ils se résigneront à la volonté de Dieu, et à la conduite du supérieur ou du directeur.

5. Qu'ils tâchent toujours, durant la mission, d'agir dans l'esprit de la grâce, et ne laissent échapper aucune des occasions que Dieu leur présentera d'ôter le mal et de procurer le bien qu'il leur fera connaître.

6. Tous les missionnaires, s'il est possible, se logeront ensemble.

7. Ils réciteront ensemble, le soir, Matines et Laudes de l'office divin, et puis les prières, et se coucheront à la même heure.

8. Ils se lèveront à cinq heures du matin, feront, pour le moins, une demi-heure d'oraison, et puis diront Prime et le reste des petites heures. Ensuite, ils iront à l'église dire la messe, selon l'ordre qu'aura établi le directeur.

9. Le signal pour aller à l'église le matin, et pour en sortir le soir, sera le son de l'*Angelus*. A quoi le directeur donnera ordre, comme à tout le reste.

10. A l'entrée de table, on fera une petite lecture, pendant laquelle on ne mangera, ni ne boira,

11. Qu'ils traitent leurs pénitents avec une grande douceur, à l'exemple de Notre-Seigneur.

12. Quelque foule de pénitents qu'il y ait, qu'ils ne se pressent jamais.

13. Pour donner plus grande liberté à leurs pénitents, ils éloigneront du confessionnal ceux qui attendent leur rang pour se confesser.

14. Qu'ils diffèrent l'absolution à ceux qui sont dans l'occasion prochaine, jusqu'à ce qu'ils aient donné des preuves de leur amendement. Qu'en cela, ils agissent avec douceur, faisant voir au pénitent la nécessité de cette conduite et la lui faisant agréer.

15. Quand il se rencontre des cas douteux, qu'ils en diffèrent la décision, pour s'en éclaircir et pour les consulter (1) en secret; mais qu'ils ne se lèvent point sur le champ pour aller consulter. Ils attendront la première commodité.

16. Ils ne proposeront jamais leurs difficultés devant les laïques, ni devant les prêtres du lieu où se fait la mission.

17. Ils ne prendront point d'argent des pénitents, pour quelque cause que ce soit.

18. Ils s'emploieront, avec toutes les adresses d'un saint zèle, à tirer les péchés cachés des

(1) Ce paragraphe n'est pas très clair pour certains détails.

pénitents, et à les exciter à une vraie contrition et à un ferme propos d'éviter les occasions.

19. Qu'ils aient une liste des meilleurs moyens et des remèdes les plus efficaces pour empêcher les rechutes.

XLVI. INSTRUCTIONS POUR LE BON ORDRE ET POUR LE SUCCÈS DES MISSIONS.

A ces règles, communes à tous les missionnaires, il avait joint des instructions pour le bon ordre et pour le succès des missions. Les voici :

1. L'ouverture de la mission, qui aura été indiquée quelques jours auparavant, se fera par une procession générale, où le Saint-Sacrement sera porté par le recteur, assisté de ses prêtres. Les missionnaires pourront l'accompagner, avec modestie et avec humilité.

2. Dès l'entrée de la mission, il faut avoir une liste des scandales et des désordres de la paroisse, et voir quel remède on y pourra apporter.

3. Il faut aussi avoir un catalogue des enfants qui n'ont pas encore fait leur première confession et leur première communion, pour assigner un jour à confesser les uns et à faire communier les autres. Cependant on les instruira des dispositions requises à ces deux Sacrements.

4. Au commencement de la mission, on

avertira que ceux qui auront des malades s'adressent au directeur, afin qu'il leur envoie un confesseur.

5. Il est à propos d'employer trois ou quatre jours à l'instruction, avant que d'appeler tous les missionnaires pour se mettre à entendre les confessions

6. Les instructions populaires qu'on fera le matin seront de la confession et de la préparation à la bien faire, de son intégrité, etc.

7. Les prêtres du lieu ne doivent point confesser pendant la mission.

8. Il serait bon que quelque missionnaire leur fît des conférences (1).

9. On fera faire, autant qu'il sera possible, les restitutions avant l'absolution, et rendre les obligations payées, ou marquer ce qui est reçu à valoir sur elles. De même, on obligera les procureurs des églises et des chapelles à rendre leur *reliqua*, avant que de les absoudre. L'expérience fait voir que rien n'est plus difficile à exécuter que les restitutions. On promet toujours de les faire, et on ne les fait jamais.

10. L'expérience ayant appris combien il est nécessaire que les pénitents se confessent deux fois dans les missions, on remettra la commu-

(1) Entendez: aux prêtres du lieu.

nion au jour que le directeur le jugera à propos. Quant à ceux qui ne peuvent pas revenir une autre fois, il est expédient, après les avoir confessés, de les renvoyer pour quelque peu de temps penser encore à leur conscience, et se mieux disposer à recevoir l'absolution, qu'on leur donnera ensuite à leur retour.

11. Il faut choisir quelqu'un qui ait bonne voix pour apprendre au peuple à chanter les cantiques et pour leur donner cours.

12. Faire le possible pour terminer les procès, les différends, les haines : voir les deux parties, etc...

13. Engager la noblesse à prêter la main aux missionnaires pour exterminer les scandales.

14. Vers la fin de la mission, indiquer une communion générale pour les morts, et un sermon sur ce sujet. De même, indiquer un samedi ou un autre jour pour prêcher de la dévotion à la sainte Vierge.

15. Avoir soin qu'il y ait un mercier pour vendre des chapelets, des crucifix, des images de Notre-Dame, des bénitiers, et les cantiques du Père Maunoir.

16. Faire une conférence des missionnaires et des prêtres du lieu pour traiter des moyens de conserver et d'augmenter le fruit de la mission, et pour voir s'il ne reste point quelque

chose à faire et comment on en pourra venir à bout.

17. Commettre un prêtre du lieu, de l'avis du recteur, pour continuer le catéchisme et les cantiques, et pour visiter les maisons, une fois l'an, avec les prêtres de chaque quartier, en esprit de charité et de zèle.

18. Il ne faut pas manquer de faire cette visite des maisons à la fin de la mission : elle est très nécessaire, comme l'enseigne le Père Maunoir et comme l'expérience le montre.

19. La clôture de la mission se fait, comme l'ouverture, par une procession générale après vêpres. Ensuite un sermon pressant, qui sert d'adieu, et puis le *Te Deum* en actions de grâces.

XLVII. POINTS QUE LES MISSIONNAIRES DEVAIENT SPÉCIALEMENT PROCURER ET RECOMMANDER.

Outre ces règles et ces instructions, il avait marqué les choses que les missionnaires devaient particulièrement procurer et recommander. C'était :

1. Les retraites, l'adoration perpétuelle, l'entretien d'une lampe devant le Saint-Sacrement.

2. Que l'on sonnât régulièrement l'*Angelus*, le matin, à midi et au soir.

3. Que la Confrérie du Rosaire s'établît là où elle n'était pas.

4. Qu'on portât des croix, des *Agnus* et ces petites couronnes de Notre-Dame sur lesquelles on dit un *Credo*, trois *Pater* et douze *Ave*.

5. Que ceux qui ne savaient pas lire récitassent, les dimanches et les fêtes, un chapelet pour vêpres.

6. Qu'on ne parlât point aux autres de sa confession et de sa pénitence.

7. Qu'on évitât les superstitions.

8. Qu'on ne différât point de porter les enfants à l'église pour recevoir le Baptême.

9. Qu'on envoyât les enfants à confesse dès qu'ils sont un peu instruits.

XLVIII. SON ZÈLE POUR LES MISSIONS ET POUR FORMER LES MISSIONNAIRES.

Il fit composer par ses missionnaires une espèce de Directoire ou Manuel pour leur conduite, principalement au sujet de la confession. C'est un recueil de leurs expériences, plein d'excellentes maximes de pratique, qui étaient

la matière de leurs conférences secrètes, et chacun en avait un exemplaire manuscrit (1).

Il ne manquait guère, à chaque mission, d'aller visiter les missionnaires, pour animer leur zèle et pour témoigner l'estime et l'affection qu'il avait pour eux. En toutes occurences, il leur rendait tous les services possibles, et il leur faisait ordinairement conférer les bénéfices dépendants de l'évêque. De cette sorte, il attira dans le diocèse un grand nombre d'excellents hommes, qui y ont fait un bien inconcevable.

Il s'informait souvent de la conduite de ses prédicateurs et de ses missionnaires, et s'il apprenait que quelqu'un ne se comportât pas bien, il l'effaçait de son catalogue et ne l'employait plus, voulant que les ouvriers dont il se servait fussent irréprochables.

XLIX. SA CONDUITE A L'ÉGARD DU CLERGÉ.

On ne saurait voir une conduite plus sage, plus douce et plus efficace qu'était la sienne à l'égard du clergé. Les ecclésiastiques vertueux l'aimaient extraordinairement, les vicieux redou-

(1) On peut se demander s'il faut lire *par* ou *pour* ses missionnaires, les deux sens étant plausibles : je garde le texte du livre. Je fais de même pour les mots *maximes de pratique*. On pourrait mettre *pratiques* au pluriel, en mettant une virgule entre *maximes* et *pratiques* ; mais je garde le texte imprimé, au sens de *maximes pratiques*.

taient son zèle, et tous lui étaient si soumis qu'il ne trouvait presque point en eux de résistance. Il les envoyait d'un lieu à l'autre; il changeait leurs emplois comme il le jugeait à propos, et il disposait d'eux à peu près comme un provincial dispose de ses religieux dans les ordres les plus réformés. Il leur faisait entendre, à l'examen avant leur ordination, qu'on leur ferait pratiquer cette obéissance, et que la promesse qu'ils en feraient à leur évêque les obligeait d'être comme des religieux entre ses mains pour aller partout où ils seraient jugés plus utiles. Au sortir du séminaire, il les plaçait ordinairement dans une autre paroisse que celle de leur naissance, les joignant à de bons recteurs ou à d'autres prêtres zélés, qui avaient soin de les former. L'expérience lui avait fait connaître que, quand on laisse les jeunes prêtres auprès de leurs parents, l'attachement qu'ils ont pour eux est souvent un écueil à leur salut, et presque toujours un obstacle à leur perfection; qu'ils entrent insensiblement dans toutes les affaires de leurs parents; qu'ils perdent cette sainte liberté qu'un prêtre doit avoir pour être prêt d'aller où le besoin et le plus grand bien du diocèse le demandent, et qu'ils font incomparablement mieux ailleurs qu'en leur pays.

Quand il connaissait un prêtre qui n'était pas de bonnes mœurs, il tâchait de le joindre à

quelqu'un des plus vertueux recteurs; et lorsqu'il apprenait qu'un ecclésiastique commençait à prendre quelque méchante habitude dans une paroisse, il faisait tout le possible pour le transférer dans une autre.

C'était une de ses maximes inviolables de ne jamais laisser un prêtre dans le lieu où il avait fait une faute contre la chasteté, estimant qu'avec cette tache il n'était plus désormais capable d'y faire du bien au prochain.

Au reste, dans tous ces changements, il ménageait toujours l'intérêt temporel des prêtres, leur procurant, dans le lieu où il les envoyait, les mêmes avantages qu'il avaient dans celui d'où il les tirait, ou de plus grands avantages. Et ce qui montre la grande autorité que sa vertu et son zèle lui donnaient, c'est qu'il faisait tout cela sans violence, l'esprit de Dieu qui l'animait le rendant maître des cœurs.

L'honnêteté avec laquelle il traitait les prêtres marquait l'estime qu'il avait pour leur caractère, et lui attirait leur confiance. Quelque faute qu'eût fait un prêtre, jamais il ne le reprenait avec hauteur. La prudence et la douceur étaient les ressorts de son gouvernement. Il avait mille adresses pour gagner les esprits, et pour faire rentrer dans leur devoir ceux qui en étaient sortis, ainsi que le témoigne Monsieur Ménard de la Contaye, qui l'a souvent ac-

compagné dans les visites, et qui lui était uniquement cher à cause de la sainteté de sa vie.

Il ne pouvait souffrir les défauts qui marquaient l'esprit du monde, si opposé à l'état ecclésiastique. Il les reprenait en qui que ce fût, mais d'une manière si sage et si honnête qu'on ne s'en pouvait choquer. Quant aux désordres plus considérables, il les corrigeait en vrai père. S'ils étaient cachés, il ne les découvrait qu'autant qu'il était nécessaire, et ne communiquait jamais les connaissances qu'il en avait déjà à ceux qui lui en venaient donner de nouvelles. Si ces désordres étaient publics et qu'ils demandassent une correction publique, il la faisait avec le moins d'éclat et le plus de charité qu'il était possible. Il n'en venait jamais aux remèdes violents qu'à l'extrémité, après avoir inutilement employé ceux de la douceur.

Ses ordonnances étaient presque toujours reçues avec soumission, parce qu'on savait que le pur zèle les lui avait dictées, et que les motifs d'intérêt n'y étaient point entrés. Si quelquefois il manquait quelque formalité aux suspenses qu'il avait fait signifier à des prêtres, c'était en vain qu'ils en appelaient comme d'abus : le Parlement, persuadé de la droiture de ses intentions, confirmait d'ordinaire ce qu'il avait fait.

Son principal soin regardait les recteurs. Les sujets qu'il proposait pour les cures étaient tou-

jours les plus capables, conformément à la disposition des lieux; et quand le prélat le consultait sur ceux pour qui on demandait une cure, il disait ce qu'il en pensait sans respect humain; et comme son sentiment était d'ordinaire suivi, les cures ne se donnaient point à la faveur, mais au seul mérite.

Il fit consulter en Sorbonne si un recteur qui ne sait que le français, peut, en sûreté de conscience, posséder une cure où l'on ne parle que breton. Après la réponse, qui fut négative, il écrivit à Rome la liste des paroisses bretonnes, suppliant Sa Sainteté de ne conférer celles qui vaqueraient dans les mois qui sont à la nomination du Saint-Siège, qu'à des prêtres qui sussent la langue. En quoi il rendit un grand service au diocèse.

Il n'omettait rien de ce qui pouvait contribuer à maintenir, entre les recteurs et les prêtres, cette bonne intelligence qui est si nécessaire pour l'édification et pour le service des âmes.

Il recommandait aux recteurs de traiter leurs prêtres d'une manière qui les engageât à les seconder dans les fonctions pastorales : de faire visiter les malades deux fois pour le moins, par deux prêtres, afin que s'ils n'avaient pas eu la confiance de déclarer leurs péchés à l'un, ils les déclarassent à l'autre; de visiter, au moins une fois l'an, toutes les maisons de la paroisse,

et d'observer ce qui est marqué dans un imprimé touchant cette visite.

Il recommandait aux simples prêtres d'avoir une grande déférence pour leurs recteurs, et de prendre volontiers part à leurs travaux : d'assister avec charité les malades de leur quartier, de ne se contenter pas de leur avoir administré les sacrements, mais de les aller revoir, et de faire en sorte qu'en leur absence quelque personne charitable demeurât auprès d'eux pour les aider à bien mourir; d'enseigner les enfants, et de remarquer entre eux ceux qui auraient meilleur esprit et bon naturel, afin de procurer qu'on les fît étudier, en vue de les élever à la prêtrise; d'avertir le recteur des désordres de leur quartier, surtout vers Pâques, et avant le mois de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement; de conférencer en ces temps-là tous ensemble avec le Recteur, afin de tenir une conduite uniforme dans les confessions, et d'appliquer au mal les remèdes les plus propres et les plus efficaces; d'éviter autant qu'ils pourraient, hors de la nécessité et des offices de charité, la conversation (1) des laïques, surtout à table et au jeu; de faire chez eux un ordinaire assez raisonnable, afin de n'être point tentés de s'arrêter à boire et à manger ailleurs, comme on fait quand on sait qu'on ne trouvera pas à la maison de quoi se contenter.

(1)) Nous dirions maintenant: les rapports avec les laïques.

L. IL ÉTABLIT LES CONFÉRENCES DES PRÊTRES; ET AUSSI DES CONSEILS RÉGULIERS A L'ÉVÊCHÉ.

Il établit les conférences, où les ecclésiastiques s'assemblaient tous les mois en divers quartiers qui partageaient le diocèse; il en composa les règles, et il envoyait, au commencement de l'année, au directeur de chaque conférence, des feuilles imprimées, où les sujets qu'on devait traiter cette année-là étaient marqués. C'étaient des matières de pratique et importantes, non spéculatives, contentieuses et de peu d'édification. On y traitait toujours de trois choses : 1. Des cérémonies de la Messe, de l'Office divin, et de l'administration des Sacrements. 2. Des cas de conscience. 3. Des points de piété qui regardent spécialement les prêtres.

Il disait que les conférences étaient un moyen également efficace pour retenir les prêtres dans une vie réglée, et pour les rendre capables de leurs ministères.

Il procura qu'il se tînt, de quinze en quinze jours, une assemblée secrète au palais épiscopal, en présence du prélat, où les grands vicaires, l'official et le promoteur conféreraient des affaires du diocèse, et des remèdes qu'on pouvait apporter aux désordres dont on avait reçu avis. Ensuite de quoi ils partageaient entre

eux le soin de procurer le bien et de remédier au mal.

LI. ETABLISSEMENT DU SÉMINAIRE JEAN DE L'ISLE.

Comme il connaissait mieux que personne le besoin que le diocèse avait d'un séminaire pour les ordinands, il ne cessa d'en solliciter l'établissement auprès de l'évêque et du clergé. Il en vint à bout. On acheta un emplacement auprès de l'église de Notre-Dame du Méné, dans le fief de l'évêque, et l'on commença d'y bâtir. Il fit donner l'intendance de cet ouvrage à un prêtre, son intime ami, qui, par la sainteté de sa vie, s'était acquis l'estime et la confiance de tout le monde.

Il se nommait Jean de l'Isle. Il fut tellement prévenu de la grâce que, dès son enfance, on lui vit pratiquer ce mépris du monde, cette modestie, ce recueillement, cette charité pour les pauvres et cette piété, dont il a fait depuis une si haute profession.

Il demanda d'être chartreux, mais la faiblesse de sa complexion empêcha les supérieurs de le recevoir. Dieu le voulait dans un état où il joignît l'action à la contemplation.

Son attrait pour la pénitence lui fit choisir pour maître et pour modèle saint Jean Climaque. Il entreprit de pratiquer sa doctrine et d'imiter ses exemples; et il le fit pendant une

année, avec tant de rigueur qu'il en pensa mourir. On l'obligea de modérer cet excès. Mais sa vie fut toujours si pénitente qu'elle ne cédait point à celle des religieux les plus austères. Il était presque toujours revêtu d'un cilice, prenait de fréquentes et sanglantes disciplines, jeûnait trois fois la semaine, souffrait le froid, le chaud, et toutes les autres incommodités avec plaisir, et sans vouloir se soulager, cherchant toutes les manières imaginables de mortifier ses sens et son esprit.

Je n'ai point connu d'ecclésiastique plus humble, plus désintéressé, plus mort à lui-même et plus rempli d'un vrai zèle. L'oraison et l'étude de la Sainte Ecriture étaient sa principale occupation. Il parlait peu, et la prudence surnaturelle avait perfectionné la solidité de son jugement naturel.

L'évêque de Vannes et les grands-vicaires se servaient de lui pour les entreprises de zèle et de charité, et il était l'instrument de la plupart des bonnes œuvres de la ville et du diocèse. La compassion qu'il avait des misères du prochain l'eût dépouillé de tout, si l'on n'y eût pris garde. Son petit logement était comme un petit hôpital. Il y retirait les enfants orphelins, abandonnés, et malades des maladies même les plus sales, les retenait quelquefois les années entières jusqu'à ce qu'ils fussent guéris; et ensuite leur faisait apprendre quelque métier. Il prenait en-

core soin des petites orphelines, et des filles que la nécessité mettait en danger de se perdre. C'était une espèce de miracle que son peu de bien pût fournir à tant de charité.

Il avait une grâce particulière pour gagner à Dieu les pécheurs les plus désespérés. Il s'appliquait beaucoup à leur conversion, et outre les Ursulines, dont il fut 26 ans confesseur, il conduisait dans les voies de la perfection un grand nombre de bonnes âmes.

Comme il savait parfaitement les cérémonies de l'Eglise, les supérieurs l'avaient établi pour les apprendre aux jeunes prêtres, et en même temps il leur communiquait les hautes idées qu'il avait du sacerdoce et des fonctions sacerdotales, et leur inspirait ses sentiments de piété. Il institua, entre les prêtres du diocèse, une association pour s'assister mutuellement à la mort.

La divine Enfance de Jésus-Christ, sa Passion et la Sainte-Eucharistie étaient les objets de sa plus tendre dévotion. Il paraissait posséder l'esprit de ces mystères. Sa simplicité, sa pureté de cœur, son amour pour la croix et pour la vie cachée en étaient des preuves. Il avait une singulière vénération pour les saints Anges, et l'amour qu'il portait à la sainte Vierge l'avait fait entrer dans le Tiers-ordre du Mont Carmel, dont il fut supérieur, et qu'il accrédita beaucoup.

Il priait Notre-Seigneur de lui faire part de sa croix. Ses vœux furent exaucés : une paralysie générale de tout le corps le tint deux ans attaché à son lit, comme à une dure croix, avec des douleurs extrêmes, et avec une grande humiliation. Il n'avait que la peau et les os; mais il souffrait avec joie, toujours uni à Dieu et pratiquant éminemment toutes les vertus. De quoi je puis rendre témoignage, ayant été, pendant ce temps-là, son confesseur, et l'ayant assisté à la mort.

Il mourut le 3 de mai, jour dédié à la Croix, l'an 1675, à l'âge de 54 ans. Les pauvres le pleurèrent comme leur père. Tout le clergé de la ville, les ordres religieux, les personnes de qualité, tout le peuple honorèrent ses funérailles et lui donnèrent les marques de cette vénération que l'on a pour les saints.

Tel fut celui à qui l'on confia le maniement des deniers destinés à bâtir le séminaire, jusqu'à ce que l'ouvrage vint à être interrompu, faute de fonds pour le continuer. Nous verrons, dans la suite, comment Monsieur de Kerlivio trouva le moyen de le faire achever.

LII. SON ZÈLE POUR LA CONDUITE DES RELIGIEUSES.

Après le soin du clergé, il regardait celui des religieuses comme la plus étroite obligation de

sa charge. Il conformait sa conduite à l'esprit de leur institut. Son affection pour les unes ne causait point de jalousie aux autres. Il leur marquait à toutes tant d'estime et tant de bonté, que chaque monastère avait sujet de croire qu'il tenait la première place dans son cœur. Monsieur Ménard de la Contaye, dont je produis volontiers le témoignage, parce que c'est celui d'un saint, assure que, dans les visites, il admirait souvent son zèle et son talent à rendre toutes sortes de services aux maisons religieuses, soit pour le spirituel, soit pour le temporel.

Il leur donnait pour confesseurs ceux d'entre les prêtres qu'il jugeait les plus capables de cet emploi; et il leur procurait, une ou deux fois l'année, des Pères du collège de Vannes pour les diriger dans leurs retraites. Il entretenait une grande correspondance avec les supérieures, et appuyait toujours leur conduite, ne condamnait jamais en public leurs fautes, leur donnait en particulier les avis qu'il croyait nécessaires, et leur recommandait de gouverner en esprit d'amour et de simplicité; d'alléger plutôt que d'appesantir le joug de la religion; d'accorder à leurs filles la liberté de voir les personnes qui pouvaient servir à leur avancement spirituel; de leur montrer à toutes une affection égale, n'autorisant point, par leur exemple, les petites partialités qui se forment si

aisément dans les communautés; de visiter, pour le moins une fois l'an, les chambres, et d'en ôter ce qu'elles y trouveraient du superflu.

Au temps de la visite, il voyait en particulier toutes les religieuses, écoutait paisiblement tout ce qu'elles voulaient lui dire, leur répondait en peu de paroles pleines d'onction et de force qui les consolaient et les satisfaisaient. Quand des esprits aigris ou emportés venaient se décharger à lui, il ne les rebutait point. Il avait la patience de les entendre, et puis, par sa douceur et par sa sagesse, il les ramenait à la raison. On ne sortait jamais d'auprès de lui mécontent. On était assuré que tout ce qu'on lui avait dit demeurait dans un secret inviolable.

Les religieuses de la Visitation témoignent qu'en 29 ans qu'il a été leur supérieur, on n'a jamais pu apercevoir qu'aucune d'elles lui eût fait quelque plainte. Il agissait avec tant de discrétion, et prenait si bien son temps et ses mesures, qu'il ne donnait lieu de soupçonner personne en particulier de l'avoir informé de choses auxquelles on le voyait remédier.

LIII. SON AFFECTION POUR LES RELIGIEUX.

Tous les religieux avaient en lui un sincère ami, ou plutôt un véritable père. Il leur donnait des marques d'affection en toute rencontre. Ja-

mais il ne parlait d'eux qu'avec estime. Il les favorisait de tout son pouvoir en l'usage de leurs privilèges. Il leur ménageait la faveur et l'amitié du prélat, et il entretenait entre eux et le clergé une union et une paix qu'on ne vit point troublée de son temps par aucun de ces différends éclatants qui causent tant de scandale dans l'Eglise. Il vivait parmi les Jésuites, dans la maison de retraite, comme s'il eût été de leur ordre. Il avait reçu comme une grâce signalée les lettres de filiation qui l'attachaient à la Compagnie, et il en observait les règles autant que ses emplois le lui pouvaient permettre.

LIV. SON ZÈLE POUR LA DIRECTION DES AMES.

Les grandes occupations que lui donnait le soin général du diocèse ne l'empêchaient point de s'appliquer au confessionnal et à la direction. Animé de l'esprit de saint François de Sales, qu'il s'était proposé pour modèle, il gagnait tout le monde par sa douceur. On l'a vu fondre en larmes lorsqu'il trouvait des cœurs endurcis et rebelles à la grâce. Il savait si bien les prendre qu'il les obligeait ordinairement à se rendre à ses avis. Ceux même auxquels il différait l'absolution sortaient toujours d'avec lui contents, et il dit un jour qu'il ne croyait pas avoir jamais renvoyé aucun pénitent qui ne fût revenu à lui. Il avait un talent particulier

pour faire confesser aux âmes trompées par le démon leurs abominations secrètes. Je lui ai ouï dire qu'il ne confessait jamais une personne pour la première fois, qu'il ne l'interrogeât adroitement, selon la méthode du Père Maunoir, pour découvrir si elle n'était point engagée dans ce malheur, dont il avait reconnu, par son expérience, la grande étendue.

Sa direction tendait à une entière mort à lui-même (1), mais d'une manière douce et gagnante, conforme aux desseins de Dieu et proportionnée à la diversité des esprits.

Pourvu qu'il remarquât dans une âme une vraie détermination au bien, avec une docilité d'enfant, il supportait ses faiblesses sans se rebuter, l'élevant peu à peu au-dessus des sentiments de la nature, et lui faisant suivre, suavement mais efficacement, l'attrait de la grâce, à mesure qu'il se manifestait, sans pourtant le lui faire connaître à elle-même qu'autant qu'il était nécessaire, afin de la tenir toujours dans une obéissance aveugle. Sa maxime était qu'un directeur ne doit jamais, dans la conduite des âmes, prévenir la grâce, mais seulement la seconder et n'y mêler rien de son propre esprit. Il donnait à chaque personne tout le temps nécessaire, et autant de soin et d'application que s'il n'eût eu que celle-là seule à conduire.

(1) Aujourd'hui nous dirions: *à soi-même*.

LV. SA DISPOSITION INTÉRIEURE.

Les voies par où Dieu l'avait fait passer l'avaient rendu capable de servir de guide aux âmes appelées aux plus sublimes états de la vie spirituelle.

Il était, en tout temps et en tout lieu, toujours également occupé au-dedans de lui-même, et son occupation intérieure était d'envisager par un simple regard la volonté de Dieu et d'y acquiescer par une amoureuse résignation; c'était de se tenir devant Dieu dans un grand vide, dans un oubli de tout, dans une parfaite nudité d'esprit, abandonné au bon plaisir de Dieu, laissant toutes ses vues, tous ses désirs, toutes ses affections s'écouler et se perdre en Dieu et dans la sainte volonté de Dieu.

« Le fond de son intérieur, dit le Père Huby, dans une lettre à Madame du Quenuen, religieuse bénédictine, a été la foi, et un abandon à Dieu intime, invariable, dégagé de tout le sensible, excepté dans la dernière maladie, où il a eu, avec de très grandes douleurs, des grâces fort extraordinaires. C'était un homme mort à tout l'humain et à toutes les recherches spirituelles, vivant, au delà de tout cela, en Dieu seul. C'est ce qui faisait qu'il était toujours égal, et que ni la variété ni la multitude des affaires ne lui causaient jamais d'altération. Faire, ne pas faire, bon et mauvais succès, tout

lui était indifférent, et le fond de son âme était toujours le même. »

Il en était venu à ce point de perfection qu'il exprime dans un de ses écrits, où il dit : « *Ce que Dieu fait en nous, quand nous le laissons faire, c'est de nous dépouiller et de nous détruire.*

« 1°. — Il nous dépouille de tout ce qui est autour de nous, jusqu'à ce que nous soyons réduits au pur nécessaire, tant au regard de la possession réelle des choses que des désirs et de la volonté. Il veut même que notre foi, notre espérance et notre charité soient dépouillées de ce qui les accompagne ordinairement : la foi, des lumières et des vues; l'espérance, de tout appui sensible; la charité, des goûts et des tendresses : en sorte que la foi soit nue, l'espérance nue, la charité nue.

» 2° — Il détruit ce qui est en nous, et qui nous est aussi intime que nous-mêmes : nos désirs, nos sentiments, notre activité; l'appui que nous prenons en nos forces, en notre industrie et en nos actions; la pente que nous avons au repos de l'âme, un amour secret de notre propre excellence, une secrète estime de nous-mêmes, une certaine prudence que nous sommes bien aise de voir paraître dans notre conduite et dans tout ce que nous faisons. »

Il fait encore une peinture plus expresse de son intérieur dans un autre écrit : « Il me

semble, dit-il, que, pour pratiquer la foi, l'espérance et la charité selon la grâce qui m'est donnée, je dois voir sans yeux, croire sans lumière, m'abandonner sans appui, aimer sans attrait, me tenir simplement dans mon union, sans rien goûter que Dieu, sans rien vouloir que la volonté de Dieu. Cette mort à moi-même, pour le regard de l'intérieur, m'oblige, à plus forte raison, de mourir à tout ce qui est hors de moi, d'être indifférent à tout, insensible à tout, comme un mort.

» *Enfin, je me livre à la mort,*
A la nuit, au néant, au sort,
Aux mépris, aux croix, à l'enfance,
Perdant dedans l'amour
La vie et l'assurance,
La prudence et le jour.

» *Je me livre à la mort,* ne voulant souffrir en moi aucun sentiment de vie pour quelque objet que ce soit hors de Dieu.

» *A la nuit,* ne voulant rien voir que dans la sainte obscurité de la foi.

» *Au néant,* ne voulant non plus être considéré que si je n'étais point.

» *Au sort,* c'est-à-dire à la Providence, lui laissant l'entière disposition de tout ce qui me regarde.

» *Aux mépris, aux croix,* les aimant, et en faisant ma gloire et mes délices.

» *A l'enfance,* me laissant conduire comme un enfant.

» *Perdant tout dans l'amour,* c'est-à-dire lui sacrifiant tout ce que je pourrais désirer.

» *La vie,* n'agissant que par le mouvement du pur amour.

» *Le jour,* demeurant volontiers dans les ténèbres, et ne voulant point d'autre lumière que l'instinct du pur amour, sans même le connaître. »

Bien que son oraison fût, comme il disait lui-même, sans goût, sans lumière, sans appui sensible, il ne laissait pas de donner beaucoup de temps à ce saint exercice; ou, pour mieux dire, il était continuellement en oraison, se tenant toujours devant Dieu, dans son néant, avec un abandonnement de soi-même sans bornes.

LVI. SON INFATIGABLE APPLICATION AU TRAVAIL.

C'est de là qu'il tirait des forces pour soutenir le poids des plus importantes affaires du diocèse sans paraître jamais embarrassé. Il s'appliquait à chaque affaire comme s'il n'eût eu que celle-là, lui donnant tout le temps et tout le soin qu'elle demandait. Ainsi, ayant quelquefois un grand nombre de lettres à écrire, il écrivait

chaque lettre sans se presser ni s'occuper de la pensée des autres. Il a été un des hommes du monde qui a le plus fait de choses pour la gloire de Dieu par lettres. Jamais il ne manquait de répondre à toutes celles qu'il recevait, et pour n'en oublier aucune, il avait toujours sur sa table un agenda où il les marquait toutes. Il a souvent dit aux religieuses de la Visitation qu'il écrivait de sa propre main, par an, plusieurs rames de papier.

LVII. SON SOIN DE MÉNAGER SON TEMPS.

Nous étions surpris de voir comment il pouvait supporter tant de travail, expédier en si peu de temps tant d'affaires, donner audience à tant de personnes à la fois, et faire tout cela avec tant d'ordre et de présence d'esprit qu'il n'oubliait rien, et ne se méprenait en rien. Ce qui le rendait capable de tant écrire et de faire tant de choses, c'est le soin qu'il avait de ménager son temps, de ne rien écrire, ni rien faire de superflu, de ne s'attacher qu'au solide et au pur nécessaire. Ses entretiens étaient courts, ses lettres succinctes. Il avait le talent de dire beaucoup en peu de paroles, et de le donner avec force et avec onction. Une personne digne de foi, qui a traité avec lui près de 40 ans, assure ne l'avoir jamais ouï parler de choses inutiles ni de nouvelles curieuses.

LVIII. SON ÉGALITÉ D'ESPRIT ET SA MORTIFICATION INTÉRIEURE.

Il se possédait si parfaitement que, dans les divers événements, on le voyait toujours le même et sans altération. On pouvait franchement lui dire tout ce qui le regardait, agréable ou fâcheux. Il recevait tout également, comme si cela ne l'eût pas touché. Lorsqu'allant trouver quelqu'un, on le faisait attendre, il attendait avec autant de tranquillité que s'il n'eût rien eu à faire, bien qu'il fût occupé du soin de tant d'affaires.

Il dit un jour au Père Huby que, quand la maison de retraite, qui était son cher ouvrage, viendrait à être anéantie, il croyait qu'avec l'aide de Dieu il n'en serait point troublé.

Cette égalité d'esprit venait de sa constante attention à Dieu et de l'empire qu'il avait acquis sur les mouvements de son cœur. Il était naturellement fier et colère, et la pratique de la vertu lui coûtait beaucoup. Monsieur de Rosmadec, évêque de Vannes, disait que ce qu'il admirait le plus en lui, c'était les continuelles victoires qu'il remportait sur lui-même et la violence qu'il se faisait.

Sa principale étude était de résister aux premiers mouvements des passions. Je lui ai ouï dire qu'on trouve bien mieux son compte à empêcher la première impression que les objets font

sur le cœur, qu'à la réprimer après qu'on l'a reçue.

Une de ses plus chères filles témoigne que, la reprenant de ses petites saillies d'humeur, il lui avoua que, dans l'accablement des affaires et dans les divers contre-temps qui lui arrivaient, il sentait au dedans une impétuosité qui le portait à froncer les sourcils, à hausser les épaules ou à donner au dehors d'autres signes d'émotion, mais qu'il se retenait, et que c'étaient des mouvements de la vie naturelle qu'il fallait étouffer dès leur naissance.

LIX. SA CONSTANCE ET SA FERMETÉ.

Rien n'était capable d'ébranler sa constance. Il lui fallut souvent souffrir les moqueries et les insultes du peuple, les médisances et les calomnies des ecclésiastiques, pour maintenir les règlements qu'il faisait dans les paroisses, et le bon ordre qu'il y voulait établir.

Il avait une fermeté invincible à refuser les attestations et les permissions qu'il ne jugeait pas justes. Mais si, par son refus, il ne contentait pas les gens, il les édifiait par sa douceur, et tâchait de les satisfaire par ses raisons, et lorsqu'ils s'emportaient contre lui, il ne répondait à leurs brusqueries que par son silence et par sa modestie.

LX. SON AMOUR POUR LES MÉPRIS ET POUR LES CROIX.

Regardant les injures et les calomnies dans la lumière de la foi, il les recevait comme des faveurs. Un jour, un prêtre se plaignant à lui de ce qu'on le calomniait, il lui répondit avec une grande ferveur : *Non, Monsieur, vous ne méritez pas l'honneur que Dieu vous fait de vous donner occasion de souffrir quelque chose pour lui, puisque vous savez si mal le reconnaître.*

On l'a vu s'arrêter en public pour écouter avec plaisir les injures et les invectives des pauvres qu'il nourrissait. Jamais il ne témoignait plus de cordialité que quand on lui donnait quelque sujet de peine.

LXI. SA PATIENCE ET SA DOUCEUR.

Un homme, distingué par le rang illustre qu'il tenait dans le monde, après l'avoir traité indignement de paroles, se laissa emporter jusqu'à lui donner un soufflet en présence d'une dame de qualité, de qui on l'a su. L'humble serviteur de Dieu n'opposa que le silence aux injures, reçut le soufflet, non comme une offense, mais comme une marque d'honneur, et n'en a jamais parlé à personne.

Plusieurs méchants ecclésiastiques ont attenté à sa vie, sans qu'il les ait jamais voulu poursuivre en justice. Un prêtre, dont il tâchait de corriger les désordres, l'ayant cherché pour le tuer d'un coup de pistolet, et ne l'ayant point trouvé dans le lieu où il le cherchait, vint avec menaces décharger le pistolet dans la fenêtre de sa chambre. L'évêque fit mettre en prison cet insolent: Monsieur de Kerlivio l'y alla trouver, lui fit mille amitiés, et obtint, par ses pressantes sollicitations auprès du prélat, sa grâce; et par ses prières auprès de Dieu, sa conversion.

Les clercs qu'il n'avait pas voulu admettre aux ordres sacrés à cause de leurs dérèglements, l'ont souvent maltraité. Un d'eux, le rencontrant un jour sur le fossé de la ville, le jeta dedans d'un coup de coude. Un autre vint dans sa chambre le menacer de le tuer. Il triomphait de joie dans ces occasions. Bien qu'il n'ignorât pas les dangers où l'exposait la passion de ces mécontents, il allait seul dans ses voyages, sans autre défense que celle de sa confiance en Dieu et de la protection qu'il attendait du ciel.

Sa douceur faisait rentrer en eux-mêmes les personnes les plus emportées. Un prêtre lui vint demander permission pour dire la Messe, et lui parlant insolemment, se vanta qu'il la dirait malgré lui. Monsieur de Kerlivio, sans se choquer de cette insolence, lui répondit doucement : *Non, Monsieur, vous ne la direz point*

malgré moi : je vous permettrai volontiers de la dire quand vous l'aurez dite au séminaire et que vous saurez les cérémonies. »

Un jour, étant allé recommander une affaire à un officier de Vannes, celui-ci, s'emportant de colère, lui dit des duretés fort choquantes en présence de quelques ecclésiastiques et des personnes pour qui la charité le faisait parler. Monsieur de Kerlivio lui laissa jeter tout son feu, et puis lui répondit si honnêtement, lui suggérant les moyens de se satisfaire, que l'officier se retira tout confus de son emportement, et, quelques moments après, il revint lui faire excuse.

LXII. SON AUSTÉRITÉ DE VIE.

Ses grands travaux, les persécutions que les hommes et les démons lui faisaient, ses infirmités, et particulièrement une descente fort douloureuse, ne contentant pas pleinement les désirs qu'il avait de souffrir, il y ajoutait les rigueurs de la pénitence avec tant d'excès que, semblable à saint Basile, il n'avait quasi que la peau et les os. On peut assurer qu'il ne s'accordait rien de ce qu'il pouvait se refuser.

Sa tempérance était sans exemple, surtout depuis qu'étant attaqué d'un flux hépatique et désespéré des médecins, on lui eut suggéré pour remède de se réduire à ne vivre que de lait. Ce

fut là sa nourriture pendant plus de 18 ans. Deux sous de lait et deux liards de pain qu'il trempait dans le lait, faisaient chaque jour toute la dépense de sa table. Et parce qu'il trouvait le lait pur trop délicat, pour en tempérer le goût, il y mêlait de l'eau. Sa boisson était une partie du lait trempé d'eau. Quelquefois il ôtait tout le lait de l'écuelle où il avait mis le pain, et, versant de l'eau en la place du lait, il mangeait ainsi son pain trempé dans l'eau froide, puis il la buvait. Il prenait ses deux repas seul dans son cabinet, comme un chartreux, mangeant lentement, et ayant en même temps sur sa table, devant ses yeux, sa bible ouverte, pour donner à son âme sa nourriture spirituelle. De cette sorte, en mangeant, il lut trois fois toute l'Ecriture sainte.

Dans les visites du diocèse, il souffrait beaucoup, parce que ne vivant que de lait, et n'en trouvant pas partout qui fût préparé de la manière qu'il le lui fallait, il était obligé de se nourrir de pain trempé dans du vin, quoiqu'il eût bien de la peine à supporter le vin.

LXIII. SA PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE.

Jamais il ne relâcha rien de cette pauvreté qu'il avait embrassée avec l'état ecclésiastique. Dans l'abondance des richesses dont Dieu l'avait partagé, il menait la vie du plus pauvre

prêtre du diocèse, prenant plaisir à se faire sentir tous les effets de la condition des pauvres. Sa soutane et son manteau n'étaient que de la serge commune du pays. Il faisait gloire de porter des habits usés et rapiécés. Ceux de dessous n'étaient qu'un amas de pièces. Lui-même, par esprit de pauvreté, les recousait et raccommodait.

Un conseiller l'ayant envoyé prier de lui prêter une soutane, il répondit au laquais qu'il n'avait que celle qu'il portait actuellement, dont il ne croyait pas que son maître voulût se servir. Et comme une personne de qualité lui représentait un jour qu'il devait prendre une autre soutane, la sienne étant déchirée, il repartit en riant qu'elle n'avait pas encore fait son temps, et qu'elle pouvait autant durer que lui.

Tout ce qui était à son usage ressentait la pauvreté : son bréviaire, sa chambre, son lit, ses meubles. Il n'y avait en sa chambre ni tapisserie, ni tableau, ni aucun ornement, mais seulement deux ou trois images de papier. Sa table était toute nue, sans tapis. Son lit était une couchette fort étroite, avec une simple couverture sans rideaux. Ses meubles, une écuelle de bois dans laquelle il mangeait son lait, et un plat de faïence.

Depuis cette dangereuse maladie, dont il faillit à mourir, se voyant obligé de se servir,

dans la visite du diocèse et dans ses voyages, d'une chaise roulante, il en fit faire une si pauvre qu'elle était l'unique en son espèce. Elle était traînée par un seul cheval lunatique, et conduite par un homme qui n'était à son service que pendant ses voyages. Hors de ce temps là, il n'avait point d'autre valet que le portier de la maison de retraite. Enfin le Père Huby, qui le connaissait mieux que personne du monde, assurait que sa pauvreté allait au delà de tout ce que l'on pouvait imaginer, et qu'il dépensait si peu pour son vivre et pour son entretien qu'on eût eu peine à le croire. Toutes les hardes qu'il laissa en mourant ne pouvaient plus servir à d'autres qu'à des pauvres, à qui on les donna en aumône.

LXIV. SON DÉSINTÉRESSEMENT.

Rien ne contribuait davantage à établir cette réputation et cette autorité qu'il s'était acquises, que ce grand mépris des richesses et des honneurs, et ce désintéressement qu'il faisait paraître en toute rencontre. Pendant qu'il fut recteur de Plumergat, il en employa le revenu à rétablir presque entièrement l'église, à secourir les pauvres de la paroisse, et à y faire une mission par le Père Julien Maunoir, ce saint missionnaire pour lequel il avait une singulière vénération. Après qu'il se fût défait de cette cure,

Monsieur de Rosmadec l'obligea d'accepter celle de Saint-Paterne, qui est la première du diocèse, dans le faubourg de la ville. Il ne la garda qu'un an, jugeant que le bien qu'il avait de son patrimoine lui suffisait, et sa conscience ne lui permettant pas d'y ajouter sans nécessité celui de l'Eglise, dont d'autres pouvaient avoir besoin. Bien qu'il eût des parents ecclésiastiques, auxquels il eût pu résigner ces cures, toutefois, sans avoir égard à la chair et au sang, il les résigna à des sujets qu'il crut plus capables de les remplir.

Il affermait à bon marché ses moulins, afin que les meuniers ne fissent point de fraude ni de vexation à ses sujets; et lorsque ceux-là se plaignaient à lui de leur ferme, il en diminuait encore le prix.

Il aimait mieux perdre que de plaider, et s'il était contraint d'avoir quelque procès malgré lui, il l'abandonnait à la Providence, sans le solliciter. Une personne de grande considération lui en fit un pour d'anciens droits, qui allaient à sa ruine totale. Jamais il ne voulut se servir de la sollicitation de ses amis, ni même voir ses juges, laissant à leur équité le jugement de son affaire. Ils s'en choquèrent et il ne s'en mit pas en peine. Un de ses amis lui dit, pour l'éprouver, qu'il avait perdu son procès : *Dieu soit béni,* répondit-il, *je ne serai plus en état de faire l'aumône, mais de la recevoir, ou*

de vivre de la rétribution de mes messes. Cependant Madame de Pont-Chartrain, qui avait pour lui une singulière estime, entreprit son affaire et ménagea un accommodement, à la satisfaction des deux parties, Monsieur de Kerlivio ayant aisément consenti à tout ce qu'on voulut.

LXV. SON HUMILITÉ ET SON MÉPRIS DU MONDE.

La grâce de l'oraison, qui le faisait toujours marcher devant Dieu, dans la vue de son néant, l'avait établi dans une solide humilité, qui lui inspirait l'amour de l'abjection et le mépris du monde.

Ses manières étaient entièrement opposées à l'esprit du siècle et à ses maximes. Il fuyait l'éclat et cachait avec soin tout ce qui eût pu lui attirer l'estime et les louanges des hommes. Quoiqu'il eût beaucoup de belles connaissances des arts libéraux, il n'en faisait jamais rien paraître. Jamais il ne se produisait dans les occasions où d'autres pouvaient être employés. Il disait à ce sujet : *que ce qui se peut faire à peu de frais, il ne le faut pas faire avec tant de dépense; qu'il suffit que le bien se fasse sans que nous nous ingérions à le faire, ou que nous paraissions l'avoir fait.*

On ne le pouvait engager à parler de ce qui le concernait; que s'il était obligé de le faire, c'était toujours en général, ne s'attribuant rien

à lui en particulier. Lorsqu'il fallait parler de quelque saint projet, il ne disait jamais : *Je ferai*, mais : *Nous ferons*, comme pour partager avec les autres ce qu'il devait exécuter lui seul. Il ne souffrait pas volontiers qu'on parlât en sa présence de ce qui lui était avantageux, de ses succès, de ses bonnes œuvres. Il voulait qu'on référât le tout à Dieu, et qu'on ne pensât non plus à lui que s'il n'y avait point eu de part. Il ne se choquait jamais de l'incivilité de ceux qui lui manquaient de respect. Il n'y faisait pas même attention. Monsieur Ménard de la Contaye assure que, dans les visites du diocèse, lorsqu'on allait le recevoir à la porte de l'église, il arrivait quelquefois de la confusion, les prêtres n'observant pas fort bien les cérémonies qui se doivent faire en pareille rencontre, mais qu'il passait tout simplement pardessus toutes ces formalités par esprit d'humilité, bien éloigné de la délicatesse de ces supérieurs qui, sous prétexte de maintenir leur dignité, relèvent si hautement le moindre manque de respect à leur égard. C'était l'obliger sensiblement que de le mépriser et de le blâmer. Il tenait pour ami quiconque lui aidait à s'anéantir.

Quand quelque chose ne lui avait pas réussi, il prenait plaisir à en parler, en attribuant le mauvais succès à ses fautes et à son peu de

prudence. Il trouvait toujours quelque défaut dans sa conduite.

LXVI. SA PRUDENCE.

Il était cependant si sage et si éclairé, qu'on ne lui a jamais vu faire de fausse démarche. Jamais personne ne l'a pris à parti. Il évitait également la précipitation et la lenteur, les deux ennemis du bon gouvernement. Il ne se laissait point prévenir, et on ne pouvait pas aisément le surprendre.

Il n'était nullement attaché à son propre jugement, le soumettant volontiers à celui des autres, et se trouvant toujours disposé à changer de sentiment quand la raison le demandait.

Il ne condamnait jamais les personnes de qui on lui faisait des plaintes, qu'il n'eût entendu ce qu'elles pouvaient alléguer pour leur justification. Et dans ses affaires, dans ses entreprises, il consultait toujours ceux qu'il croyait les plus capables de lui donner conseil. Ensuite il avait recours à l'oraison, et c'était d'elle qu'il tirait ses principales lumières. C'était dans l'oraison qu'il se livrait à Dieu pour recevoir l'impression et le mouvement de son esprit, comme son instrument. Après quoi il agissait sans remise, avec une diligence et une application infatigables, sachant prendre à propos le temps de chaque chose.

Une infinité de gens venaient le consulter et retournaient pleinement satisfaits de ses réponses. Les recteurs, même les plus sages, les missionnaires les plus expérimentés, nous ont témoigné que lui ayant souvent proposé des difficultés considérables qui leur faisaient bien de la peine, il leur donnait des résolutions qui les mettaient entièrement en repos.

L'étendue de sa prudence paraissait dans le soin qu'il avait de bien pourvoir toutes les paroisses de curés, de prêtres, de confesseurs, de prédicateurs, de catéchistes, de maîtres et de maîtresses d'école, et de leur fournir ce qui était nécessaire pour leur subsistance.

C'était encore un effet de sa prudence, d'employer chaque sujet selon son talent, et de le faire d'une manière si engageante qu'on ne lui pouvait rien refuser.

LXVII. SON AFFABILITÉ ET SON HONNÊTETÉ (1).

Son extérieur, austère et un peu sec, n'empêchait point son affabilité, et servait à faire voir la grâce que Dieu communiquait à ses paroles. Il était fort agréable dans la conversation, et quoique ennemi des compliments et des civilités mondaines, il avait une honnêteté qui gagnait le monde et faisait aimer la vertu. Si

(1) Entendre le mot au sens du XVII[e] siècle.

quelquefois, dans les compagnies, il se trouvait obligé de parler des nouvelles du temps, il tournait toujours adroitement le discours à Dieu, et savait changer les entretiens profanes en de saints entretiens.

C'est ainsi que les cœurs possédés de l'amour de Dieu, comme le sien l'était, ramènent tout à Dieu.

LXVIII. SON AMOUR POUR DIEU.

Son amour était plus solide que tendre. Il avait de l'ardeur, mais ce n'était point une ardeur sensible, qui lui causât ces doux transports, ces divines impétuosités que ressentent quelquefois les saints. Il ne brûlait qu'au dedans et dans la pointe de l'esprit, bien que ses paroles, ses exemples, sa seule présence enflammât les personnes qui l'approchaient. Plus il avançait dans la perfection, plus il se trouvait sec. Il avoua un jour à une personne de confiance qu'il ne pouvait plus tant parler de Dieu qu'il avait fait autrefois. Et, en effet, les dernières années de sa vie, il disait assez peu de choses, mais le peu qu'il disait faisait plus d'impression sur l'esprit de ceux à qui il parlait. Le service qu'il rendait à Dieu était d'autant plus pur qu'il avait moins de part aux douceurs et aux consolations de la grâce.

LXIX. SON ZÈLE POUR DIEU ET POUR LES AMES; SA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

Depuis sa conversion, sa vie ne fut qu'un continuel acte de charité et de zèle. Il ne se faisait aucun bien dans le diocèse, à quoi il ne contribuât ou dont il ne fût le principal auteur.

On sait de quelle manière il s'employa pour l'établissement de la maison de retraite des femmes, pour celui du séminaire, pour la fondation des religieuses de Notre-Dame de Charité, pour l'hôpital général de Vannes et pour celui d'Auray.

Nonobstant ses grandes occupations, il trouvait le temps de visiter les prisonniers, les malades et les pauvres honteux, leur apportant toujours, avec la consolation spirituelle, quelque secours temporel. Mais outre les aumônes qu'il faisait par lui-même, il en faisait bien plus par Monsieur de l'Isle, ce saint prêtre dont nous avons déjà parlé, et par d'autres personnes de confiance, dont il se servait pour cet effet.

La charité lui donnait des inclinations bienfaisantes qui le portaient à rendre service à tout le monde, dans les plus basses et dans les moindres occasions, comme s'il n'eût eu que cela à faire. Il s'était accoutumé à ne regarder que Dieu dans le prochain, sans s'arrêter à l'extérieur, et sans avoir égard aux qualités qui

peuvent naturellement exciter l'amour ou l'aversion. Jamais il ne se plaignait de personne, il ne montrait de ressentiment ni d'aigreur contre personne. Il ne considérait personne comme son ennemi.

Il n'est pas concevable combien son zèle avait d'activité. On peut dire qu'il était toujours en action dans tous les divers lieux du diocèse, où par ses soins, par ses ordres, par ses lettres, il appliquait sans cesse les ouvriers au travail; il les animait, il les soutenait, étant comme l'âme de tout le bien qui s'y faisait.

Ce que le zèle du Père Huby inventait pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, le zèle et l'autorité de Monsieur de Kerlivio l'établissaient et le faisaient exécuter. C'est ainsi qu'il érigea la plupart des congrégations de Notre-Dame dans les villes, et la confrérie du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses, avec l'adoration perpétuelle de la manière qu'elle s'y pratique. Chaque paroisse a son mois pour l'adoration. Le dernier dimanche du mois précédent, on fait un sermon pour enflammer la dévotion du peuple. Les recteurs zélés font venir un ou deux confesseurs extraordinaires, pour donner plus de liberté aux fidèles de confesser leurs péchés. Le recteur, les prêtres de la paroisse et les confesseurs extraordinaires font une conférence pour convenir d'une conduite uniforme, et pour traiter des principaux désordres

de la paroisse, et des moyens d'y remédier. Tous les dimanches, on avertit au prône ceux qui ont leur heure d'adoration dans la semaine, de s'y préparer par la confession et par la communion. Les confesseurs se tiennent toute la journée à l'église, comme au temps d'une mission, et entendent les confessions à loisir, donnant à leurs pénitents toutes les instructions nécessaire pour les mettre en sûreté de conscience. L'adoration du Saint-Sacrement pratiquée de cette sorte est capable de réformer entièrement une paroisse. C'était là une des choses que Monsieur de Kerlivio avait le plus à cœur.

Il avait formé le projet et dressé les règlements d'une association d'ecclésiastiques et de laïques les plus considérables et les plus zélés de chaque quartier, qui s'employassent à accommoder les procès, à réconcilier les ennemis, à retirer les femmes débauchées de leur mauvaise vie, et à exterminer les scandales et les désordres publics. Mais il n'eut pas le temps d'exécuter ce dessein.

Nous le voyions, tout infirme et tout languissant qu'il était, ne s'épargner non plus que s'il eût eu une santé vigoureuse, passer plusieurs heures au confessionnal, écrire une infinité de lettres, s'exposer avec joie à la fatigue des voyages, et faire exactement les visites, son

zèle lui donnant du courage au-dessus de ses forces.

Rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Faisant la visite des îles de Houat et de Hédic, et y trouvant une église couverte de paille, il la fit incontinent réparer à ses frais. Les mêmes îles étant si pauvres qu'on ne pouvait trouver de prêtre qui voulût y demeurer pour les servir, il y arrêta par ses largesses celui qui y était.

Le zèle de la maison de Dieu lui a souvent fait faire de pareilles libéralités pour l'ornement des temples et des autels, et l'on sait qu'il a employé jusqu'à cinquante mille écus en fondations et en œuvres pieuses.

LXX. SA SAINTE LIBERTÉ D'ESPRIT.

Il avait une telle droiture et une telle fermeté de zèle que nulle considération humaine n'était capable de faire impression sur son cœur; ni le désir de plaire aux hommes ni la crainte de leur déplaire ne le pouvait toucher. Quand on lui demandait son sentiment, il le disait avec franchise, sans autre vue que celle de l'intérêt de Dieu. Il ne savait ce que c'était que de flatter les grands dans leurs inclinations, lorsqu'il ne les trouvait pas justes. J'en pourrais rapporter plusieurs exemples. Je me contenterai d'un seul.

Un jour, comme il entrait dans le monastère de la Visitation de Vannes, Monseigneur de Rosmadec, qui venait de faire ouvrir la porte de la clôture, pour aller voir à l'infirmerie une de ses nièces malade, l'appela, l'invitant à lui tenir compagnie. Monsieur de Kerlivio, loin d'avoir cette condescendance, répondit, comme tout étonné : *Entrer, Monseigneur, et qu'y avons-nous à faire qui ne se fasse bien au parloir?* Aussitôt le sage prélat fit refermer la porte et monta au parloir.

LXXI. IL SOUFFRE UNE TERRIBLE PERSÉCUTION, ET EST DÉPOSÉ DE LA CHARGE DE GRAND-VICAIRE.

Cette sainte liberté n'était pas au goût de tout le monde. Elle fit bien des mécontents, et donna lieu à une terrible bourrasque. L'an 1671, Monsieur de Rosmadec fut transféré à l'archevêché de Tours, et Monsieur de Vautorte, évêque de Laitoure (1), lui succéda en l'évêché de Vannes. L'archevêque eût bien souhaité d'emmener à Tours Monsieur de Kerlivio, mais trop de raisons l'attachaient à Vannes. Dans une entrevue qu'il eut à Paris avec son successeur, il lui dit qu'il lui laissait un grand-vicaire qui n'avait point son pareil; qu'il voudrait peut-être se retirer, mais qu'il devait,

(1) On dit maintenant *Lectoure*.

à quelque prix que ce fût, le retenir, tant il était utile et nécessaire au diocèse.

Le nouvel évêque suivit ce conseil, et confirma Monsieur de Kerlivio dans sa charge. D'abord il en fut fort content; mais, dans la suite, ne trouvant pas en lui toute la complaisance qu'il eût désirée, sa fermeté lui déplut, Il ne put goûter cette humble et respectueuse liberté avec laquelle le saint homme lui disait sa pensée en certaines rencontres; et les faux rapports de quelques ecclésiastiques mécontents et envieux, auxquels il prêta l'oreille, achevèrent d'envenimer son esprit. Il le déposa de la charge de grand-vicaire, lui ôta la supériorité des monastères des Religieuses, et lui en interdit la direction; et cela, en public, devant tout le monde, avec des circonstances très humiliantes, sans que Monsieur de Kerlivio dît un seul mot, ni qu'il marquât sur son visage le moindre trouble. L'évêque ensuite lui ayant envoyé demander ses lettres de grand-vicaire, il les rendit avec joie, bénissant Dieu d'être déchargé d'un fardeau qu'il n'avait accepté que par obéissance.

LXXII. LES RELIGIEUSES DE LA VISITATION LUI DEMEURENT FIDÈLES.

Dans cette disgrâce, une infinité de gens se déclarèrent contre lui, et il se vit abandonné de

ceux qui lui avaient le plus d'obligation. De toutes les religieuses, il n'y eut que celles de la Visitation qui lui demeurassent constamment attachées. La Mère Madeleine-Elisabeth de Chaumont, leur supérieure, fit paraître la même générosité que la Mère Marie-Aimée de Blonay, l'une des premières filles de saint François de Sales, avait eue dans une semblable rencontre. L'évêque fit la visite du monastère, accompagné de celui qu'il en avait nommé supérieur, et qu'il voulait installer. Il parla en particulier à toutes les religieuses, les interrogea sur la conduite de Monsieur de Kerlivio, et tâcha de les faire condescendre à son dessein; mais il n'en put pas gagner une seule. Toutes lui firent l'éloge de leur digne supérieur, le conjurèrent de le leur laisser, et refusèrent hautement celui qu'il voulait mettre en sa place, et qui était là présent. Si bien que le prélat fut obligé de leur permettre de voir Monsieur de Kerlivio, non comme supérieur, mais simplement comme un autre prêtre.

LXXIII. L'ÉVÊQUE RECONNAIT SON MÉRITE ET LE RÉTABLIT GRAND-VICAIRE.

Il ne tarda guère à reconnaître le tort qu'il avait fait au diocèse par la déposition de son grand-vicaire, et voyant que ce saint homme continuait à faire, comme auparavant, tout le

bien qui dépendait de lui, à confesser, à diriger les âmes, à seconder Mademoiselle de Francheville dans son dessein d'établir une maison de retraite pour les femmes, à rendre au prochain tous les offices de charité, il commença de reprendre ses premiers sentiments d'estime pour lui, et ne put s'empêcher de dire *qu'à la vérité, il n'était pas des plus complaisants, mais qu'il allait droit en affaires, et ne cherchait purement que l'intérêt de Dieu.*

Madame d'Argouges, première Présidente du Parlement de Bretagne, fut la médiatrice de la réconciliation de Monsieur de Kerlivio avec le prélat. Cette dame, à qui son rare mérite et ses grandes vertus avaient acquis l'estime de toute la province, fut priée d'interposer son crédit auprès de Monsieur de Vannes, pour obtenir le rétablissement des retraites de femmes, qu'il avait interdites. Il le lui accorda, et en même temps nomma Monsieur de Kerlivio supérieur de la maison de retraite, qu'il permettait qu'on batît, et du monastère de la Visitation. Après cela, il ne parla plus de lui que comme d'un saint, dont il avait éprouvé la vertu, et dans toutes les occasions qui se présentaient, il lui donnait des preuves de son amitié.

Enfin, connaissant de plus en plus combien sa vigilance et ses soins étaient nécessaires au diocèse, il le pria de reprendre ses lettres de grand-vicaire, au mois de janvier de l'an 1667.

Plusieurs le dissuadaient de se rengager dans cette charge, et la prudence semblait appuyer leurs raisons. Mais l'humble serviteur de Dieu, éclairé d'une lumière supérieure, et n'ayant en vue que la gloire de son Maître, crut qu'il ne la devait pas refuser par la crainte de l'humiliation qu'elle pourrait encore lui attirer. Il la reçut par un pur motif de zèle et d'obéissance, et il l'exerça jusqu'à la mort dans le même esprit qu'avant sa disgrâce, avec la même application et avec la même fermeté, avec les mêmes bénédictions et le même succès. Monsieur de Vautorte, qui était un esprit éminent et fort éclairé, se conduisait volontiers par ses conseils, ne faisait presque rien sans sa participation, et avait pour lui un respect qui allait jusqu'à la vénération.

LXXIV. LE SÉMINAIRE S'ACHÈVE PAR SES SOINS.

Monsieur de Kerlivio, de son côté, se servait de la bonne disposition du prélat à son égard pour exécuter les desseins de son zèle. Les deux principaux furent le séminaire et la maison de retraite des femmes. L'un et l'autre avaient été commencés par sa sollicitation : l'un et l'autre furent achevés par ses soins.

Quand Monsieur de Rosmadec quitta l'évêché de Vannes, il n'y avait que la moitié du séminaire de couvert, sans fenêtres et sans

portes. Son successeur, Monsieur de Vautorte, autant alors prévenu contre les séminaires qu'il a depuis aimé le sien, avait fait cesser les ouvriers. La rente de l'emplacement ne se payait plus, on était sur le point d'abandonner le tout au vendeur, pour empêcher les arrérages et pour acquitter le clergé. Monsieur de Kerlivio soutint seul l'entreprise, et trouva moyen de payer ce qui était dû, et de conserver au clergé le fonds et le bâtiment.

Ce moyen fut de proposer à Mademoiselle de Francheville, qu'en attendant que la maison de retraite des femmes fût bâtie, elle prît à louage pour cinq ans le séminaire, à condition de le mettre à ses frais en état d'être habité.

Il voulut bien se faire lui-même comme l'intendant de ces deux ouvrages; et il sut si bien ménager l'esprit de l'évêque qu'il le fit consentir à assembler un synode pour délibérer des moyens de faire entrer les ordinands dans le séminaire, lorsque Mademoiselle de Francheville en sortirait. Il avait déjà disposé les esprits de manière que, dans le synode, il n'y eut qu'un seul recteur qui refusât de payer sa part de la somme qu'on devait lever sur le clergé pour faire le fonds destiné à l'entretien des directeurs du séminaire. Mais voyant que Monsieur de Kerlivio s'offrait, en présence de toute la compagnie, à payer pour lui, il eut honte de

son peu de zèle, et se rangea au sentiment commun.

Dès que Mademoiselle de Francheville eut quitté le séminaire, Monsieur de Kerlivio le fit promptement meubler, quelques recteurs des plus zélés fournissant à la dépense avec lui. Il choisit les prêtres à qui l'on donna la conduite de la maison; il les y établit, et conjointement avec eux, il en dressa les règlements. Il y fit entrer les ordinands la veille de la fête de la Pentecôte de l'année 1680, et, le jour de la fête, il y chanta la grand'messe avec une sensible consolation de voir enfin son premier dessein accompli. Il entretint toujours un grand commerce avec le supérieur et avec les directeurs, pour être informé des qualités et des talents des ecclésiastiques qu'ils avaient sous leur conduite et de leurs progrès dans les sciences. Il allait souvent les voir, il mangeait même quelquefois avec eux; il leur parlait dans les assemblées, et il les exhortait sans cesse à la perfection de leur état.

LXXV. LE POUVOIR DE SES PRIÈRES AUPRÈS DE DIEU.

Ses prières avaient un grand pouvoir auprès de Dieu. Le Père Huby leur attribuait le succès de plusieurs entreprises, qui réussissaient contre

toute apparence, et plusieurs effets qu'on eût pu juger miraculeux.

Mademoiselle de Kerderf, sa cousine, qu'il avait fait venir d'Hennebont pour travailler avec Mademoiselle de Francheville dans les retraites, était dangereusement malade, et l'on n'attendait que l'heure de sa mort. Il alla dire la messe pour elle au tombeau de saint Vincent Ferrier, et en même temps elle fut soudainement guérie, d'une manière si surprenante que les médecins avouèrent que c'était un miracle.

Quelque temps après, voyant cette même demoiselle dans une disposition fort opposée à demeurer dans la maison de retraite, et ne pouvant rien gagner sur son esprit, il alla encore dire la messe au tombeau de saint Vincent, pour lui obtenir la grâce de vaincre sa tentation. Ensuite, l'ayant rencontrée par hasard, il ne lui dit que deux mots, mais qui furent si efficaces qu'ils lui changèrent entièrement le cœur. *Ce changement qui s'est fait en vous,* lui dit-il dans une lettre, *me paraît, en vérité, un miracle plus grand que celui de votre guérison; car Dieu dispose absolument de la maladie et de la santé, mais il ne veut pas exercer sur nos cœurs un empire si absolu. Il nous laisse la liberté d'agir ou de ne pas agir, de vouloir ou de ne pas vouloir. Cette dernière grâce qu'il vous a faite nous montre qu'il ne vous a fait la première, de vous rendre la santé, qu'afin*

que vous l'employiez à son service dans les retraites. Nous n'avons pas lieu d'en douter.

LXXVI. EFFETS SINGULIERS DE LA PROVIDENCE A SON ÉGARD.

Dieu lui fit quelquefois sentir des effets singuliers de sa providence, et quoiqu'il l'ait conduit par une voie de pure foi, il ne laissa pas de lui faire quelques faveurs extraordinaires.

Un prêtre, qui avait formé le dessein de le tuer, le rencontrant sur le chemin d'Auray, quelque effort qu'il fît pour exécuter son dessein, ne le put jamais faire, et se sentit arrêté par une vertu divine, comme il a lui-même depuis avoué.

Monsieur Ménard de la Contaye nous a dit que, faisant un jour voyage avec Monsieur de Kerlivio, ils s'égarèrent le soir dans un bois; que, se trouvant fort en peine, à cause de la nuit qui approchait, deux tourterelles se présentèrent à eux, qui, de temps en temps, s'élevaient en l'air, et puis se remettaient à terre, comme pour leur marquer le chemin; que Monsieur de Kerlivio lui dit : *Monsieur, suivons ces petites tourterelles : ce sont des guides que Dieu nous envoie pour nous remettre dans notre chemin,* et qu'en effet les ayant suivies, ils y rentrèrent bientôt.

LXXVII. IL EST FAVORISÉ DE GRACES EXTRAORDINAIRES.

Notre-Seigneur lui marqua un jour, dans une visite qu'il lui fit, qu'il lui savait gré de ce que, contre l'avis des sages du siècle, on recevait dans les retraites les pauvres aussi bien que les riches.

La sainte Vierge et les anges lui ont souvent envoyé les pécheurs les plus désespérés, afin qu'il les retirât du malheur où ils étaient engagés.

Un jour, pendant qu'il confessait Madame de Luigné, sœur de Monsieur de Vautorte, il vit entrer dans l'église une personne qui se trouvait dans un grand embarras d'esprit, parce qu'elle ne voulait pas s'aller déclarer à lui. Il connut la disposition de cette âme, et il alla lui dire ce qui l'embarrassait, qui était une chose secrète et connue de Dieu seul. Il entendit ensuite sa confession, et lui ordonna de lui dire tous les défauts qu'elle remarquerait en lui. C'est de cette même personne que nous avons appris cela.

Une autre, d'un caractère d'esprit et de vertu qui rend son témoignage digne de foi, assure qu'il lui est souvent arrivé que, ne pouvant l'aller voir pour le consulter sur ses doutes, elle se trouvait, d'une manière qu'elle ne peut bien exprimer, dans une certaine suspension

d'esprit, où il lui semblait l'avoir présent, lui déclarer sa disposition, et recevoir de lui les mêmes instructions et les mêmes avis qu'il lui donnait ensuite, quand elle venait à lui parler; et qu'au sortir de cette espèce de ravissement, elle se trouvait aussi éclairée, consolée, fortifiée, qu'après qu'elle avait eu l'avantage de l'entretenir.

Quelquefois aussi les âmes qui s'éloignaient de ses avis étaient punies par des peines extraordinaires qui leur faisaient connaître leur faute. Celle dont nous venons de parler, s'étant retirée dans un lieu solitaire, contre le sentiment de ce sage directeur, qui l'avait assurée que Dieu la voulait dans le service du prochain, loin de trouver dans sa solitude le repos qu'elle y cherchait, elle y souffrit des peines insupportables, et la privation des grâces que Dieu lui faisait auparavant avec abondance dans l'exercice de la charité.

Une autre s'étant portée à faire des pénitences qu'il lui avait défendues, le démon en prit avantage pour la tourmenter par une obsession horrible et par des tentations de diverses espèces et d'une manière étrange, dont elle ne fut délivrée qu'après qu'elle lui eut confessé sa faute.

LXXVIII. SA DERNIÈRE MALADIE.

Il avait de temps en temps de grosses maladies, qui le réduisaient à l'extrémité, et dont il semblait ne guérir que par miracle. On peut dire qu'il n'y avait que les prières qu'on faisait pour sa conservation qui le fissent vivre, vivant de la manière qu'il vivait, dans un travail continuel et capable d'abattre la plus forte santé.

Sa dernière maladie lui prit le 21 de février 1685. Ce fut une fièvre continue, avec une inflammation de poitrine. Sa disposition intérieure changea tout à coup. Il avait toujours été conduit par une voie de ténèbres et de sécheresses, comme nous avons déjà remarqué. Alors la lumière succéda aux ténèbres, et l'abondance des consolations aux sécheresses. *Ce n'est plus moi,* disait-il, *Dieu me traite comme un enfant. Il semble être tout occupé à me combler de douceurs.* Il désirait avec ardeur de quitter la terre pour aller au ciel. Mais il arrêtait l'impétuosité de ses désirs pour se rendre indifférent à la vie et à la mort. Il voulait que ses amis fussent dans la même indifférence à son égard, et ne pouvait souffrir qu'ils demandassent sa santé.

Le dimanche, onzième du mois (1), les médecins crurent qu'il ne passerait pas le lendemain, et furent d'avis qu'on lui donnât le Via-

(1) Il s'agit du mois de mars.

tique et l'Extrême-onction. Il témoigna qu'il en était fort content, mais qu'il n'irait pas si vite.

Le lundi au matin, comme il se préparait à recevoir le Viatique, qu'on était allé quérir dans la chapelle de la Retraite, son désir de mourir le pressa de telle sorte, qu'il ne put s'empêcher de demander à Notre-Seigneur qu'il l'attirât à lui. Son cœur était tout palpitant de l'ardeur qui le transportait. On l'entendit s'écrier : *Quelle consolation !* — C'était une vision intellectuelle de la sainte Vierge et de saint François Xavier, qui lui tendaient les bras, l'invitant à venir avec eux. Après qu'il eut reçu le saint Viatique, possédant Notre-Seigneur, il le conjura, les larmes aux yeux, de l'emmener avec lui au ciel; et s'étant tourné de l'autre côté, il vit encore la sainte Vierge et saint François Xavier, et il connut par une claire lumière qu'il ne mourrait pas si tôt, et qu'il souffrirait beaucoup. L'assurance de souffrir beaucoup le consola de ce qu'il ne mourrait pas si tôt.

Ce jour-là ses forces se renouvelèrent, et les médecins, qui l'avaient condamné, commencèrent à espérer. Il passa quelques jours dans une tranquillité admirable, quoiqu'il souffrît extrêmement. Il garda un profond silence, répondant seulement à ceux qui lui demandaient comment il se trouvait, ces deux mots : *Grande paix !*

Le jeudi, 15 du mois, son âme ne pouvant contenir les torrents de consolation dont elle était inondée, il dit à sa cousine, Mademoiselle de Kerderf, qui l'assistait : *Quelles grâces! quelle miséricorde de Dieu sur moi! Dieu me fait des faveurs si particulières!* Paroles qu'il répéta deux ou trois fois, tout baigné de larmes, le cœur palpitant, et comme ravi hors de lui-même.

Le vendredi, Mademoiselle de Kerderf s'étant approchée de son lit, il lui dit : *Tout va bien.* Et comme elle lui eut répondu : *Dieu soit béni,* il répondit : *Bien plus que cela!* marquant la plénitude de délices célestes dont il regorgeait.

Le samedi, on lui donna l'Extrême-onction. Le soir, il dit à sa cousine : *Voilà qui est fait. Ah! que de miséricordes de Dieu sur moi! Je chanterai dans l'éternité les miséricordes du Seigneur!*

Le dimanche, la fièvre redoubla avec des maux étranges. Il dit à Mademoiselle de Kerderf : *Je souffre effroyablement, mais je jouis d'une grande paix.*

Il lui réitéra la même chose le lundi, jour de saint Joseph (1). On se mit à faire la recommandation de l'âme sur les huit heures du matin, mais il la fit cesser, Dieu lui ayant fait connaître qu'il ne mourrait pas si tôt. Le soir, après qu'on

(1) La fête du 19 mars.

lui eut administré le saint Viatique pour la dernière fois, il se fit apporter les lettres de filiation qu'il avait reçues du Révérend Père Général de la Compagnie de Jésus, et une Bulle d'indulgence particulière qui lui avait été accordée pour l'heure de la mort. Il croyait être aux derniers moments de sa vie; mais il passa encore la nuit, dans d'horribles souffrances.

Le mardi, au matin, il en vint à un état où l'on crut qu'il allait mourir. Les Pères Jésuites qui étaient auprès de lui commencèrent la recommandation de l'âme. Il connut qu'au même temps d'autres faisaient des prières pour sa guérison, et il se prit à dire tout d'un coup d'une voix forte : *Je vois qu'on redouble les vœux pour ma santé. Qu'on aille dire au Père Huby l'état où je suis; que je le conjure de ne plus faire de violence à la volonté de Dieu, et de me laisser partir de ce monde.*

On lui dit qu'il s'offrît à Dieu, comme une victime d'amour, pour souffrir autant de temps qu'il lui plairait, et qu'il s'abandonnât à sa miséricorde et à sa justice. *Je m'y abandonne,* répliqua-t-il, *Dieu soit béni, voilà qui est fait! Ah! quel orage! Je souffre des peines inconcevables, mais je souffre en paix.*

LXXIX. SA SAINTE MORT.

Le 21 de mars, au matin, il marqua que ses souffrances étaient dans un tel excès qu'il ne

savait plus où il en était; qu'il fallait demander à Dieu que sa volonté s'accomplît; qu'il ne pouvait mourir, et que les portes de l'éternité lui étaient fermées jusqu'à ce qu'on se fût soumis aux ordres de Dieu touchant sa mort; qu'il avait encore un grand orage à soutenir. On l'assura que le Père Huby et ceux qui avaient demandé sa guérison s'unissaient ensemble pour demander l'accomplissement de la volonté de Dieu en lui, et que le Père Huby allait dire la messe à cette intention. Il répondit d'un ton de voix ferme : *Bon, bon, Dieu soit béni, c'en est fait.* Il semblait qu'on lui donnât la permission de mourir, qu'il n'avait pu jusqu'alors obtenir, et pénétré d'un tendre sentiment de reconnaissance et de joie, il répéta plusieurs fois : *Voilà qui est fait! Dieu soit béni! je m'en vas!* Ce furent là ses dernières paroles. Après les avoir prononcées, il entra dans l'agonie, et avant que le Père Huby eût achevé la messe, il expira doucement, entre sept et huit heures, le 21 de mars, de l'année 1685, à l'âge de 63 ans.

LXXX. SON ÉLOGE.

Ainsi vécut, ainsi mourut Louis Eudo de Kerlivio, dont la vie fut une continuelle mort, et la mort un sacrifice d'obéissance. Il joignit en sa personne les choses les plus difficiles à allier ensemble : de grands biens, avec la plus

rigoureuse pauvreté; de grands talents et de grandes actions, avec la plus profonde humilité; l'action et la contemplation, une foule d'affaires et de soins, avec le recueillement intérieur; la prudence et la simplicité, la force et la douceur. On peut dire que personne de son temps ne l'a surpassé dans l'exercice de la charge pastorale, et qu'il ne lui a manqué que le caractère épiscopal pour qu'on le puisse comparer aux plus saints évêques des premiers siècles.

LXXXI. SES FUNÉRAILLES ET SA MÉMOIRE.

On lui rendit des honneurs que Vannes n'avait vu rendre à aucun mort depuis saint Vincent Ferrier. On tendit magnifiquement l'église. On sonna toutes les cloches de la ville pendant les trois jours que son corps demeura exposé à la vénération du peuple. On lui coupait ses habits et ses cheveux. Tout le monde voulait avoir de ses reliques. Pour empêcher qu'on allât plus avant, il fallut l'emporter dans le caveau de l'église des Jésuites, où, après qu'on l'eût gardé quelque temps, il fut enterré à la dérobée.

Son tombeau, comme celui du Père Huby, est tous les jours visité par toutes sortes de personnes, qui viennent se recommander à ses prières.

LXXXII. RÉVÉLATIONS DE SA GLOIRE.

Quelques bonnes âmes ont eu révélation de la gloire dont il jouit au ciel, et plusieurs ont ressenti des effets extraordinaires de son pouvoir auprès de Dieu.

La première qui eut une connaissance surnaturelle de son état, après sa mort, fut une vertueuse fille qui avait beaucoup exercé son zèle et sa patience pendant huit ou neuf ans. Voici le témoignage qu'elle en rend, et auquel j'assure qu'on peut prudemment ajouter foi.

« Au moment, dit-elle, que j'appris la mort de ce grand serviteur de Dieu, j'adorai le jugement du Seigneur sur son âme, et je m'offris à sa justice pour satisfaire, en la manière qu'il lui plairait, à ce qu'il pouvait lui devoir.

» Je ne sais si je fus exaucée, mais je sais bien qu'à l'instant je tombai dans une certaine obscurité, et dans des ténèbres intérieures que je ne puis guère expliquer. Je ne souffrais point d'autre peine que celle-là. J'avais toujours dans l'esprit une forte idée de ce cher défunt, sans aucune frayeur. Je me sentais portée à prier jour et nuit, et pendant les deux jours et les deux nuits que cela dura, je ne pus prendre aucun repos, ne cessant de prier.

» Le vendredi, jour de son enterrement, je me trouvai, au matin, dans une dilatation de cœur et dans une espèce de jouissance de Dieu,

avec une entière certitude que notre bon Père était entré dans la joie du Seigneur. De quoi je ne puis, ce me semble, non plus douter que de ce que je vois de mes yeux.

» Je fus en même temps pleinement affermie au regard de certains points de ma conduite que je lui avais fait proposer avant qu'il mourût, et auxquels bien qu'il eût répondu, je n'avais point reçu sa réponse. Je fus aussi affranchie d'une répugnance qui me restait, et je sentis un renouvellement de tout mon intérieur.

» J'ai lieu de croire que Dieu l'a commis pour avoir un soin particulier de mon âme, et j'expérimente qu'il m'excite, qu'il me reprend et qu'il m'instruit avec de puissants effets. Aussitôt que, par quelque infidélité, je sors de la disposition intérieure où sa conduite m'a établie, je me sens saisie d'une petite crainte, qui m'imprime ses sentiments, ses avis, l'idée de sa personne et du chemin de mort par où il m'apprit à marcher. Cette vue me sert de règle et me ramène fortement et amoureusement à mon devoir.

» Presque tous les soirs, il se rend présent à moi d'une certaine manière dont je reçois un grand secours. Il me met devant les yeux, comme dans un miroir, toute la journée, me faisant voir les défauts des moindres de mes actions et des plus petits mouvements de mon

cœur, mais d'une façon si consolante que je ne la puis exprimer.

» Ce secours est si réel et si continuel que, loin de le regretter et de croire que j'aie perdu en sa mort, je suis persuadée que j'y ai beaucoup gagné, et je me confirme de plus en plus dans cette créance. Lorsqu'il était sur la terre, il ne m'aidait que sur mon rapport et suivant les connaissances que je lui donnais de mon état; mais présentement c'est par lui que je me connais moi-même. Ce n'est plus simplement par ses conseils qu'il me dirige, c'est en m'appliquant lui-même le remède et l'effet de la grâce. Aussi ne ressens-je point sa perte lorsque je pense en lui (1), mais une solide joie qui fait que je bénis mille et mille fois notre bon Dieu de ses miséricordes. »

Une autre personne, qui avait été fort estimée de Monsieur de Kerlivio, se trouvant après sa mort dans une grande peine, à cause d'une persécution qu'on lui suscitait, et ayant recours à Dieu dans l'oraison, eut une espèce de sommeil fort tranquille, dans lequel son saint directeur lui apparut et lui dit : *Ne vous mettez en peine de rien*. Comme elle ne se contentait pas d'une réponse si courte, elle lui répliqua naïvement : *Eh quoi! mon père, vous autres qui êtes dans la gloire, vous ne dites qu'un mot?*

(1) Autrefois on disait souvent penser *en* quelqu'un, comme penser *à* quelqu'un.

En même temps, étant revenue à elle-même, elle comprit que ces deux mots qu'il lui avait dits, avaient une grande étendue et lui faisaient entendre bien des choses dont elle ne devait pas se mettre en peine. La paix et la consolation qu'ils produisirent en son âme montra qu'ils ne venaient pas d'un principe purement naturel

LXXXIII. GRACES OBTENUES PAR SON INTERCESSION.

Guillaume Le Merdy, prêtre du diocèse de Vannes, a déposé, par un acte signé de sa main, qu'ayant depuis plus de huit jours une colique et un mal de rate qui l'empêchaient de prendre aucun repos, et lui causaient de continuelles agitations, il tomba enfin dans un assoupissement où il lui sembla que Monsieur de Kerlivio entrait dans sa chambre; qu'il lui dit : *Si vous voulez, vous pouvez me guérir en touchant mon mal;* que le saint homme, le regardant d'un visage serein, le toucha et puis disparut; qu'à son réveil, il se trouva entièrement guéri.

Celui qui a donné cette déposition était un homme d'une solide vertu, fort intérieur et fort sage, qui ne cherchait que l'intérêt de Dieu, étant si peu attaché au sien propre qu'il préféra l'emploi de confesseur et de chapelain de la maison de retraite des femmes à un autre em-

ploi fort considérable. Il avait un grand talent pour entendre les confessions, pour instruire et pour toucher dans les sermons qu'il faisait en breton. Tout son plaisir était de se consumer au service des âmes. Il y finit heureusement sa vie le 1er de mars de l'an 1694. C'est à lui que nous avons l'obligation de nous avoir fourni les plus amples et les plus exacts mémoires touchant les trois fondateurs des retraites, avec lesquels il avait été saintement uni (1).

Anne Tangui, de la paroisse de Moréac, au diocèse de Vannes, s'était dévouée, par l'avis de Monsieur de Kerlivio, au service des missions. Le travail et la fatigue d'une mission où elle était sans aide, lui causa un dévoiement qu'elle supporta deux jours sans cesser de travailler. Le troisième jour, son mal s'augmenta de telle manière qu'étant sortie dehors et s'étant couchée à terre, elle ne pouvait se relever. Dans cette extrémité, elle se souvint de Monsieur de Kerlivio, et implora son assistance. Au même moment, elle sentit comme deux bras invisibles qui la soulevèrent et lui aidèrent à se rendre au logis, où elle se jeta sur son lit. Elle y dormit fort tranquillement pendant quatre heures, et, à son réveil, elle se trouva si parfaitement

(1) Nous avons ici une précieuse indication des sources où puisa le P. Champion pour une partie des renseignements qu'il nous a transmis « touchant les trois fondateurs des retraites ». On voit qu'il demanda et obtint non seulement, des renseignements oraux, mais aussi des « mémoires » écrits.

guérie, qu'elle put préparer le dîner à son ordinaire, et pendant les douze jours suivants que dura la mission, elle n'eut plus aucune incommodité.

LXXXIV. SA LIAISON AVEC PLUSIEURS SAINTES AMES.

Monsieur de Kerlivio eut une étroite liaison avec tout ce qu'il y avait de saints prêtres, de saint religieux et de saintes âmes, non seulement dans le diocèse de Vannes, mais encore dans le reste de la province; et particulièrement avec Monsieur de Keriolet (1), avec Monsieur Le Gouandour, le modèle des vrais pasteurs; avec le Père Maunoir, de la Compagnie de Jésus; avec le Père René de Pélaine de Saint-Albert (2), de l'ordre des Carmes, avec la bonne Armelle et avec Madame du Houx (3).

(1) Célèbre, comme impie et admirable pénitent. Sa vie a été récemment écrite par M. Le Gouvello de Kériolet.

(2) *Saint-Albert* est, je crois, le nom de religion du P. de Pélaine. L'édition de 1698 donne: *de saint Albert de l'Ordre des Carmes;* celle de 1886: *de Saint-Albert-le-Grand, de l'Ordre des Carmes.*

(3) Il sera question de Mme du Houx dans la vie de Mlle de Francheville et dans celle du P. Huby. Quant à la « bonne Armelle », humble servante, encore populaire à Vannes et dans toute la Bretagne, sa vie fut écrite par une religieuse Ursuline de Vannes, 1672. M. de Kerlivio approuva chaudement cette vie, et le P. Huby, qui dirigea l'humble servante pendant une trentaine d'années, rendit un hommage public à la sainteté de sa pénitente en louant ce livre.

LXXXV. L'ESTIME QUE TOUS AVAIENT POUR LUI.

Les personnes de la première qualité, Monseigneur le duc de Chaulnes, Monseigneur de Pont-Chartrain, tout l'illustre Parlement de Bretagne; mais surtout le saint évêque de Tréguier, Balthazar Grangier de Liverdeys; Monseigneur de Ville-Montée, évêque de Saint-Malo; Monseigneur de la Baunie-le-Blanc, ancien évêque de Nantes; Monseigneur Le Neboux de la Brousse, évêque de Léon, avaient pour lui une estime et une vénération toute singulière.

Celui avec lequel il a eu de plus intimes communications, ç'a été Monseigneur François Pallu, évêque d'Héliopolis, l'un des Vicaires apostoliques à la Chine. Ce prélat, dont le mérite a été connu et honoré dans l'Europe, dans l'Asie et dans l'Amérique, admirait la sainteté de Monsieur de Kerlivio, sa grande capacité pour son emploi de grand-vicaire, et les lumières de sa conduite pour la direction des âmes. Il disait à Monseigneur de Rosmadec que Dieu l'aimait par-dessus tous les prélats, de lui avoir donné un tel grand-vicaire; et quelques personnes l'ayant consulté sur les doutes qu'elles souffraient sous la conduite de Monsieur de Kerlivio, leur directeur, ce saint évêque leur dit que c'était un des plus grands hommes qu'il connût, qui marchait dans les voies de Dieu les plus épurées, et qui était le plus

propre à y conduire les autres; qu'une âme sous sa direction ne devait rien craindre, sinon de ne lui être pas assez soumise, et qu'elle devait le regarder comme un ange que Dieu lui avait donné par un amour spécial.

Voici quelques-unes de ses lettres, (1) que je donne comme un échantillon pour faire voir le caractère de sa conduite.

LETTRE I

A LA MÈRE CATHERINE DE LA NATIVITÉ, RELIGIEUSE URSULINE A HENNEBONT.

Il l'exhorte à s'abandonner à Dieu dans l'oubli de tout.

A Vannes, le 2 février 1655.

Ce que vous me dites de l'état de votre âme, ma chère Sœur, n'exerce point ma patience. Otez cette pensée de votre esprit. C'est une tentation. Je suis bien aise de vous aider, soyez-en persuadée; et quand vous voudrez m'écrire, quand l'occasion se présentera de me parler, faites-le simplement et avec toute confiance.

Oubliez, autant que vous pourrez, tout ce qui n'est pas nécessaire, ne vous occupez nullement de la prévoyance de l'avenir, ni des réflexions sur le passé; et même à l'égard de vos fautes, dès que vous les avez reconnues et que vous en avez

(1) Ces lettres sont d'un saint et d'un maître en vie spirituelle; mais il ne faut pas les prendre comme applicables en tout à tout le monde. Elles sont pour des âmes avancées dans la vie spirituelle et dans les voies d'oraison.

fait un acte de contrition, oubliez-les : y tant penser n'est qu'amour-propre. Il faut alors tenir ferme contre la peine que vous avez, pour n'y point réfléchir.

Quand, une heure avant la mort, cette pensée vous viendrait que vous seriez encore toute vive dans vos passions, nonobstant que vous auriez continué si longtemps dans cette voie simple par où Dieu vous conduit, qu'y aurait-il à faire sinon d'être plus fidèle, pendant cette heure qui vous resterait, à pratiquer ce que je vous dis, savoir de faire un désaveu de l'infidélité passée, et puis de vous abandonner à Dieu dans l'oubli de tout.

Prenez garde de n'éviter (1) aucune des humiliations qui se présenteront et de ne vous jamais justifier. Il faut vivre inconnu à tout le monde, même aux personnes vertueuses, puisque nous devons vivre inconnus à nous-mêmes. C'est jusqu'où nous doit porter l'oubli de tout. Je veux dire qu'il faut cacher ce que nous n'avons qu'en apparence, la vertu et le bien (2); mais ce que nous avons véritablement, le vice et le mal, nous devons être bien aises que tout le monde le connaisse, et quand il arrive que nos faiblesses et nos misères sont connues, ne tâchons point de les pallier.

Néant pour tous les honneurs, pour les applaudissements, pour l'estime des hommes, pour les marques d'amitié; acquiescement à tous les mépris, à tous les rebuts et à tous les mauvais traitements. Faites part de vos prières à celui qui vous est...

(1) Nous dirions à présent : d'éviter... et de vous justifier

(2) La formule ne doit pas être prise au sens absolu; mais on peut dire, en toute vérité, avec le Concile d'Orange, que « l'homme n'a de son fonds que mensonge et péché ».

LETTRE II

A LA MÊME.

Sur le dessein qu'elle avait d'en justifier une autre qu'on calomniait. La manière dont il se comportait lui-même en pareilles rencontres.

A Keronic, le 6 octobre 1656.

Je n'ose vous permettre d'exécuter le dessein que vous m'avez communiqué, ma chère Sœur : je craindrais que vous n'y gardassiez pas la modération qui serait nécessaire, et que vous ne perdissiez, dans cette occasion, le fruit de votre retraite, je veux dire ce doux repos d'esprit dont vous m'avez parlé.

Je suis d'avis que vous ne vous mêliez de rien que de votre obédience : Dieu fera voir la vérité et l'innocence là où elle est, s'il le juge à propos pour sa gloire et pour le bien des personnes que l'on blâme à tort.

Voilà ma conduite. Je vois quelquefois des personnes qui ont des impressions peu avantageuses de moi ; l'occasion s'est souvent présentée de les désabuser, et il m'eût été aisé de le faire, si j'eusse voulu. Je les laissais dans l'erreur, abandonnant à Dieu ma justification, et j'étais étonné que, lorsque j'y pensais le moins, les mêmes personnes marquaient avoir pour moi des sentiments d'estime tout opposés à leurs premières impressions.

Il ne faut pas tant nous mettre en peine de remédier à tout, spécialement en ce qui nous

touche. Il faut abandonner à Dieu tout cela, et le laisser disposer de tout selon les ordres de sa Providence.

Écrivez-moi seulement le nom de la personne qui invente ces calomnies. Vous ne pécherez point de me le dire : je le dois savoir Priez Dieu pour moi. Je suis, en son amour...

LETTRE III

A LA MÊME.

Avis pour le recueillement, pour la paix de l'âme et pour l'oraison.

21 octobre 1656.

Puisque vous voilà persuadée de l'avantage qu'il y a d'ignorer ce qui ne regarde point votre obédience et votre devoir, ma chère Sœur, soyez fidèle à pratiquer ce point de perfection, et tâchez d'éviter les occasions d'apprendre ce qui se passe dans la maison. Si quelqu'une veut vous en parler, témoignez-lui qu'elle vous obligera de ne vous en rien dire. Pourvu que vous fassiez cela avec franchise et douceur, on ne le trouvera point mauvais. Ayez seulement le courage de vaincre le respect humain, et veillez pour ne vous laisser pas surprendre par les prétextes qui nous trompent souvent.

Pour le regard (1) de votre intérieur, il vous doit être indifférent en quel état vous vous trouvez, de sécheresse et de ténèbres, ou de dévotion et de lumière. Il faut nous tenir comme Dieu veut que

(1) Entendre, *pour ce qui regarde votre intérieur.*

nous soyons, pourvu que nous soyons fidèles à faire ce qu'il désire de nous. Ne vous efforcez point de faire tant d'actes pour exciter la ferveur. Il suffira que vous en fassiez quand vous sentirez votre esprit abattu; encore faites-les fort simplement, et si vous voyez qu'ils n'aient point l'effet que vous prétendiez, prenez patience, et souffrez votre misère, puisque Dieu le veut. Je pense que l'oraison de présence de Dieu vous sera plus utile que la méditation. Vous pourrez seulement y représenter à Dieu quelquefois votre pauvreté, mais simplement et avec confiance, comme étant devant celui qui peut, et qui veut tout pour votre bien.

Je crois que je réponds à toute votre lettre. Mais quand vous m'écrirez, mettez par articles ce que vous aurez à me dire. Car, de cette manière, il me sera plus facile de ne rien oublier. Priez Dieu pour moi, qui suis en son amour...

LETTRE IV

A LA MÊME.

Sentiment d'humilité.

A Vannes, le 30 juillet 1658

Je prie Dieu qu'il vous rende humble, ma chère Sœur. Il suffit pour cela qu'il vous ouvre les yeux. Car certainement si nous ne nous aveuglions pas nous-mêmes, nous verrions bien à nu notre néant, et la dépendance absolue que nous avons de Dieu pour pouvoir subsister un moment sans pécher. Plus je vas en avant, plus je suis persuadé de cette vérité qu'il n'y a que la seule miséri-

corde de Dieu qui nous rende dissemblables, et que sans elle nous serions tous égaux en malice et en corruption. Pensez-y, je vous en prie, ma chère Sœur, et demandez instamment à Dieu cette grâce.

Je suis en son amour...

LETTRE V

A LA MÊME.

Sur son état de sécheresse et de faiblesse.

A Vannes, le 6 mai 1661.

Vous devez vous contenter de l'état où vous êtes, ma chère Sœur : aimer l'abjection et les misères qui l'accompagnent, et vous réjouir d'y voir l'accomplissement de la volonté de Dieu en vous. Je crois qu'en cela on pratique véritablement l'humilité.

Être bien aise d'être misérable, cela n'est pas naturel. Voilà la première chose qu'il faut faire. Et puis, dans toutes ces misères, dans ces faiblesses, dans cette pente au péché, il faut avoir une entière confiance en Dieu, tenir ferme pour ne rien faire qui lui soit désagréable, et attendre en paix son retour. Pesez bien tout ceci. Je crois que vous y trouverez ce qu'il vous faut, en attendant que nous nous voyions. Ce ne sera pas plus tôt qu'à la visite de votre maison, car, à celle du diocèse, je ne pense pas que j'aie le temps de vous parler en particulier, passant par Hennebont.

La vie du P. Vincent Huby

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

I. SON EXTRACTION.

Le Père Vincent Huby tirait son origine de l'ancienne et noble maison de la Hubertière, en Poitou. Un cadet de cette maison vint en Bretagne avec un prince de Guémené, et s'y établit.

Ses descendants s'y sont distingués par leurs charges dans le Parlement, par le grand nombre de leurs alliances dans toute la province, et par la piété, qui semble leur avoir été héréditaire.

Son aïeule était de la maison d'Epinefort, qui se glorifie d'avoir donné à l'Eglise saint Aubin, évêque d'Angers. Son père se nommait Jacques Huby, et sa mère Marguerite Le Flo, tous deux solidement vertueux. Ils eurent sept enfants : deux garçons et cinq filles. Deux des filles furent Carmélites au monastère de Nazareth, à Vannes. Trois furent mariées à trois gentilshommes de bonne maison : l'aînée, à

Monsieur du Bouestiez, d'Hennebont; la seconde, à Monsieur de Kerlevarec, de Broual; et la troisième, à Monsieur de Kerlouet, de Canaber. L'aîné des garçons, Monsieur de Kerguen, ou Villeblanche, vécut fort chrétiennement dans le mariage.

II. SA NAISSANCE ET SES QUALITÉS NATURELLES.

Vincent fut le dernier de ces sept enfants, et ne vint au monde que plusieurs années après les autres.

Il naquit à Hennebont le 15 de mai de l'année 1608, et fut baptisé dans l'église de Paradis, qui est la paroisse de la ville. L'usage de la parole ne lui vint que fort tard, et il avait encore tant de peine à parler, à dix et à onze ans, qu'il ne pouvait presque se faire entendre. Sa langue s'étant depuis déliée, il lui demeura toujours quelque reste de ce défaut, de sorte qu'il bégayait en la prononciation de certaines lettres.

Il était bien fait, et avait l'esprit excellent et capable de toutes les sciences; un naturel tout de feu, mais, avec cela, prudent et qui savait retenir ses saillies; un cœur obligeant et porté à faire du bien à tout le monde; une âme grande, généreuse et ferme dans ses résolutions.

La grâce le prévint tellement dès ses premières années que ses inclinations se portèrent toujours au bien.

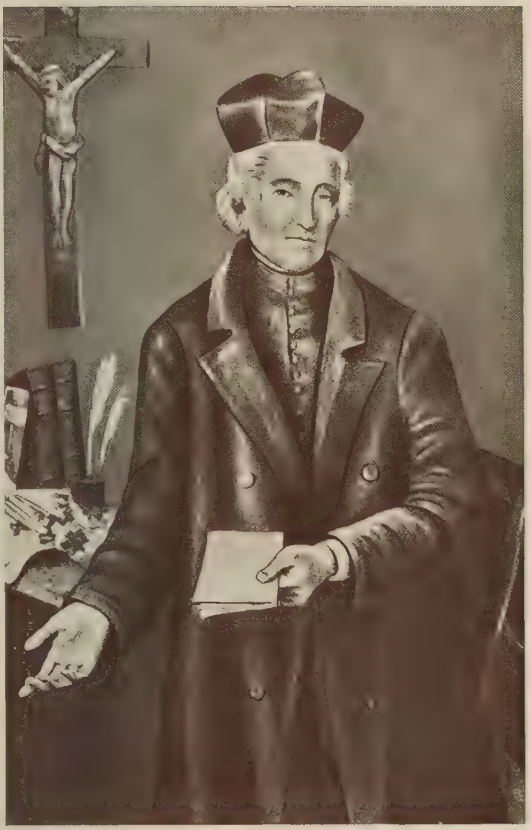

LE PÈRE VINCENT HUBY
de la Compagnie de Jésus

G. Beauchesne, Édit. *G. Deberque, Imp., Paris.*

III. SES ÉTUDES ET SA VOCATION A LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Il fit ses humanités au collège de Rennes, où il eut l'avantage d'avoir pour régent le Père Jean Rigoleuc, dont il fut depuis disciple dans la vie spirituelle et compagnon dans les missions.

Sous un si bon maître, il ne fit pas de moindres progrès dans la piété que dans les lettres. La dévotion à la sainte Vierge, qui est un si puissant moyen pour attirer à Dieu les âmes, fut pour lui une source de grâces, et rien ne servit plus à le préserver de la corruption du siècle que les exercices qu'on pratique dans les congrégations de Notre-Dame, établies dans les maisons de la Compagnie de Jésus.

Son père, ayant appris qu'il voulait se rendre Jésuite, l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie dans un des collèges de l'Université. Mais le changement de lieu ne changea rien dans son dessein. Il en poursuivit l'accomplissement avec tant d'ardeur que le Père Pierre Coton, Provincial de la province de France, cet homme si éclairé des lumières surnaturelles, se crut obligé de le recevoir en la Compagnie sans attendre la fin de son cours, et prédit qu'il y persévérerait et qu'il en serait un des meilleurs sujets.

IV. SON ENTRÉE AU NOVICIAT.

Ce fut le 25e jour de décembre, fête de la Nativité de Notre-Seigneur, qu'il entra au noviciat de Paris, l'an 1625, en la 18e année de son âge. Il avoua, un peu avant sa dernière maladie, que Dieu l'avait attiré à la Compagnie par des mouvements extraordinaires et par des grâces fort sensibles; qu'il y avait apporté un fonds de bonne volonté et d'innocence, et qu'il avait eu le bonheur d'y rencontrer les plus excellents maîtres de la vie spirituelle, par la conduite et par les exemples desquels il s'était formé à la perfection religieuse.

V. SES EMPLOIS DANS LA COMPAGNIE.

Au sortir du noviciat, il fit une année de rhétorique à Rennes, selon la coutume de ce temps-là; trois ans de philosophie à La Flèche, trois ans de régence à Vannes, quatre ans de théologie à Paris. Ensuite, il fut un an régent de rhétorique, et puis un an préfet des classes à Vannes. Après son troisième an de noviciat, qu'il fit à Rouen, il fut envoyé à Orléans régenter une basse classe, et il y fit sa profession solennelle le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge, l'an 1643. — Les huit années suivantes, les supérieurs, voulant mé-

nager sa santé, qui était faible et délicate, ne l'occupèrent qu'à la préfecture des classes et à enseigner la théologie morale, à Orléans, et puis à Vannes.

Il ne laissait pas de s'employer en même temps, de toutes ses forces, au salut des âmes, et son zèle l'obligea de se donner au Père Rigoleuc pour l'accompagner dans les missions. C'était l'emploi pour lequel il avait et plus de talent et plus d'inclination. Cependant on l'en retira, pour l'appliquer au gouvernement, et on le fit recteur du collège de Quimper. Mais Dieu ayant fait connaître par les dispositions de sa providence que le ministère apostolique était son partage, on l'y remit, et il revint à Vannes rejoindre le Père Rigoleuc, après la mort duquel il passa ses trente dernières années dans la direction des retraites.

VI. LE CARACTÈRE DE SA VERTU.

Voilà le cours de sa vie, pendant laquelle on ne l'a jamais vu se relâcher de sa première ferveur. On remarqua toujours en lui un train uniforme et une continuelle application à procurer son avancement spirituel, à servir les âmes et à glorifier Dieu en toutes les manières possibles. C'est là son caractère et son éloge en abrégé, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu.

Il a fait lui-même, sans y penser, son vrai

portrait dans ses écrits, et je puis assurer que sa vie a été une fidèle expression des belles idées de perfection qu'il avait conçues et qu'il nous a tracées. Les lumières qu'il recevait du ciel étaient les règles qu'il suivait dans sa conduite et dans celle des autres. Il eut soin de les marquer pendant les années qui précédèrent l'établissement de la maison de retraite, et, pour faire le tableau de ses vertus au naturel, je n'ai qu'à montrer la conformité de ses actions avec ses sentiments et avec ses maximes.

Ceux qui cherchent dans la vie des saints une variété de grands événements et de faits éclatants, ne trouveront pas ici de quoi se satisfaire; mais ceux qui cherchent ce que la vertu a de solide, ceux qui ont de l'attrait pour la vie intérieure, trouveront dans le Père Huby un homme solidement parfait, un homme vraiment intérieur, dont les sentiments porteront dans leur esprit et dans leur cœur les lumières et la ferveur dont son esprit et son cœur étaient remplis.

VII. LA DÉTERMINATION AVEC LAQUELLE IL SE DONNA D'ABORD A DIEU.

Le point principal d'où dépend le progrès spirituel des âmes, est la détermination avec laquelle d'abord on se donne au service de Dieu. Il est rare qu'on n'arrive pas à la perfection

quand on s'y est porté du commencement avec une volonté sincère, généreuse et entière. Telle fut la détermination du Père Huby. Il la marque en ces termes dans son règlement spirituel :

« Vouloir uniquement et souverainement être à Dieu, c'est-à-dire ne vouloir que cela, mais le vouloir de toute l'étendue de mes forces et en faire hautement profession, sans aucune vue intéressée, sans aucun respect humain. »

Pour s'affermir dans ce généreux sentiment, il ajoute : « Faute de prendre la vertu avec une résolution franche et absolue, on demeure toute la vie dans une pusillanimité de cœur et dans des gênes d'esprit; au lieu que, se déterminant pleinement et professant franchement la vertu, l'on vit dans une sainte liberté, dans une douce paix avec tout le monde. On est toujours bien avec ses supérieurs, et l'on ne se brouille avec personne. Car, voulant toujours ce qui est de la vertu, et se comportant de la manière que la vertu prescrit, on est inébranlable dans son fonds de paix, et l'on ne sent aucun reproche de sa conscience. Cela se voit dans les hommes parfaits et pleinement vertueux, tel qu'était le Père de la Court et qu'est le Père Hayneuve. Jamais je ne sortirai de mes petitesses et de mes bassesses, et je n'acquerrai jamais la liberté d'esprit et de cœur, la douceur, la franchise pour faire le bien, que par

cette voie-là. — Ainsi, mon Dieu, autant que vous me sollicitez de vous donner pleinement mon cœur, autant suis-je déterminé à vous le laisser posséder, et je le livre à votre amour, je le dévoue à vos desseins et je l'abandonne entièrement à la conduite de votre grâce. »

Cette détermination était universelle, s'étendant à tout sans réserve, soit dans la fuite du mal, soit dans la pratique du bien. « Je dois, dit-il, être absolument déterminé à éviter tout le mal et à pratiquer tout le bien possible; mais bien plus à ne pas faire le moindre mal qu'à faire le plus grand bien dont l'occasion se pourrait présenter. Ainsi, j'éviterai de toutes mes forces les plus petites fautes, et je m'éloignerai de toute sorte de mal avec toute la perfection possible : c'est-à-dire promptement, sans délai; pleinement, sans aucun reste de volonté ou d'affection pour le mal; infiniment, avec une aversion extrême; purement, afin que Dieu seul règne en moi; et constamment, sans aucun retour vers le mal. De même, je pratiquerai, chaque jour, tout le bien qui se présentera, avec toute la perfection possible; c'est-à-dire promptement, sans paresse et sans remise; pleinement, et non avec une demi volonté; infiniment, avec une détermination d'en faire toujours davantage; purement, sans aucune vue intéressée; constamment, sans me lasser, ni m'ennuyer, ni cesser, que je n'aie fait tout ce qui se peut faire dans l'occasion présente. »

Lorsqu'on lui marquait de l'étonnement de lui voir faire avec plaisir des choses qu'on ne fait communément qu'avec peine, il répondait que rien n'est pénible à une volonté bien déterminée; que, généralement parlant, dans les choses où il y a beaucoup de notre volonté, nous ne trouvons que peu ou point du tout de peine; et qu'ainsi, ce que nous faisons pour Dieu, nous devons nous accoutumer à le faire de bon cœur, non pas tant toutefois pour éviter la peine que parce que Dieu veut que nous ayons cette généreuse détermination de volonté à tout.

VIII. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SA CONDUITE.

Les principes fondamentaux de sa conduite étaient deux dispositions dans lesquelles il s'étudiait de tenir toujours son âme : l'une de vide, l'autre d'élévation. « Ma conduite, dit-il, pour moi et pour les autres, consiste en deux points. L'un à l'égard du cœur, c'est de le tenir dans un vide de toutes choses. Là, il est en assurance; hors de là, il est exposé au péché et aux tentations. L'autre, à l'égard de l'esprit, c'est de le tenir dans un état d'élévation, où il conçoive les choses conformément à la haute idée que Dieu me donne. Je tâcherai d'élever là toutes mes pensées, mais doucement et sans

me faire violence, par une simple attention à la lumière divine. Je pratiquerai encore ces deux points de perfection, quand il me faudra écrire ou composer quelque chose pour le service du prochain. » Il se disait sans cesse : « Cœur vide de tout, hormis de Dieu, sous peine de perdre Dieu. »

C'étaient là les deux pôles sur lesquels roulait toute sa conduite spirituelle. Ce vide l'établissait dans le dégagement des créatures, dans l'humilité, dans la pureté du cœur, dans la paix et dans la liberté intérieure. Cette élévation le mettait en état de s'unir à Dieu et de recevoir de Dieu l'impression de son esprit, pour travailler à sa gloire.

IX. SON DÉTACHEMENT DES CHOSES DE LA TERRE.

Voyons en détail comment il a pratiqué ces vertus. Et, pour commencer par le dégagement, le modèle qu'il s'en proposait était l'état des âmes séparées de leur corps et celui des âmes bienheureuses. « Voilà, dit-il, où je dois aspirer. Pourquoi m'attacher pendant la vie à ce que la mort me ravira? Pourquoi aimer dans le temps ce qui ne me sera rien dans l'éternité? Il faut, s'il est possible, avec le secours de la grâce, tenir mon cœur et mon esprit aussi dégagés des choses de la terre que si j'étais dans

le ciel. C'est à quoi tendent ces paroles de l'oraison dominicale : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* »

Jamais on n'a pu remarquer en lui aucun de ces attachements qui sont si naturels aux hommes : pour eux-mêmes, pour l'honneur et pour l'estime du monde, pour les emplois qui flattent leurs inclinations, pour leurs aises et pour leur santé, pour leurs parents et pour leur intérêt.

Il s'était détaché de tout cela par un esprit d'anéantissement, en vue de celui qu'a pratiqué le Verbe incarné. Il considérait que les voies qui conduisent au saint anéantissement sont la pauvreté, l'abjection, les souffrances; que le Père éternel les choisit pour son Fils lorsqu'il l'envoya au monde sauver les hommes; que le Fils de Dieu les prit pour son partage durant sa vie mortelle, et qu'il les a laissées en héritage à ceux qui veulent le suivre dans son état d'anéantissement.

X. SON HUMILITÉ.

Il se sentait appelé à cet état par un puissant attrait, qui lui faisait aimer tout ce qui pouvait contribuer à l'anéantir aux yeux du monde. Comme toutes les créatures ne lui étaient rien, il voulait n'être rien à aucune créature que selon les desseins de Dieu. « Les deux disposi-

tions où je dois m'établir, dit-il, sont l'anéantissement de moi-même et le désir d'aimer Dieu. N'admettre point d'autre désir que le désir de Dieu en moi par l'anéantissement de moi-même; et le désir de Dieu dans tout le monde par l'augmentation de sa gloire. Voilà mon unique désir, mon unique joie, mon unique affaire. — Je dois faire état d'être entièrement anéanti dans la Compagnie. Notre-Seigneur m'inspira fortement cette pensée lorsqu'étant encore à Quimper, je sus que je devais venir à Vannes. Il me fit voir clairement, et plusieurs fois, que je devais toujours avoir du dessous et que tous les autres doivent avoir le dessus, dans les affaires, dans les avis, dans les emplois, en toute rencontre. »

Ce sont là ses sentiments; en voici la pratique. Il ne pouvait souffrir qu'on lui marquât de l'estime, de l'affection, de la reconnaissance; ni qu'on lui donnât la louange d'aucun bien qu'il eût fait, ni qu'on prît ses intérêts. En effet, il n'avait point d'intérêt propre. Il n'en connaissait point d'autre que celui de Dieu et celui des âmes. Monseigneur François d'Argouges, évêque de Vannes, a témoigné qu'il le trouvait toujours ardent pour toutes les œuvres qui regardaient la gloire de Dieu, mais que, s'il venait à toucher quelque affaire qui le regardât lui-même, il paraissait insensible et ne répondait rien. Il ne parlait jamais de lui-même ni

de ce qui le concernait, de ce qu'il avait fait, des grâces qu'il avait reçues de Dieu.

Bien qu'il fût si étroitement uni avec Monsieur de Kerlivio, et qu'ils se communiquassent l'un à l'autre tous leurs desseins pour la gloire de Dieu, cependant le Père Huby ne parlait non plus à Monsieur de Kerlivio qu'aux autres de ce que la grâce opérait en lui. On peut assurer que son intérieur n'a point été connu des hommes. S'oublier et s'anéantir était sa continuelle étude. Il ne cessait de dire : « Effaçons-nous dans l'esprit et dans le cœur de tous les hommes et dans nous-mêmes, pour y peindre Jésus et Marie. »

Quoiqu'il ait fait, comme nous dirons ci-après, quantité de saints établissements pour la gloire de Dieu, jamais on ne lui a ouï dire qu'il en fût l'auteur. Son zèle, tout ardent qu'il était, cédait à son humilité, et dans les occasions qui se présentaient de faire le bien, s'il y avait de l'éclat, il procurait adroitement qu'il se fît par d'autres plutôt que par lui, afin qu'on ne lui en attribuât point la gloire, ne cherchant uniquement qu'à demeurer caché dans son néant, conformément à ces règles qu'il s'était prescrites.

« Dans le bien que je pourrai faire, ou à quoi je pourrai contribuer pour la gloire de Dieu, je m'étudierai de ne point paraître, s'il est possible, et je procurerai que les autres paraissent,

et que les choses se fassent par eux Ce qui me convient est de paraître dans les occasions de confusion, et de me cacher dans les occasions d'éclat : n'éviter jamais celles-là, ne me produire jamais en celles-ci.

» Faire sans cesse un sincère aveu de mon impuissance et de mon indignité pour toute sorte de bien, et principalement pour les services spirituels qu'on peut rendre au prochain, reconnaissant que, de moi-même, je ne puis lui en rendre aucun, et que je ne mérite pas que Dieu m'en donne le pouvoir. Ainsi, quand il sera question d'aider les âmes, je céderai volontiers à ceux qui voudront le faire, et j'estimerai heureuses les âmes qui seront aidées par d'autres que par moi. J'en serai bien aise, étant persuadé que les autres les aideront mieux que moi, pour la gloire de Dieu et pour leur bien. »

« Voici mon partage, dit-il ailleurs, le néant. Céder, avoir du dessous, voir les avis et les desseins des autres préférés aux miens; faire le plus de bien qu'il me sera possible, et ne paraître que le moins que je pourrai; me réjouir d'être estimé sans sagesse, sans pouvoir, et de n'avoir effectivement aucun crédit ni aucune autorité; aimer la dépendance comme un empire; être si seul, que je ne sois pas moi-même avec moi-même, mais que Dieu soit seul avec moi. C'est là la mort et la vie que Dieu demande de moi. »

De toutes ses saintes résolutions, on ne lui en a vu garder aucune plus exactement que celle-là.

Lorsqu'étant Recteur du collège de Quimper en 1651, il eut obtenu de Monseigneur René du Louët la permission d'ériger dans son diocèse l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, il engagea un Père Capucin, qui prêchait alors dans la cathédrale, à la publier; et il eut la joie de voir que, sans qu'on fît mention de lui, cette sainte association fût reçue avec ferveur, chacun à l'envi prenant un billet où étaient marqués le jour et l'heure de son adoration pour le mois de septembre.

Il publia depuis lui-même en divers diocèses cette excellente pratique de dévotion, sans jamais faire connaître que ce fût une des inventions de son zèle.

Il demandait à Dieu, comme une grâce précieuse, d'être humilié. « Que chacun, dit-il, vous demande ce qu'il lui plaira, mon Jésus; pour moi, je vous demande mon entier anéantissement, et que mon partage soit d'honorer vos divines humiliations par les miennes. »

Il appréhendait comme un redoutable châtiment d'être applaudi et honoré. « Punissez mon orgueil, Seigneur, dit-il : il est juste que j'en porte la peine. Mais punissez-le, je vous conjure, non en lui donnant ce qu'il désire, mais en l'en privant. Car le lui donner, c'est l'aban-

donner au mal; et l'en priver, c'est le détruire et me réduire à mon devoir. »

Une des lois de sa conduite était de se garder *de la moindre vanité comme d'un blasphème;* et la connaissance qu'il avait de son néant et de ses misères le tenait dans une continuelle défiance de lui-même, et lui faisait dire sans cesse : « *Mon Dieu, gardez-moi de moi-même, et gardez-vous de moi.* »

Fondé sur ces généreux sentiments de mépris de soi-même et de mépris du monde, il ne considérait nullement dans les emplois ce qu'il y avait d'honorable ou de commode. Il n'y regardait que la seule volonté de Dieu. Il jugeait même que les plus ravalés lui convenaient le mieux, et il ne demandait point à Dieu d'y réussir. Il était content de n'y avoir aucun succès. Voici comment il s'explique là-dessus :

« La conduite de Notre-Seigneur m'est une grande instruction pour tenir mon esprit toujours humble et en paix au sujet de mes emplois pour le prochain.

« 1° Le grand nombre d'années que Notre-Seigneur a passées dans la retraite, et le peu de temps qu'il a conversé avec les hommes m'apprend à être content de n'avoir que peu ou point d'emploi à l'égard du prochain, quoique les autres en aient beaucoup.

« 2° Le train commun qu'il a choisi, le peu

qu'il a voulu avoir de vogue dans ses prédications, au prix de ce qu'il en pouvait avoir; le peu de personnes qu'il a prises à diriger, me doit faire agréer de petits emplois, d'être peu suivi, et de n'avoir qu'un petit nombre d'âmes à conduire, quoique d'autres aient les emplois les plus considérables, qu'ils aient la vogue, qu'ils aient les personnes de qualité et de vertu, et en grand nombre.

« 3° Comme Notre-Seigneur en tout cela ne regardait que la volonté de son Père, je ne regarderai aussi que la volonté de Dieu, dans le temps de mes emplois, dans le nombre et dans la qualité des personnes auxquelles il voudra que je rende service.

« 4° Enfin, comme les prédications et les instructions de Jésus-Christ, toutes divines qu'elles étaient, n'eurent leur effet qu'en peu de personnes, je consens volontiers que mes travaux ne portent pas grand fruit. J'en abandonne à Dieu tout le succès, me jugeant indigne d'être favorisé de ses bénédictions. »

Son anéantissement s'étendait jusqu'à l'état de la grâce et à celui de la gloire, où il se soumettait à être au-dessous de tous les autres.

« Comme pour l'extérieur, dit-il, je me dois tenir dans le lieu et dans l'emploi où l'on m'a mis, parce que c'est là l'ordre de Dieu, duquel il ne faut pas me soustraire, de même, pour l'intérieur, je me dois tenir dans l'état où Dieu

me veut, étant content d'en voir d'autres plus avancés que moi dans la grâce, et qui, par conséquent, seront au-dessus de moi dans la gloire.

« Je dois être convaincu que j'ai mérité l'enfer; que la place qui m'appartient dans l'enfer, c'est la plus basse ; que si je vas en purgatoire, j'y aurai la dernière place et j'y serai le plus délaissé, le plus tourmenté, et pour plus longtemps; que si Dieu me fait la grâce de me mettre au ciel, j'y serai le dernier et au-dessous de tous les autres Bienheureux. Ainsi ma place dans ce monde doit toujours être la dernière, et je dois m'y tenir constamment, sans jamais en sortir, quelque emploi que j'aie et quelque succès qui m'arrive. Je suis le dernier de tous en vertu, en prudence, en mérite, en toutes sortes d'avantages, et comme je dois être bien aise que l'ordre soit gardé en tout, j'aurai de la joie de voir que les autres me soient toujours préférés.

« Puisque dans tous les états, je me reconnais pour le dernier des hommes, je dois agréer de n'avoir à traiter qu'avec les personnes les plus grossières et les plus disgraciées, me regardant toujours comme moindre qu'eux, m'estimant bien honoré de les servir, et les servant très volontiers en tout ce que je pourrai. »

C'est là ce qu'on lui a vu pratiquer en toute rencontre. Il marquait plus de joie dans les mauvais succès que dans les bons; et quand

il apprenait une mauvaise nouvelle, quand il lui était arrivé quelque contradiction, quelque événement fâcheux ou contraire à son attente et à ses desseins, on le voyait avec un visage ouvert, et avec une sainte gaieté, s'aller mettre à genoux dans son oratoire, dire plusieurs fois : *Dieu soit béni*, réciter un *Te Deum*, et remercier Dieu de ce qu'il l'anéantissait en renversant ses desseins.

XI. SON DÉTACHEMENT DE SES PARENTS ET DE SES AMIS.

Quoiqu'il eût un si grand nombre de parents, presque tous considérables, et qui pouvaient lui faire honneur, il ne parlait non plus de ses parents que s'il n'en eût point eu; et il était si dégagé de leurs intérêts qu'on ne l'a jamais vu se mêler de leurs affaires temporelles. Il allait en cela jusqu'à une espèce de dureté, que j'ai admirée en diverses rencontres, et qui m'a fait quelquefois lui dire que, quand on avait besoin de son crédit, il n'était pas avantageux d'être son parent.

Les personnes avec qui la grâce l'avait lié d'une sainte amitié lui étaient plus chères que celles qui le touchaient de parenté. Il eut toujours partout beaucoup de ces sortes d'amis, dans la Compagnie et hors de la Compagnie. Mais bien qu'il prisât extrêmement l'avantage

de cette liaison, il était pourtant si détaché de ses amis que, quand quelqu'un lui manquait de correspondance ou se séparait de lui, il s'en faisait un sujet de joie; et si tous l'eussent abandonné, il eût compté cet abandon parmi ses bonnes aventures.

« Quand on est sans emploi et sans honneur dans le monde, dit-il, on est regardé comme inutile et l'on est facilement oublié de ses amis. O la bonne fortune ! le grand secours pour conduire une âme à Dieu, que d'être méprisé de ses amis ! Il nous est plus avantageux que nos amis nous soient un sujet d'affliction que d'affection. En les perdant, nous perdons un grand appui de l'amour-propre. A la vérité, cela est rude à la nature; car, comme l'attachement que l'on a pour ses amis, surtout quand ils sont vertueux, semble être la plus spirituelle et la plus raisonnable de toutes les affections, l'anéantir pour l'amour de Dieu c'est faire à Dieu un grand sacrifice, et il le demande des âmes qu'il a destinées à une grande perfection.

« J'estimerai les occasions où il y a plus d'abandon et plus de perte de moi-même, et je les embrasserai de tout mon cœur, comme celles où je puis faire de plus grands progrès et mieux pratiquer l'amour de Dieu et la confiance en Dieu. »

XII. SA MORTIFICATION.

La rigueur avec laquelle il traitait son corps montrait assez combien il en était détaché. Ceux qui l'ont observé de plus près dans les divers temps de sa vie, ont souvent témoigné qu'ils n'avaient connu personne qui fût plus dur à lui-même.

Les disciplines qu'il prenait la nuit étaient si longues et si rudes, que ses voisins en étaient effrayés. Jamais, ni pour le travail excessif des missions et des retraites, ni pour ses infirmités, ni pour son grand âge, il ne se dispensa des jeûnes de l'Eglise, ni des abstinences ordinaires de la Compagnie, et il jeûna encore le carême à la fin duquel il mourut.

Les dernières années de sa vie, qu'il était travaillé de continuelles douleurs de rhumatisme, il ne laissait pas la nuit de mettre dans son lit, sous ses épaules, une planche qui faisait que son repos lui devenait un tourment. Loin de chercher du soulagement dans le travail des missions et des retraites, il n'était pas possible de lui faire accepter ceux qu'on lui offrait.

On ne pouvait remarquer qu'il cherchât en rien son plaisir et ses commodités, qu'il regardât aucun objet par curiosité, qu'il demandât des nouvelles, même des choses les plus inté-

ressantes. On ne pouvait connaître ce qu'il aimait naturellement, ou ce qu'il n'aimait pas; ce qui était à son goût, ou ce qui n'y était pas. Tout lui était bon : chaud ou froid, bien ou mal assaisonné, commode ou incommode. Il prenait tout également, ne se plaignant jamais de rien; et quelque adresse qu'il eût à se cacher, il était aisé de voir qu'il se mortifiait en toutes choses, et qu'il n'accordait à ses sens aucune satisfaction qui flattât leur inclination.

Sa mortification allait jusqu'à combattre les instincts de la nature, dans les choses même indifférentes. « Il faut, dit-il, que j'apporte toute la diligence possible, afin que ce ne soit point la nature, mais la raison et la grâce qui parle et qui agisse en moi; comme quand on dit, par exemple : *Je me trouve mal, j'ai mal à la tête, j'ai bien couru,* — c'est la nature et non la raison qui parle ainsi, et tandis qu'on parle de la sorte, on est dans la bassesse de la nature. Gardant bien cette maxime, je retrancherai beaucoup d'inutilités. qui souillent le cœur, et qui empêchent la paix de l'âme et le recueillement. »

Dans les choses nécessaires à l'entretien de la vie, il pratiquait l'abnégation d'une manière fort parfaite. « Il faut, dit-il, que je fasse les actions corporelles, telles que sont boire, manger, me chauffer, me divertir, non plus d'une manière corporelle et grossière, c'est-à-dire

avec empressement, avec altération (1) sensible; mais spirituellement, c'est-à-dire sans altération sensible et comme insensiblement, ainsi que saint Paul veut que ceux qui se servent de ce monde s'en servent, comme s'ils ne s'en servaient point, c'est-à-dire d'une manière dégagée. De cette sorte, ces actions ne diminueront point l'état de l'âme (2), qui demeurera toujours dans sa disposition spirituelle et paisible, capable de recevoir les grâces et les lumières divines. »

S'il eût eu pour sa santé ces égards que l'amour-propre inspire communément aux hommes, il ne se fût pas donné aux missions et aux retraites comme il fit; car il n'avait presque point de santé quand il commença de s'appliquer à ces ministères si laborieux. Mais le courage qu'il eut de se sacrifier pour le salut des âmes mérita que Dieu lui donnât des forces comme surnaturelles pour travailler jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, autant lui seul que deux ou trois fervents ouvriers.

L'esprit de mortification lui faisait souffrir en silence ses indispositions corporelles, ne les déclarant que quand il ne les pouvait plus ca-

(1) « Avec *altération* sensible... sans *altération* sensible. » Le sens précis de ce mot semble être ici : altération des traits, de la voix, manifestation extérieure (volontaire ou non) des sentiments intérieurs non pleinement maîtrisés.

(2) *Diminuer l'état de l'âme* est expliqué par les mots qui suivent; c'est perdre l'équilibre, la maîtrise de soi.

cher et qu'il se croyait obligé d'y remédier. Il était le malade le plus commode du monde. Il ne se plaignait que de ce qu'on avait trop de soin de lui. Je l'ai vu dans de longues et périlleuses maladies. C'était alors que ses vertus éclataient le plus, et surtout sa patience, son égalité d'esprit, son humilité et sa dévotion. Il répondait à ceux qui lui témoignaient de la compassion : *Mes moments les plus douloureux sont mes moments les plus précieux.*

Quand on le priait de se ménager un peu pour conserver sa vie, si utile au public, il disait en souriant qu'on avait souvent donné le même avis au cardinal de Bérulle, et que ce saint homme répondait à ses amis, tantôt *que nos corps étant de nature à être usés, ce nous est un grand bonheur qu'ils le soient pour le service de Dieu;* tantôt *qu'il n'était pas assuré que Dieu voulût qu'il vécût longtemps, mais qu'il savait bien que Dieu voulait qu'il s'employât aux œuvres auxquelles sa providence et l'obéissance ou la charité l'engageaient.* Ces deux beaux sentiments du cardinal de Bérulle lui plaisaient extrêmement, et il avait accoutumé de les rapporter quand on lui reprochait qu'il ne se conservait pas assez.

Il était si peu attaché à la vie qu'il se tenait prêt de la perdre à chaque moment. « Je veux, dit-il, qu'il n'y ait pas un seul moment de ma vie où je ne sois dans un sin-

cère acquiescement à mourir, si Dieu le veut, et à mourir en la manière qu'il voudra. Dieu demande de moi que je me tienne dans chaque moment de ma vie comme dans celui de ma mort, avec autant de dégagement des créatures, avec autant de droiture que j'en voudrais avoir si j'étais dans cette extrémité. Il faut que je juge des choses comme j'en jugerais alors, que je prenne les sentiments que j'aurais; enfin que je fasse état que je suis toujours au dernier moment de mon agonie: que je me garde de mes ennemis avec la même vigilance, que je m'abandonne à Dieu avec la même sincérité que je le ferais pour lors.

« Je tâcherai de m'établir dans une disposition d'esprit pareille à celle du Père Jean de la Court, qui *faisait*, comme il disait lui-même, *ses bons propos avec une telle détermination qu'il se trouvait tel dans l'occasion qu'il avait été à l'oraison*. De même, je veux être à tout moment et en toute rencontre, tel que je voudrais être à l'heure de la mort. Je veux toujours être soumis à toutes les saintes volontés de Dieu, comme si j'étais à la dernière heure de ma vie. Je veux consacrer à Dieu tous mes moments avec la même fidélité que si chacun était le dernier. »

XIII. SON AMOUR POUR LA PAUVRETÉ.

L'amour de la pauvreté l'avait dépouillé de

tout ce qui ne lui était pas absolument nécessaire. Il prenait, comme un pauvre, ce qu'on lui donnait, sans y trouver jamais à redire, et sans demander autre chose, sans faire aucun choix. Sa chambre, son lit, ses habits, tout ce qui était à son usage, ressentait la pauvreté. Jamais il ne tira aucun avantage de la supériorité (1) de la maison de retraite pour son accommodement. Jamais il ne permit qu'on lui donnât rien de particulier. Il croyait que le commun était encore trop pour lui, et si la charité des Supérieurs n'eût veillé sur ses besoins, il se serait laissé manquer de beaucoup de choses. Mais l'obéissance mettait des bornes à sa mortification et à sa pauvreté.

XIV. SON OBÉISSANCE ET SA RÉGULARITÉ.

Car c'était à cette vertu qu'il soumettait la pratique de toutes les autres vertus, et l'obéissance avait sur lui tout pouvoir. Il était comme un enfant entre les mains de ses Supérieurs, toujours prêt à exécuter leurs ordres, à suivre leurs sentiments et à quitter les œuvres les plus glorieuses à Dieu, du moment qu'il aurait connu qu'ils ne les agréaient pas. Cette soumission a paru dans plusieurs rencontres, où il ne faisait pas un petit sacrifice.

Quant à l'observance régulière, la regardant

(1) Du fait qu'il était supérieur de la maison de retraite.

comme l'accomplissement de la volonté de Dieu, il s'y attacha toujours avec une exactitude si ponctuelle et si constante, que son exemple était un puissant motif de régularité à tous ceux de la maison.

XV. SON ABNÉGATION INTÉRIEURE.

Ce n'était pas seulement à l'égard des Supérieurs qu'il pratiquait l'abnégation de sa volonté et de son jugement propre. Il le faisait généralement dans toutes les occasions qui se présentaient, et celles qui étaient les plus mortifiantes lui étaient les plus chères, parce qu'il savait que là où il y a moins de notre volonté, il y a ordinairement plus de celle de Dieu. « Je dois, dit-il, me tenir toujours hors de ma propre volonté, afin que la volonté de Dieu règne toujours en moi. »

Il eût été naturellement assez ardent à soutenir ses sentiments. Mais il avait gagné sur lui-même de ne contester jamais. Il se contentait de proposer simplement ou la vérité ou son opinion, et puis, s'il voyait qu'on ne s'y rendît pas, il n'insistait pas davantage.

Il ne fit jamais, non pas même par divertissement, aucune étude ni aucune lecture curieuse, et il ne permettait à son esprit et à son cœur de se satisfaire en rien qui fût inutile à son avancement spirituel ou au service des âmes.

C'était une de ses règles de perfection « de laisser tomber tout le goût des satisfactions humaines, et de recevoir volontiers celui des humiliations, des contradictions et des peines. »

« Ma conduite, dit-il, à l'égard des choses qui flattent ou qui choquent les sens et l'esprit, est de m'établir dans le degré de dégagement des unes et d'acquiescement aux autres, que Dieu me fait connaître qu'il veut de moi : dégagement qui élève le cœur au-dessus de tout ce qui plaît naturellement, acquiescement qui abaisse le cœur au-dessous de tout ce qui déplaît. »

XVI. SA PURETÉ DE CŒUR.

Par ce dégagement et par ce vide de tout, il avait acquis une pureté de cœur, une paix et une liberté parfaites. Car le cœur est pur, il est tranquille, il est libre, quand il n'a rien de contraire à Dieu, qu'il est soumis à la grâce et qu'il ne tient à rien. Ce qui fait l'impureté du cœur, ce qui le trouble et ce qui le rend captif, c'est le péché, ce sont les recherches de l'amour-propre, ce sont les affections et les mouvements qui viennent du dérèglement de la nature. Voilà ce qui bannit du cœur la grâce, ou qui, se mêlant avec elle, empêche ou affaiblit ses effets.

Le Père Huby avait une si grande tendresse

de conscience, et tant de vigilance à garder ses sens et son cœur, qu'il ne commettait point de fautes avec vue; et quant à celles qui lui échappaient par les premiers mouvements d'un naturel tout de feu, dès qu'il les avait reconnues, il les expiait dans le feu de l'amour divin, et puis il n'y pensait plus jusqu'au temps de son examen et de sa confession, exercices qu'il faisait avec cette exactitude et avec cette humble componction que les saintes âmes ont accoutumé d'y apporter.

Il marque deux manières de profiter de ses fautes : « Une faute que j'aurai faite, dit-il, doit m'en faire éviter plusieurs autres. J'aurais eu, par exemple, du rebut pour quelqu'un. De là, je tirerai instruction et résolution pour être doux et humble envers tous. De plus, après avoir fait une faute contre quelque vertu, j'en tirerai un motif d'avoir un plus grand éloignement de la faute, et plus de ferveur pour la pratique de la vertu : de la charité par exemple, de l'humilité, de la patience, etc. »

Sa manière de résister aux premiers mouvements des passions était fort généreuse. « Dès qu'une passion, dit-il, veut agir sur l'esprit, il faut qu'avec l'aide de Notre-Seigneur, je m'élève infiniment au-dessus, et que je me tienne ensuite constamment dans cette élévation d'esprit et de cœur, hors de la portée des désirs et des craintes, des inconstances et des faiblesses humaines. »

XVII. SA PAIX INTÉRIEURE ET SA LIBERTÉ D'ESPRIT.

La paix intérieure et la liberté d'esprit étaient le point de sa conduite auquel il donnait le plus d'attention. Sa doctrine et sa pratique s'accordaient parfaitement en cela. C'était : 1° de veiller sur tous les mouvements de son cœur, pour les soumettre à la grâce; 2° d'éviter l'empressement et la précipitation dans ses actions; 3° de retrancher toutes les réflexions inutiles; 4° de ne chercher purement que Dieu et sa sainte volonté en toutes choses; 5° de ne tenir à rien hors de Dieu et hors des desseins de Dieu; 6° de n'envisager les divers événements de la vie que dans les desseins de Dieu et dans les ordres de sa providence.

« Quand je ne chercherai que Dieu, dit-il, tout le reste ne me donnera ni joie ni peine.

« Pour jouir d'un parfait repos, il faut être tout à Dieu. Jusqu'à ce que je me sois entièrement donné à Dieu, comme je serai toujours partagé, j'aurai toujours de l'inquiétude.

« Dans toutes mes entreprises, j'agirai sans empressement, avec paix et avec liberté d'esprit. Je ne négligerai rien, et en même temps je serai content de ne réussir en rien. Dès le commencement d'une affaire, je serai disposé à ne la voir non plus réussir, après toutes mes

diligences, que si je n'y avais apporté aucun soin.

« Quand je viendrai à sortir de mon état de paix et de sainte liberté par quelque faute, par quelque précipitation ou par quelque embarras, je m'y remettrai doucement et pleinement, et je tâcherai d'y demeurer jusqu'à l'éternité, sans me laisser aller ni à la joie ni à la tristesse parmi les divers accidents de cette vie.

« Je regarderai les choses extraordinaires, soit agréables, soit fâcheuses, telles que sont les avantages ou les pertes, les bons ou les mauvais succès, du même œil que les ordinaires, et je ne me laisserai non plus émouvoir pour les unes que pour les autres.

« J'aurai la même disposition à l'égard des choses futures et des présentes, les regardant sans émotion, comme déjà passées.

« Je prendrai aussi le sentiment du Père Charles de Condren, qui disait que, *quand on sent de la joie pour quelque bon succès, il faut la réserver pour un mauvais, lorsqu'il plaira à Dieu qu'il arrive.* »

XVIII. SA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Voilà quelques-unes de ses règles pour conserver la paix de son cœur. Mais le fondement qui la rendait inébranlable, c'était la conformité à la volonté de Dieu. Sa première vue, en

toutes les choses qui dépendaient de lui, était d'y reconnaître la volonté de Dieu, et, l'ayant reconnue, de s'y attacher de toutes ses forces et de l'exécuter dans toute son étendue. Quant à ce qui ne dépendait pas de lui, il l'abandonnait à la volonté de Dieu, absolument et sans réserve; et lorsque les choses étaient arrivées, il y adorait la volonté de Dieu, avec une humble soumission; il y embrassait la volonté de Dieu de tout son cœur. C'était là sa grande dévotion, qu'il communiquait à tout le monde. Il ne parlait de rien plus souvent que de la résignation et de l'abandonnement à la volonté de Dieu. Il ne goûtait rien avec plus de douceur que la dépendance de la volonté de Dieu; et considérant que nulle puissance, ni de l'enfer, ni de la terre, ne le pouvait tirer de cette heureuse dépendance, il s'y tenait dans un tranquille repos, comme dans son élément.

« Je n'aurai, dit-il, d'attachement que pour la volonté de Dieu, et que de l'indifférence pour tout le reste.

« Le terme de toutes choses est la volonté de Dieu. Comme elle se présente en toutes choses, c'est d'elle que je me dois nourrir. C'est en elle que je me dois éternellement reposer comme dans mon centre, de quelque façon que tout aille.

« En vue de la volonté de Dieu, mon repos doit être dans la privation des biens et dans la souffrance des maux. »

Il avait un secret particulier pour rendre la paix de son âme plus intime, plus étendue et plus durable. C'était d'agir plus par le mouvement du cœur que par l'application de la tête; plus par l'onction du Saint-Esprit que par l'effort de l'esprit humain. Ce secret est excellent, mais peu connu.

« Il y a, dit-il, une manière d'agir paisible et intérieure, une manière de prêcher et de parler, qui vient du fond du cœur, sans bruit et sans empressement, avec paix et avec onction.

« Les effets qu'elle produit au dehors sont bien plus puissants. Elle fait de bien plus fortes impressions sur les esprits qu'un long discours, où l'on aura employé beaucoup d'étude. Cette manière s'imprime dans le cœur, et fait que les auditeurs entrent dans la disposition de celui qui parle.

« Comme j'expérimente dans mes oraisons, dans mes prédications, et dans mes entretiens particuliers, que mon âme est d'autant plus paisible que les sentiments que j'ai viennent davantage du cœur, et montent moins à la tête, je tâcherai désormais d'avoir aussi cette disposition à l'autel, et d'agir en toutes choses de cette manière. »

Lorsqu'il sentait quelque trouble, ou quelque émotion, il s'adressait à la Sainte Vierge comme à la Reine de la paix, la priant de calmer son cœur.

XIX. SON RECUEILLEMENT.

Le recueillement était le fidèle gardien de toutes ces saintes dispositions. C'était une de ses maximes que *qui veut vivre heureux, doit vivre retiré.* Le temps de ses retraites était le temps de ses délices. Dans une des premières qu'il fit après son retour de Quimper à Vannes, il écrivait : « Je fais état que cette retraite de huit jours n'est que l'entrée d'une vaste solitude, où je dois m'enfoncer de plus en plus et m'aller perdre, de sorte que, si j'ai moins de solitude extérieure, à cause du commerce du monde, je dois entrer d'autant plus avant dans la solitude intérieure, et vivre si seul en moi-même et si séparé de toutes les créatures qu'il n'y ait que Dieu seul qui habite en moi. Tandis que quelque autre chose que Dieu y demeurera, mon cœur ne sera pas tout à Dieu. »

« Ce ne sont, dit-il dans son règlement, ni les emplois extérieurs, ni les personnes avec qui je puis vivre, ni les avantages de l'esprit, qui peuvent me donner la sainteté. Dieu dans mon cœur, où il est toujours, et mon cœur en Dieu, comme il y doit être : c'est là le fond et l'essence de la sainteté. C'est là que je me dois retirer, afin que Dieu y opère ce qu'il lui plaira, sans que j'interrompe son opération ni que je lui résiste. »

Il appelait ce profond recueillement et cette réunion de toutes ses puissances en Dieu, son unité. C'était là une des maximes qu'il recommandait le plus aux âmes qu'il en jugeait capables. Unité de vue et de dessein, unité de pensée, unité d'affection et de désir, unité d'action. Quand il expliquait cette unité, il y faisait paraître un sens de grande étendue.

« Ma sainteté, dit-il dans son règlement, et ma félicité consistent en mon unité, c'est-à-dire à donner uniquement toute mon application à ce que je connais que Dieu veut présentement de moi, sans m'occuper du passé ni de l'avenir, qu'autant qu'il est nécessaire pour mieux faire ce que Dieu demande de moi pour maintenant. »

XX. SA FIDÈLE DÉPENDANCE DE LA GRACE.

Il observait encore en cela un point de grande perfection : c'est qu'en exécutant ce qu'il jugeait être de la volonté de Dieu, et y appliquant toutes ses forces réunies dans le moment présent, il n'agissait que comme instrument de Dieu, se tenant dans une continuelle dépendance pour recevoir le mouvement de l'esprit de Dieu. « Jusqu'ici, dit-il dans son règlement, c'est-à-dire plus de trente et cinq ans avant sa mort, il a fallu veiller pour me garder du péché. Il faut désormais veiller sur moi, pour

ne point troubler l'opération de Dieu dans mon cœur, ne la point empêcher, ne la point interrompre ne la point affaiblir; mais par une soumission intime, paisible et constante, laisser opérer Dieu, détruire, bâtir, purifier, fortifier, animer, de la manière qu'il lui plaira. Voilà l'emploi le plus excellent et le plus utile que je puisse avoir en cette vie. Qu'y a-t-il au monde qui doive m'en détourner? Combien tout le reste est-il grossier et ravalé, au prix de cet emploi qui fait les saints !... »

Cette unité, cette fidèle dépendance de l'opération de Dieu est proprement ce qu'on appelle *vie intérieure*. Le Père Huby l'appelait *sa vie et sa félicité*. Il disait que *la disposition d'une âme parfaitement assujettie à l'opération de Dieu est le paradis de la terre*, et qu'on doit *s'estimer plus heureux d'être fidèle à Dieu l'espace d'une heure que de jouir de tous les plaisirs du monde*.

XXI. SON ORAISON.

L'oraison est l'aliment et le principal exercice de la vie intérieure. Le Père Huby eut dès sa jeunesse un grand attrait pour ce saint exercice, et, dans la suite, il fut élevé à une sublime contemplation, accompagnée d'une grande abondance de goûts spirituels, de douceurs, de larmes, et d'autres grâces singulières.

Dans les premières années de sa demeure à Vannes, après son retour de Quimper, ces grâces étaient si sensibles qu'il ne pouvait empêcher qu'elles ne parussent, surtout à l'autel. On fut obligé de lui faire dire la messe dans un lieu retiré, et il fallait souvent que son acolyte le tirât pour le faire revenir de sa profonde abstraction. Il pria Dieu que les faveurs qu'il lui ferait demeurassent cachées, et sa prière fut exaucée. Il n'eut plus en public ces ravissements qui auparavant lui étaient ordinaires. On remarquait seulement en lui à l'autel quelque chose de si divin qu'il était aisé de juger que son âme était toute pénétrée de l'onction de la grâce, et l'on ne pouvait le voir en cet état qu'on ne se sentît touché de dévotion.

« Je dois aller à l'autel, dit-il dans son règlement, comme à la mort de mon Sauveur et à la mienne. Il vient mourir en moi, afin que je meure à moi et que je vive en lui. »

« Il y a deux temps, ajoute-t-il, auxquels je dois particulièrement être bien disposé, celui de la mort et celui de la communion. Celui de la mort, parce que je vas paraître devant Jésus-Christ; celui de la communion, parce que je vas recevoir Jésus-Christ. Celui de la mort, où il vient exercer sur moi sa justice; celui de la communion, où il vient me faire sentir son amour. La meilleure disposition pour paraître devant Jésus-Christ à la mort est de le bien

recevoir en la sainte communion pendant la vie. Il faut donc que je communie chaque jour en viatique, comme pour mourir, non seulement de la mort naturelle qui doit séparer mon âme de mon corps, mais encore de cette mort mystique qu'il veut opérer en moi, me faisant mourir à moi-même, pour ne vivre plus qu'en lui. »

Dans les divers états où il se trouvait à l'oraison, il ne faisait autre chose que de se tenir en silence devant Dieu. S'il sentait de la ferveur, il se laissait doucement brûler du feu que le Saint-Esprit allumait dans son cœur, et qui allait quelquefois jusqu'à un tel excès qu'il avoua à une personne de confiance que, s'il ne se fût retenu, il serait allé par les rues exhorter le monde à aimer Dieu, et se plaindre de ce qu'on ne l'aimait pas. S'il était dans les ténèbres et dans l'aridité, il y demeurait avec résignation, prenant le sentiment des âmes du purgatoire. « Dans le purgatoire, dit-il, on est sans lumière et sans joie : sans lumière, parce qu'on ne voit pas Dieu, en un temps où l'on devrait le voir si les yeux de l'âme étaient purs; sans joie, parce qu'on est privé de celle qui fait la félicité des âmes. C'est ainsi qu'il faut que je sois dans le purgatoire de cette vie, sans lumière et sans goût. Voilà le chemin par où Dieu me veut mener. »

Il ne cessait de bénir Dieu, disant à tout mo-

ment et en toute rencontre : *Dieu soit béni!* C'étaient les premières paroles qu'il proférait le matin à son réveil; il les avait continuellement en la bouche pendant la journée, et même la nuit on les lui entendait souvent prononcer en dormant.

Toutes ses actions étaient assaisonnées d'oraison. L'oraison entrait dans sa conversation et dans ses entretiens, et il ne manquait presque jamais de faire produire des actes de vertu aux personnes à qui il parlait, conformément au sujet de l'entretien ou à leurs besoins. Il prenait cette liberté à l'égard de toutes sortes de personnes; et l'estime qu'on avait pour lui faisait qu'on n'avait point de peine de dire après lui : « Dieu soit béni », et de répéter les actes d'amour de Dieu, d'abandon à sa Providence, de résignation à sa volonté, qu'il prononçait le premier. Son sommeil même était entrecoupé d'aspirations tendres et ardentes vers Dieu.

Il faisait plus de fonds sur la prière que sur tous les autres moyens dont on se peut servir pour réussir dans les affaires; et la raison qu'il en apportait est *qu'on y traite avec un Dieu et tout-puissant et tout bon, plus prêt à nous exaucer que nous ne le sommes à lui demander, encore que nous lui demandions de très grandes choses.* Ainsi, quand il devait sortir pour quelque affaire, il faisait toujours un peu

d'oraison; et à son retour, quelque succès qu'il eût eu, il se remettait encore à prier.

Ses entretiens et ses lettres inspiraient l'amour de l'oraison, et il avait un talent particulier pour en apprendre la pratique à tout le monde, selon la portée et l'attrait d'un chacun.

Il donnait sur ce sujet deux avis, dont il avait appris l'utilité par sa propre expérience. Le premier, de faire toujours passer la lecture spirituelle en oraison, lisant peu et goûtant beaucoup ce qu'on avait lu. Le second, de dire quelquefois le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Magnificat*, quelque psaume, s'arrêtant un peu à chaque article ou verset, pesant le sens des paroles qui signifient des choses de grande conséquence, et qui méritent que nous y donnions sérieusement toute notre attention et toute notre affection; que c'est là la porte pour passer aux choses spirituelles et pour se dégager des choses extérieures et matérielles.

Il sut toujours tenir le milieu entre la contemplation et l'action, et il garda constamment ce juste tempérament, qui est si rare parmi les ouvriers de l'Evangile, la plupart se jetant trop au dehors, sous prétexte de zèle. D'un côté, il faisait son principal emploi des exercices de la vie intérieure; et de l'autre, il eût fait scrupule de perdre aucune occasion de travailler pour Dieu et pour le prochain. C'était une de ses règles de perfection, *de faire chaque jour*

autant de progrès dans la vie intérieure, et de s'appliquer autant au dehors pour la gloire de Dieu que Dieu lui en donnerait d'occasions. Il avait tellement à cœur cette fidélité qu'il demandait à Dieu sans cesse, *qu'à l'heure de sa mort, il ne le trouvât coupable de l'omission d'aucun bien à quoi la grâce l'eût porté et dont il eût eu l'occasion pendant sa vie.* Il nous inspirait le même sentiment, et il nous disait souvent *qu'une des choses que nous devons le plus appréhender, c'est le compte rigoureux qu'il nous faudra rendre à Dieu de n'avoir pas fait tout le bien que nous pouvons faire avec le secours de la grâce dans les rencontres que la Providence nous ménage.*

L'opinion qu'on avait de sa vertu et de sa capacité faisait que toutes sortes de personnes le venaient consulter, les unes sur leur conduite spirituelle, les autres sur leurs affaires. Avant de répondre, il se recueillait un peu pour écouter intérieurement le Saint-Esprit. Ses réponses et ses décisions étaient reçues avec respect. On les suivait avec confiance, et les bénédictions du ciel les accompagnaient.

XXII. SA PRUDENCE.

Outre qu'il avait naturellement un grand sens, beaucoup de pénétration, beaucoup d'expérience, il était éclairé de ces lumières surnatu-

relles et de ce don de conseil que Dieu communique aux hommes d'oraison. Il prenait ses desseins avec maturité. Il les exécutait sans empressement. Il ne paraissait point embarrassé pour donner ordre en même temps à diverses choses. Il était fort réservé à dire son sentiment; il parlait peu et avec grande circonspection, et il ne faisait point d'avances dont il pût se repentir.

XXIII. SA SAINTE SIMPLICITÉ.

Il joignait à la prudence la simplicité; mais de telle sorte qu'on pouvait s'apercevoir que celle-ci ne lui était pas naturelle, et qu'en certaines rencontres il déférait un peu trop à la sagesse humaine. Il en fut repris par une faveur extraordinaire du ciel, en 1659. Madame du Houx, une sainte veuve, dont nous parlerons dans la vie de Mademoiselle de Francheville, avait prié la Mère Jeanne des Anges, de Loudun, de consulter le saint Ange dont elle recevait de fréquentes visites, pour savoir si Dieu agréait qu'elle eût une liaison particulière avec le Père Huby. La réponse fut « *que Dieu agréait cette union, qu'elle serait utile à l'un et à l'autre; que la dame devait travailler adroitement à faire connaître au Père qu'il se gouvernait trop par la prudence humaine, et qu'il n'était pas assez dépendant des conduites de*

Dieu, qui sont très cachées au sens humain; que d'ailleurs, c'était un fidèle serviteur de Dieu, dont il procurait la gloire avec grand zèle. » Ce sont les propres termes d'une lettre de la Mère des Anges à Madame du Houx.

Le Père marque lui-même dans son règlement un des effets de cette prudence humaine. « Elle consiste, dit-il, en ce que je réfléchis trop sur mon incapacité, et que je n'ai pas assez de générosité. Je me regarde trop, comme un convalescent qui sort d'une maladie. J'y dois prendre garde, de peur de manquer à faire beaucoup de bien : d'un côté faute d'humilité, et de l'autre manque de courage et de confiance en Dieu, me regardant trop moi-même et ma pauvreté, et ne regardant pas assez Dieu et l'assistance de sa grâce. »

Ce que le ciel reprenait dans le Père Huby, et ce qu'il y reconnaissait lui-même comme un défaut, paraîtrait une vertu aux yeux des sages du monde, qui ne connaissent point d'autre prudence que la leur.

En effet, quelques-uns le jugeaient trop simple, et ne pouvaient goûter certaines manières qu'il avait, assez ordinaires aux saints, mais qui ne s'accordaient pas avec la politesse du siècle. L'amour divin a ses manières qui ne sont pas au goût de tous les esprits.

XXIV. SON AMOUR POUR DIEU.

Le Père Huby était véritablement possédé de cet amour, et le Père Bouault, qui l'a le plus étudié pendant ses dernières années, assure que toute sa vie peut être comprise en ces deux mots : *Il aimait Dieu très ardemment et très tendrement, et son occupation était de le faire aimer de la même sorte.*

Il dit un jour à une personne de confiance *qu'il était si affamé du désir d'aimer Dieu que, ne le pouvant aimer, lui seul, autant qu'il eût désiré, il travaillait de toutes ses forces à le faire aimer de tout le monde; que c'était là son attrait, et le talent particulier qu'il avait reçu de Dieu.* Et en disant cela, il fondait en larmes.

Tout ne respirait en lui que l'amour de Dieu, et ses entretiens allumaient dans les cœurs le feu dont le sien était embrasé. Quand il parlait de l'amour de quelque saint envers Dieu, il pleurait ordinairement, ou de joie de voir de quelle manière les saints ont aimé Dieu, ou de tristesse de voir le peu d'amour des hommes pour un Dieu infiniment aimable. Il lui semblait qu'il n'avait point d'amour; et il se confondait, se comparant avec les saints.

Mais l'objet qui le touchait le plus, c'était la personne adorable du Verbe incarné et l'amour qu'il nous a marqué dans ses mystères, et par-

ticulièrement dans sa Passion et dans la sainte Eucharistie; il n'en pouvait parler qu'il ne s'échauffât, et qu'on ne lui vît venir les larmes aux yeux.

Dans ses entretiens, soit publics soit particuliers, on l'a vu souvent comme ravi et si transporté d'amour qu'il ne parlait pas en homme, mais en séraphin. Quelquefois l'excès de la ferveur lui ôtait la parole. Ceux qui l'écoutaient, plus touchés de son silence que de son discours, admiraient avec respect le feu qui semblait le dévorer. Jamais on ne sortait d'avec lui qu'on ne remportât quelque bon sentiment, et d'ordinaire un pressant désir d'aimer Dieu.

Une des bonnes âmes qu'il dirigeait assure que, quand elle allait de temps en temps le voir à Vannes, il venait à elle si plein de Dieu que, quelque effort qu'il fît pour cacher ce qui se passait au dedans de lui, il ne pouvait empêcher que les marques n'en éclatassent au dehors; que, d'autres fois, il paraissait tout pénétré des tendresses de l'amour divin; que ses yeux marquaient qu'il venait de pleurer, et qu'en même temps qu'il se mettait à lui parler de l'abondance du cœur, les larmes recommençaient à lui couler des yeux, et que son visage s'enflammait d'une sainte ardeur.

Un autre de ses enfants spirituels témoigne que l'étant allé voir, quelques mois avant sa mort, il lui parla de l'amour de Dieu d'une ma-

nière si touchante, que jamais la pensée ne lui en revient qu'il ne se sente porté à aimer Dieu; qu'à la fin de son entretien il s'écria deux ou trois fois : « *Ah! mon enfant, si l'on connaissait ce que c'est que Dieu, et combien il est doux de l'aimer, on n'interromprait jamais l'exercice de l'amour de Dieu, et l'on regarderait comme un véritable néant les grandeurs, les richesses, les plaisirs, et tout ce que le monde estime;* » qu'ayant prononcé ces paroles, il entra dans un profond recueillement, et que son visage se changea et parut tout en feu, les larmes lui coulant doucement des yeux.

Il faisait toutes ses retraites sur l'amour divin. Voici le plan d'un exercice qu'il dressa une fois pour se préparer à recevoir le Saint-Esprit à la Pentecôte.

« La fin que je me propose, dit-il, est d'être possédé de l'amour de Dieu, autant que lui-même veut que je le sois, et de la manière qu'il le veut; et comme, par sa bonté, il veut que je le sois beaucoup, je désire que ce qu'il veut soit parfaitement accompli.

« Les moyens pour arriver à cette fin sont :

1° De me mettre, autant qu'il est possible, dans un grand abandonnement de cœur à l'amour, afin que, dès à présent, il prenne possession de moi comme il lui plaira; et ce que je fais en ce moment présent, je le veux faire dans les

suivants, me tenant dans un continuel abandon à l'amour.

2° De joindre à l'abandon le désir, me tenant en même temps et dans un continuel abandon à l'amour, et dans un continuel désir de l'amour.

3° D'anéantir toutes les idées et tous les sentiments naturels, afin de n'avoir plus d'autre idée que celle de l'amour, ni d'autre sentiment que celui de l'amour. Et quand même je ne sentirais rien de l'amour, je ne laisserai pas d'anéantir tout le reste, hormis les pensées que l'obéissance ou quelque autre vertu m'oblige d'avoir, lesquelles sont nécessaires, ne les prenant point devant et ne les retenant point après.

4° D'acquiescer à souffrir ce que je ne puis anéantir, et à le souffrir parce que l'amour le veut ainsi. Cet acquiescement à tout, hors le péché, est un abandonnement continuel à l'amour et un continuel exercice d'amour.

5° De tenir mon cœur entièrement dégagé de la moindre affection pour quelque objet que ce soit, purement naturel, et cela par une droite et pure inclination d'amour.

6° D'user de fréquentes aspirations vers l'amour divin, selon que je m'y trouve attiré, tantôt pour désirer ou pour demander l'amour, pour le conjurer de venir, pour lui marquer

mon ressentiment de son absence ou du peu d'empire qu'il a sur moi; pour lui protester ma soumission à tous ses ordres.

7° D'embrasser volontiers tout ce qui répugne à la nature : plus on l'assujettira, plus on donnera d'empire à l'amour.

8° De n'avoir de résistance à rien qu'au péché, qui seul est incompatible avec l'amour. D'être prêt à faire et à souffrir tout le reste qui peut être soumis à l'amour.

9° De n'avoir plus d'autre intention dans l'oblation que je ferai de mes emplois et de mes actions que de plaire à l'amour.

10° De parler peu, et de parler bas. Qui parle beaucoup et qui parle haut se retire du centre où réside l'amour.

11° De lire, de parler, de travailler avec le Saint-Esprit, me tenant toujours en sa présence.

12° De m'adresser à la sainte Vierge, à saint Joseph, à sainte Madeleine, aux saints Apôtres, pour obtenir la plénitude du Saint-Esprit.

13° De demeurer toujours intérieurement dans la dépendance de l'amour parmi les changements extérieurs d'actions et d'emplois. »

« Je suis au pouvoir de l'amour,
Je le servirai nuit et jour.

Je ne veux pas être un moment
Que je ne le passe en aimant. »

Les ouvrages, qu'il a donnés au public, sont autant de preuves de son amour pour Dieu. Il n'y en a pas un qui ne soit rempli de tendres affections; et, en les lisant, on sent doucement couler dans son âme l'onction et la ferveur que le Saint-Esprit y a répandues partout.

Rien n'est plus beau que ses sentiments sur le pur amour. On les trouvera parmi ses maximes (1).

XXV. SA CONFIANCE EN DIEU.

La confiance égalait l'amour. Il ne pouvait chercher d'appui dans les créatures au préjudice de celui qu'il avait résolu de prendre dans les soins de la divine Providence. Il ne se mettait en peine que de connaître les desseins et la volonté de Dieu. Il se tenait assuré de son assistance, et il n'y avait rien dont il n'espérât de venir à bout. Quand les moyens humains lui manquaient, ou que les hommes lui étaient contraires, il s'en réjouissait comme d'une occasion de pratiquer cet abandonnement dont il faisait une si haute profession.

« Je veux, dit-il, me mettre au large et me

(1) Ces *Maximes* seront données dans le premier volume de ses écrits.

dilater en Dieu par une entière confiance en ses soins et en sa bonté. Je marcherai désormais dans la voie de la perfection par un épanchement en Dieu, au lieu que je marchais ci-devant par un resserrement en moi-même. Cet épanchement détruit et anéantit les bornes de la créature dans ses opérations, et, la dégageant d'elle-même, la fait se perdre en Dieu. »

Comme l'amour était en toutes choses son motif et son attrait, lors même qu'il s'abandonnait à la justice de Dieu, il faisait état de s'abandonner à son amour, regardant les effets de sa justice comme les rigueurs de son amour.

« Mon Dieu, dit-il dans un de ses écrits, après ma mort, les ordres de votre justice seront absolument exécutés sur moi; faites, s'il vous plaît, que pendant ma vie, les desseins de votre amour et de votre miséricorde soient parfaitement accomplis en moi. Je m'abandonne présentement à votre bonté, de même que je serai pour lors abandonné à votre justice. Mais bien plus, mon Dieu, dès à présent, je m'abandonne à votre justice, et je me soumets, dès cette vie, à toutes les peines qu'il lui plaira d'ordonner pour la punition de mes infidélités. Exercez sur moi les justes rigueurs de votre amour, pour me faire remplir les desseins de votre amour. Je m'y abandonne sans réserve. »

XXVI. SA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

Pour faire voir quelle a été sa charité envers le prochain, il ne faut que rapporter les règles de perfection qu'il s'était prescrites pour la pratique de cette vertu.

« 1. Agir envers tout le monde avec le même dégagement des sentiments humains, soit d'inclination, soit d'aversion, et avec la même charité pour les uns et pour les autres.

« 2. Traitant avec le prochain, prendre soigneusement garde de ne me laisser point aller à trop de complaisance ou d'affection pour les uns, ni au dégoût et à l'impatience à l'égard des autres.

« 3. Avec un grand dégagement de tout le monde, avoir une vraie cordialité pour servir toutes sortes de personnes, ne me préférant à qui que ce soit, me tenant pour ce que je suis, c'est-à-dire pour le dernier de tous, et n'ayant du mépris que pour moi-même, ayant du respect pour tous les autres.

« 4. Ne prendre jamais, avec l'aide de Dieu, le procédé vicieux des autres envers moi pour règle de ma conduite à leur égard.

« 5. Me comporter envers les autres de telle sorte que j'aie plutôt sujet de me plaindre d'eux qu'ils n'en aient de se plaindre de moi.

« 6. Agir avec le prochain de telle manière que je ne lui donne jamais, s'il est possible, aucune occasion de pécher. Quelqu'un, par exemple, m'aura mal servi: Je cesserai doucement de me servir de lui, sans concevoir en moi-même d'aigreur pour lui, et sans lui rien dire qui puisse lui causer des sentiments d'aigreur pour moi.

« 7. Prendre bien garde que la difficulté et la peine, ou l'inclination au repos, ne me fassent manquer à aucune occasion de rendre service à Dieu et d'aider le prochain.

« 8. Ne jamais donner à l'étude le temps que la charité demande pour le service du prochain, et ne refuser pas ordinairement de faire du bien aux personnes présentes, sous prétexte de travailler pour d'autres qui sont éloignées, comme de leur écrire des lettres ou des instructions. Mais, en ce dernier cas, si je juge que ces écrits soient pressés, procurer que, dans l'occasion présente, les âmes qui ont besoin de secours soient assistées, ou présentement par d'autres, ou par moi dans un autre temps.

« 9. Les fautes d'autrui que je vois ou que j'apprends doivent servir à me rendre plus charitable envers le prochain. Ma charité, ma douceur et ma compassion à son égard doivent être d'autant plus grandes que ses fautes sont plus grièves.

« 10. Ce qui a coutume d'éteindre ou de diminuer la charité, comme les rebuts, les mépris, les contradictions, servira, Dieu aidant, à l'augmenter en moi. Ainsi j'aurai le cœur plus ouvert pour les personnes qui m'auront désobligé ou mal traité; et, si l'occasion s'en présente, je les servirai plus franchement et plus cordialement, comme mes bons amis. C'est à quoi je ne manquerai, non plus qu'à bien recevoir les rebuts et les mépris, et dès qu'il m'arrivera quelque chose de rebutant ou de choquant, je mettrai promptement mon esprit dans cette bonne disposition, je chercherai en quoi je pourrai obliger ces personnes, et je le ferai de bonne grâce. J'en userai de même envers ceux qui me donneront lieu de pratiquer la pauvreté, me laissant manquer de quelque chose, ou me partageant mal. »

A ces règles d'une parfaite charité, qu'on lui a toujours vu constamment observer, il faut ajouter qu'on remarquait, en toute rencontre, qu'il se faisait un plaisir d'obliger tout le monde, de céder aux autres en toutes choses, et de s'incommoder pour les accommoder: ce qu'il faisait adroitement et comme si, en cela, il eût cherché sa commodité. C'est une des choses que j'ai le plus admirées en lui.

Je n'ai connu personne qui me parût avoir plus de facilité que lui à oublier les injures. On

lui a ouï dire qu'il ne se permettait aucune réflexion sur ce qu'on lui avait dit ou fait de désobligeant.

Il rapporte, dans un de ses écrits secrets, une grâce que Dieu lui fit pour ôter cette fierté naturelle qui fait qu'ayant reçu de quelqu'un quelque déplaisir ou quelque refus, nous lui marquons notre ressentiment, en cessant d'agir avec lui comme auparavant, et affectant de ne lui plus demander le même service, ou le même plaisir qu'il nous a refusé.

« J'avais été touché, dit-il, de ce qu'un Supérieur n'avait pas pris les choses de la façon que je les lui avais proposées, et m'avait refusé ce que je lui demandais, que j'estimais pourtant fort raisonnable et qui l'était en effet, au jugement de quelques-uns avec qui j'en avais conféré. En cela, j'avais du dessous, et l'on donnait l'avantage à d'autres, injustement à mon avis. Comme j'étais dans ce ressentiment, Dieu me donna deux pensées au sortir de l'autel : l'une, combien de fois en moi la partie inférieure et les sens n'accordaient pas à la raison ce qu'elle leur demandait si justement, de sorte qu'elle avait du dessous là où elle devait avoir le dessus; l'autre, combien de fois j'avais refusé, et je refusais encore à Dieu, ce qu'il me demandait avec tant de raison, et avec une intention si droite et si pure, sans que pour cela je me rendisse à sa demande. Je fis réflexion

que Dieu ne laisse pas de revenir me proposer et me demander les mêmes choses, ou d'autres choses, selon les occasions qui s'en présentent, avec une aussi grande douceur et une aussi grande bonté que si je lui avais accordé ci-devant tout ce qu'il m'a demandé. C'est ainsi qu'il faut que j'en use à l'égard de mes Supérieurs et de tous les autres. Mais aussi ne faut-il pas que désormais je ne refuse rien à Dieu (1)? Je veux lui accorder absolument et entièrement tout ce qu'il me demandera. Ainsi soit-il. »

Il fut si fidèle à cette grâce que, de quelque manière qu'on en usât avec lui, il allait toujours son train ordinaire, et ne donnait jamais à personne aucune marque d'aigreur ou de mécontentement.

Rien ne montre mieux la grandeur de son amour pour Dieu et pour le prochain que ce zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qu'on peut dire avoir été l'âme de toute sa conduite, et dont l'exercice a fait son continuel emploi jusqu'à la mort.

(1) Cette ponctuation est de l'éditeur. Elle a l'avantage de rendre la phrase correcte, sans rien changer. Au sens affirmatif, le second *ne* serait de trop. Il faut reconnaître cependant que cette ponctuation ne s'impose pas, le P. Huby laissant aller sa plume, sans se préoccuper de la correction grammaticale.

XXVII. SON ZÈLE ET SES INDUSTRIES POUR PROCURER LA GLOIRE DE DIEU ET LE SALUT DES AMES.

Son zèle était pur et désintéressé. L'inclination naturelle et les vues humaines n'y avaient point de part. Il n'était pas de ceux qui se jettent dans le tracas des bonnes œuvres, parce qu'ils ne peuvent souffrir la solitude et le recueillement, parce qu'ils n'aiment point l'étude et qu'ils ne trouvent point de goût à l'oraison. La vie intérieure avait pour lui tant de charmes qu'il douta s'il ne devait point quitter le travail des missions pour se donner davantage au repos de la contemplation. Il pria la Mère Jeanne des Anges de consulter le ciel là-dessus, et le saint Ange qui avait accoutumé de la visiter répondit que le Père devait s'employer aux fonctions apostoliques, selon le devoir de sa vocation, et que Dieu ne voulait pas qu'il menât une vie plus retirée (1).

Dans tout ce qu'il entreprenait pour la gloire de Dieu, il ne se considérait nullement soi-même. Il n'attendait aucune reconnaissance des personnes qu'il servait, et les âmes qu'il conduisait n'eussent osé lui faire paraître qu'elles eussent eu pour lui le moindre attachement.

(1) La Mère Jeanne des Anges est l'Ursuline dont il est tant question dans l'histoire des possédées de Loudun.

Son désintéressement édifiait tout le monde, et le faisait aimer de ceux mêmes qui étaient les moins affectionnés aux Jésuites.

Il était infiniment éloigné de cet esprit d'envie qui met souvent de la division entre les ministres du Seigneur, et qui fait que les uns ne voient qu'avec peine les succès des autres. Il s'intéressait dans les travaux de tous les ouvriers de l'Evangile, parlant toujours avantageusement d'eux, s'employant de tout son pouvoir à leur donner crédit, et se réjouissant sincèrement des bénédictions dont il plaisait à Dieu de les favoriser. Il avait correspondance avec tous les missionnaires et avec tous les ecclésiastiques zélés, non seulement du diocèse, mais encore de toute la province, et il n'est pas concevable combien il leur témoignait d'estime et d'affection en toute rencontre. M. de Kerlivio et lui étaient étroitement unis avec le séminaire des Missions étrangères; et quand ces Messieurs passaient par Vannes pour aller s'embarquer au Port-Louis, ou quand ils revenaient des Indes, il fallait absolument qu'ils logeassent dans la maison de retraite.

Son zèle était fécond en saintes industries. Il inventait tous les jours de nouvelles manières de glorifier Dieu et d'aider les âmes; et il a été heureux dans le succès des inventions de son zèle.

XXVIII. IL EST L'AUTEUR DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

La première fut l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Jamais pratique de piété n'a été reçue avec plus d'applaudissement, ne s'est plus étendue en peu de temps et n'a produit plus de fruit.

Nous avons déjà dit qu'elle fut établie pour la première fois dans la cathédrale de Quimper, au mois de septembre de l'an 1651. Bientôt après, Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, l'établit lui-même dans sa cathédrale, et fit la distribution des billets où étaient marquées toutes les heures du mois de janvier. Il prit pour lui le premier billet, depuis minuit jusqu'à une heure du premier jour de l'an, et ensuite il donna les autres à un grand nombre d'ecclésiastiques et de peuple, qui s'étaient assemblés pour les recevoir de sa main. On assigna par son ordre à chaque paroisse du diocèse un mois pour l'adoration du Saint-Sacrement, et M. de Kerlivio, grand vicaire du prélat, envoya à tous les Recteurs d'excellents règlements pour rendre cette pratique aussi utile aux âmes qu'elle le pouvait être. Les autres évêchés de Bretagne suivirent l'exemple de celui de Vannes et, dans peu d'années, le Père Huby eut la consolation de voir l'adoration perpé-

tuelle du Saint-Sacrement s'établir par toute la France, passer dans les pays étrangers, et s'étendre jusque dans les Indes.

XXIX. IL ÉTABLIT LES MAISONS DE RETRAITE.

La seconde invention de son zèle est l'établissement des maisons de retraite, entreprise si considérable que quand M. de Kerlivio et le Père Huby n'auraient fait que cela en toute leur vie, il serait vrai de dire qu'ils auraient rendu à l'Eglise un des plus grands services qu'on lui puisse rendre, ayant fait en quelque manière, par cet établissement, tout ce qui se peut faire pour le salut des âmes. Dieu, qui voulait montrer que lui seul en était l'auteur, choisit pour l'exécuter des hommes humbles, qu'il savait lui en devoir rendre la gloire, sans y prendre d'autre part que le travail; et il le leur fit exécuter sans qu'ils y pensassent, comme nous avons dit dans la vie de M. de Kerlivio.

XXX. PLAN DES RETRAITES.

C'est ici le lieu de tracer le plan des retraites et d'en expliquer l'ordre, pour en donner la connaissance à ceux qui, n'en ayant point fait, ne savent ce que c'est.

Sur la fin de chaque année, on envoie dans

les paroisses la liste des jours auxquels on entrera l'année suivante en retraite. Pour donner plus d'autorité à ces billets imprimés, on les fait parapher par le secrétaire de Monseigneur l'évêque, et on les affiche dans les églises. On en envoie encore un grand nombre dans les autres diocèses par le moyen de ceux qui viennent en retraite. Les jours des retraites se trouvent aussi marqués dans le directoire de l'office canonial qu'on imprime tous les ans pour les ecclésiastiques (1).

On fait ordinairement deux retraites par mois, hormis en certains temps de vacances. On y entre toujours le mardi au soir, et l'on en sort l'après-dînée du mercredi suivant (2).

La maison de retraite est capable de loger jusqu'à trois cents personnes. Tout y respire la dévotion. On voit dans les salles, dans les escaliers, dan les réfectoires, dans les dortoirs, des statues, des tableaux, des images qui représentent les mystères de Notre-Seigneur, des sentences et des feuilles imprimées qui contiennent diverses instructions pour toutes sortes d'états.

Il y a deux réfectoires et deux sortes de pensions.

(1) Il s'agit de ce que l'on appelle maintenant *ordo*, *bref*, *cartabelle*.

(2) On voit que cette retraite était plus longue que ne sont maintenant la plupart des « retraites fermées ».

On reçoit dans une même bande de retraite les ecclésiastiques avec les laïques, les personnes de qualité avec le petit peuple. Plusieurs ont trouvé à redire à ce mélange, et eussent été d'avis qu'on fît des bandes séparées. La raison même, en spéculation, semblait autoriser ce parti; mais ni le Père Huby, ni Monsieur de Kerlivio n'y ont jamais voulu consentir, et la pratique fait voir que leur sentiment est le meilleur, au moins à l'égard de Vannes.

Le jour qu'on entre en retraite, à mesure que chacun se présente, on le mène à la chapelle saluer le Saint-Sacrement et demander à Notre-Seigneur sa bénédiction. Ensuite, on lui assigne sa chambre, et, s'il a quelque affaire à traiter dans la ville, il y va pour être entièrement libre pendant la retraite. On leur recommande à tous de se rendre à la maison avant le souper. Ensuite on ne sort plus, et la porte se tient exactement fermée.

A six heures et demie, qui est l'heure du souper, on se rend au réfectoire. Un des Pères s'y trouve pour régler tout. Il distingue les places selon la condition des personnes, commençant par les ecclésiastiques. Chacun se met à la table qui lui a été montrée, sans cérémonie et comme on se rencontre. On prend toujours la même place pendant toute la retraite et on se partage quatre à quatre à un même plat. La

lecture se fait durant le repas, et l'on y garde religieusement le silence.

Après le souper, on va des deux réfectoires dans une grande salle, où un des Pères fait un entretien de la fin de la retraite, des dispositions qu'il y faut apporter et de l'ordre qu'on y observe. Cet entretien fini, le lecteur vient faire la prière du soir, avec l'examen de conscience, dont il propose tout haut les points. Ensuite on visite le Saint-Sacrement dans la chapelle, et puis on se retire dans sa chambre, et on se couche à neuf heures.

Le lendemain, on se lève à cinq heures, au son de la cloche. A cinq heures et demie, on se rend dans la salle, où le lecteur dit tout haut les prières du matin. Ensuite l'on fait la première méditation, qui dure une heure. Un des Pères en propose le sujet, en explique les points, et en prononce tout haut les actes, les considérations, les affections, les réflexions, les résolutions, laissant un peu d'intervalle entre chaque acte, afin qu'on les goûte mieux, et qu'on apprenne la pratique de l'oraison mentale.

A sept heures, on entend la Messe, et puis on déjeûne.

A huit heures et demie, se fait la première exhortation dans la chapelle.

A dix heures et trois quarts, on dîne.

Au sortir du réfectoire, on vient dans la salle, où un des Pères explique une des images mo-

rales dont nous parlerons ci-après. Cette explication sert de récréation, et est suivie d'une visite du Saint-Sacrement. Après cela, on peut prendre un peu l'air dans le jardin. Lorsqu'on en est de retour, les Pères vont par les chambres, parler à chacun en particulier et s'enquérir de leurs besoins.

A deux heures et demie, on fait la seconde exhortation.

A cinq heures, un des Pères assemble les prêtres dans sa chambre, pour leur faire une conférence où il traite des matières qui regardent leur état.

A six heures et demie, on soupe, et, après le souper, un des Pères fait un entretien familier sur les points de pratique de plus grande importance et communs à tous, commençant par ce qui regarde la préparation à la confession générale.

Dans les temps libres, où il ne se fait point d'exercice commun, on prépare sa confession, on dresse son règlement de vie, on fait les méditations particulières, les lectures et la considération de ses principales actions. Les prêtres disent la messe et leur office. On instruit en particulier les bonnes gens qui ne savent pas lire; on leur fait dire le rosaire en commun; ils font des stations devant les images de la Passion qui sont exposées en divers endroits.

Tous les jours, à la visite du Saint-Sacrement,

qui se fait après la prière du soir, on représente sur l'autel un des mystères de la Passion, par le moyen d'une peinture faite sur un papier huilé et transparent, qui étant éclairé par derrière, toute la chapelle étant dans l'obscurité, cette peinture fait une vive impression sur les yeux et sur l'esprit (1).

Outre cela, chaque jour de la retraite, on fait quelque cérémonie particulière, avec un petit discours sur quelqu'un des principaux objets de la piété chrétienne.

Le mercredi, qui est le premier jour, on recommande la dévotion au Saint-Esprit. On met toute la retraite sous sa conduite, on lui demande ses lumières et ses inspirations, et on chante solennellement le *Veni Creator*.

Le jeudi, après la méditation du matin, tous s'étant rendus dans la chapelle, on fait la distribution des crucifix. Un des Pères, en surplis, fait tout haut divers actes capables d'inspirer des sentiments de contrition, et puis donne à chacun un crucifix. On l'emporte dans sa chambre, et on le garde durant toute la retraite.

Le vendredi, on fait l'adoration de la croix, avec les actes des vertus qui appartiennent à cette pieuse cérémonie, et pendant que chacun va baiser les pieds du crucifix, on chante le *Stabat Mater*.

(1) La phrase n'est pas correcte, mais la pensée est claire.

Le samedi, après la seconde exhortation, l'on fait un acte d'hommage à la sainte Vierge, et chacun va baiser les pieds de son image, qu'on a mise sur un petit autel. Cependant on chante ses *Litanies*.

Le dimanche, après l'exhortation du matin, on fait un acte de réparation d'honneur au Saint-Sacrement, qu'on expose sur l'autel dans le ciboire.

Le lundi, on expose un tableau d'une âme du purgatoire. On recommande la charité pour les morts, et on chante un *De profundis*.

Le mardi, on fait une protestation de fidélité à l'ange gardien, et on recommande la dévotion aux saints anges.

Le mercredi, qui est le dernier jour de la retraite, après la méditation du matin, on expose le Saint-Sacrement, dans un soleil. Ensuite, tous assistent à la messe, et ceux qui veulent y communient, un des Pères prononçant tout haut les actes de la préparation et de l'action de grâces. A huit heures et demie on s'assemble en la chapelle pour une cérémonie fort dévote, où l'on apporte un appareil extraordinaire. La sainte Bible, un crucifix, un reliquaire sont exposés devant l'autel sur une table. Un prêtre, à l'autel et tourné vers les assistants, tient entre ses mains le Saint-Sacrement. Un des Pères, à genoux, explique en peu de mots la cérémonie, et en fait les actes d'une

manière fort touchante. Le premier est un remerciement à Notre-Seigneur pour l'institution des deux sacrements de la réconciliation des hommes avec Dieu, celui du Baptême et celui de la Pénitence. Le second est une réparation d'honneur, pour n'avoir pas conservé la grâce du baptême, pour n'en avoir pas fidèlement accaccompli les promesses, et pour toutes les fautes qu'on a commises à l'égard du sacrement de Pénitence. Le troisième est un renouvellement des promesses du baptême, et une nouvelle protestation de foi, de fidélité, de contrition et d'amour. Ensuite on va par ordre, les uns après les autres, au bas de la chapelle, se prosterner devant le Saint-Sacrement; et puis on vient baiser la sainte Bible, le crucifix et les reliques des Saints, pour marquer qu'on veut désormais s'attacher inviolablement à Notre-Seigneur, obéir à la parole de Dieu, combattre sous l'étendard de la croix et marcher sur les traces des saints. Cependant, on chante quelques psaumes, et à la fin, le *Salve Regina*.

L'après-dîner, la dernière exhortation étant finie, on chante le *Te Deum*. On dit quelques prières pour gagner l'indulgence plénière de la retraite. Un des Pères fait l'adieu au nom des autres Pères qui se trouvent là présents et qui embrassent tous les assistants. Tout cela se fait avec tant de dévotion et de tendresse, avec tant d'humilité, que tout le monde fond en larmes.

Comme l'effet qu'on prétend dans la retraite est d'établir ceux qui la font en sûreté de conscience par une sincère conversion à Dieu, tous les exercices qui s'y pratiquent ont rapport à ce but.

1. D'abord on propose la fin de notre création, les motifs les plus pressants qui nous portent à tendre à cette fin, et les moyens que nous avons pour y parvenir. C'est là le grand principe de la morale chrétienne et le fondement de toute la vie spirituelle. On emploie à cela tout le premier jour.

2. On recherche ce qui nous détourne de notre fin et ce qui nous empêche d'aller à Dieu, et l'on trouve que c'est le péché. On s'applique à bien connaître le péché mortel et le péché véniel, et les passions qui en sont les causes. C'est là l'occupation du second jour.

3. On pense sérieusement à son retour à Dieu et on en cherche les voies. Il s'en présente deux : celle de la crainte de Dieu et celle de l'amour de Dieu. Le troisième et le quatrième jour, on s'excite à retourner à Dieu par les motifs de la crainte, tirés de la mort, du jugement, de l'enfer. Le cinquième jour, on entre dans l'esprit de pénitence par la voie de l'amour de Dieu, et on prend les sentiments qu'inspire la parabole de l'enfant prodigue. Avec ces saintes dispositions, on fait sa confession générale.

4. Ayant pourvu au passé, on songe à l'avenir et l'on dresse un règlement de vie. On fait des résolutions touchant les défauts dont on veut se défaire et touchant les vertus auxquelles on veut s'étudier. On se propose un modèle de perfection en Jésus-Christ, dans ses états, dans ses mystères et dans son esprit. Si l'on n'a point encore fait choix d'un état et d'une forme de vie, on s'applique à le faire. Si l'on est déjà engagé dans quelque condition, l'on cherche les moyens de s'y sauver et de s'y perfectionner. C'est là le travail des trois derniers jours; et ainsi une retraite est l'abrégé de toute la vie spirituelle (1).

Ce qu'il y a de particulier dans la maison de retraite des femmes, c'est que, pendant le temps des retraites, la clôture s'y garde comme dans un monastère, et que les demoiselles qui en ont soin font l'explication des images morales, les entretiens d'après le souper, et les actes des cérémonies de dévotion.

XXXI. SON TALENT POUR LES RETRAITES.

Depuis que la Providence eut appliqué le Père Huby à la direction des retraites, il s'y donna tout entier. Il avait une si haute idée

(1) Le cadre de cette retraite est celui des *Exercices* de saint Ignace, adapté, autant que possible, aux conditions de la retraite et des retraitants.

de cet emploi qu'il le préférait à toutes les autres fonctions de la vie apostolique. Il s'étonnait que Dieu daignât se servir de lui pour un ministère si divin, et il nous disait souvent que nous étions trop heureux de travailler dans cette maison où le ciel versait tant de bénédictions.

Bien qu'il fût propre à tout, il faut pourtant avouer que son talent singulier était la direction des retraites. Il savait y joindre ensemble l'art d'enseigner, celui de plaire et celui de toucher, renfermant dans ses exhortations et dans ses instructions de huit jours tout ce qui peut servir à la conversion et à la perfection des âmes, et ce qui regarde les devoirs de chaque condition, mêlant dans ses discours des digressions agréables et de petits traits qui divertissaient l'esprit, excitant dans les cœurs des mouvements de crainte ou d'amour, selon les divers sujets qu'il traitait. Monseigneur Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, disait qu'il n'y avait point de prédicateur qui fît plus de fruit que lui.

Dans ses prédications, il traitait fortement et avec beaucoup d'éloquence les grandes vérités de la foi. Quand il expliquait les points de morale, il les développait si familièrement qu'il se rendait intelligible aux personnes les plus grossières. Il disait qu'on ne saurait trop s'abaisser, ni en venir à un trop grand détail, quand on instruit le peuple; que le petit catéchisme

contient les matières qu'il faut le plus prêcher, non seulement à la campagne et au petit peuple, mais dans les villes et au beau monde.

Il donnait par son action un grand poids à ce qu'il prêchait. Quelquefois ses yeux, son geste, son silence en disaient plus que sa voix. Il parlait gravement comme ayant autorité, et non avec cette rapidité qui semble être aujourd'hui à la mode.

Il interrogeait de temps en temps ses auditeurs, et puis s'arrêtait un peu, comme s'il eût attendu leur réponse, ce qui servait extrêmement à réveiller leur attention et à les faire entrer davantage dans son sujet. Il jetait quelquefois sur eux certaines œillades qui perçaient les cœurs.

Souvent des choses fort simples avaient en sa bouche une force que les plus solides raisons n'eussent pas eue dans la bouche d'un autre, et cette force venait de l'onction intérieure dont il était plein. Quelquefois deux mots, qu'il prononçait d'une certaine manière pathétique, faisaient une impression qui se remarquait sur les visages, principalement lorsqu'il parlait du péché ou de l'éternité, comme quand, élevant sa voix, il disait du fond de son cœur : *Peccare momentaneum, periisse aeternum! Jouir du plaisir ne dure qu'un moment; être damné, c'est pour l'éternité!... Riche pour un moment, pauvre pour jamais!... Pauvre pour un mo-*

ment, riche pour jamais!... Pécher, ce n'est que pour un moment; avoir péché, c'est pour un (1) *jamais*. Ce qu'il disait de l'abondance du cœur, étant persuadé qu'il n'y a que le cœur qui touche les cœurs. Sur quoi il avait accoutumé de nous rapporter ce beau mot de saint François de Sales : *La langue parle aux oreilles, et le cœur aux cœurs.*

Le dernier jour des retraites était son jour de triomphe. Il faisait lui seul presque tous les exercices de ce jour-là, et l'adieu d'une manière si touchante que toute l'assemblée fondait en larmes, éclatait en soupirs et en sanglots, voyant ce saint vieillard prosterné à leurs pieds, tout baigné de pleurs, leur demander pardon, leur marquer toutes les tendresses d'un amour paternel, et les embrasser étroitement, comme s'il eût voulu les loger dans son cœur.

NOTE. — *Éloge du P. Nicolas Bourgeois, son premier compagnon dans l'exercice des retraites.*

Son premier compagnon, dans la direction des retraites, fut le Père Nicolas Bourgeois, ouvrier apostolique, et selon l'idée de saint Ignace. Les missions des îles de l'Amérique, où il avait été envoyé après sa théologie, ayant ruiné sa santé, et les eaux de Bourbon l'ayant ensuite

(1) Tel est le texte de Champion. Je ne saurais dire si cet *un* est ou non une faute d'impression.

un peu rétablie, les supérieurs le choisirent pour seconder le Père Huby dans l'établissement des retraites.

Ce choix parut une disposition particulière de la Providence. Il avait tous les avantages divins et humains pour cet emploi : une vertu solide, un zèle ardent et parfaitement désintéressé, une conversation humble, douce, édifiante; des manières honnêtes et insinuantes, qui lui attiraient l'affection et la confiance des gens de qualité; une sainte liberté à leur parler de Dieu et de leur salut; un talent singulier pour faire les exhortations et les autres exercices des retraites, avec une onction qui pénétrait les cœurs.

Il eût été à souhaiter qu'il fût toujours demeuré avec le Père Huby; mais une santé aussi faible qu'était la sienne ne put supporter longtemps un si rude travail. Les supérieurs l'en retirèrent et l'envoyèrent à Arras, dans son air natal, où, durant plusieurs années, il a continué de s'employer infatigablement à toutes sortes de bonnes œuvres, estimé, honoré, aimé de l'évêque, des gouverneurs et de tous les ordres de la ville. Il y mourut de la mort des justes, le 20 de décembre 1691.

XXXII. LES IMAGES MORALES SONT DE SON INVENTION.

La troisième invention du zèle du Père Huby

sont les peintures ou images morales de deux sortes, les unes pour les retraites des hommes et les autres pour celles des femmes. On y représente d'une manière sensible les choses spirituelles qui regardent les divers états de l'âme, en la vie, à la mort, après la mort; l'état du péché, l'état de la grâce, le passage de l'un à l'autre de ces deux états. C'est comme un abrégé de toute la morale chrétienne. L'expérience a montré que rien n'est plus propre pour instruire le peuple que ces tableaux; et c'est pour cela que le Père Huby en fit graver des estampes, qui ont été imprimées à Paris avec leur explication. Les missionnaires et les autres ouvriers évangéliques s'en servent avec beaucoup de fruit.

XXXIII. IL PROCURE L'ÉTABLISSEMENT DES CONGRÉGATIONS DE NOTRE-DAME DANS LES VILLES DE LA BASSE-BRETAGNE.

La quatrième invention de son zèle est l'établissement des Congrégations de Notre-Dame dans presque toutes les villes de la Basse-Bretagne. En quoi il fut secondé par Monsieur de Kerlivio et par le Père Maunoir. Son intention en cela fut d'associer, sous la protection de la sainte Vierge, ceux d'une même ville qui avaient fait la retraite, afin qu'ils en conservassent le fruit par la fréquentation des sacrements

et par les autres exercices de piété qu'ils pratiqueraient dans le lieu de leur assemblée.

On établit ces Congrégations, par l'autorité de l'évêque, sur le modèle de celles qui, par l'autorité du Saint-Siège, sont érigées dans les maisons de la Compagnie de Jésus.

On n'y admet que des personnes d'une vie exemplaire, et l'on en donne la direction à des prêtres zélés qui ont du talent pour cet emploi.

Le Père Huby, voyant les merveilleux succès de cet établissement, procurait qu'il se fît dans toutes les villes, employait pour cela les personnes d'autorité, exhortait les Recteurs et les Magistrats à soutenir la Congrégation de leur ville, et marquait une tendre affection aux Congréganistes, lorsqu'ils venaient en retraite ou qu'ils lui rendaient visite.

Il désirait avec ardeur de voir aussi des Congrégations établies pour les femmes et pour les filles dans les monastères des Ursulines. Mais il ne trouva que celles de l'institut de Bordeaux (1) qui voulussent entrer dans les desseins de son zèle, comme elles ont fait en divers lieux, et particulièrement à Vannes, à Josselin et à Quimperlé.

(1) Il s'agit, je pense, des filles de la B. Jeanne de Lestonac, dites Religieuses de Notre-Dame.

XXXIV. IL INTRODUIT LA PRATIQUE DE PORTER SUR LE BRAS DE PETITES CROIX.

La cinquième invention de son zèle est la pratique de porter sur le bras une croix faite à l'aiguille sur un petit morceau de drap. Pratique peu considérable en apparence et qui n'est pas fort au goût de la sagesse mondaine, mais fort considérable en ses effets et que le ciel a témoigné approuver par un grand nombre de miracles. Le but du Père Huby en cette pratique était non seulement de faire honorer la croix, mais de donner aux fidèles un signal sacré qui servît à leur avancement spirituel: un signal de la présence de Dieu, un signal de l'amour de Dieu, un signal du vice que l'on combat ou de la vertu qu'on veut acquérir; et il ne trouvait rien de plus propre à cela que la croix, qui est le signe du chrétien. Il considérait que l'Epoux des Cantiques invite son épouse *à le mettre comme un cachet, ou comme un signal, sur son cœur et sur son bras* (1): sur son cœur, pour s'exciter à l'aimer; sur son bras, pour se souvenir de lui. Il jugeait que c'était accomplir à la lettre le désir du divin Epoux, que de porter la croix sur son bras, et il engageait tout le monde à contribuer avec lui à mettre en vogue cette pieuse pratique : les religieuses, les dames et les demoiselles dévotes,

(1) *Cantique des cantiques*, VII, 6.

à faire ces sortes de croix; les missionnaires et les prédicateurs à en recommander l'usage; les confesseurs et les directeurs à en donner à leurs pénitents; et il leur conseillait de marquer à chacun une intention particulière pour laquelle il porterait la croix qu'on lui donnait, conformément au besoin de son âme, soit pour se corriger de quelque vice, soit pour s'étudier à quelque vertu. Suivant ces différentes intentions, il donnait lui-même divers noms à ces croix. L'une était une croix de chasteté, l'autre une croix de tempérance, l'autre une croix de douceur; et parce que l'impatience est le vice le plus commun, que la patience est nécessaire en toutes rencontres, parce que l'amour divin est la vertu qu'on doit le plus pratiquer, il appelait ordinairement ces croix des *croix de patience* ou *le signal de l'amour*. Il voulait qu'on les baisât avec respect, en vue de la fin pour laquelle on les portait. Pour les rendre encore plus vénérables, il les faisait toucher à une relique de la vraie croix, à laquelle il attribuait principalement les bons effets qu'elles opéraient, non seulement sur les âmes, mais aussi sur les corps, guérissant souvent les malades. On peut voir plusieurs de ces guérisons miraculeuses dans le petit livre qu'il a composé *De la dévotion des Croix* (1).

(1) Il en existe un exemplaire à la bibliothèque publique d'Amiens.

C'était lui faire un signalé plaisir que de lui mander les succès de cette dévotion. Je lui écrivis que j'avais trouvé, dans l'histoire de l'Ordre de la Merci, qu'un saint religieux de cet Ordre avait eu un zèle pareil au sien pour faire honorer la croix; que ce Père, nommé Pierre Urraca de la Sainte-Trinité, l'un des plus illustres missionnaires du Pérou, étant en oraison, avait vu une troupe d'anges qui distribuaient des croix; qu'un ange lui avait dit que Notre-Seigneur agréait extrêmement qu'on portât sur soi une petite croix et qu'on récitât chaque jour, pour la conversion des pécheurs, trois *Pater* et trois *Ave* en l'honneur des trois heures qu'il demeura sur la croix pour le salut des hommes; qu'il lui avait ordonné d'établir cette sainte pratique, d'exhorter les peuples à l'embrasser et de donner lui-même à tout le monde une infinité de petites croix; que les croix qu'il donnait faisaient des miracles; que l'enfer, enrageant de voir les fruits de cette dévotion, en persécutait cruellement l'auteur; qu'à sa mort, qui arriva à Lima au Pérou, le 7 d'août 1657, l'on vit en l'air plusieurs croix de lumière, et que le ciel manifesta sa gloire par d'autres marques si éclatantes qu'on a fait des informations pour sa canonisation. Le Père Huby fut ravi de cette découverte. Elle servit à animer son zèle, et dans les feuilles qu'il fit depuis imprimer tou-

chant la dévotion des croix, il ne manqua pas de s'autoriser de l'exemple du Père Urraca.

XXXV. IL FAIT FAIRE DES MÉDAILLES DES SACRÉS CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE.

La sixième invention de son zèle est une nouvelle manière d'honorer les sacrés cœurs de Jésus et de Marie par des médailles qui les représentent et qui sont fort mystérieuses. Les figures et les paroles qui y sont empreintes expriment divers points de perfection. Il en a expliqué les mystères dans un petit livre qu'il a donné au public. Il y enseigne une espèce de chapelet qu'il nomme *Le chapelet du cœur*. Il consiste à regarder amoureusement, ou à baiser ou serrer contre son cœur la médaille du cœur de Jésus et du cœur de Marie, ou un Crucifix, ou une croix, autant de fois qu'il y a de grains dans le chapelet; ce qu'on fait posément, et sans dire ni *Pater* ni *Ave*, ni aucune prière vocale, sinon peut-être quelques mots de tendresse que l'affection du cœur suggère. On peut aussi, en même temps qu'on laisse tomber les grains de son chapelet, les baiser comme si on baisait les pieds de Notre-Seigneur ou ceux de la sainte Vierge, ou leur sacré cœur, et par cette action, sans rien dire de bouche, on a intention de protester de cœur à Jésus-Christ qu'on l'adore, qu'on l'aime, qu'on le remercie,

qu'on lui demande pardon, qu'on se soumet à toutes ses volontés, qu'on s'abandonne à sa conduite. Les mêmes protestations se peuvent faire au Père éternel et au Saint-Esprit, et l'on en peut encore faire de semblables à la sainte Vierge. Il jugeait que cette manière de prier est un excellent moyen pour acquérir l'esprit d'oraison, et d'ailleurs qu'elle est à la portée des personnes même les plus grossières, des ignorants, des enfants, des infirmes et des malades. « Il y en a peu, dit-il, qui puissent fournir d'eux-mêmes à une méditation dans les formes; mais où il ne s'agit que de l'affection, c'est de quoi tout le monde est capable; et Dieu ne demande autre chose sinon que nous l'aimions. Aimons-le, quoique sans discours et sans paroles; ayons les plus belles pensées, disons les plus belles paroles du monde dans l'oraison : si elles sont sans amour, cela ne contente point Dieu, cela ne nous sauvera pas. »

Sa dévotion au cœur de Jésus et au cœur de Marie était fondée sur des vues sublimes. Il les regardait comme les deux parfaits modèles de la vie intérieure. Les admirables dispositions qu'il y remarquait le charmaient et l'instruisaient également. Il y trouvait toutes les vertus dans leur plus éminent degré, et il allait y puiser ce pur amour qu'il désirait avec tant de passion. Jamais son cœur ne s'embrasait davantage, ni n'était plus comblé de délices, que quand il

l'exposait aux divines influences du cœur de Jésus et de celui de Marie.

XXXVI. IL PROCURE L'ACCROISSEMENT DU CULTE DE LA SAINTE VIERGE, DES ANGES ET DES SAINTS.

La septième invention de son zèle est ce qu'il a fait pour l'accroissement du culte de la sainte Vierge, de celui des anges et de celui des saints.

Il exhortait tout le monde à consacrer leur famille à Notre-Dame par un acte public de donation, qui se renouvelât tous les ans, en présence de tous les domestiques.

Il voulait qu'en chaque maison il y eût une image de la Vierge, que l'on honorât sous le titre de Notre-Dame de Charité, pour obtenir qu'elle y conservât l'union et la paix.

Il a procuré que, sur les portes des villes, dans les places publiques, aux fontaines, dans les lieux les plus honorables des bourgs d'une grande partie de la Basse-Bretagne, on mît des statues de Notre-Dame, devant lesquelles on chantât tous les soirs ses litanies. Ce n'était d'abord que les enfants qui s'assemblaient pour lui rendre cet hommage; mais leur exemple attira bientôt tout le monde, avec tant d'édification que quatre évêques, celui de Vannes, celui de Saint-Malo, celui de Quimper et celui de Saint-Brieuc, ont autorisé par leurs mandements cette pieuse coutume, accordant des indulgences à ceux qui assisteraient aux litanies

de la sainte Vierge, lorsqu'on les chanterait ou qu'on les dirait en commun, soit dans les églises, dans les chapelles, dans les places publiques, soit dans les maisons particulières.

Il recommandait beaucoup la dévotion aux saints anges; que chacun doit honorer, non seulement son ange gardien, mais encore les anges gardiens de toute sa famille, ceux de ses proches, de ses amis, de ses ennemis, ceux des personnes avec qui l'on a quelque affaire à traiter ou à qui l'on veut rendre quelque service de charité, ceux des âmes du Purgatoire pour qui l'on s'intéresse, ceux des saints qu'on aime particulièrement, enfin les saints anges qui accompagnent Jésus-Christ en nos autels.

Quant aux saints, il les honorait lui-même à la manière des hommes vraiment spirituels, c'est-à-dire plutôt par des sentiments intérieurs de respect, d'amour et de confiance, que par des pratiques extérieures, quoiqu'il ne les négligeât pas. Il marquait en toute occasion beaucoup de zèle pour faire honorer les saints, surtout saint Joseph, sainte Anne et saint Vincent Ferrier. Une des dévotions qu'il mettait le plus en vogue était celle des litanies des saints. On peut voir ce qu'il en dit dans son petit livre *De la pratique de l'amour de Dieu* (1).

(1) J'ai préparé la réédition de cet opuscule, en le ramenant de mon mieux au texte original. J'espère qu'il sera donné au public sans trop tarder par la maison Beauchesne.

XXXVII. SES LIVRES ET SES ÉCRITS.

La huitième invention de son zèle est cette multitude de livres et de feuilles imprimées qu'il distribuait gratuitement et qu'il envoyait de tous côtés. Ne pouvant pas être partout, ni faire entendre sa voix dans tous les lieux où il eût désiré de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, il suppléait à ce défaut par ses écrits, et la vénération qu'on avait pour sa personne leur donnait autorité. Tout ce qui venait du bon Père Huby était reçu avec respect, et l'on ne peut dire les biens qu'il a faits par ce moyen. Voici le catalogue de ses ouvrages (1) :

Livres. — 1. La pratique de l'amour de Dieu. — 2. Traité de la retraite. — 3. Le bon prêtre. — 4. La bonne mort. — 5. La dévotion des croix. — 6. L'explication des médailles du Cœur de Jésus et de Marie. — 7. Réflexions importantes sur l'intempérance des ecclésiastiques. — 8. Instruction touchant les procès. Conduite d'un homme qui veut vraiment se sauver, etc. (2). — 9. Méditations sur

(1) J'ai cru rendre service au lecteur en numérotant les pièces de ce catalogue, et en ajoutant çà et là quelques notes, pour préciser, d'après un mst de la Mazarine, les indications de Champion. Ces notes sont empruntées à Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, à qui elles ont été communiquées par le P. Watrigant.

(2) Cet *etc*, d'après le *mst de la Mazarine*, s'applique aux deux opuscules suivants : « Plaidoyer du diable contre un pécheur à l'heure de la mort et au jugement de Dieu. Exemple des martyrs ».

l'amour de Dieu pour les retraites. — 10. Motifs d'aimer Dieu pour chaque jour (1).

CAHIERS. — 11. La valeur du temps. — 12. Acte et demande de l'amour de Dieu. — 13. Moyen de s'affranchir du péché quand on l'a commis. — 14. Pratique facile et importante pour se préserver du plus grand des maux, qui est de mourir en péché. — 15. Le chapelet des fins dernières.

FEUILLES. — 16. Les images morales et leur explication. — 17. Avis absolument nécessaires aux confesseurs. — 18. Points importants pour la conduite des ecclésiastiques. — 19. Règles pour faire saintement les visites. — 20. Liste des divers biens à pratiquer et à procurer. — 21. Motifs d'aimer Jésus-Christ. — 22. Le secret des secrets pour être heureux dès ce monde. — 23. Six propositions sur l'importance des retraites. — 24. L'obligation qu'on a de faire la retraite. — 25. Résolutions chrétiennes. — 26. Remède aux péchés les plus ordinaires (2).

XXXVIII. L'IMMENSITÉ DE SON ZÈLE.

C'est ainsi qu'il tâchait de contenter l'immensité de son zèle, l'étendant en tous lieux et à toutes sortes de personnes. On ne peut exprimer avec quelle ardeur il désirait la conversion de l'empereur de la Chine. Il la faisait demander à Dieu par toutes les bonnes âmes de sa

(1) Ailleurs : Motifs journaliers d'aimer Dieu.
(2) Liste plus complète dans Sommergovel, d'après le mst de la Mazarine.

connaissance, et il la demandait lui-même dans tous ses sacrifices et dans toutes ses prières.

Il eût voulu communiquer ses vues et ses desseins à tout le monde, combattre partout le vice, attirer toutes les âmes à la piété, coopérer à toutes les bonnes œuvres et faire tout le bien possible. C'est à quoi tendaient tant d'écrits qu'il faisait imprimer, tant de lettres qu'il écrivait. C'est à quoi il s'employait de toutes ses forces partout où il allait.

Jamais il n'a fait de voyage en aucun lieu sans quelque fruit particulier. Ceux qui l'ont accompagné témoignent qu'aussitôt qu'il était arrivé dans une ville ou dans un bourg, il allait d'abord saluer le Saint-Sacrement; qu'avant que d'en partir, il visitait le Recteur, les bons prêtres, les personnes les plus considérables du lieu; qu'il s'informait de la manière que Dieu y était servi et que les âmes y étaient assistées; si le catéchisme s'y faisait, si l'on y sonnait trois fois le jour l'*Angelus*, si l'on s'y assemblait le soir pour dire les litanies de la sainte Vierge; et s'il apprenait que cela ne se fît pas, il procurait qu'on le fît à l'avenir.

XXXIX. SON ZÈLE POUR LES PRÊTRES.

Comme héritier de l'esprit du Père Rigoleuc, son maître, il donnait ses premiers soins, dans les missions, dans les retraites, et dans ses en-

tretiens particuliers, à gagner à Dieu les prêtres et à les instruire de leurs devoirs. C'était des prêtres qu'il recevait de plus fréquentes visites. Il leur marquait tant de respect et tant de bonté qu'il les obligeait d'avoir une entière confiance en lui; et non seulement ceux du diocèse de Vannes, mais la plupart de ceux des autres diocèses, et les plus vertueux de toute la province le considéraient comme leur vrai Père.

Sa maxime pour les prêtres était : *Parler à Dieu pour le peuple, ou parler de Dieu au peuple*. Il la leur inculquait souvent et avec beaucoup de force, leur représentant que c'était là leur partage, et que, comme successeurs des Apôtres, ils devaient prendre pour eux ces paroles des *Actes* : « *Nos autem orationi et ministerio verbi instantes erimus* : Pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la prière et au ministère de la parole. »

XL. SON ZÈLE POUR LES RELIGIEUSES.

Après les prêtres, les âmes qu'il servait avec plus d'affection étaient les épouses de Jésus-Christ que son amour a rendues captives dans les cloîtres. Bien éloigné du sentiment de ceux qui croient qu'il n'y a que du temps à perdre aux grilles, il jugeait, au contraire, qu'on y pouvait faire beaucoup de bien; que ces âmes étant la portion du troupeau de Jésus-Christ la

plus chère, on devait en prendre un soin particulier, et que leurs besoins étant souvent bien plus grands qu'on ne pense, ainsi que l'expérience lui avait appris, on ne devait pas leur refuser les secours spirituels qu'on pouvait leur donner.

On l'a vu, avec le Père Rigoleuc, faire de longs voyages à pied pour aller donner les exercices dans des maisons religieuses qui les demandaient. Il contribua beaucoup à l'établissement des Ursulines de Hennebont et de Lanion. Il n'y a guère de monastères de filles en Bretagne qui n'aient ressenti les effets de son zèle, et l'on remarque dans ceux qu'il a cultivés une régularité, une ferveur, un esprit de recueillement et d'oraison, un attrait pour la vie intérieure, qui sont les fruits de ses travaux.

Je dirai en passant (et il importe de le dire) qu'il ne pouvait souffrir que les Supérieures gênassent leurs filles pour la confession et pour la direction, et qu'il leur conseillait de leur offrir de temps en temps, et surtout dans les maladies dangereuses, des confesseurs extraordinaires, bien qu'elles n'en demandassent pas, afin de leur donner une entière liberté de conscience dans cette occasion, qui est d'une conséquence infinie. Il savait combien d'âmes se perdent par les gênes de conscience dans quelques maisons religieuses, où l'on se fait un point de bon ordre de n'aller jamais qu'au confesseur ordi-

naire et de ne prendre sa conduite que de sa Supérieure (1).

XLI. SON ZÈLE POUR LES PERSONNES DÉVOTES.

Il donnait volontiers son temps et son application aux personnes séculières qui s'adressaient à lui pour être aidées dans les voies de la perfection chrétienne. Il ne faisait point de distinction des conditions. Il recevait indifféremment tous ceux que la Providence lui envoyait : une servante ou une paysanne aussi bien qu'une demoiselle ou qu'une femme de qualité. On voyait même qu'honorant la pauvreté de Jésus-Christ dans les pauvres, il leur faisait un meilleur accueil qu'aux riches. Mais ce qu'il considérait en tous, c'était la grâce et les desseins de Dieu. Depuis qu'il les avait reconnus dans une âme, avec un fonds de bonne volonté, il n'épargnait ni soin ni peine pour la faire avancer.

Il disait que ce que doit faire un directeur pour bien conduire les âmes, est d'observer l'idée qu'elles ont de la perfection et de les animer doucement à l'embrasser.

On trouvait en lui, avec beaucoup de lumière et d'expérience, une bonté paternelle qui forçait

(1) On sait que, de nos jours, Rome est intervenue pour obliger l'autorité diocésaine et les Supérieures à donner, en ce point, toutes les libertés que demandait le P. Huby.

les cœurs à s'ouvrir à lui, malgré leur resserrement et leur timidité naturelle. Pour mieux répondre à ceux qui le consultaient, il jugeait qu'il devait entrer dans leur disposition intérieure, et comme se revêtir de leurs sentiments. C'était là un des points de son règlement de vie.

« Pour bien agir, dit-il, à l'égard de quelqu'un qui me vient communiquer quelque bon dessein qu'il a, il faut qu'avec l'aide de Dieu je me mette intérieurement dans la même disposition et dans le même état où il me paraît être, devenant ainsi comme un autre lui-même. Par ce moyen, étant comme animé du même esprit, je l'écouterai bien mieux, je verrai bien plus clair dans la chose qu'il me propose, et je serai bien mieux disposé à l'aider.

« Par là, je pourrai encore voir s'il n'y a point quelque chose de plus haut que ce qu'il me propose, afin de l'y porter doucement. Et, pour cet effet, je m'établirai moi-même comme dans cet état plus haut et je tâcherai de l'y élever. Et comme il m'a trouvé conforme à sa disposition de grâce pour le bien dont il avait formé le dessein, je tâcherai de me le rendre conforme dans un état de grâce plus étendu et plus élevé, agissant en cela doucement et de sorte qu'il voie que c'est plutôt lui qui m'y élève que je ne l'y élève moi-même, et qu'il

lui semble que je l'accompagne seulement et que je monte et m'établis avec lui. »

C'était sur les diverses manières d'oraison qu'il était le plus consulté. Jamais on ne se séparait de lui que pleinement éclairci de ses doutes, et affermi dans la voie où l'on ne marchait auparavant qu'avec crainte.

On lui a ouï dire qu'il est à craindre qu'en combattant la fausse spiritualité on ne blesse la vraie; que les savants qui n'ont pas l'expérience de la vie mystique condamnent quelquefois les plus sublimes opérations de la grâce, faute de les entendre, et que rien n'est plus dangereux que de tomber entre les mains d'un directeur enflé de sa science, et qui veut tout régler par la raison humaine.

XLII. CARACTÈRE DE SA CONDUITE.

Sa conduite (1) allait d'abord à dépouiller les âmes de leurs propres lumières, à les réduire à une docilité d'enfant, et à leur ôter toutes sortes de vues intéressées et de vaines réflexions sur elles-mêmes. Ensuite, il les attachait à la volonté de Dieu par une entière démission de leur volonté propre entre les mains de Notre-Seigneur. Ce qui faisait dire à un des plus grands hommes de l'ordre des Carmes, son in-

(1) C'est-à-dire sa manière de conduire, de diriger les âmes.

time ami, que de tous les persécuteurs de la nature, il était le plus doux, parce que, d'un seul coup, il abattait la tête, ôtant l'appui qu'on prend ordinairement en ses propres lumières.

Pour consoler ceux qui se plaignaient à lui de ne pouvoir méditer, il leur disait que l'oraison demande plutôt l'application du cœur que celle de la tête. Une fille fort spirituelle lui marquant un jour sa peine de ne pouvoir raisonner sur le sujet de sa méditation, il lui répondit : *Non, ma fille, il ne faut plus que vous ayez de tête pour raisonner, ayez seulement un cœur pour aimer. Reposez-vous doucement dans l'amour, et quand vous viendrez à vous inquiéter, souvenez-vous de l'avis que je vous donne.* Elle en usa ainsi, et par cette simplicité elle parvint à un haut degré de contemplation.

Il était le refuge des affligés, les écoutant avec patience, et leur témoignant une tendre compassion, jusqu'à mêler quelquefois ses larmes avec les leurs, et puis leur insinuant doucement le remède souverain de tous nos maux, qui est la résignation à la volonté de Dieu; il leur en faisait faire un acte qu'il prononçait lui-même et qu'il leur faisait répéter tout simplement; et cela était assaisonné de tant d'onction qu'on remportait toujours d'auprès de lui une consolation solide et surnaturelle.

Il ne cherchait point ce qu'on appelle *beau monde;* il en avait plutôt de l'éloignement.

Mais quand l'occasion se présentait de traiter avec des personnes de qualité, il gardait avec eux une sainte liberté, qui leur donnait plus d'estime et de vénération pour lui. Il leur parlait de Dieu comme aux autres, mais d'une manière douce et insinuante, profitant de tout ce qui se disait dans l'entretien par de petites réflexions qu'il faisait adroitement. Dans les visites qu'ils lui rendaient, il tâchait toujours de leur imprimer dans l'esprit une haute idée des choses spirituelles, et ne manquait presque jamais, avant qu'ils quittassent, de leur faire produire quelque acte de vertu, conformément à leur état et à leurs besoins. C'était d'ordinaire un acte de résignation à la volonté de Dieu, ou d'abandonnement aux ordres de la Providence.

Son zèle n'avait rien de cette sévérité outrée qui rebute les pécheurs. La modestie, la douceur, l'humilité tempéraient ce qu'il eût eu naturellement de fier et de sec, et il avait acquis un air de simplicité qui le faisait aimer et qui rendait sa conversation agréable.

« Le Saint-Esprit, dit-il dans son règlement spirituel, s'applique sans cesse à chacun de nous et le fait avec onction. Voilà le modèle de mon application au service du prochain : y être continuellement occupé, indifféremment à toutes sortes de personnes, et accompagner l'action extérieure de l'onction intérieure. »

Quoique la charité lui eût donné un cœur

plein de tendresse pour tout le monde, il était particulièrement sensible au malheureux état de ceux qu'il voyait en danger de se perdre par leur endurcissement dans le péché. Il n'y avait rien qu'il ne fît pour gagner à Dieu ces pécheurs. Jamais il ne les traitait rudement. Après leur avoir fait une vive peinture de leur état et de ses suites, il leur représentait le sang du Fils de Dieu répandu pour eux, la miséricorde de Dieu qui leur ouvrait ses entrailles pour les y loger. Il les embrassait, il leur prenait les mains et, les baisant affectueusement, il leur demandait s'ils voulaient que ces mains, que cette tête fût la pâture des flammes éternelles. Il se jetait à leurs pieds et les conjurait, les larmes aux yeux, d'avoir pitié de leur âme et de ne se pas damner.

Les cœurs les plus durs étaient amollis par la douceur d'une telle charité, et il ne s'en trouvait guère qui pussent y résister.

Un jour, passant par une paroisse de la campagne, avec Monsieur Priat, vicaire du Quilio, il apprit qu'il y avait une grande inimitié entre un père et un fils. Il fit tout ce qu'il put pour les réconcilier. Enfin, ne pouvant fléchir le père, il se mit à genoux à ses pieds, les arrosant de ses larmes et lui disant les choses du monde les plus touchantes, en sorte que ceux qui étaient là présents, étaient surpris de voir ses humiliations et ses pleurs sans qu'il pût tou-

cher ce cœur de marbre. C'était dans le cimetière, au sortir de la grand'messe, à la vue de toute la paroisse. Ce malheureux mourut peu de temps après subitement, sans confession, et toute sa famille, qui était des plus considérables du lieu, fut bientôt anéantie.

XLIII. L'INFATIGABLE APPLICATION DE SON ZÈLE.

Il ne s'est point vu de nos jours, dans la vigne du Seigneur, d'ouvrier plus infatigable que le Père Huby. Il a travaillé sept ans dans les missions et plus de trente dans les retraites.

Ce fut lui, avec le Père Rigoleuc, qui donna commencement aux missions, que les prêtres qu'ils formèrent, et ensuite leurs successeurs, ont continuées dans le diocèse de Vannes depuis cinquante ans.

On l'a souvent vu, au retour d'une mission, si abattu et si travaillé de rhumes et de fluxions sur la poitrine, qu'on n'eût pas cru qu'il eût pu de longtemps reprendre cet emploi. Cependant, sitôt que l'occasion se présentait, il y retournait avec une nouvelle ferveur, refusant tous les petits soulagements que ses amis le pressaient d'accepter pour se remettre ou pour empêcher qu'il ne retombât.

Il parut toujours travailler au-dessus de ses forces. Il disait « qu'il ne faut qu'être affectionné à ce qu'on fait pour faire plus qu'on eût osé

se promettre; qu'il ne faut pas avoir tant d'égard à sa faiblesse, et que le zèle donne de la vigueur quand on a du courage ».

Encore qu'il eût, comme nous avons déjà dit, la poitrine faible et délicate, et que ses travaux lui causassent de temps en temps de grosses maladies, dont il guérissait comme par miracle, lorsqu'il en était relevé, il ne s'épargnait pas plus qu'auparavant. On a remarqué que, durant les retraites, il semblait que le travail le soutînt, au lieu de l'accabler. Mais la retraite finie, il était tout épuisé, avec un visage de mort.

Son repos, dans l'intervalle d'une retraite à l'autre, était quelque nouvelle occasion de zèle : composer des livres, écrire des lettres, recevoir des visites, diriger les âmes, faire quelque petit voyage pour la gloire de Dieu.

Les Ursulines de Josselin témoignent que, quand il était chez elles, sa récréation après le dîner était d'aller faire quelque bonne œuvre dans la ville, comme de visiter l'hôpital ou la prison; que le soir, après le souper, lorsqu'il sortait, le peuple le suivait comme un saint, et qu'il les menait à quelque église, pour leur faire pratiquer quelque dévotion au Saint-Sacrement ou à la sainte Vierge, et pour leur faire chanter des cantiques spirituels.

Les dernières années de sa vie, quelque peine qu'il eût à monter un escalier de vingt-deux

degrés pour aller à sa chambre, il ne refusait jamais de descendre toutes les fois qu'on le demandait à la porte. On l'a vu descendre jusqu'à deux et trois fois en un jour pour les mêmes personnes, sans marquer ni ennui ni répugnance.

XLIV. GRACES EXTRAORDINAIRES DONT IL FUT FAVORISÉ.

Dieu le favorisa de plusieurs grâces extraordinaires. Un jour, pendant qu'il faisait l'exhortation dans la chapelle de la Retraite, la sainte Vierge parut à son côté avec une beauté charmante, lui donnant des marques d'une tendresse maternelle. Elle y demeura fort longtemps, et le Père semblait pencher l'oreille, comme pour écouter ce qu'elle lui disait. En effet, on a su qu'il la voyait lui-même sensiblement, et il s'aperçut bien aussi qu'un de ses auditeurs était témoin de cette faveur. C'est de celui-ci en partie que nous l'avons apprise. Il se nommait dom Pierre Maillard, prêtre de Carnac, esprit solide et d'autant plus digne de foi qu'il n'était pas des plus crédules.

Le Père Huby était si puissant en parole, qu'après lui avoir parlé, on se trouvait ordinairement dans une disposition qui faisait sentir la force de l'esprit dont il était animé. Plusieurs ont avoué qu'il ne leur était pas pos-

sible de résister à ses avis, et de ne pas faire ce qu'il leur conseillait. Il obligeait communément les personnes qu'il voyait possédées de quelque passion, à faire des actes ou de résignation ou d'abnégation, auxquels ils n'eussent pas cru se pouvoir jamais résoudre, et dans quelque trouble qu'on fût en lui venant parler, on s'en retournait tranquille, et l'on disait : « Je viens de parler à un saint. »

Il avait le don de pacifier les troubles et les peines d'esprit. Ses lettres et sa seule présence opéraient le même effet. Plusieurs nous ont assuré qu'à le voir seulement ils sentaient leurs peines se dissiper, et qu'ils se trouvaient en paix.

Il était naturellement pénétrant, et la grâce ajoutant ses lumières à ce talent naturel, souvent, sur une parole, il répondait à tout ce qu'on avait de plus caché dans le cœur.

L'on a reconnu, en diverses rencontres, qu'il avait prédit ce qui devait arriver, et plusieurs se sont crus redevables de la vie ou de quelques faveurs signalées à ses prières et à ses conseils.

Une bonne servante de Dieu étant à l'extrémité, il assura constamment qu'elle n'en mourrait pas. La même étant une autre fois dangereusement malade, il dit qu'elle en devait mourir à certaine heure qu'il marqua, mais que Monsieur de Kerlivio avait obtenu de Dieu sa guérison. En effet, après une longue agonie, un

quart d'heure avant le temps qu'il avait désigné, elle parut tout à coup sensiblement remise en santé; et au même temps, il dit à une personne qui était venue l'avertir de l'agonie de la malade : *Allez, mon enfant, ne vous affligez point, vous la trouverez guérie.*

Ses prières avaient un merveilleux pouvoir auprès de Dieu. Madame de Bonabry, Louise Huby, sa nièce, que sa vertu lui rendait singulièrement chère, l'éprouva en trois occasions remarquables.

La première, au temps d'une grossesse : une chute et un abcès dans le corps la mettant, elle et son fruit, en danger de mort, au jugement des médecins, elle écrivit à son oncle l'état où elle se trouvait. Il pria pour elle, et en même temps elle accoucha et rendit son abcès fort heureusement.

La seconde: étant allée le voir à Vannes, extraordinairement incommodée d'un mal d'yeux et d'un mal de dents qu'aucuns remèdes n'avaient pu soulager, elle le pria de lui mettre la main sur la tête. Il refusa de le faire, mais il la fit mettre à genoux pour lui donner sa bénédiction. Elle lui prit la main et la fit toucher à son front, et à l'heure même, elle sentit qu'on lui ôtait les deux maux qui lui causaient des douleurs extrêmes.

La troisième : étant tous les jours, depuis neuf mois, travaillée d'une fièvre maligne, qui

avait résisté à tous les remèdes, et à laquelle l'hydropisie se joignait, elle pria son oncle de dire une messe pour elle, et pendant qu'il la disait, elle fut parfaitement guérie.

On a cru que, par ses prières, il avait obtenu plusieurs fois la guérison de Monsieur de Kerlivio dans des maladies mortelles.

Une femme, d'une paroisse voisine de Vannes, étant devenue folle et se croyant déjà damnée, lui fut amenée. Il se recueillit un peu dans son intérieur, comme il avait accoutumé de faire avant que de répondre, et il lui demanda son chapelet et lui fit faire quelques actes de vertus sur les grains (1), ensuite il lui donna sa bénédiction, et, à l'instant, elle revint à son bon sens, et s'en retourna l'esprit pleinement libre.

Une servante du monastère des Carmélites de Nazareth ayant un bras enflé, avec de grandes douleurs, alla prier le Père Huby de faire la bénédiction sur son bras. Il la fit, et aussitôt elle fut guérie.

On attribuait communément à ses mérites les fréquents miracles qui s'opéraient par le moyen de ses petites croix. Et pour cette raison la plupart préféraient celles qui venaient de sa main à toutes les autres.

Monsieur Huby de Keroman, conseiller au Parlement de Bretagne, étant tombé en apo-

(1) Entendre : actes de foi, de confiance, d'amour, de contrition, etc.

plexie, on fit tout ce qu'on fait ordinairement en pareille rencontre pour le faire revenir à lui, mais ce fut en vain. On l'envoya dire au Père Huby, qui était son proche parent, et on le pria de l'aller voir. Il y alla; et d'abord il fit mettre tout le monde à genoux; et puis, ayant fait sa prière, il s'approcha du malade et lui dit à l'oreille : *Monsieur de Keroman, Monsieur de Keroman, mon fils, voulez-vous vous confesser?* A ces paroles, le malades ouvre les yeux et répond qu'oui. Il se confessa, en effet, et reçut le saint viatique avec une grande présence d'esprit, ensuite il retomba dans sa léthargie, et mourut. Plusieurs personnes de qualité, qui étaient présentes, publièrent que le Père Huby avait fait en cela un miracle.

Un autre conseiller du même Parlement, étant à l'extrémité, ne voulait point se confesser, et il n'y avait pas moyen de l'y résoudre. On en avertit le Père Huby, qui se mit à prier pour lui. L'effet de sa prière fut que le mourant le demanda, se confessa à lui trois fois de suite, et mourut fort chrétiennement.

Un certain homme avait résolu de ne rien faire de ce que le Père Huby lui avait instamment demandé. Le Père s'adressa à Dieu pour qu'il changeât le cœur de cet opiniâtre. Aussitôt celui-ci fit de son plein gré ce qu'il avait opiniâtrement refusé de faire auparavant.

On peut compter pour un miracle la prolon-

gation de la vie du Père Huby jusqu'à une extrême vieillesse, parmi tant de travaux et malgré sa faible complexion, ses infirmités habituelles et les grandes maladies qui le conduisaient de temps en temps jusqu'aux portes de la mort.

Monsieur Priat, vicaire du Quilio, et à présent de Merléac, témoigne qu'ayant ouï dire que le Père Huby était à l'extrémité, il le vint voir et trouva qu'il se portait bien; que le Père lui dit qu'à la vérité il avait été fort mal et désespéré des médecins, mais que, par la grâce de Dieu, il avait été guéri, une nuit, sans savoir comment; que, le matin, il s'était senti sans fièvre et sans douleur, au grand étonnement des médecins et de ceux qui étaient auprès de lui.

A sa soixante et dix-huitième année, il eut une maladie qui le réduisit à tel point qu'on ne croyait pas qu'il dût passer la journée. C'était un dimanche au soir, pendant le temps d'une retraite. On en avertit Monsieur de la Ville-Guérin, avocat général au Parlement de Bretagne, l'un de ses plus chers enfants spirituels, qui vint promptement au collège pour avoir la consolation de voir mourir un saint et de recevoir de lui sa dernière bénédiction. Trouvant qu'il avait encore l'usage de la parole et le jugement libre, il se mit à lui parler, et lui dit, comme par condoléance, qu'il ne doutait pas que ce ne lui fût une peine sensible de ne pou-

voir faire la clôture de la retraite à son ordinaire. Le Père, le regardant tendrement, lui répondit d'une voix languissante : *Monsieur, il y a encore deux jours;* comme s'il eût su la grâce que Dieu lui devait faire. Monsieur l'avocat général, surpris de cette réponse, lui répondit : *Ah! mon Père, on ne revient pas en deux jours d'une extrémité pareille à celle où vous êtes.* Le Père ne répliqua rien, mais ce fut une surprise générale de le voir, le mercredi suivant, parfaitement guéri, et en état de faire, comme il fit, tous les exercices de la clôture de la retraite, avec la même ferveur qu'il avait accoutumé de les faire.

Monsieur de Kerlivio, qui le connaissait mieux que personne du monde (1), disait que les démons le persécutaient fort, mais qu'il éprouvait une sensible protection du ciel contre leurs attaques. Ils le jetèrent deux fois du haut d'un escalier de pierre d'onze degrés, avec une telle raideur qu'il en fut blessé et qu'on tint pour un miracle qu'il n'en fût pas mort. On trouva, après sa mort, qu'il portait encore les marques de ces chutes.

Un ecclésiastique d'une vertu distinguée a témoigné qu'un jour, l'étant allé voir, et ayant ouvert doucement la porte de sa chambre, il le vit à genoux, à son oratoire, environné de lu-

(1) Nous disons à présent : *mieux que personne au monde.*

mière, qu'il le considéra dans cette posture près d'un quart d'heure; que n'ayant osé l'interrompre, il sortit et alla en ville faire quelques affaires; qu'ensuite, étant revenu, il le trouva encore dans le même état; qu'ayant attendu qu'il revînt à lui, il fut charmé des choses admirables qu'il lui dit, avec un visage enflammé, les larmes aux yeux, parlant comme un homme qui ne se possédait pas.

Un domestique de fort bon sens et d'une piété si solide qu'on lui avait permis de communier tous les jours (1), entrant un matin dans la chambre du Père Huby, qui n'était pas encore levé, la trouva toute remplie d'une lumière céleste. Surpris de cette merveille, il en alla faire le rapport à Monsieur de Kerlivio, qui lui répondit : « *Jean, il ne faut pas s'en étonner : le Père Huby est un saint.* »

Le feu s'étant pris une nuit dans un quartier de la maison de retraite, au même temps, une voix intérieure en avertit le Père Huby d'y aller pour l'éteindre.

Dieu lui donnait quelquefois, d'une manière fort particulière, des lumières surnaturelles pour la conduite des âmes.

L'an 1672, étant à Rennes en prière, il lui sembla voir une vaste mer et une personne dedans qui s'allait noyer. Il s'approcha pour la

(1) On remarquera cette communion quotidienne. Cf. n. 46, le cas de Mathurine Berthelot.

secourir. Mais il lui fut commandé de l'enfoncer davantage dans l'eau en sorte qu'elle y fût abîmée. En même temps, on lui dit que cette mer était Dieu, et cette personne une Ursuline de la ville de Fougères, dont on lui fit remarquer les traits du visage, sans lui en dire le nom. Quelques jours après, il alla à Fougères chez les Ursulines, où, ayant fait une exhortation à la grille du chœur, il fit ensuite approcher les religieuses l'une après l'autre pour recevoir de sa main de petites croix. Il reconnut celle qu'il avait vue en esprit, lui demanda son nom, et lui marqua qu'il désirait de l'entretenir en particulier. Lorsqu'il fut seul avec elle au parloir, il lui déclara qu'il était envoyé du ciel exprès pour lui dire *qu'elle devait se perdre désormais en Dieu par un entier abandon d'elle-même entre ses mains; qu'il fallait se défaire de ces craintes et de ces réflexions, qui empêchaient sa parfaite nudité d'esprit; que l'assurance qu'elle cherchait était un appui que Dieu lui voulait ôter*. Il lui dit beaucoup d'autres choses qu'on ne peut rapporter ici, parce que la personne est encore vivante et ne veut pas être connue. Depuis ce temps-là, il prit grand soin d'elle, la dirigeant par lettres, et lui écrivant toutes les fois qu'il crovait qu'elle avait besoin de son secours.

Il reçut beaucoup d'autres faveurs signalées que nous ne savons pas. La Mère Marie Huchet de Sainte-Scolastique, qui a fondé et gouverné

avec beaucoup de bénédiction le monastère des Ursulines de Redon, me dit un jour que, si elle survivait au Père Huby, elle dirait de lui des choses admirables, que la fidélité du secret ne lui permettrait pas de découvrir avant sa mort. Mais Dieu a voulu qu'elle mourût avant lui.

XLV. SA GRANDE RÉPUTATION.

Dès son vivant, tout le monde le regardait comme un saint, non seulement le peuple, mais généralement les ecclésiastiques, les religieux de tous les ordres et tous les prélats de la province.

Monseigneur Charles de Rosmadec, évêque de Vannes et depuis archevêque de Tours, disait que si le Père Huby ne faisait pas de miracles, c'est qu'il ne le voulait pas, ayant assez de mérite devant Dieu pour en faire. Il l'estimait un des hommes de France les plus éclairés dans la vie spirituelle. Avant l'établissement des retraites, il le menait avec lui dans les visites du diocèse. Il voulait qu'il l'avertît franchement de tout ce qu'il trouvait à redire dans sa conduite. Il l'écoutait comme un novice écoute son maître. Il le consultait dans ses doutes, suivait ses avis, et venait souvent s'entretenir avec lui des choses spirituelles.

Le saint évêque de Tréguier, Baltasar Grangier de Liverdeys, le fit venir plusieurs années

de suite pour donner les *Exercices* de saint Ignace aux religieuses de son diocèse, et lui-même, avec tous ses domestiques (1), faisait chaque année sous sa conduite une retraite à la manière de celles de Vannes.

Un grand nombre d'ecclésiastiques distingués par leur naissance, par leur savoir et par leur vertu, venaient de bien loin à Vannes faire des retraites, pour avoir l'avantage de communiquer avec le Père Huby et de profiter de ses lumières.

Au sortir des retraites, tout le monde s'en allait plein d'estime et de vénération pour lui, donnant mille bénédictions aux fondateurs d'une si sainte institution. Des hommes fort habiles dans les affaires temporelles disaient qu'il fallait une retraite pour leur ouvrir les yeux, et un Père Huby pour les tirer de leur aveuglement. D'autres, d'un grand mérite, protestaient qu'ils avaient été plus touchés de ce que leur avait dit le Père Huby que de tout ce qu'ils avaient lu ou entendu en toute leur vie. D'autres, qui faisaient profession de la vie dévote, avouaient qu'ils avaient plus profité dans une retraite sous sa conduite qu'en plusieurs années sous la conduite des plus sages directeurs ou dans la compagnie des hommes les plus vertueux.

(1) Entendez : *avec toute sa maison.*

Les personnes de qualité regardaient comme une faveur du ciel les marques qu'il leur donnait de sa bienveillance et recevaient comme des reliques les petits présents de piété qu'il leur faisait. Ils s'estimaient heureux d'avoir part à ses prières, et plusieurs, ayant quelque voyage à faire, venaient lui demander sa bénédiction. Certaines manières simples, qu'ils n'eussent pu supporter en d'autres. leur agréaient dans le Père Huby.

Les soldats qui passaient par Vannes se disaient les uns autres : *Allons voir le saint.* Il leur marquait une bonté de père, leur faisait, comme saint Jean-Baptiste, un petit sermon, et leur donnait des croix. Quelques-uns disaient : *Je me fie plus en cette croix que le bon Père m'a donnée qu'en cette épée que je porte à mon côté.*

XLVI. IL DIRIGE PLUSIEURS SAINTES AMES.

Outre Armelle Nicolas, cette sainte servante, dont la vie qu'on a donnée au public a fait tant de fruit, il dirigea plusieurs autres personnes d'une éminente vertu, de toutes sortes de conditions. Il y en a une que je ne puis omettre, ayant eu l'avantage d'être son confesseur.

Elle se nommait Mathurine Berthelot, native de Ploërmel, d'une honnête famille. Dans une mission du Père Huby, elle alla se confesser à lui, coiffée à la mode et parée des vains orne-

ments du luxe. Le Père reconnut en elle un esprit bien fait, un cœur généreux, une âme grande et capable de la plus haute vertu. La regardant d'un œil de compassion, il lui dit avec cette tendresse que le zèle inspire : *Ma fille, à quoi sert cette pompe mondaine?* Ces deux mots, animés du Saint-Esprit, ouvrirent les yeux à cette jeune fille et lui percèrent le cœur. Elle sentit une vive atteinte de contrition, et fondant en larmes, aux pieds du saint homme, elle protesta dès ce moment qu'elle renonçait aux vanités du siècle. Sa détermination au service de Dieu fut aussi entière et constante qu'elle avait été prompte.

L'amour divin établit en elle son règne par de si puissants attraits que nul objet de la terre ne la toucha plus. A peine avait-elle fait les premières démarches dans la vie spirituelle qu'elle fut élevée à une sublime contemplation et à cet état que les mystiques appellent passif. Le Père Huby, admirant en elle les progrès de la grâce, prit un soin particulier de sa conduite et lui permit de se confesser et de communier tous les jours.

Le désir de se lier plus étroitement à la sainte Vierge, qu'elle avait prise pour sa Mère et qu'elle aimait tendrement, la fit entrer dans le tiers-ordre du Mont-Carmel. Elle avait mis la figure d'un cœur aux pieds d'une petite statue de Notre-Dame qu'elle avait à son oratoire,

pour marquer qu'elle voulait que tous les mouvements de son cœur rendissent hommage à la Reine du ciel et fussent par elle présentés à Notre-Seigneur.

Dieu l'éprouva par de grandes infirmités; les humiliations et les souffrances faisaient ses délices. Le Père Adrien Daran, Jésuite, son confesseur, lui permit de faire des actions héroïques en matière de mépris du monde. Monsieur de Kerlivio, le Père Huby, le Père Valentin de Saint-Armel, le Père Pierre de la Résurrection, et d'autres Carmes fort éclairés l'estimaient beaucoup. Et pour moi, qui l'ai confessée la dernière année de sa vie, et qui l'ai assistée à sa mort, je puis assurer que je la tiens pour une des âmes de notre siècle la plus parfaite.

Elle vivait parmi les créatures comme s'il n'y eût eu que Dieu et elle au monde, dégagée de toutes les affections humaines, insensible à tous ses intérêts propres, morte à elle-même, toute absorbée en Dieu et ne respirant que l'air du pur amour, toujours égale et marquant sur son visage la paix dont elle jouissait au dedans.

Je lui permis une fois de sucer le pus de l'ulcère d'un pauvre dont la seule vue faisait horreur. Ce fut un rafraîchissement que je ne pus refuser à l'ardeur du feu qui la consumait.

Elle me dit qu'un jour, ayant surpris un homme qui lui volait dans une armoire une

bourse de cinquante écus, la pensée qui lui vint d'abord fut que cet homme avait besoin de cet argent. Ainsi, elle ne fit pas semblant de le voir, et le laissa jouir paisiblement de son larcin sans en parler à personne.

Dieu ne lui donna que huit ans pour travailler à l'ouvrage de sa perfection; mais elle remplit ces années de mérites. Elle mourut le 6 de décembre de l'an 1669, à l'âge d'environ 33 ans. Son corps repose devant l'autel de Notre-Dame dans l'église des Carmes du Bondon. Une grâce singulière qu'elle m'avait promis durant sa vie de m'obtenir de Dieu, s'il lui faisait miséricorde, me fut une preuve de son pouvoir auprès de Dieu après sa mort.

On verra encore dans quelques saintes Ursulines, si l'on donne leur vie au public, des fruits excellents de la direction du Père Huby. Une des maisons où il fit le plus de bien, fut l'abbaye de la Joie, de l'ordre de Cîteaux, dont l'abbesse, Madame Madeleine Le Coigneux, plus illustre par ses rares qualités et par sa vertu que par sa naissance, entretint toujours un saint commerce d'amitié avec lui. Enfin, on peut dire généralement qu'il eut liaison avec tout ce qu'il y eut de saintes âmes de son temps en Bretagne.

XLVII. SA DERNIÈRE MALADIE ET SA MORT.

La consolation d'un ouvrier apostolique est de mourir dans l'exercice actuel de son ministère, et de voir, en mourant, l'accomplissement de ses desseins pour la gloire de Dieu. Le Père Huby a eu cette consolation tout entière.

Il venait de faire imprimer son dernier ouvrage intitulé: *Motifs d'aimer Dieu pour chaque jour;* et lorsqu'il y travaillait, on lui avait ouï dire : « *Quand j'aurai achevé ce livre, je dirai : Nunc dimittis.* »

Trois jours avant que la maladie dont il mourut le prît, il envoya à Mademoiselle de Kerderf, supérieure de la maison de retraite des femmes, un écrit qu'il avait promis de faire avant sa mort, pour le bon règlement de cette maison, et, le jour qu'il tomba malade, il donna ordre qu'on envoyât au Père Guymond, recteur du noviciat de la Compagnie de Jésus à Paris, un paquet où il avait mis des copies de tous les exercices qui se pratiquent dans le maison de retraite des hommes à Vannes.

Le mardi au soir, 17 de mars, il avait fait commencer la retraite de Pâques, et il se disposait à y travailler à son ordinaire, lorsqu'il fut attaqué d'une fluxion sur la poitrine et d'une fièvre, d'abord assez légère, mais accompagnée de redoublements. La douleur de côté dont il se plaignait détermina les médecins à le faire sai-

gner. Il se sentit un peu soulagé; mais peu après il tomba dans une si grande faiblesse que, le samedi au soir, on perdit toute espérance de sa guérison.

Il demanda le saint Viatique, et on le lui apporta sur les sept heures. Il le reçut avec de grands sentiments d'amour de Dieu et de soumission à ses saintes volontés. Les marques de piété qu'il donnait tiraient des larmes des yeux aux assistants. Trois heures après, on lui administra l'Extrême-Onction. Il répondit à tout avec sa paix et sa présence d'esprit ordinaire. Plus il approchait de sa fin, plus son amour pour Dieu et le désir de s'aller unir à Dieu s'embrasait.

Il pria qu'on récitât les trois *Pater* et les trois *Ave* qu'il avait coutume de dire à l'exemple du Père Urraca, depuis qu'on lui eut fait connaître ce saint religieux de la Merci. Comme on les récitait lentement, il dit : *Hâtez-vous, le temps presse; je vais à grands pas à la mort.* Il ne parut privé de sentiment que durant la dernière demi-heure de sa vie. Après quoi, il expira doucement le 22 de mars 1693, à l'âge de 85 ans, dont il avait passé 68 en la Compagnie.

XLVIII. SES FUNÉRAILLES.

Son corps fut deux jours exposé à la vénération du peuple, qui vint en foule l'honorer.

Chacun voulait avoir de ses reliques. On lui faisait toucher des chapelets, des médailles et des linges; on déchirait ses habits, on coupait ses cheveux.

La maison de retraite des femmes demanda son cœur, et la demande étant appuyée de l'intercession de Monseigneur l'évêque de Vannes, on ne put le refuser. Il est gardé comme précieux trésor dans la chapelle de cette maison, où il sert encore, après sa mort, à allumer dans les cœurs ce feu de l'amour divin dont il brûlait durant sa vie.

XLIX. RÉVÉLATIONS DE SA GLOIRE.

Le même jour qu'il mourut à Vannes, il apparut à Rennes à un de ses enfants spirituels qui venait de faire sa communion de Pâques et lisait dans sa chambre un livre de dévotion. Le Père se présenta à lui comme ravi en extase et lui dit : *Adieu, mon fils, je m'en vais au ciel.* Cette vue le surprit, et il en alla faire le récit à Monsieur l'avocat-général de Francheville, à présent évêque de Périgueux, qu'il savait être fort sensible à tout ce qui touchait le Père Huby. Le lendemain, on reçut des lettres qui apprenaient sa mort, et on reconnut que l'apparition s'était faite justement au temps qu'il expira.

L. MIRACLES FAITS PAR SON INTERCESSION.

On a eu encore d'autres révélations de sa gloire, de la vérité desquelles je ne puis raisonnablement douter. Quantité de miracles se sont faits par son intercession. En voici quelques-uns.

Vincente Gautier, de la paroisse de Pleugriffet, au diocèse de Vannes, avait depuis six mois une fièvre opiniâtre, causée par un abcès dans l'estomac, et accompagnée d'une enflure de tout le corps, d'une continuelle douleur de tête qui l'empêchait de reposer, et d'une faiblesse aux jambes qui faisait qu'elle ne pouvait marcher qu'avec une peine extrême. Les médecins, désespérant de la pouvoir guérir, l'avaient abandonnée. Le lundi de Pâques, le corps du Père Huby étant exposé dans la salle du collège, elle y alla avec une ferme espérance que, si elle le touchait, elle serait guérie. Elle fit toucher à ses mains un crucifix qu'elle avait, et puis elle se l'appliqua. Sur l'heure, elle fut soulagée; le soir, elle sentit revenir ses forces. Elle dormit fort tranquillement toute la nuit, et le lendemain elle se trouva quitte de tous ses maux. Quinze jours après, la fièvre l'ayant reprise, elle but de l'eau où elle avait trempé un linge teint du sang du Père, et depuis ce temps-là la fièvre ne revint plus.

Un homme de Vannes qui, depuis six ans, ne pouvait marcher qu'avec des potences (1), alla implorer le secours du Père Huby, avant qu'on eût mis son corps en terre, et il s'en retourna parfaitement guéri.

Un enfant de la même ville, âgé de six ans, qui n'avait jamais marché, fut porté par ses parents sur le tombeau du Père Huby pendant une neuvaine, et, le cinquième jour, il commença de marcher librement.

La Mère Marie de Saint-Vincent, présentement supérieure des religieuses de Notre-Dame de Charité à Vannes, souffrait, depuis plus de 17 ans, une douleur d'estomac qui, s'augmentant de fois à autre, lui causait de fréquents accès de fièvre et un hoquet qu'on eût entendu de toute la maison. Elle avait tenté en vain toutes sortes de remèdes. Un jour, étant en retraite, après la communion, elle fut saisie de son mal si violemment qu'elle ne savait que faire. Il lui vint en pensée de boire de l'eau dans laquelle on avait mis le cœur du Père Huby. Elle en demanda permission à sa Supérieure, qui le lui permit. Elle en mit un peu dans une tasse et fit cette prière : « Serviteur de Dieu, il y a plus de 30 ans que vous me connaissez. Vous avez guéri mon âme autant de fois que j'ai eu le bonheur de me confesser à

(1) Nous dirions maintenant *béquilles*.

vous; guérissez maintenant cette infirmité de mon corps, qui m'a fait si souvent interrompre mes exercices et sortir des assemblées de communauté; accordez-moi cette grâce, mon très bon Père. Faites-moi sentir votre pouvoir auprès de Dieu et ne me frustrez point de mon attente. » Ensuite, elle but cette eau avec une grande foi, et, au même moment, elle sentit un grand mouvement dans sa poitrine et un renouvellement de force qui a fait qu'elle n'a jamais depuis été attaquée du mal qui lui était si fâcheux.

Jean Guillot, sergier de Vannes, eut une fièvre maligne qui lui dura longtemps et qui fut suivie d'un abcès au côté gauche. On y appliqua un emplâtre, qui le fit crever. Il en sortait tous les jours beaucoup de pus et l'on ne le pouvait guérir. Ce pauvre homme fut reçu à l'hôpital au mois de novembre, et tous les remèdes du médecin et des chirurgiens, tous les soins des religieuses hospitalières n'eurent aucun succès. Il fut obligé de sortir de l'hôpital au mois d'avril, et son mal continua jusqu'au mois d'août de l'année suivante 1693, qu'un bon artisan de ses amis, nommé Jean Bourdas, le rencontrant, lui conseilla d'avoir recours au Père Huby, s'il voulait guérir; qu'il avait eu cette pensée la nuit précédente, et qu'il avait vu en songe ce saint homme qui le guérissait. Il lui donna une petite bourse, où il y avait du

sang et des cheveux du Père Huby, et lui dit de la mettre sur sa plaie. Le malade le fit, et commença une neuvaine au tombeau du Père. Le quatrième et le cinquième jour, sa plaie ne rendait plus que des eaux roussâtres, et, à la fin de la neuvaine, elle se referma, et le sergier se trouva entièrement guéri et en état de travailler de son métier, ce qu'il n'avait pu faire depuis plus d'un an et demi.

Jacquette Blanchard, de la paroisse de Saint-Télo, en l'évêché de Saint-Brieuc, étant entré dans un four encore chaud pour en tirer du pain, se blessa tellement les yeux qu'elle avait peine à voir et ne pouvait distinguer les objets un peu éloignés. Faisant une retraite à Vannes, au mois de septembre, l'an 1693, et entendant parler des grâces qu'on obtenait par l'entremise du Père Huby, elle eut un fort mouvement de se recommander à lui. La nuit suivante, il lui sembla entendre en songe la voix du Père, qui l'appelait par son nom, et qui lui commandait d'ouvrir les yeux. Le matin à son réveil, elle fut bien étonnée de trouver sa vue dégagée, et si forte qu'elle voyait clairement, non seulement de près, mais de fort loin.

Dans la même retraite, Guillemette Fourré, de la paroisse du Moutoir, au diocèse de Nantes, ayant depuis quelques jours une grosse fièvre, pria qu'on lui donnât à boire de l'eau où l'on

avait trempé un linge imbu du sang du Père Huby. On lui en donna, qu'elle but avec confiance, après quoi sa fièvre la quitta et ne la reprit plus.

Par le même remède, Jeanne Causic, Marguerite Quérel et Françoise Diocheit, toutes trois de Belle-Isle, ont été soudainement guéries, la première d'un fâcheux mal de rate, et les deux autres de la fièvre.

Une fille de Vannes, s'étant, par je ne sais quel hasard, coupé une artère d'un bras, à force de perdre tout son sang, était prête à mourir (1) Elle fit appeler un Père Jésuite pour se confesser. Le Père lui porta un petit morceau de linge trempé dans le sang du Père Huby, qu'il mit sur la plaie. A l'instant, le sang s'arrêta et la fille reçut la guérison.

LI. ÉLOGE DE MONSIEUR DE KERGUEN, FRÈRE DU P. HUBY.

Le Père Huby eut, durant sa vie, la consolation de voir fleurir la vertu dans sa famille. Monsieur de Kerguen, son frère unique, et Madame de Kerlouët, sa sœur, en furent de parfaits modèles dans la vie séculière, et deux autres de ses sœurs dans l'état religieux.

(1) Nous dirions maintenant : *près de mourir.*

Monsieur de Kerguen, nommé Mathieu, était humble, dévot, charitable envers les pauvres, et si appliqué à mortifier ses passions qu'il acquit une patience et une douceur qui ne lui étaient point naturelles. Sa maison était réglée comme un monastère; il éleva si bien ses enfants qu'ils suivirent tous ses saintes instructions et ses bons exemples. Sa mort fut semblable à sa vie. Il fit de sa dernière maladie, qui dura trois mois, un continuel exercice de pénitence intérieure et extérieure. La lecture qu'on lui faisait de la vie des saints était sa consolation. Il mourut doucement, sans agonie, en prononçant les saints noms de Jésus et de Marie, le 29 d'avril 1646, étant âgé de 24 ans.

LII. ÉLOGE DE MADAME DE KERLOUET, SA SŒUR.

Madame de Kerlouet, nommée Louise Huby, étant demeurée veuve à l'âge de 25 ans, résolut de n'avoir plus désormais d'autre époux que Jésus-Christ et de donner ses soins à l'éducation de six enfants dont elle se trouvait chargée et qu'elle avait tous elle-même allaitée. Dans l'espace de soixante et dix-huit ans qu'elle a vécu, elle n'a jamais rompu un jeûne. Elle ajoutait aux jeûnes de l'Eglise ceux de l'Avent, et des vendredis et des samedis. Le premier mardi du mois, elle jeûnait en l'honneur de son bon ange; elle gardait l'abstinence du

mercredi pour l'amour de la sainte Vierge, et, outre cela, elle pratiquait encore beaucoup d'autres austérités. On admirait son détachement des choses de la terre, sa modestie, sa pudeur, son égalité d'esprit et sa patience dans ses maladies et dans les accidents les plus fâcheux. L'oraison était sa plus ordinaire occupation. Dans ses promenades, elle avait toujours le chapelet en la main. La méditation des mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge était son plus agréable divertissement. Tous les jours, elle faisait dire une messe à son intention. C'était souvent pour ses parents et pour ses amis vivants et morts : pour ceux-là le jour de la fête de leur saint patron, pour ceux-ci le jour de leur anniversaire. Lorsqu'elle était à la campagne, bien qu'elle eût assité à la messe qui se disait dans la chapelle du château, elle ne laissait pas d'aller rendre une ou deux visites au Saint-Sacrement dans l'église de la paroisse, éloignée d'un demi-quart de lieue, sans jamais s'en dispenser par la raison du mauvais temps. Tous les soirs, assemblant ses domestiques, elle leur faisait une lecture de la vie des Saints, et ensuite la prière.

Les misères du prochain la touchaient sensiblement. Pour le secourir, elle allait bien loin à la campagne visiter et servir les malades, et leur portait elle-même ce qui leur était nécessaire pour leur soulagement.

Une personne qui a été à son service assure qu'elle ne pouvait quasi suffire à faire les chemises et les habits que sa charitable maîtresse distribuait aux pauvres. Dieu, qui a une condescendance paternelle pour les saintes inclinations de ses enfants, lui accorda la grâce qu'elle souhaitait, de mourir le jour de la Toussaint, afin d'avoir part aux prières que l'Eglise fait le lendemain pour les morts. Elle mourut, en effet, ce jour-là, l'an 1670. Son corps ayant été exposé dans la chapelle du château de Kerlouet, une foule de peuple vint l'y honorer de toutes parts, jusque de Carhaix, qui en est éloigné de deux lieues; et les pauvres, la pleurant comme leur mère, lui donnaient mille bénédictions. Elle fut ensuite enterrée dans l'église de Nôtre-Dame de Plevin, où son tombeau a depuis reçu un nouvel honneur, ayant été ouvert pour la sépulture du P. Julien Maunoir. Ce qui a donné lieu de dire dans le pays qu'on y a mis ensemble deux corps saints.

LIII. ÉLOGE DE JEANNE L'ÉVANGÉLISTE ET DE MARGUERITE DE SAINTE AGATHE, CARMÉLITES, SES SŒURS.

Les deux sœurs du Père Huby qui furent Carmélites au monastère de Nazareth à Vannes, y ont vécu et y sont mortes en réputation de sainteté.

L'aînée, nommée Jeanne l'Evangéliste, pendant les trois derniers mois de sa vie, ne prit point d'autre nourriture que la sainte Eucharistie, qu'elle recevait de deux jours l'un; et l'on remarquait que les jours qu'elle n'avait point communié, elle souffrait en tout son corps des douleurs inconcevables. Elle mourut de phtisie, le cinquième d'août 1620, à l'âge de 46 ans.

La cadette, qui s'appelait Marguerite de Sainte-Agathe, donna de grands exemples de mortification et de régularité, de douceur et de patience pendant 25 ans qu'elle porta le joug de Notre-Seigneur dans la religion. Bien qu'elle fût aussi phtisique et fort infirme, elle se traitait avec une extrême rigueur, refusant tous les petits soulagements qu'on lui présentait. On lui a vu reprendre les médecines que son estomac n'avait pu retenir. Elle était accoutumée à pratiquer de semblables actes d'une vertu héroïque. Elle mourut le 9 d'août 1641, étant âgée de 38 ans. Son agonie fut longue et terrible, et comme on s'étonnait qu'un corps aussi usé que le sien pût résister à de si violentes douleurs, son directeur témoigna que c'était l'accomplissement d'un de ses désirs, et qu'elle avait demandé à Dieu de satisfaire à sa justice en cette vie, de sorte que rien ne la retardât de s'aller unir à lui dans le ciel au moment qu'elle quitterait la terre.

LIV. ÉLOGE DE MADAME DE KERMAGARO, SA COUSINE.

Ajoutons aux sœurs du Père Huby une de ses cousines, avec laquelle il eut une sainte union depuis qu'elle se fut entièrement donnée à Dieu.

C'est Madame de Kermagaro, Perronne Huby, veuve de Monsieur Dandigné (1) de Kermagaro, conseiller au parlement de Bretagne. Sa conversion fut une de ces conquêtes de Notre-Seigneur qui font admirer le pouvoir de la grâce sur les âmes où elle trouve le plus d'opposition. Quand elle perdit son mari, elle était encore fort jeune, et d'autant plus attachée au monde qu'elle avait tous les avantages et tous les attraits pour y paraître avec agrément. Sa délicatesse allait à un excès presque sans exemple. Cependant Dieu lui inspira de se retirer chez les religieuses de la Visitation en qualité de bienfaitrice. Elle y porta toutes ses manières mondaines, sans songer à les quitter. Mais, s'étant mise en retraite, les grandes vérités qu'elle y médita lui ouvrirent les yeux et lui changèrent le cœur.

Elle entreprit une vie tout opposée à celle qu'elle avait menée jusqu'alors. On la vit pas-

(1) On écrit maintenant *d'Andigné*.

ser tout d'un coup d'une extrême mollesse à une mortification surprenante, combattre toutes ses inclinations naturelles, remporter sur elle-même de continuelles victoires, pratiquer une abstinence qu'on pouvait appeler un jeûne perpétuel, ne se plaire que dans la solitude, dans l'oraison et dans les humiliations.

Ce ne fut point une ferveur passagère. Elle a persévéré pendant quarante ans dans le même recueillement, dans la même austérité, dans les mêmes exercices, sans en rien relâcher; et l'éducation de ses enfants l'ayant obligée de sortir du monastère, elle ne rentra dans le monde que pour le contrecarrer, pour y répandre l'odeur de ses vertus et pour y pratiquer toutes les bonnes œuvres que le zèle et la charité inspirent.

Le monde la traita comme il a coutume de traiter ceux qui le quittent pour se ranger du parti de Jésus-Christ. Son vêtement grossier et pauvre, son air négligé, ses manières simples, ses actions d'humilité, lui attirèrent le mépris et les railleries des personnes mêmes qui l'avaient autrefois adorée. Mais l'amour de la croix la faisait triompher dans l'abjection, et les contradictions, les injures, les calomnies étaient pour elle un sujet de joie. Elle ne s'en vengeait qu'à la manière des saints, en rendant le bien pour le mal. On pourrait produire plusieurs exemples de cette héroïque charité, qui

l'a souvent attachée à rendre jour et nuit les services les plus ravalés et les plus pénibles à des personnes qui l'avaient sensiblement outragée.

L'oraison et la communion étaient les deux sources d'où elle puisait sa force et son courage. Elle passait en prières devant le Saint-Sacrement presque tout le temps qu'elle avait en sa disposition. Tous les ans, elle faisait une retraite chez les religieuses de la Visitation. Tous les carêmes, elle jeûnait au pain et à l'eau trois jours la semaine.

Ce ne fut pas un des moindres sacrifices de sa vie d'avoir donné généreusement à Notre-Seigneur ses deux filles, Marie-Agnès et Marie-Constance Dandigné, religieuses de la Visitation, qui ont vécu et qui sont mortes en réputation de sainteté dans le monastère de Nantes, dont elles avaient été supérieures.

Un saint homme de l'ordre des Carmes, qui était son directeur, désirait de lui survivre pour faire connaître les grâces extraordinaires dont Dieu la favorisait. Son extérieur faisait concevoir une haute idée de la perfection intérieure de son âme. Je l'ai souvent vue et je ne la regardais que comme une vraie sainte.

Elle mourut à Rennes, en la même odeur de sainteté qu'elle y avait vécu, l'an 1671, et fut enterrée dans l'église des Carmes, dans l'habit de leur Tiers-Ordre dont elle avait fait profession depuis quelques années.

LV. ÉLOGE DU P. PIERRE BOUAULT, SON SUCCESSEUR DANS LA DIRECTION DES RETRAITES.

Le Père Pierre Bouault, qui fut héritier de l'emploi du Père Huby, le fut aussi de son esprit. C'était un homme d'un mérite distingué, capable de toutes sortes d'emplois, semblable à ces premiers ouvriers de la Compagnie de Jésus, qui, joignant avec les talents humains la doctrine, avec la prudence une solide piété, portaient partout le feu de l'amour de Dieu dont leur cœur était embrasé.

On croit avec raison que, depuis l'établissement de la maison de retraite, nul des Pères qui y ont travaillé n'a été plus universellement goûté. On voyait revivre en lui le Père Huby avec son zèle infatigable. Mais il ne lui survécut que huit mois. Il se consuma bientôt dans l'excès de ses travaux. Il mourut à Vannes le 29 d'octobre 1693, en la fleur de son âge. Tout le monde le regretta. Monseigneur de Vannes dit hautement qu'il avait perdu le meilleur ouvrier de son diocèse; et je puis assurer qu'encore aujourd'hui je ne vois presque point d'ecclésiastiques qui me parlent de lui que les larmes aux yeux. C'est à sa prière que j'ai interrompu d'autres ouvrages que j'avais fort à cœur pour composer l'histoire des trois fondateurs des maisons de retraite.

LVI. POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE LE P. HUBY

Comme je suis persuadé que rien ne fait mieux connaître l'esprit des saints que leurs écrits, je joindrai à la vie du Père Huby un recueil de ses maximes et de quelques petits traités spirituels qu'il fit pour des personnes qu'il conduisait, sans avoir en vue de les donner au public. Ils portent son caractère et sont pleins de lumière et d'onction. J'espère que ceux qui ont le vrai goût de la dévotion les recevront avec respect comme les reliques de l'esprit intérieur de ce saint homme (1).

(1) Suivent, dans le volume du P. Champion, les *Maximes* et quelques petits *Traités spirituels* du P. Vincent Huby. Ils y occupent les pages 273-343. Ces 70 pages ont souvent été rééditées à part sous des titres divers. Ici elles ne seraient guère à leur place. Je les éditerai dans le premier volume des écrits spirituels du P. Huby, en y joignant quelques autres pièces, notamment ses *Notes spirituelles*.

La vie
de Mademoiselle de Francheville

I. SA NAISSANCE ET SES QUALITÉS NATURELLES.

Mademoiselle Catherine de Francheville naquit le vingt et unième jour de septembre l'an de Jésus-Christ 1620, au château de Truscat, situé dans la presqu'île de Ruys en Bretagne. Elle eut pour père Daniel de Francheville et pour mère Julienne de Cillart, l'un et l'autre riches, d'une famille distinguée, et, ce qui est très rare, vertueux dans l'abondance et dans la prospérité.

Elle reçut du ciel un naturel heureux et facile, qui commença de briller dès les premières années de son enfance. Loin de se plaire aux amusements de cet âge, elle écoutait avec attention et retenait sans peine tout ce qui pouvait former son esprit et ses mœurs. Comme les Quatrains

de Pibrac sont un abrégé de la morale chrétienne, on les lui fit apprendre par cœur. Quand il y avait de la compagnie au logis, on prenait plaisir à les lui faire réciter, et elle avait déjà assez de discernement pour appliquer à chacun ce qui pouvait lui convenir.

Un jour, lorsqu'elle n'avait encore que quatre ans, un Conseiller du Parlement de Bretagne étant au château de Truscat, elle vint lui réciter ce quatrain :

Si, en jugeant, la faveur te commande,
Si, corrompu par or ou par présents,
Tu fais justice au gré des courtisans,
Ne doute point que Dieu ne te le rende.

Ce qu'elle prononça avec tant de grâce et avec tant de force que le Conseiller avoua qu'il en avait été aussi vivement touché que si un ange du ciel lui avait annoncé cette vérité.

II. SON INCLINATION A FAIRE L'AUMONE.

A mesure que son esprit s'ouvrait aux lumières de la raison et de la grâce, son cœur se rendait sensible aux tendresses de la charité. Elle était naturellement compatissante aux misères des pauvres, et l'on remarquait qu'elle n'avait point de plus grand plaisir que de leur donner l'aumône, quand elle en trouvait l'occasion.

III. DIEU LA DÉTACHE DU MONDE.

Le démon, jaloux de son innocence, tâcha de lui inspirer l'amour du monde. Elle possédait toutes les qualités qui peuvent y attacher une jeune personne; mais Dieu la soutint dans ce pas glissant, et il ne permit pas qu'elle s'y engageât, quoiqu'elle n'eût pas encore le courage d'y renoncer pleinement.

A l'âge de 20 ans, elle fut malade d'une fièvre dangereuse, et dans le redoublement de ses accès, elle s'écriait continuellement: *Mon Dieu, faites-moi la grâce d'aller en purgatoire,* tant elle était épouvantée de la crainte de l'enfer. Son confesseur lui défendit de faire à Dieu cette prière en lui disant bien des fois : *Non, ma fille, vous n'irez point en purgatoire.* C'était le Père Yves, carme déchaussé, qui est mort en réputation de sainteté.

Après qu'elle eut perdu son père et sa mère, elle vint à Vannes, chez Monsieur de Francheville, son frère, où elle demeura 4 ans.

Dans ce temps-là, on la sollicita fortement à se marier: on lui proposa beaucoup de partis très considérables; mais Dieu, qui la destinait à d'autres desseins, lui faisait toujours trouver quelque chose de désagréable dans la personne de ceux qui se présentaient. Cependant une occasion pressante l'avait presque déterminée,

lorsque la Providence rompit ses mesures par un accident inopiné.

Le doyen des Conseillers du Parlement de Bretagne, charmé de ses belles qualités, lui fit faire des propositions de mariage. Elle les écouta d'abord avec quelque répugnance, mais enfin elle accepta ce parti. Elle se met donc en chemin pour aller à Rennes, où cette affaire se devait conclure. En entrant dans le faubourg de la ville, elle aperçoit de son carrosse un grand convoi funèbre; elle demande ce que c'est, on lui dit que c'est le convoi du doyen des Conseillers, qu'on allait enterrer dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

IV. SA PARFAITE CONVERSION.

Ce coup imprévu fut pour elle un avertissement du ciel, et, dès ce moment, au lieu de songer à s'établir dans le monde, elle ne pensa plus qu'à s'en retirer. Dans cette disposition, lorsqu'elle fut de retour à Vannes, elle fit une étroite liaison d'amitié avec une jeune veuve de qualité, nommée Madame du Gué, qui depuis peu de temps avait renoncé aux plaisirs et aux vanités du siècle, et qui s'exerçait en toutes sortes de bonnes œuvres.

Cette dame eut un pressant mouvement d'attirer au service de Dieu Mademoiselle de Francheville; et, pour y réussir plus sûrement, elle

MADEMOISELLE DE FRANCHEVILLE

G. Beauchesne, Édit. G. Deberque, Imp., Paris.

voulut l'introduire auprès de son directeur, le Père Adrien Daran, de la Compagnie de Jésus, à qui Dieu avait aussi inspiré le désir de la connaître. Ce Père leur conseilla de demeurer ensemble. Son conseil fut suivi, et produisit de grands effets. Elles s'accompagnaient dans tous leurs exercices de piété, surtout dans la visite des prisonniers, des pauvres malades et des agonisants. Ces spectacles de charité augmentaient leur ferveur, et Mademoiselle de Francheville commença de goûter ce que sa délicatesse naturelle ne pouvait souffrir auparavant.

Cependant l'ennemi s'efforçait de la décourager, en lui faisant accroire qu'elle ne persévérerait jamais dans ce genre de vie, et qu'elle pourrait même se repentir de l'avoir embrassé. Agitée de cette tentation, elle résolut d'en faire confidence à une religieuse Ursuline, qui était la plus intime dépositaire de ses secrets. Cette âme ne servit pas peu à la soutenir, en l'assurant qu'elle ne se repentirait jamais que d'avoir servi Dieu trop tard. Elle a depuis avoué qu'une telle assurance lui avait rendu son premier calme.

Il lui restait encore une attache particulière pour ses habits et pour ses cheveux. Voici le moyen que la Providence ménagea pour la détacher de cette vanité.

Le Père François Bertelot, de la Compagnie

de Jésus, homme éloquent et pathétique, prêchait le carême à Vannes. Dans le sermon qu'il fit sur l'évangile de la femme pécheresse, il parla du peu de foi des chrétiens avec tant de zèle qu'il toucha vivement ses auditeurs. Mademoiselle de Francheville en fut toute pénétrée. Un mot entre autres s'imprima bien avant dans son esprit : *Vous dites que vous êtes chrétien : montrez-moi votre foi par vos œuvres.* Le Saint-Esprit accompagna ce peu de paroles de tant de lumière et d'onction qu'elle résolut de se sacrifier à Dieu sans réserve. Elle sort de l'église tout occupée de sa résolution, et lorsqu'elle entre au logis, elle y trouve plusieurs dames de sa connaissance, à qui elle dit d'un ton généreux : *Mesdames, il faut absolument être à Dieu; pour moi, je veux être toute à Lui, et pour vous marquer que je le veux tout de bon, je vous supplie de me couper les cheveux. Je me tiendrai fort obligée à celle qui me voudra rendre ce bon office.* Elles s'en excusèrent toutes, lui représentant qu'il ne fallait rien précipiter, que c'était un zèle qui se ralentirait bientôt et qui serait suivi d'un prompt repentir. Mais la fervente demoiselle, qui n'écoutait plus que la grâce, prend des ciseaux et coupe elle-même ses cheveux, disant aux dames qui s'opposaient à son dessein : *J'ai confiance en Dieu, qui soutient les faibles.*

Elle avait alors trente et un ans, et depuis ce

jour-là, elle ne sentit plus son cœur partagé : tant il importe pour la perfection de rompre les moindres liens qui nous attachent au monde.

D'abord elle distribua aux églises ses bijoux, et fit servir à l'ornement des autels les habits mondains qu'elle avait portés jusqu'alors, n'usant que de vêtements simples, modestes et d'une étoffe commune. Non contente d'orner les temples des dépouilles du monde, elle commença d'employer au soulagement des pauvres tous ses revenus. Ils étaient considérables. Son père n'eut que trois enfants; il leur laissa cent mille écus de bien; et avant que de mourir, se servant de la disposition de la coutume de Bretagne, qui permet aux pères nobles de disposer de leurs biens meubles en faveur de leurs puînés, il donna vingt et un mille écus à Mademoiselle sa fille, de sorte que cet argent, qu'elle avait mis en constitution au denier de la Province, lui produisait quatre mille livres de rente. Mais quelque grands que fussent ses biens, il est presque incroyable qu'ils aient pu suffire à tout ce qu'elle a fait dans le cours de sa vie.

V. SON ESPRIT DE RETRAITE.

Elle joignit à cet esprit de charité l'esprit de retraite et de prière, et pour éviter les compagnies, elle changea sa demeure, et vint occuper

dans la ville un appartement propre à son dessein. Son cabinet était au haut du logis, et il n'y avait pour tous meubles qu'un lit, qu'une table, que deux chaises et que sa petite bibliothèque. C'était là qu'elle menait une vie aussi solitaire que si elle eût été au milieu d'un désert.

Il est vrai que ce ne fut pas sans de grands combats. L'estime et l'odeur de sa piété excitaient tout le monde à lui rendre visite. Les gens de qualité voulaient satisfaire leur curiosité, et les personnes vertueuses cherchaient à s'édifier dans ses entretiens. Mais sa chambre était comme une grotte inaccessible. L'entrée n'en était ouverte, même à ses propres frères, que trois ou quatre fois dans l'année, bien qu'ils vinssent souvent pour la voir, et qu'elle les aimât tendrement.

VI. SON RÈGLEMENT DE VIE.

C'était là que, loin du tumulte, elle partageait son temps entre la prière et la mortification. Voici quelle en était la distribution. Elle se levait à cinq heures du matin; ensuite elle se préparait à l'oraison par une sanglante discipline. A huit heures, elle allait à l'église, où elle se confessait, communait, entendait là toutes les messes, et ne s'en retournait ordinairement pour dîner qu'à une heure après

midi. A trois heures, elle s'enfermait dans son cabinet pour y faire une lecture spirituelle. A cinq heures, elle en sortait pour aller devant le Saint-Sacrement, où elle priait Dieu jusqu'à six heures et demie. A huit heures, elle assemblait ses domestiques pour les faire prier en commun. Après la prière, chacun se retirait dans sa chambre, et elle passait en méditation ou en lecture jusqu'à onze heures, qu'elle se couchait.

VII. SES AUSTÉRITÉS.

Elle prenait la discipline deux fois le jour avec tant de rigueur, que, comme les branches en étaient armées de rosettes de fer, le sang en coulait en abondance, et malgré les profondes plaies qu'elle se fit, elle continua ce rigoureux exercice jusqu'à ce que son confesseur, informé de cet excès de pénitence, lui commanda de le modérer.

Elle portait souvent la haire ou le cilice. Bien des fois elle se roulait toute nue sur des orties. Elle jeûnait quatre fois la semaine, le plus souvent au pain et à l'eau; et, pour mortifier son goût par le retranchement des choses qui le flattaient davantage, elle s'abstint très longtemps de manger du fruit. Elle en faisait pourtant servir à table, afin de renouveler tous les jours le sacrifice qu'elle en faisait. Elle s'abstint aussi de boire, jusqu'à souffrir une soif ardente,

qui lui causa une inflammation de la bouche.

Elle avait un penchant naturel pour la propreté, et elle aimait principalement qu'elle parût sur sa table. Pour combattre cette inclination, qui tenait trop de la sensualité, elle faisait manger dans son plat un mendiant sale, malpropre, qui toussait continuellement, et qui par la puanteur de ses crachats faisait mal au cœur à ceux qui le voyaient; et cet objet, loin de la choquer, semblait lui faire plaisir.

VIII. SON ASSIDUITÉ A L'ORAISON ET SES PÈLERINAGES DE DÉVOTION.

La mortification était assaisonnée de l'onction de la prière. Dans quelque église que le Saint-Sacrement fût exposé, elle y faisait ses dévotions, et, hors le temps du dîner, elle y passait tout le jour en oraison, les genoux nus contre terre.

Tous les samedis, elle visitait à pied l'église de Notre-Dame de Bethléem (1), distante d'une lieue de Vannes; et rarement elle passait un mois sans faire aussi à pied le pèlerinage de Sainte-Anne en Auray, à trois lieues de la même ville (2). Elle y allait en silence, et donnant l'aumône à tous les pauvres qu'elle ren-

(1) *Bethléem* est devenu peu à peu *Béléan*.
(2) Entendez: de la ville de Vannes, non de celle d'Auray.

contrait en chemin. En revenant, elle permettait qu'on prît une courte récréation, qui était suivie de quelques prières.

Elle ne voyageait jamais sans la compagnie de quelque prêtre vertueux, dans la pensée que son voyage en serait plus heureux et plus saint. Les chapelles qu'elle visitait étaient toujours gratifiées de quelques présents, le plus souvent de calices de la valeur de cinquante écus.

IX. SA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Mais rien n'éclatait davantage que son immense charité envers les pauvres, en sorte qu'il n'est pas possible de faire un détail exact de ses aumônes. Pour exprimer tout en peu de mots, sa maison était un magasin, où les nécessiteux trouvaient du pain, du vin, des œufs, des bouillons, de la viande, des médicaments, des confitures, des habits, du bois, enfin toutes les provisions nécessaires.

On préparait chaque jour la marmite pour les malades. Le nombre en était quelquefois si grand que ce qu'on avait préparé ne suffisait pas pour tous. Alors Mademoiselle de Francheville se privait de son dîner, et se réduisait à ne manger que du pain, se faisant un plaisir de se retrancher le nécessaire pour le donner à Jésus-Christ dans la personne d'un malade. Il fallut que son confesseur réprimât cet excès de

charité, en lui ordonnant de dîner avant qu'on distribuât la marmite.

Les pauvres honteux étaient l'objet particulier de ses soins, et ses secours prévenants leur épargnaient la confusion de déclarer leurs misères. Les uns recevaient d'elle un écu par mois, les autres une somme plus considérable, selon leur condition et selon leur besoin. Elle entretenait de nombreuses familles, à qui elle envoyait secrètement une fois l'année deux ou trois pièces d'étoffe pour s'habiller.

Toutes les filles orphelines trouvaient auprès d'elle un asile assuré. Elle payait leur pension dans un couvent, jusqu'à ce qu'elles fussent en âge de se pourvoir et de gagner leur vie. Si quelqu'une d'elles était appelée à la religion (1), elle leur fournissait la dot nécessaire, soit pour être religieuses de chœur, ou pour être sœurs converses, suivant le degré de leur condition. Les filles qui étaient sans naissance et qui d'ailleurs n'avaient point de vocation pour la vie religieuse, n'étaient pas moins secourues que les autres. Elle leur faisait chercher, par quelque confident de ses charités, quelque sage artisan, avec qui elle les mariait, en leur donnant trois cents livres de dot.

Cela se traitait si secrètement que la plupart ignoraient leur bienfaitrice; de sorte qu'il est ar-

(1) Entendez: à la vie religieuse.

rivé bien des fois que quelques artisans ou marchands qui lui étaient redevables de leur fortune, lui refusaient ce qu'on allait acheter chez eux de sa part. Au lieu de se choquer de ce refus, elle en concevait une secrète joie, et quoiqu'on lui représentât une fois qu'il était à propos de faire connaître à l'un de ces ingrats l'obligation qu'il lui avait : « *Non*, dit-elle, *cela n'est pas nécessaire: Dieu nous fera trouver ailleurs ce que nous cherchons.* »

Lorsqu'elle voyait de jeunes garçons de qualité en danger de se débaucher à cause de leur indigence, elle s'offrait à payer à leurs parents jusqu'à quarante écus de pension, afin qu'ils eussent une éducation conforme à leur naissance. C'est ainsi qu'elle a fait étudier un grand nombre d'écoliers, tant Hibernois (1) que Bretons, entre lesquels elle a eu la consolation de voir de dignes ministres de l'Eglise.

Ayant appris que la nécessité engageait une personne dans le libertinage, elle lui envoya du linge et de l'argent, pour la retirer du désordre, et l'entretint longtemps dans un monastère.

Mais un seul exemple fera voir plus clairement jusqu'où s'étendait sa charité. Rencontrant un jour dans la rue une demoiselle dont l'indigence extrême lui était connue, elle se

(1) Non latin des Irlandais.

sentit si émue de pitié que, la prenant par la main et la tirant à l'écart, elle lui donna une de ses jupes, et sitôt qu'elle fut arrivée au logis, elle lui envoya des chemises.

Autant qu'elle avait de soin de pourvoir aux nécessités des pauvres, autant en avait-elle de tenir ses aumônes cachées, ne les communiquant qu'à son directeur et à quelques personnes de qui elle était obligée de se servir. Elle voulait aussi que ceux qui les recevaient les oubliassent en quelque façon, en ne les révélant jamais. Ainsi, ayant promis cent écus pour établir une pauvre fille, elle lui retrancha une partie de cette aumône, parce qu'elle avait eu l'indiscrétion de parler.

Et pour diminuer l'idée qu'on avait de ses libéralités, elle disait à ceux qui lui en parlaient que Dieu répandait une bénédiction visible sur le peu de bien qu'elle donnait, et qu'il multipliait en faveur des pauvres tout ce qu'elle achetait ou pour les nourrir ou pour les vêtir.

X. SON HUMILITÉ.

Ses vertus avaient un caractère de solidité qui se trouve rarement dans son sexe.

Elle était ingénieuse à chercher les humiliations, pour s'avancer dans l'humilité. C'est pourquoi elle donna ordre à une personne sur qui elle avait quelque autorité, de l'avertir tous

les mois des fautes qu'elle aurait remarquées dans sa conduite; et pour l'engager par son propre intérêt, elle lui avait promis de faire dire à son intention une Messe autant de fois qu'elle lui rendrait ce bon office. On l'a souvent vue prosternée aux pieds de ses servantes, les embrasser et leur demander pardon : spectacle qui tirait les larmes des yeux à tous ceux qui en étaient témoins.

C'est par ce même esprit que, quoiqu'elle fût comme fondatrice de l'église des Jésuites de Vannes, elle ne permit pas qu'on y posât ses armes. On attendit après sa mort à lui donner cette marque de reconnaissance.

XI. SON OBÉISSANCE.

L'obéissance était la règle de ses actions, et le moindre signe de la volonté de ses directeurs était capable de lui faire quitter ce qu'elle eût eu le plus à cœur. Je n'en rapporterai que deux exemples.

Elle eut toujours un pressant désir de visiter la célèbre église de Notre-Dame des Ardilliers, à Saumur. Son confesseur lui permit ce voyage de dévotion, et lui conseilla de séjourner à Nantes pendant le carême, pour y entendre le Père Texier, jésuite, l'un des fameux prédicateurs de son temps. Après Pâques, elle se disposait à continuer sa route, lorsque son con-

fesseur lui manda de n'aller pas plus loin, et de s'en revenir incessamment à Vannes, où sa présence était nécessaire pour le soulagement des pauvres et pour d'autres œuvres de charité. Elle obéit sans peine : *Dieu soit béni*, dit-elle, *nous avions fait la moitié du chemin, l'obéissance nous rappelle; la sainte Vierge se contentera de notre bonne volonté*. Dès le même jour, elle fit chercher une litière pour son retour, au lieu du bateau qui était préparé pour la conduire à Saumur.

Elle avait une tendresse particulière pour une petite nièce, dont on lui avait confié l'éducation dès l'âge de dix-huit mois. Après l'avoir élevée jusqu'à l'âge de six ans, il lui fut ordonné par son confesseur de la rendre à ses parents. Elle le fit avec toute la soumission possible, quoiqu'elle ne la vît que dans le temps de ses repas, et que cette jeune enfant ne fût pas en état de la distraire dans ses oraisons.

XII. SON RECUEILLEMENT ET SON ORAISON.

Son recueillement, sa modestie, sa continuelle vigilance à garder ses sens et son cœur, la disposaient à cette étroite familiarité qu'elle avait avec Dieu. Sa manière d'oraison était fort simple. Ce n'était qu'une respectueuse et amoureuse présence de Dieu, et cette disposi-

tion intérieure régnait dans tous ses exercices spirituels.

XIII. SA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE.

La dévotion à la sainte Vierge fut pour elle une source abondante de grâces, comme elle l'est d'ordinaire dans les âmes pures. Elle visitait souvent les chapelles qui lui sont dédiées, et pendant bien des années, elle ne manqua jamais de faire tous les samedis le pèlerinage de Notre-Dame de Bethléem, où elle reçut quantité de faveurs signalées. Elle récitait tous les jours son chapelet, et, les veilles de fêtes de la Vierge, elle redoublait ses aumônes, ses jeûnes et ses autres mortifications.

Entre tous ses mystères, elle honorait particulièrement celui de son Immaculée Conception. Elle avait tant de confiance en sa protection qu'elle n'entreprenait rien, qu'elle ne traitait d'aucune affaire, qu'elle ne la concluait et ne l'exécutait jamais sans prendre auparavant une petite statue de la Vierge qu'elle portait avec elle. C'est à cette dévotion qu'elle attribua le succès de certaines affaires difficiles et presque désespérées, et elle remarqua souvent que les jours consacrés à l'honneur de la Mère de Dieu lui furent les plus fortunés.

XIV. SA PRUDENCE. SON DIRECTEUR.

Dans tous ses desseins, elle ne faisait rien qu'avec une mûre délibération: elle consultait toujours le ciel, par un redoublement de prières, de pèlerinages et d'aumônes; mais, après avoir pris son parti, elle était constante à l'exécuter, sans que nulle considération humaine fût capable de la faire changer. Caractère singulier d'une âme héroïque, qui n'a de vue et d'intérêt que la gloire de Dieu seul.

La Providence lui avait donné un directeur tout propre à seconder son zèle et sa charité.

C'était le Père Adrien Daran, de la Compagnie de Jésus, natif de Rouen, religieux d'une tendre piété, d'une admirable confiance en Dieu, d'un parfait détachement du monde, d'une douceur et d'une simplicité aimable.

Il avait travaillé à la conversion des Hurons en la Nouvelle-France, et lorsque le Père Jean de Brébeuf et le Père Gabriel Lalement, dont il était compagnon, furent pris et brûlés par les Iroquois, il fut témoin de leur glorieuse mort. La mission des Hurons ayant été détruite, il fut rappelé en France, où il remporta du Canada des infirmités qui ont fourni un continuel exercice à sa patience. Un an après, il fut envoyé à Vannes, où il a consumé le reste de sa vie dans toutes sortes de bonnes œuvres, et dans une infatigable application à procurer le salut

des âmes, jusques à l'année 1670, qu'il mourut saintement le 21 de mai.

Cet homme de Dieu menait à grands pas Mademoiselle de Francheville dans la voie de la perfection; et, bien loin de suivre les maximes d'une lâche politique, qui eût donné des bornes à ses charités, il l'excita toujours à être prodigue envers les pauvres. Mais son désintéressement ne fut pas sans récompense. Depuis longtemps, il souhaitait qu'on bâtit une église au collège de Vannes. Une personne pieuse, qui l'exhortait à l'entreprendre, lui donna dix écus pour acheter une charrette. C'était tout le fonds sur lequel il pouvait compter lorsqu'il en forma le plan en 1662. C'est pourquoi il fit écrire sur le portail ces paroles du psaume 86 : *Ipse fundavit eam Altissimus*. C'est le Très-Haut qui l'a fondée.

XV. SES LARGESSES.

Dieu inspira à Mademoiselle de Francheville de soutenir et de consommer cet ouvrage, pour lequel elle donna d'abord trois cents louis d'or, et dans le cours de treize années, seize cents livres par an, sans y comprendre bien d'autres sommes considérables qu'elle fournit devant et après la mort du Père Daran.

En même temps, elle entretenait des missions à ses dépens, elle en fondait même en bien des

endroits; et comme l'on avait déjà établi une maison de retraite pour les hommes, elle y payait, presque à toutes les bandes, la pension de quelques-uns, que leur indigence eût empêchés d'y venir.

XVI-XVII. SON ZÈLE DES AMES. LES RETRAITES DE FEMMES.

Les grands fruits que cette maison produisait lui faisaient désirer un pareil établissement pour les femmes.

Elle proposa cette pensée à son confesseur, qui, bénissant Celui qui la lui avait inspirée, ne songea plus qu'à chercher les moyens de coopérer avec elle à ce grand dessein.

Elle avait, dans sa maison, deux étages, partagés en beaucoup de chambres et propres à loger des personnes séparément. Ils convinrent de les faire servir à cet usage, et le Père Daran y envoyait de temps en temps en retraite quelques-unes de ses pénitentes, pour y faire, pendant huit jours, les exercices qu'il leur prescrivait. Elles n'en sortaient que pour aller à l'église et pour prendre, chaque jour, les instructions de leur directeur. D'autres succédaient à ces premières. Bien des dames et des demoiselles de qualité se présentaient pour y être reçues, et nulle d'elles n'en sortait sans fruit et sans consolation. Mais comme Mademoiselle

de Francheville refusait de prendre de l'argent pour leur nourriture, elles étaient plus réservées à s'y présenter.

On leva cet inconvénient en louant une maison hors de la ville, proche de l'église des Jésuites. On la fit meubler, pour y recevoir toutes les femmes qui voudraient y faire une retraite, et on y établit une économe qui veillait à leur subsistance.

A peine la maison fut-elle en état qu'on y accourut de divers endroits, même des diocèses voisins, et les exercices ne s'y firent pas avec moins de succès que dans celle des hommes.

XVIII. CE DESSEIN EST TRAVERSÉ.

Mais une œuvre si sainte ne manqua pas d'être traversée. Quelques-uns désapprouvèrent ces assemblées de femmes, et l'un des grands vicaires, entrant dans leurs sentiments, déclama publiquement en chaire contre cette nouveauté, et défendit de continuer les retraites, soit dans cette maison, soit ailleurs.

Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, était alors à Paris. A son retour, voulant d'une part soutenir le procédé de son grand-vicaire, et de l'autre favoriser le zèle de Mademoiselle de Francheville, il proposa au Père Daran un expédient propre à fermer la bouche aux censeurs les plus obstinés.

XIX. MAISON DE RETRAITE CHEZ LES URSULINES.

C'était de bâtir un appartement dans une maison religieuse, où il semblait que les exercices des retraites se pouvaient faire avec plus de facilité et avec plus d'édification. On accepta la proposition, et l'on choisit la maison des Ursulines, une des plus florissantes et des plus régulières de tout l'ordre. Leur institut paraissait le plus convenable, et leur communauté fournissait les sujets les plus propres à cet emploi.

Avant que de commencer ce bâtiment, Mademoiselle de Francheville voulut avoir l'agrément du prélat, qui était encore à Paris. Monsieur de Kerlivio, son grand vicaire, lui en écrivit, et il reçut la réponse en ces termes : *Je suis ravi qu'il se fasse une maison de retraite pour les filles et pour les femmes chez nos bonnes et chères religieuses les Ursulines, et je le permets de tout mon cœur.*

Après avoir obtenu cette permission, elle envoya en secret une somme d'argent à la Supérieure, qui, du consentement unanime de la communauté, fit jeter les fondements de cette maison.

La première pierre y fut posée le 20e jour de mars, l'an 1671, par Monsieur de Kerlivio. C'était lui qui en avait dessiné le plan avec tant de justesse, qu'encore que le bâtiment fut situé

dans l'enclos du monastère, il n'y avait ni commerce, ni vue, ni entrée pour les personnes qui venaient en retraite. On y travailla si diligemment qu'il fut achevé et meublé, et qu'on y commença les exercices dès le mois d'avril de l'année suivante.

On donna la direction des retraites à la Mère Jeanne de Pélaine de la Nativité, religieuse d'un mérite distingué, qui, cette même année, ayant fini le temps de sa supériorité, fut établie dans cet emploi par celle qui lui succéda.

XX. RETRAITES EN DIVERS ENDROITS.

Quoique l'interruption des retraites n'eût pas été longue, ce petit espace parut long au zèle de Mademoiselle de Francheville, et pour ne pas le laisser couler inutilement, elle pria l'évêque de permettre qu'elle assemblât au Pargo, maison de campagne aux environs de Vannes, plusieurs personnes de son sexe, qui désiraient y faire une retraite. On eut permission d'y dire la messe et d'y faire deux exhortations par jour. Il s'y trouva jusqu'à quarante et six personnes, qui en sortirent toutes remplies de ferveur; et quelques-unes, qui n'avaient pu se déterminer jusqu'alors à quitter le monde, eurent le courage de prendre le parti de la religion.

Un tel succès redoubla l'ardeur de Mademoiselle de Francheville, et l'excita à

faire de pareilles assemblées en divers endroits des diocèses voisins. Il s'en fit une à Ploërmel, composée de quarante et cinq personnes, du nombre desquelles il y en eut aussi plusieurs qui se consacrèrent à Dieu, les unes chez les Ursulines et les autres chez les Carmélites.

Comme d'autres villes souhaitaient de jouir du même bonheur, on alla deux fois à Quimperlé et deux fois au Quilio, paroisse du diocèse de Quimper, et tout le monde y accourait avec tant d'affluence qu'on ne savait où les loger. Ce fut dans ce dernier lieu où l'on reconnut que les paysannes ne sont pas moins capables des retraites que les bourgeoises et que les dames de qualité.

Mademoiselle de Francheville se chargea des soins domestiques, et les Jésuites eurent la direction du spirituel.

Voilà quelles furent ses occupations jusqu'à ce qu'on eût achevé le bâtiment des Ursulines. Alors, on les continua dans ce lieu, pendant neuf ou dix mois, sous la conduite de ces ferventes religieuses, qui concouraient admirablement à la sanctification de leur sexe avec les ministres de Jésus-Christ. Leurs entretiens familiers, également doux et instructifs, s'insinuaient dans les âmes les plus mondaines, et attiraient dans cette maison un si grand nombre de personnes qu'on y en a compté près de six vingts dans une seule retraite.

XXI. NOUVELLES DIFFICULTÉS.

Mais ce qui réjouissait le ciel alarma l'enfer, et les démons excitèrent une horrible tempête pour détruire cet ouvrage. La calomnie publia mille faussetés; l'envie noircit les choses les plus innocentes. Monseigneur de Rosmadec, ce sage prélat, avait été transféré à l'archevêché de Tours. Le Père Daran était mort, Monsieur de Kerlivio était disgracié, le Père Huby n'avait pas l'oreille du nouvel évêque. Ceux qui l'approchaient étaient prévenus. Nul n'osait se déclarer en faveur de la retraite des femmes. Enfin, elle fut interdite, et Mademoiselle de Francheville eut encore une fois le déplaisir de voir ses bons desseins renversés, et, pour comble de douleur, renversés par ceux qui les devaient soutenir et de qui elle avait sujet d'attendre le plus de secours.

Elle en versa bien des larmes, et elle se vit forcée de déclarer, ce qu'elle avait caché jusqu'alors, que le logement qu'on avait bâti dans l'enclos des Ursulines, s'était fait à ses dépens. Ainsi on lui conseilla de leur demander qu'elles obtinssent la permission de continuer les retraites, ou qu'elles lui remboursassent l'argent destiné à cet usage.

Les religieuses lui accordèrent sa demande, et après avoir fait de vaines tentatives auprès

de l'évêque, non seulement elles rendirent les deniers qu'on avait avancés, mais encore les meubles, les tableaux, les règlements, et en général tout ce qu'on avait fait à l'usage de la retraite.

XXII. APPUIS ET SECOURS.

Dans toutes ces traverses, Mademoiselle de Francheville n'eut point d'autre douleur que celle que l'intérêt de Dieu lui causa. Elle la partagea avec trois personnes qui furent toujours liées avec elle par l'uniformité de leurs sentiments. C'étaient Monsieur de Kerlivio, le Père Huby, et Monsieur de Francheville, son frère aîné.

Ce dernier secondait les pieuses intentions de sa sœur, et tous ensemble ranimaient leur confiance, persuadés que la persécution accompagne toujours les œuvres de Dieu; que ce qu'on entreprend pour sa gloire ne s'exécute d'ordinaire qu'après de grandes contradictions; que Dieu se joue de la sagesse humaine, et qu'il se plaît à faire réussir ce qui semble désespéré, qu'il n'est rien d'impossible à une prière persévérante.

Dans cette vue, ils unissent leurs vœux et ils les adressent particulièrement à la sainte Vierge et à sainte Anne sa mère, assurés qu'une si puissante intercession les rendrait efficaces. En

même temps, pour ne pas tenter Dieu, ils concertèrent entre eux d'interposer auprès de l'évêque la faveur de Madame d'Argouges, première présidente du Parlement de Bretagne.

Cette dame, que sa vertu faisait encore plus respecter que son rang, et que sa piété intéressait dans toutes les bonnes œuvres de la province, écrivit de Paris, où elle était alors, à Monseigneur Louis de Vautorte, évêque de Vannes. Elle le priait dans sa lettre de considérer l'utilité de cet établissement, la facilité de lever tous les inconvénients qu'on lui avait tant exagérés; ce qu'il devait à l'attente de tous les gens de bien, et à sa propre réputation; qu'au reste, s'il avait de justes raisons de défendre qu'on fît les exercices de la retraite chez les Ursulines, il pouvait ordonner qu'il y eût une maison uniquement destinée à cet usage, à laquelle il donnerait un Supérieur et des règlements tels que sa prudence et son zèle le jugeraient à propos.

Le prélat, qui, de son propre mouvement et par l'inspiration de ceux qui l'approchaient, s'était toujours fortement opposé aux retraites des femmes, en accorda le rétablissement de la manière que Madame d'Argouges le demandait, et il en donna la direction, tant pour le spirituel que pour le temporel, à Monsieur de Kerlivio, qui, depuis deux ans, n'était plus dans ses bonnes grâces.

On fut surpris d'un changement si soudain, et l'on y reconnut le doigt de Dieu, qui tourne les cœurs comme il lui plaît. Ce changement arriva le 5e d'août, et comme ce jour est consacré à la sainte Vierge, cette circonstance du temps semblait marquer que c'était un effet de son entremise. Voici ce que Monsieur de Kerlivio en écrivit le même jour à Mademoiselle de Kerderf :

« Ma très chère cousine, notre permission tant désirée a été signée aujourd'hui. Ma réconciliation avec Monseigneur notre prélat s'est faite, et il m'a établi supérieur de cette maison de retraite et des religieuses de la Visitation. Remerciez bien Notre-Seigneur, la sainte Vierge et sainte Anne. Il s'est passé en ceci certaines choses qui font voir que le tout vient du ciel. C'est pourquoi nous allons travailler tout de bon à préparer au plus tôt une maison qu'on prendra à louage, en attendant qu'on en bâtisse une.

« A Vannes, ce cinquième d'août 1674. »

XXIII. MAISON DE LOUAGE.

En effet, on chercha incessamment une maison. On n'en trouva point qui eût un logement assez vaste. Le bâtiment du séminaire venait d'être achevé; mais il n'était pas encore meublé, et, faute d'argent, il devait demeurer longtemps

inhabité. On proposa à Mademoiselle de Francheville de le louer pour quelques années, à condition qu'elle le mettrait en état qu'on y pût loger. La dépense était de plus de mille écus; toute l'utilité en retombait sur le clergé. Mais cette considération, au lieu de la rebuter, la détermina entièrement, et elle se persuada que Dieu lui faisait un grand honneur en lui donnant occasion de contribuer au logement de ses ministres. *J'aurai,* dit-elle, *de la joie de voir que, quand j'en sortirai, les prêtres y entreront.*

Comme elle connaissait l'intelligence et le zèle de Monsieur de Kerlivio, elle le chargea du soin de cet ouvrage, en lui mettant d'abord deux mille écus entre les mains. Sa vigilance et son activité firent qu'en peu de mois la maison fut disposée pour les retraites.

XXIV. ON APPELLE MADAME DU HOUX POUR CONDUIRE LES RETRAITES.

Il était important d'y commencer les exercices avec quelque éclat et de trouver une personne qui pût remplir la place que la Mère de Pélaine avait dignement occupée. L'humilité de Mademoiselle de Francheville lui faisait croire que ces fonctions étaient au-dessus de ses forces. C'est pourquoi l'on jeta les yeux sur Madame du Houx.

C'était une veuve de qualité, d'un talent rare

pour la conversion des âmes, et que les évêques mêmes avaient utilement employée à la réforme des monastères qui dépendaient de leur juridiction. Elle se nommait Jeanne-Marie Pinczon. Son père était seigneur de Cassé, près de Rennes. Il obligea sa fille de se marier, quelque penchant qu'elle eût pour la vie religieuse; mais après la mort de Monsieur du Houx, son mari, chef de la noble et ancienne maison de Forsanz, elle eût repris son premier dessein, si ses directeurs ne l'eussent empêchée de borner à l'enceinte d'un cloître les services qu'ils prévoyaient qu'elle devait rendre à Dieu dans le monde. Le Saint-Esprit lui suggéra un tempérament propre à réunir la vie solitaire et la vie active, en s'associant à l'ordre de la Visitation, sans s'assujettir à la clôture.

Ses croix furent continuelles, ses austérités presque excessives, et tout le cours de sa vie fut un modèle accompli de toutes les vertus, mais principalement de la prudence, de la douceur, et de l'humilité chrétienne.

Son amour pour Dieu était parfaitement désintéressé. Elle a dit plusieurs fois au Père Huby, que si elle se fût arrêtée à réfléchir sur elle-même, elle n'y trouvait qu'un enfer; mais qu'elle ne s'y arrêtait pas.

Partout où le service de Dieu l'appelait, les persécutions la suivaient, et, dans ses entreprises, les traverses précédaient toujours les

succès. Les croix étaient la récompense ordinaire de ses travaux, et les grâces que le ciel lui faisait étaient quasi toujours accompagnées de croix. La Mère Jeanne des Anges, avec qui elle fut liée d'une sainte amitié, la vit un jour en esprit aux pieds de la sainte Vierge, qui la présentait à son Fils. Jésus-Christ la recevait avec amour, et lui mettait sur la tête une couronne toute parsemée de croix noires, marquant que c'était ainsi qu'il récompensait les peines qu'elle prenait pour sa gloire.

Ses entretiens étaient capables de convaincre les esprits les plus opiniâtres et de toucher les cœurs les plus endurcis.

Le dernier service qu'elle rendit aux âmes fut de travailler avec Mademoiselle de Francheville dans la retraite des femmes, sous la conduite de Monsieur de Kerlivio et du Père Huby. Après y avoir passé treize mois, ses infirmités l'obligèrent de retourner à Rennes, qui était le lieu de son séjour ordinaire. Elle y mourut le 26 de septembre de l'année 1677, à l'âge de 62 ans. Après sa mort, la beauté majestueuse qui parut sur son visage confirma tout le monde dans l'opinion qu'on avait de sa sainteté. On lui rendit presque la même vénération qu'on rend aux saints, jusqu'à lui adresser des prières, que l'on assure avoir été suivies des grâces miraculeuses.

XXV. MADEMOISELLE DE FRANCHEVILLE Y TRAVAILLE AUSSI.

Ce fut sous une si excellente maîtresse que se forma Mademoiselle de Francheville. Sa première vue était de contribuer aux retraites de son bien seulement, et non pas de sa personne, soit qu'elle s'imaginât manquer des talents convenables à cet emploi, soit qu'elle craignît qu'on ne l'arrachât de sa chère solitude. Mais après que Madame du Houx lui eut déclaré que Dieu demandait aussi sa personne, et que son sentiment eut été confirmé par Monsieur de Kerlivio et par le Père Huby, malgré ses répugnances elle s'embarqua dans le travail des retraites, se confiant en Dieu, qui donne de la force aux plus faibles instruments.

Dieu bénit sa confiance. Ceux qui la connaissaient admirèrent en elle l'effet de la grâce, et plusieurs personnes ont avoué que ses entretiens familiers et ses exhortations les touchaient davantage que les sermons des plus habiles prédicateurs. Il n'y avait rien dans son extérieur, jusques au ton de sa voix, qui n'excitât à la piété.

Elle se chargea, pendant le cours de la retraite, de toutes les cérémonies de piété qu'on y pratique, et de certaines instructions (1) et des

(1) Il semblerait que ce mot signifie ici *avis* ou *recomman-*

lectures qu'on y fait, en sorte qu'elle parlait tous les jours près de trois heures.

Les sujets qu'elle s'associa pour cette œuvre de Dieu étaient si propres à la soutenir qu'il semblait que le ciel en eût fait le choix.

XXVI. LE PÈRE FULGENCE, CARME, PREMIER DIRECTEUR DES RETRAITES.

Le premier directeur des retraites fut le Père Fulgence de Sainte-Barbe, de l'ordre des Carmes, savant théologien et bon prédicateur, qui avait été prieur du monastère d'Avignon et de plusieurs maisons de la province de Touraine.

J'ai eu l'avantage de le connaître, et je puis assurer que j'ai remarqué en lui toutes les vertus d'un parfait religieux. Il joignait à une grande austérité un grand don d'oraison et de larmes; à une sagesse très éclairée une profonde humilité, une droiture et une simplicité merveilleuse. Son extérieur modeste, recueilli, toujours gai, marquait la disposition intérieure de son âme. Rien ne troublait sa constante égalité d'esprit, et il paraissait si dégagé des choses de la terre et si mort à lui-même qu'il ne se donnait pas la moindre satisfaction humaine.

dations plutôt qu'*instructions* au sens actuel du mot, celles-ci étant en principe réservées aux prêtres. Comme, d'autre part, « elle parlait tous les jours près de trois heures », on peut supposer que les avis et recommandations devaient tourner en *instructions*, comme c'est encore le cas en bien des endroits.

Son zèle était tout de feu, et digne d'un enfant d'Elie. Partout où il y avait apparence de procurer la gloire de Dieu, le salut, la perfection ou la consolation d'une âme, il y courait avec ardeur et s'y appliquait avec une charité infatigable.

Quand on l'appela pour prendre la conduite des retraites, il y avait plusieurs années que Dieu le tenait dans un terrible exercice de peines intérieures qui avaient presque ruiné ses forces. Mais ayant eu le courage de se dévouer à cet emploi apostolique, Dieu lui rendit tout à coup sa santé et sa première vigueur. On eût dit qu'il trouvait son repos et sa récréation dans le travail.

Pendant les retraites, il prêchait deux fois le jour, et donnait le reste de son temps à entendre les confessions. La plupart voulaient se confesser à lui. Mais celles qu'il recevait plus volontiers, c'était les paysannes, dont la grossièreté et les redites ennuyeuses ne rebutaient jamais sa patience. On avait une entière confiance en lui, et sa douceur lui ouvrait tous les cœurs. Je l'ai souvent vu dans ce saint exercice, et je ne l'y ai jamais vu que je ne l'aie admiré. Souvent, après avoir passé toute la journée dans une telle fatigue, on le voyait s'en retourner le soir au Bondon, monastère fort éloigné de la ville (1), tout trempé de pluie ou couvert de

(1) L'auteur a dit plus haut que la distance était d'une lieue.

neige et transi de froid, mais brûlant de charité. Il ne pouvait pas longtemps subsister dans un si grand travail. Il mourut d'une fluxion sur la poitrine le 10 d'août 1677.

XXVII. MONSIEUR LE FLOCH, PREMIER CHAPELAIN.

Le premier chapelain de la maison fut Monsieur Pierre Le Floch, disciple du Père Rigoleuc, et formé dès sa jeunesse aux exercices apostoliques, homme d'un grand sens et habile confesseur. Il estimait son emploi des retraites la plus précieuse récompense que Dieu lui pouvait donner en ce monde pour les services qu'il lui avait rendus durant plusieurs années dans les missions. Il mourut d'une fluxion de poitrine, que l'excès du travail lui avait causée.

XXVIII. MADEMOISELLE DE KERDERF.

La première compagne de Mademoiselle de Francheville fut Mademoiselle Marguerite Marquet de Kerderf. Elle lui fut donnée par une disposition de la Providence, où il y a des particularités fort singulières. Monsieur de Kerlivio, son cousin, l'avait choisie pour cet emploi. Mais à peine avait-elle commencé d'y travailler qu'une maladie périlleuse l'obligea d'aller à Hennebont reprendre son air natal. Mademoiselle de Francheville, qui l'avait déjà extrême-

ment goûtée, et qui la regardait comme sa coadjutrice, demandait instamment à Dieu le recouvrement de sa santé. Pour l'obtenir, elle pria Monsieur de Kerlivio de dire la messe pour elle au tombeau de saint Vincent Ferrier. Dieu exauça ses vœux, et la malade se trouva guérie, d'une manière si soudaine et si extraordinaire tout ensemble que les médecins crurent sa guérison miraculeuse.

Ce ne fut pas le seul miracle que Dieu fit pour l'attacher à la maison de retraite. Elle était résolue d'en sortir, pour reprendre ses premières fonctions de charité auprès des pauvres. En vain Monsieur de Kerlivio avait tâché de l'en détourner. Il crut devoir recourir à Dieu pour ce sujet. Il va encore dire la messe au tombeau de saint Vincent; après cela, il ne lui dit que deux paroles, et elle se rendit à sa demande. Changement qu'il ne pouvait, disait-il, attribuer qu'à la grâce, et qu'il jugeait un plus grand miracle que sa guérison précédente.

Il restait à cette demoiselle deux difficultés à surmonter : sa faible complexion et son peu d'ouverture à parler en public. La grâce aplanit ces obstacles. Elle lui a donné la force de soutenir, depuis près de vingt et quatre ans, un travail que les hommes les plus robustes auraient peine à supporter, et elle lui donne tous les jours tant de facilité pour s'exprimer, et tant d'onction pour toucher les cœurs, qu'on est

surpris de voir un pareil talent dans une personne de son sexe (1).

Voilà comment Dieu a coutume de seconder les entreprises qu'on fait pour sa gloire, quand, avec une droiture de cœur et une confiance parfaites, on s'appuie plus sur son secours que sur tous les moyens humains.

XXIX. SUCCÈS DES PREMIÈRES RETRAITES.

La première retraite se fit le 4e de décembre 1674. Le nombre n'en fut que d'onze personnes; mais il s'accrut dans peu de temps de telle sorte qu'on y compta deux et trois cents personnes. On y accourut de la ville, de la campagne, des pays même les plus reculés de la province. Toutes celles qui en sortaient publiaient partout les merveilles que Dieu y opérait, invitant leurs parents et leurs amis à participer au même bonheur. L'exemple de leur piété confirmait ce qu'elles disaient à l'avantage des retraites, de sorte qu'il semblait que le sexe dévot en recueillait plus de fruit que les hommes, Dieu confondant ainsi la prudence humaine, qui avait voulu lui interdire l'usage d'un si grand bien, sous prétexte de quelques fausses idées.

(1) On voit par cette phrase que le P. Champion écrivait ceci du vivant de Mlle de Kerderf.

XXX. PROTECTION DE DIEU SUR MADEMOISELLE DE FRANCHEVILLE.

La joie d'un si heureux commencement fut mêlée de quelque amertume par l'accident qui arriva en même temps à Mademoiselle de Francheville.

Peu de mois après qu'elle fut logée au séminaire, une pierre du poids de dix livres lui tomba sur la tête et la blessa. Elle ne s'émut point de sa blessure; mais un des ouvriers, qui vit couler le sang en abondance, en avertit promptement Madame du Houx, qui l'obligea de se mettre au lit. Le chirurgien qu'on envoya quérir, voyant la grosseur de la pierre qui l'avait blessée, ne douta point que Dieu ne l'eût préservée d'une mort certaine, content d'éprouver sa patience par les douleurs que ce coup lui fit souffrir.

XXXI. ELLE FAIT BATIR UNE MAISON POUR LES RETRAITES.

Cependant il fallait penser à donner aux retraites une maison permanente, au lieu du séminaire, qu'on n'avait loué que pour cinq ans. L'on chercha donc un fonds commode pour bâtir, et l'on en trouva un proche de l'église

de Saint-Salomon, qui non seulement était dans une situation avantageuse, mais qui fournissait encore le sable et la pierre dont on avait besoin.

On jeta d'abord les fondements de cet édifice selon le premier plan qu'on en avait tracé. Il ne devait avoir que six vingt pieds de longueur et vingt et un de largeur; chaque chambre n'était que de huit pieds, et le dortoir de cinq; on devait faire des appentis le long du corps de logis pour servir d'offices. Mais à peine eut-on élevé les murailles à la hauteur de dix pieds, que Mademoiselle de Francheville reconnut que ce plan qu'on lui avait conseillé de suivre comme le moins cher, ne répondait ni à son zèle ni à la grandeur de ses desseins. C'est pourquoi elle résolut de prendre d'autres mesures.

Sur ces entrefaites, Monsieur de Francheville, son frère, lui ayant rendu visite, elle lui expliqua ses intentions. Ce gentilhomme désintéressé, quoique unique héritier de sa sœur, blâma généreusement son épargne, lui représenta qu'elle en serait fâchée dans la suite; qu'un si petit logement n'avait nulle proportion avec son entreprise; qu'il était aisé de faire entrer dans le nouveau plan ce qu'on avait déjà bâti, en faisant un double corps de logis qu'on séparerait par un mur de refend.

Son avis fut soutenu par Monsieur de la Motte de Francheville, son cadet, cavalier d'un

mérite accompli et recommandable par les longs services qu'il a rendus dans les armées. C'est à ces deux frères, aussi bien qu'à la sœur, que le public est redevable de cette belle et grande maison de retraite, où plus de quatre cents femmes peuvent être logées en même temps.

Pendant qu'on la bâtissait, Mademoiselle de Francheville ne cessait d'encourager les ouvriers par sa présence et par ses largesses, et lorsque quelqu'un se plaignait d'avoir fait un marché désavantageux, elle s'en rapportait à sa bonne foi, et le dédommageait de sa perte.

Déjà la charpente était posée quand un orage violent en enleva neuf fermes, avec un si grand fracas qu'on crut que la maison était renversée, et, ce qui paraît incroyable, et peut faire penser que le démon était l'auteur de ce débris, c'est qu'au lieu que le bois devait naturellement se briser, il était tors et plié comme on a accoutumé de tordre des liens de fagot.

Monsieur de Kerlivio voulut porter cette nouvelle à Mademoiselle de Francheville, afin de la consoler sur un accident si fâcheux. Elle, sans s'étonner, lui demanda seulement si personne n'avait été tué, et ayant appris que les ouvriers s'étaient retirés une heure auparavant : *Dieu soit béni,* répliqua-t-elle, *je suis la fermière de Notre-Seigneur: il m'a donné du bien; quand tout le bâtiment serait renversé, j'ai confiance en lui.*

Elle avait déjà fait connaître la générosité de ses intentions lorsqu'un jour Madame du Houx lui demandant combien elle se proposait de donner, soit pour bâtir cette maison, soit pour en amortir le fonds, elle lui répondit : *Je ne me borne à rien en particulier, je donnerai tout ce qu'il faudra.*

XXXII. ELLE N'ÉPARGNE RIEN POUR LA PERFECTION DE CET OUVRAGE.

En effet, elle n'épargna rien pour mettre promptement son ouvrage dans sa dernière perfection, de sorte qu'elle y établit la retraite le 5 de mai 1679. L'année suivante, il s'y assembla pour la retraite de la Pentecôte jusqu'au nombre de quatre cent douze personnes. Souvent même on en a compté davantage aux fêtes de Pâques. D'où l'on peut juger quelle nombreuse multitude cette pieuse fondatrice a vu venir dans cette maison, en l'espace de quatorze ans qu'elle l'a gouvernée.

XXXIII. SES LARGESES POUR LA MAISON DES HOMMES.

Non contente d'avoir bâti et parfaitement meublé un si vaste logement, elle convia Monsieur l'évêque de Périgueux, son neveu, de prendre de son bien de quoi fonder un prédicateur et un chapelain. Bien plus, cette grande

âme étendit ses libéralités jusque sur la maison de retraite des hommes. Monsieur de Kerlivio avait déjà commencé de l'agrandir d'un nouveau corps de logis, lorsque l'ouvrage fut interrompu par sa mort. Elle se fit une espèce de religion de remplir les dernières volontés de ce saint homme, qui avait tant coopéré au succès de ses desseins.

XXXIV. SON DÉSINTÉRESSEMENT.

Rien n'était de plus grande édification dans les retraites que ce grand désintéressement qu'elle y faisait paraître. Jamais elle ne reçut aucun des présents qu'on voulait faire à la maison, non pas même pour l'ornement de la chapelle. Souvent des dames de qualité offraient pour leur pension les deux et les trois louis d'or. Elle les refusait et ne permettait point qu'on reçut davantage que la pension ordinaire de deux écus. Ce qui s'est toujours depuis constamment pratiqué.

Jamais elle n'a souffert que ses armes parussent ni au bâtiment des deux maisons de retraite, ni à l'église des Jésuites, ni à aucun des vases sacrés ou des ornements qu'elle donnait à diverses églises ou chapelles. Si ses armes y paraissent à présent, on les y a mises après sa mort, ayant plus d'égard à la reconnaissance qu'aux sentiments de son humilité.

Avec tout cela, l'enfer ne laissa pas de susciter des esprits envieux et pleins de malignité, qui vomirent contre elle le venin de leur passion. Mais il était aisé de découvrir le principe de leurs médisances et de leurs calomnies. Dieu les permettait afin qu'elle ne fût pas privée de l'apanage des ouvriers évangéliques, elle qui travaillait avec tant de zèle et avec tant de fruit au salut des âmes.

XXXV. SA DERNIÈRE MALADIE ET SA MORT.

Au milieu de cette multitude d'occupations, qui semblaient demander du repos, elle ne relâchait rien de ses premières austérités; et malgré une fièvre intermittente, qui la consuma insensiblement durant les quatre dernières années de sa vie, elle continua toujours ses exercices de piété avec une égale ferveur. Cette fièvre enfin se fixa en quarte, et devint ensuite double et triple quarte.

Dans ces variations de maladie, qui durèrent cinq ou six mois, ses violents frissons de deux ou trois heures ne la contraignirent jamais de discontinuer les instructions et les entretiens qu'elle faisait trois fois le jour. Monsieur l'évêque de Périgueux, son neveu, ayant un jour prié le Père Huby, qui était son directeur, de lui défendre de continuer ses austérités, il

lui répondit : « *Laissons-la courir à grands pas de géant à l'éternité.* » Enfin, plus consumée du feu de la charité que de l'ardeur de sa fièvre, elle mourut de la mort des justes le 23 de mars 1689, âgée de 69 ans.

Il y avait longtemps qu'elle demandait à Dieu la grâce d'être assistée dans ses derniers moments par le Père Huby, qui avait une parfaite connaissance de son intérieur. Elle obtint de Dieu cette consolation, et ce saint homme, après lui avoir fait administrer les sacrements que l'Eglise donne aux mourants, lui donna une absolution générale de ses péchés, peu de temps avant qu'elle expirât, lui ordonnant pour pénitence de prononcer trois fois les noms salutaires de Jésus et de Marie. Elle le fit avec un amoureux effort; et tenant le crucifix dans sa main, elle rendit le dernier soupir, après avoir prononcé pour la troisième fois le nom de Jésus.

Au même instant, son visage devint si beau et si vermeil, qu'elle attirait les regards et l'admiration de ceux qui la venaient voir de tous côtés, loin d'inspirer de l'horreur. Les enfants mêmes s'en approchaient sans crainte, et l'on vit un enfant de cinq ans lui baiser les pieds et les mains, répondant d'un ton assuré à ceux qui voulaient l'intimider qu'une sainte ne lui faisait point de peur.

Son corps fut exposé quatre jours dans la

chapelle, et il y accourut une foule infinie de peuple, pour lui témoigner son respect et sa vénération. Les uns rappelaient la mémoire de ses vertus, les autres fondaient en larmes à la vue de ce triste objet; et tous les pauvres paraissaient inconsolables de la perte de leur commune mère.

Les Pères de la Compagnie de Jésus n'y furent pas moins sensibles. Depuis trente ans, elle les avait honorés de sa confiance et comblés de ses bienfaits. Leur reconnaissance avait été gênée par l'humilité de leur bienfaitrice. Mais enfin, il leur fut permis après sa mort de lui en donner des marques, en priant pour elle, en érigeant ses armes dans leur église, et en demandant que son cœur fût enterré.

XXXVI. SES FUNÉRAILLES

On le leur accorda, et son corps fut mis dans un cercueil de plomb pour être enterré dans un caveau sous la chapelle de la Retraite.

La plupart des églises de la ville, et d'autres églises de divers endroits du diocèse firent des services solennels pour elle. Il n'y eut presque personne dans toute la province qui ne prît part à sa mort. On fit dire pour le repos de son âme une infinité de messes, et Monseigneur l'évêque de Vannes écrivit à Mademoiselle de Kerderf

pour lui marquer combien il ressentait vivement la perte que faisait son diocèse.

Entre les circonstances qui suivirent sa mort, on en remarqua trois qui semblaient tenir du miracle. La première, que son corps ayant été gardé onze jours avant que d'être enterré, il n'exhala jamais de mauvaise odeur. La seconde, que son cœur ayant été mis en dépôt durant six mois dans la chambre d'un Jésuite, ce Père a assuré qu'il en sortait toujours une odeur très suave. La troisième, qu'encore que trois hommes pliassent sous le poids du cercueil quand il était vide, un seul homme le descendit aisément dans le caveau lorsque le corps y fut mis.

XXXVII. L'ESTIME QU'ON AVAIT POUR ELLE.

Sa mémoire sera en vénération dans les siècles à venir. Dès son vivant, toutes les personnes qui tenaient les premiers rangs dans la province l'honoraient de leur estime et de leur amitié. L'ancien évêque de Nantes, Monseigneur Gilles de la Baume Le Blanc, prélat digne d'être comparé à ceux de la primitive Eglise, conserva toujours une étroite liaison avec elle, et lorsqu'il faisait voyage à Vannes, il ne manquait jamais de prendre part aux travaux de ses retraites. Monseigneur l'évêque de Léon, Pierre Le Neboux de la Brousse, Monsei-

gneur l'évêque de Tréguier, François Ignace de Saillant, qui vient de mourir évêque de Poitiers, l'un et l'autre d'un mérite singulier, lui ont rendu de fréquentes visites et lui ont marqué beaucoup de vénération.

Monsieur le premier Président et Madame la première Présidente d'Argouges conçurent pour elle, dès la première entrevue, une estime et une affection dont ils n'ont cessé depuis de lui donner des preuves.

Monseigneur de Pont-Chartrain, ce ministre si éclairé et si propre à juger du vrai mérite, en parlant de Mademoiselle de Francheville, disait qu'il ne connaissait personne dans la province qui eût plus de vertu et plus de bonne conduite (1).

Mais de toutes les personnes d'un rang distingué qui ont recherché son amitié, Madame de Pont-Chartrain est celle qui a paru l'affectionner et l'honorer davantage. Elle appuyait ses desseins, et autorisait les retraites par son exemple, jusque là qu'elle en fit deux de suite; et, depuis son retour, elle n'a pas peu contribué à établir à Paris celles qui se sont faites chez Madame de Miramion. Pénétrée de ce qu'elle avait vu et pratiqué à Vannes, elle inspira à cette dame, illustre par sa piété autant que par

1. La *bonne conduite* n'est pas restreinte ici à l'honnêteté; il faut y mettre la prudence, le savoir-faire, l'art de se diriger soi-même et de diriger les autres.

sa naissance, de faire observer dans sa maison le même ordre et les mêmes règlements. Dans cette vue, elle écrivit à Mademoiselle de Kerderf pour lui en demander un extrait. Voici les termes de sa lettre :

Je vous prie, ma chère Demoiselle, de m'envoyer un écrit de toute la conduite de vos retraites, de ce qui se fait chaque jour et de tous les exercices en détail, le plus que vous pourrez: les sujets des oraisons et la manière de les faire tout haut, comme vous faites; les livres dont vous vous servez, etc... C'est pour l'instruction de la retraite des femmes, que va faire Madame de Miramion, etc.

Meaupeou de Pont-Chartrain.

Elle lui en écrivit une seconde, où elle marque l'estime qu'elle fait de ceux qui ont institué les retraites :

Je vous ai écrit, ma chère Demoiselle, pour vous remercier de toutes les dévotions que vous m'avez envoyées, etc... L'on a suivi toutes vos règles. Le bon Dieu tiendra bien compte à Monsieur de Kerlivio et au bon Père Huby d'avoir été auteurs de cette sainte institution, et à mademoiselle de Francheville et à vous d'en être de si dignes ministres. L'on a déjà fait une retraite, qui s'est très bien passée et qui a produit de très bons effets, etc...

Mademoiselle de Francheville avait eu, dès son vivant, la consolation de voir, dans la Bretagne, quatre établissements semblables au sien. Il s'était fait à Rennes, à Saint-Malo, à Quimper et à Saint-Pol-de-Léon, des maisons de retraite pour les femmes; et comme elles avaient été fondées en partie par ses soins, et qu'elles suivaient les règlements de la sienne, elles la reconnaissaient pour leur institutrice, et lui donnaient même ce titre dans les lettres qu'elles lui écrivaient pour la consulter.

XXXVIII. LE ZÈLE DE SA FAMILLE POUR LES RETRAITES.

Elle laissa, aussi bien que Monsieur de Kerlivio, en mourant, à ses héritiers le même fonds qu'elle avait reçu de ses pères, s'étant fait, comme lui, un point de religion de se conformer en cela à la disposition des lois humaines. Elle avait eu le bonheur de ne trouver jamais dans ses frères que de la correspondance à toutes les profusions de sa charité, à tous les desseins de son zèle. Ses neveux, animés du même esprit, ont toujours marqué qu'ils ne recherchaient que l'héritage spirituel de ses bonnes œuvres; et l'aîné, son principal héritier, a présent évêque de Périgueux, la voyant dangereusement malade, deux ans après l'établissement des retraites, lui protesta que, s'il plai-

sait à Dieu de l'appeler à lui, il accomplirait fidèlement tout ce qui manquait à l'exécution de ses projets; que même il y suppléerait de son propre bien, au cas que celui qu'elle lui laissait ne fût pas suffisant. Dès qu'elle fut morte, il ratifia authentiquement toutes les donations qu'elle avait faites; et les retraites qu'il fait faire, tous les ans, à ses propres frais, à toutes sortes de personnes, avec une magnificence sans exemple, montrent qu'il a hérité non seulement du zèle de Mademoiselle de Francheville, sa tante, mais encore de l'esprit de Monsieur de Kerlivio et de celui du Père Huby, qu'il veut bien reconnaître pour ses pères en Jésus-Christ.

TABLE DES MATIÈRES[1]

	Pages
Avant-propos de l'éditeur	7
Note sur le P. Champion, auteur du livre	14
Note sur le style de Champion et sur l'orthographe adoptée	16
Epître dédicatoire de l'auteur à Mgr d'Argouges, évêque de Vannes	21
Préface de l'auteur	25
Protestation	28
Approbation	29

LA VIE DE MONSIEUR DE KERLIVIO, Prêtre

GRAND VICAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE VANNES

I. Sa naissance	31
II. Ses études et ses engagements dans le monde	32
III. Sa conversion	33
IV. Sa vocation à l'état ecclésiastique	33
V. Il prend les ordres et étudie en Sorbonne	34
VI. Son retour en Bretagne	35
VII. Son règlement de vie et son application au service des pauvres	35
VIII. Il porte son père à la perfection chrétienne	37
IX. Ses aumônes et sa ferveur dans les bonnes œuvres	37
X. Il gagne à Dieu son frère, M. de Kéronic	39
XI. Il se retire dans l'hôpital de Hennebont	40
XII. Il y vit en pauvre	40
XIII. Mgr de Rosmadec, évêque de Vannes, commence à connaître son mérite et le donne pour confesseur aux Ursulines	41

(1) Cette table est, un peu abrégée, celle de Champion, donnée à la fin du livre, distribuée et numérotée par moi au cours du volume.

Pages

XIV. Il lie amitié avec les Pères Rigoleuc et Huby; il prend le dernier pour directeur 42
XV. L'évêque de Vannes le veut avoir auprès de lui.
XVI. Il retourne à son hôpital de Hennebont 44
XVII. Il apprend le breton pour se rendre plus capable d'aider les âmes 44
XVIII. Il est nommé supérieur des Ursulines 45
XIX. Il est ravi en extase 45
XX. Son détachement des biens de la terre 45
XXI. Le P. Rigoleuc l'engage à bâtir un séminaire.. 46
XXII. Mgr de Rosmadec le fait son grand vicaire;
XXIII. quittant l'hôpital, il y fonde la pension d'un chapelain 47
XXIV. Ses qualités pour la charge de grand vicaire.... 48
XXV. On l'oblige à modérer ses austérités 48
XXVI. Il s'instruit d'abord de l'état du diocèse 49
XXVII. Pour le connaître par lui-même, il le visite tout entier 50
XXVIII. Sa sagesset et son zèle à régler tout en l'absence du prélat 51
XXIX. L'estime et l'affection que ce prélat a pour lui, jusqu'à le prendre pour son confesseur. 52
XXX. Changement du prélat à propos du séminaire. 53
XXXI. Dieu lui fait connaître qu'il destine cette maison pour les retraites 54
XXXII. L'évêque agrée la proposition avec joie 55
XXXIII. Mandement du prélat en faveur des retraites. 56
XXXIV- Persécution contre les retraites et contre leurs
XXXV. auteurs. Visions prophétiques en faveur des retraites 59
XXXVI- M. de Kerlivio travaille avec le P. Huby aux
XXXVII. règlements pour la conduite des retraites, et fonde la pension de quatre Pères pour les diriger 60
XXXVIII. Son zèle pour les retraites 61
XXXIX. Il coopère à l'établissement de la retraite des femmes 62
XL. Sa manière de faire les visites du diocèse 63
XLI. Ce qu'il disait aux prêtres dans ses visites ... 64
XLII. Il fait des visites imprévues 71
XLIII. Catalogue où il écrivait ses remarques 71
XLIV. Son zèle pour les missions et pour former des missionnaires 72
XLV. Règles qu'il donnait à ses missionnaires 73

Pages

XLVI. Instructions pour le bon ordre et pour le succès des missions 76
XLVII. Points spéciaux que les missionnaires devaient spécialement procurer et recommander 79
XLVIII. Son zèle pour les missions et pour former les missionnaires 80
XLIX. Sa conduite à l'égard du clergé 81
L. Il établit les conférences des prêtres; et aussi des conseils réguliers à l'évêché 87
LI. Etablissement du Séminaire 88
LII. Son zèle pour la conduite des religieuses 91
LIII. Son affection pour les religieux 93
LIV. Son zèle pour la direction des âmes 94
LV. Sa disposition intérieure 96
LVI. Son infatigable application au travail 99
LVII. Son soin de ménager son temps 100
LVIII. Son égalité d'esprit et sa mortification intérieure 101
LIX. Sa constance et sa fermeté 102
LX. Son amour pour les mépris et pour les croix. 103
LXI. Sa patience et sa douceur 103
LXII. Son austérité de vie 105
LXIII. Sa pauvreté évangélique 106
LXIV. Son désintéressement 108
LXV. Son humilité et son mépris du monde 110
LXVI. Sa prudence 112
LXVII. Son affabilité et son honnêteté 113
LXVIII. Son amour pour Dieu 114
LXIX. Son zèle pour Dieu et pour les âmes; sa charité pour le prochain 115
LXX. Sa sainte liberté d'esprit 118
LXXI. Il souffre une terrible persécution, et est déposé de sa charge de grand vicaire 119
LXXII. Les religieuses de la Visitation lui demeurent fidèles 120
LXXIII. L'évêque reconnaît son mérite et le rétablit grand vicaire 121
LXXIV. Le séminaire s'achève par ses soins 123
LXXV. Le pouvoir de ses prières auprès de Dieu 125
LXXVI. Effets singuliers de la Providence à son égard. 127
LXXVII. Il est favorisé de grâces extraordinaires 128
LXXVIII. Sa dernière maladie 130
LXXIX. Sa sainte mort 133
LXXX. Son éloge 134

Pages

LXXXI. Ses funérailles et sa mémoire 135
LXXXII. Révélations de sa gloire 136
LXXXIII. Grâces obtenues par son intercession 139
LXXXIV. Sa liaison avec plusieurs saintes âmes 141
LXXXV. L'estime que tous avaient pour lui 142
LXXXVI. Quelques-unes de ses lettres 144

LA VIE DU P HUBY

I. Son extraction 151
II. Sa naissance et ses qualités naturelles 152
III. Ses études et sa vocation à la Compagnie de Jésus 153
IV. Son entrée au noviciat 154
V. Ses emplois dans la Compagnie 154
VI. Le caractère de sa vertu 155
VII. La détermination avec laquelle il se donna d'abord à Dieu 156
VIII. Les principes fondamentaux de sa conduite.... 159
IX. Son détachement des choses de la terre 160
X. Son humilité 161
XI. Son détachement de ses parents et de ses amis. 169
XII. Sa mortification 171
XIII. Son amour pour la pauvreté 175
XIV. Son obéissance et sa régularité 176
XV. Son abnégation intérieure 177
XVI. Sa pureté de cœur 178
XVII. Sa paix intérieure et sa liberté d'esprit 180
XVIII. Sa conformité à la volonté de Dieu 181
XIX. Son recueillement 184
XX. Sa fidèle dépendance de la grâce 185
XXI. Son oraison 186
XXII. Sa prudence .....
XXIII. Sa sainte simplicité 192
XXIV. Son amour pour Dieu 194
XXV. Sa confiance en Dieu 199
XXVI. Sa charité pour le prochain 201
XXVII. Son zèle et ses industries pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes 206
XXVIII. Il est l'auteur de l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement 208
XXIX. Il établit les maisons de retraite 209
XXX. Plan des retraites 209

Pages

XXXI. Son talent pour les retraites 218
Note. — Eloge du P. Bourgeois, son premier compagnon dans l'exercice des retraites 221
XXXII. Les images morales sont de son invention 222
XXXIII. Il procure l'établissement des congrégations de Notre-Dame dans les villes de la Basse-Bretagne 223
XXXIV. Il introduit la pratique de porter sur le bras de petites croix 225
XXXV. Il fait faire des médailles des sacrés-cœurs de Jésus et de Marie 228
XXXVI. Il procure l'accroissement du culte de la Sainte Vierge, des anges et des saints 230
XXXVII. Ses livres et ses écrits..... 232
XXXVIII. L'immensité de son zèle 233
XXXIX. Son zèle pour les prêtres 234
XL. Son zèle pour les religieuses 235
XLI. Son zèle pour les personnes dévotes 237
XLII. Caractère de sa conduite 239
XLIII. L'infatigable application de son zèle 243
XLIV. Grâces extraordinaires dont il fut favorisé 245
XLV. Sa grande réputation 254
XLVI. Il dirige plusieurs saintes âmes 256
XLVII. Sa dernière maladie et sa mort 260
XLVIII. Ses funérailles 261
XLIX. Révélations de sa gloire 262
L. Miracles faits par son intercession 263
LI. Eloge de Monsieur de Kerguen, frère du Père Huby 267
LII. Eloge de Madame de Kerlouet, sa sœur 268
LIII. Eloge de Jeanne l'évangéliste et de Marguerite de Sainte Agathe, carmélites, ses sœurs 270
LIV. Eloge de Madame de Kermagaro, sa cousine .. 272
LV. Eloge du P. Pierre Bouault, son successeur dans la direction des retraites 275
LVI. Pour achever de le faire connaître 276

MADEMOISELLE DE FRANCHEVILLE

I. Sa naissance et ses qualités naturelles 277
II. Son inclination à donner l'aumône 278
III. Dieu la détache du monde 279
IV. Sa parfaite conversion 280

Pages

V. Son esprit de retraite 283
VI. Son règlement de vie 284
VII. Ses austérités 285
VIII. Son assiduité à l'oraison et ses pèlerinages de dévotion 286
IX. Sa charité envers les pauvres 287
X. Son humilité 280
XI. Son obéissance 291
XII. Son recueillement et son oraison 292
XIII. Sa dévotion à la Sainte Vierge 293
XIV. Sa prudence 294
XV. Ses largesses 295
XVI-XVII. Son zèle des âmes, les retraites des femmes 296
XVIII. Ce dessein est traversé 297
XIX. Maison de retraites chez les Ursulines 298
XX. Retraites en divers endroits 299
XXI. Nouvelles difficultés 301
XXII. Appuis et secours 302
XXIII. Maison de louage 304
XXIV. On appelle Madame du Houx pour conduire les retraites 305
XXV. Mademoiselle de Francheville y travaille aussi. 308
XXVI. Le Père Fulgence, carme, premier directeur des retraites 309
XXVII. Monsieur Le Floch, premier chapelain 311
XXVIII. Mademoiselle de Kerderf 311
XXIX. Succès des premières retraites 313
XXX. Protection de Dieu sur Mademoiselle de Francheville 314
XXXI. Elle fait bâtir une maison pour les retraites. 314
XXXII. Elle n'épargne rien pour la perfection de cet ouvrage 317
XXXIII. Ses largesses pour la maison des hommes 317
XXXIV. Son désintéressement 318
XXXV. Sa dernière maladie et sa mort 319
XXXVI. Ses funérailles 321
XXXVII. L'estime qu'on avait pour elle 322
XXXVIII. Le zèle de sa famille pour les retraites 325

EXTRAITS

des Notes du P. Vincent Huby utilisées par le P. Champion dans sa Notice

Ces notes ont été recueillies et groupées ensemble dans plusieurs recueils des opuscules spirituels du P. Huby sous des titres divers: *Règle du P. Huby pour sa conduite, Règlement de vie, etc.* Je compte les remettre moi-même parmi les opuscules du P. Huby. Mais, dès à présent, je crois utile de les indiquer aux lecteurs de sa vie en groupant ensemble les numéros dans lesquels elles se trouvent.

Voici ces numéros:

7. Sa détermination d'être à Dieu.

8. Les principes fondamentaux de sa conduite.

9. Son détachement des choses de la terre; désir de Dieu en soi par le détachement et l'anéantissement de soi-même; désir de la gloire de Dieu dans le monde.

10. S'effacer, s'anéantir, s'humilier, avec Jésus anéanti.

11. Son détachement.

12. Sa mortification; Maximes Bérulliennes.

15. Son abnégation intérieure.

16. Profiter de ses fautes.

17. Paix intérieure et liberté d'esprit.

18. Conformité à la volonté divine.

19. Recueillement et unité.

20. Fidèle dépendance de la grâce.

21. Son esprit de prière.

23. Sa sainte simplicité.

24. Son amour de Dieu.

25. Sa confiance en Dieu.

26. Sa charité pour le prochain.

30. Plan des retraites et idées directrices.

31. Sa manière de parler.

ACHEVÉ D'IMPRIMER PAR
L'IMPRIMERIE DE LA SEINE,
A MONTREUIL POUR GABRIEL
BEAUCHESNE, A PARIS,
LE VINGT AVRIL MCMXXIX

29684